

HISTOIRE

DES MEMBRES

DE

L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 *jusqu'en* 1771.

TOME CINQUIEME.

HISTOIRE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

POUR servir de suite aux ÉLOGES imprimés & lus dans les Séances publiques de cette COMPAGNIE.

PAR M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

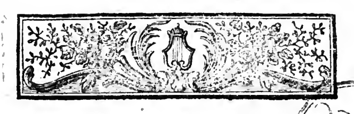
TOME CINQUIEME.

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.



ÉLOGE
DE MELCHIOR
DE POLIGNAC,

Cardinal & Archevêque d'Auch, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres; né au Puy en Velay le 11 Octobre 1661; reçu le 2 Août 1704, à la place de Jacques-Benigne Bossuet, *mort le 20 Novembre 1741* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire des Académies des Sciences & des Belles-Lettres.



ÉLOGE

DE

JEAN-BAPTISTE DUBOS,

ABBÉ DE RESSONS;

Né à Beauvais en Décembre 1670; *reçu le* 3 *Février* 1720, *à la place de* CHARLES-CLAUDE GENEST; *élu Secrétaire perpétuel à la place d'*ANDRÉ DACIER, *le* 19 *Novembre* 1722; *mort le* 23 *Mars* 1742.

MONSIEUR l'Abbé Dubos eſt un de ces hommes de Lettres qui ont eu plus de mérite que de réputation. Les Ecrivains de la claſſe oppoſée ſont en plus grand nombre; ceux-ci, avec peu de talens, en ont un qui les remplace, celui de ſe faire valoir;

ceux-là ignorent ou dédaignent l'art de mettre leurs talens en œuvre, & de les produire au grand jour. On ne ſçauroit pourtant dire que cet art ait été entiérement négligé par M. l'Abbé Dubos. Il ne fut point à la vérité ſuppléer au mérite par le manége & par l'intrigue, il n'avoit pas beſoin de cette mépriſable reſſource ; mais il ne fut pas non plus du nombre des Littérateurs timides, qui ont gardé pour eux-mêmes, & comme enfoui leurs richeſſes ; il a dans plus d'un genre donné des preuves remarquables de la variété de l'étendue de ſes connoiſſances ; érudition, Hiſtoire, matieres de goût, il a publié ſur ces différens objets, des Ouvrages bien reçus par le Public. Néanmoins, dans aucun des ſujets qu'il a traités, il n'a montré cette ſupériorité de génie qui tire un Ecrivain, je ne dis pas de la foule (car M. l'Abbé Dubos ne doit pas y être mis), mais des Auteurs eſtimables aſſis au ſecond rang. S'il eut le mérite de joindre la philoſophie au ſavoir, d'autres ont été ou des Savans plus profonds, ou des Philoſophes diſtingués ; s'il fut Hiſtorien judicieux & fidele, d'autres ont écrit l'Hiſ-

toire avec plus de chaleur & d'intérêt; ſi dans les Beaux-Arts il s'eſt montré un excellent Juge, d'autres en ont expoſé les principes avec moins de ſagacité peut-être, mais avec plus d'éloquence ou d'agrément. Enfin, il eſt un exemple que pour faire ouvrir en ſa faveur les cent bouches de la Renommée, il vaut mieux mériter la premiere place dans un ſeul genre, que d'en ambitionner une dans pluſieurs genres à la fois; qu'il n'y a tout au plus d'exceptés de cette regle que les Paſcals, les Leibnitz, les Voltaires, & quelques hommes privilégiés qui leur reſſemblent.

La vie de M. l'Abbé Dubos a, pour ainſi dire, été double; elle fut d'abord preſque uniquement politique & active, enſuite purement littéraire & paiſible. Jeune encore, il eſſaya de la Théologie; mais il ſe dégoûta bientôt des puérilités ſcolaſtiques pour une étude plus intéreſſante & plus utile, celle du Droit Public & des intérêts de l'Europe: les progrès qu'il y fit, lui valurent l'avantage d'être connu & goûté de M. de Torci, Miniſtre des affaires étrangeres dans les dernieres an-

nées du regne de Louis XIV, c'eſt-à-dire, dans des temps malheureux & difficiles, où cette partie exigeoit plus de talens & de vertus que jamais. Ce Miniſtre, qui joignoit au mérite propre à ſa place, la modeſtie & la probité, cherchoit les mêmes qualités dans ceux qu'il deſtinoit à travailler ſous ſes ordres ; il s'attacha M. l'Abbé Dubos, & l'employa utilement dans pluſieurs affaires ſecretes. Le Duc d'Orléans Régent, & le Cardinal Dubois, firent de ſes talens le même uſage, & avec le même ſuccès. L'Etat récompenſa comme il le devoit un Citoyen qui l'avoit ſi bien ſervi. Il obtint, ou plutôt il eut, ſans avoir rien demandé, des penſions & des bénéfices, qui furent le prix flatteur de ſes travaux & de ſon zele, & qui ſuffiſoient aux déſirs d'un Philoſophe.

Il avoit été chargé, vers le commencement de la guerre de 1701, de différentes négociations en Angleterre & en Hollande pour engager à la paix, s'il étoit poſſible, ces deux Puiſſances redoutables, que la vengeance & la haine animoient alors contre la France, bien plus encore que l'ambition & la

politique. Pendant le cours de ces négociations, il publia un Ouvrage qui avoit pour titre, *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente.* Cette production, fort applaudie, comme elle devoit l'être, par le Ministere de France, ne fit changer le Ministere Britannique ni de conduite, ni de systême. L'Auteur faisoit à ce Ministere & à la Nation Angloise des prédictions funestes, que par malheur l'événement ne justifia pas; les ennemis de Louis XIV furent par tout heureux & vainqueurs; & un plaisant dit à ce sujet, que pour réponse à l'Ecrivain Prophete & à ses conseils charitables, il ne falloit que le titre même de son Ouvrage, *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus, par M. l'Abbé Dubos* (1).

Cet Essai, plus politique que littéraire, n'étoit pas le premier fruit de sa plume; il avoit donné, près de dix ans auparavant, *l'Histoire des quatre Gordiens*, contre l'opinion commune qui n'en admettoit que trois. Les preuves dont il appuyoit l'existence du quatrieme

(1) Voyez la Note (*a*).

Gordien, furent attaquées par plusieurs Savans; & malgré toute l'érudition dont il fortifia ces preuves, l'opinion ancienne semble avoir prévalu. Heureusement il importe assez peu au genre humain qu'il y ait eu trois Gordiens ou davantage. Si les Princes de ce nom eurent quelques qualités estimables, s'ils méritent de n'être pas confondus avec cette foule de despotes imbécilles ou féroces, qui ont avili & opprimé l'espece humaine, leurs bonnes qualités furent peu utiles au bien des Peuples; le vrai bonheur des hommes eût été d'avoir quatre Titus, quatre Trajans & quatre Marc-Aureles; mais les Titus, les Marc-Aureles & les Trajans sont plus rares que les Gordiens.

Critiqué comme Antiquaire, & malheureux dans ses prédictions comme Politique, M. l'Abbé Dubos se jeta dans une autre carriere; il crut devoir choisir un objet de travail, qui, sans avoir l'obscurité de l'Histoire ancienne, n'eut pas aussi l'inconvénient de toucher à des événemens trop proches de nos jours. Il écrivit l'*Histoire de la Ligue de Cambrai*, où il développe

avec beaucoup de détail & de netteté les motifs, les progrès & la dissolution rapide de cette fameuse alliance; il y fait voir par quelle suite d'événemens & d'intérêts les Puissances les plus formidables, réunies d'abord pour écraser la fiere & foible République de Venise, la laisserent bientôt renaître & respirer, en se divisant pour le partage de sa dépouille. C'est-là, comme le remarque judicieusement l'Historien, le sort & la fin ordinaire des traités faits par de grands Etats pour en dévorer un autre. Il n'y a peut-être eu qu'un exemple unique d'une ligue entre plusieurs grandes Puissances, qui ait subsisté long-temps sans se rompre, & cet exemple est trop récent pour avoir été connu de M. l'Abbé Dubos; c'est la ligue de la France, de l'Empire, de la Russie & de la Suede, contre un seul Prince, qui, attaqué durant six ans par cette ligue, a fait d'aussi heureux efforts pour la braver, que de vaines tentatives pour la dissoudre. Seroit-ce parce qu'elle avoit pour chefs des femmes animées par la vengeance, & qui se croyoient outragées par le Prince qu'elles vou-

loient anéantir ? Et faut-il en conclure que les femmes, déjà plus conſtantes que les hommes dans leurs paſſions domeſtiques & privées, le ſont auſſi dans leurs paſſions royales & politiques ?

M. l'Abbé Dubos, après avoir fait ſes preuves comme Négociateur, comme Erudit & comme Hiſtorien, ambitionna une gloire d'un autre genre, & qui lui parut encore plus flatteuſe, celle de connoiſſeur éclairé ſur les objets les plus intéreſſans de la Littérature & des Beaux-Arts. Il obtint cette gloire par ſes *Réflexions critiques ſur la Poéſie & ſur la Peinture*, où, ſans aucune prétention pour lui-même aux talens des Raphaëls & des Virgiles, il s'eſt montré digne d'apprécier & de célébrer leurs productions. Cet Ouvrage, plein de ſagacité, de ſavoir & de goût, eſt celui qui a le plus contribué à la réputation de l'Auteur. M. l'Abbé Dubos ſemble avoir démenti l'aſſertion tant répétée, & comme la plupart des aſſertions générales, moitié vraie, moitié fauſſe, qu'il faut être Poëte pour bien parler de Poéſie, & Peintre pour bien parler de Peinture.

Il n'avoit jamais fait de vers, & n'avoit pas un tableau; mais il avoit, dit un illustre Ecrivain, beaucoup lu, beaucoup vu, & beaucoup médité. Ses voyages dans les différentes parties de l'Europe, la connoissance qu'il avoit des Langues étrangeres, ses conversations avec les Artistes & les Ecrivains célebres de chaque Nation, les nombreux Ouvrages de l'Art qu'il avoit eus sous les yeux, tous ces secours ajoutoient à ses lumieres naturelles beaucoup de lumieres acquises; & ses *Réflexions* sont comme le dépôt des richesses abondantes qu'il puisoit ou dans son propre fonds, ou dans le commerce des hommes instruits qu'il avoit fréquentés. On peut parler de la Poésie & des Beaux-Arts avec plus de feu, de grace & d'élégance; mais on ne peut rendre ses idées avec plus de netteté, de précision & de justesse. Ses Lecteurs peuvent quelquefois n'être pas de son avis dans les discussions fines & délicates où son sujet l'engage; mais il a le mérite rare de faire beaucoup penser, & on ne peut le combattre qu'en lui accordant son estime. Il a d'ailleurs eu l'art de tem-

pérer la ſécheresse, presque inévitable dans les matieres didactiques, par un grand nombre de traits piquans & d'anecdotes intéressantes, qui soulagent & soutiennent l'attention en joignant l'agrément à l'utilité; par-là il ménage à l'esprit des especes de *repos*, que tout Ecrivain qui veut être lu & goûté doit avoir soin de placer de distance en distance, sur-tout s'il écrit pour des François, dont la légéreté, incapable de se fixer long-temps sur le même objet, a besoin d'être soulagée & ranimée par des momens de distraction & de relâche. Enfin, cet excellent Ouvrage porte par-tout l'empreinte d'un Amateur vraiment digne de ce nom; d'un Bel-esprit Philosophe, & d'un Savant qui a connu les Graces. L'Auteur discute plusieurs questions intéressantes, & les discute en Ecrivain capable de les traiter; les principales ont pour objet cette imitation de la Nature, qui est le fondement de tous les Beaux-Arts; imitation que les Anciens ont tant prescrite & sur tout tant pratiquée, & que de grands Connoisseurs modernes ont cru ou voulu nous donner comme

un principe nouveau. M. l'Abbé Dubos examine le genre de plaisir que cette imitation nous procure, en nous remettant sous les yeux, non la Nature brute & informe, mais la Nature choisie, embellie même, en un mot, la *belle Nature*, plus aisée peut être à distinguer, qu'à définir ; il détermine les bornes que le Peintre & le Poëte doivent se prescrire en l'imitant, afin que le sentiment agréable qu'elle doit exciter par ce tableau, ne devienne pas un sentiment pénible ; les caracteres du *génie*, dont tant d'Ecrivains ont parlé, comme tant d'hommes parlent des terres australes, & qui consiste dans le talent de l'invention joint à l'étendue & à la profondeur ; les avantages que le goût peut tirer de l'observation éclairée des regles ; & les entraves où l'observation trop scrupuleuse de ces mêmes regles peut resserrer & étouffer le génie ; les causes qui ont rendu quelques siecles si féconds, & quelques autres si stériles en Artistes célebres ; celles qui font que les grands hommes en tout genre paroissent ordinairement tous à la fois, comme l'effet d'une fermentation gé-

nérale de la Nature, excitée tout à coup dans une Nation par l'action & l'énergie des circonstances; l'incertitude & l'espece de fluctuation que les causes morales produisent quelquefois dans les jugemens du Public, qui ne prennent une consistance assurée que dans les momens de calme où reparoissent enfin la lumiere & la justice; l'influence souvent si puissante de ces mêmes causes sur les jugemens des Artistes, & le tort, au moins passager, qu'elles peuvent faire à ces jugemens; enfin, l'avantage dont jouissent les grands Poëtes d'être lus & admirés dans tous les âges, tandis que les Philosophes les plus célébrés de leurs temps, sont enfin oubliés avec leurs opinions; ce qui ne doit pourtant s'entendre que des Philosophes qui ont plus songé à établir des systêmes, que des vérités. M. l'Abbé Dubos paroît sur-tout s'être occupé avec soin de la question philosophique, *Si la discussion est préférable au sentiment pour juger les Ouvrages de goût*; question si souvent agitée, & à laquelle peut-être il ne faut répondre que ces deux mots : *Sentez d'abord*,

& discutez ensuite; car si le sentiment a bien jugé, la discussion confirmera l'arrêt qu'il a rendu.

Quelque estimable cependant que soit cet Ouvrage, on ne doit pas tout-à-fait le juger relativement à l'état présent de notre Littérature, & aux idées lumineuses que nous avons acquises sur les différens objets du goût. Il faut se souvenir que ces idées, approfondies & analysées de nos jours par plusieurs excellens esprits, étoient alors ou ignorées ou peu connues; & tenir compte à M. l'Abbé Dubos d'avoir su le premier en entrevoir plusieurs, en développer quelques-unes, & répandre, pour ainsi dire, la semence qui en a fait naître de nouvelles. En un mot, cette production saine & féconde de notre Académicien, offrant par-tout des principes sûrs & solides en matiere de goût, & traçant aux Ecrivains & aux Artistes la voie dont ils ne doivent jamais s'écarter, ressemble à ces colonnes milliaires qui, chez les Romains, indiquoient les grandes routes, & éloignoient les voyageurs des chemins détournés. Aussi le succès que l'Ouvrage obtint, produisit tout l'effet

que l'Auteur pouvoit en attendre ; il lui ouvrit les portes de cette Compagnie, dont le suffrage fut confirmé & même prévenu par celui du Public.

Le zele avec lequel il remplit les devoirs attachés à ce titre, son assiduité, ses connoissances, son caractere doux & modeste, déterminerent l'Académie, après la mort de M. Dacier, à l'élire pour Secrétaire d'une voix unanime. Avant d'obtenir cette derniere place, il avoit mis le sceau, pour ainsi dire, au choix de cette Compagnie, par plusieurs éditions de ses *Réflexions sur la Poésie & la Peinture*, où il ajoutoit des vûes nouvelles à celles qui avoient déjà donné tant de prix à son Ouvrage. Il étoit néanmoins occupé, dans le même temps, d'un objet très-différent & presque opposé, mais très-intéressant pour notre Histoire, des causes & des circonstances de l'*établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules.* Il donna au Public, dans le plus grand détail, le fruit de ses recherches sur cette matiere importante ; il se propose de prouver que les Francs sont entrés dans les Gaules non en Con-

quérans, mais à la priere de la Nation, qui les appeloit pour la gouverner. Cette opinion, exposée par M. l'Abbé Dubos, avec beaucoup d'art & de savoir, eut d'abord de zélés partisans; elle a eu depuis beaucoup de contradicteurs, à la tête desquels il en est un qui seul tiendroit lieu de beaucoup d'autres, l'Auteur de l'*Esprit des Loix*. Cet Ecrivain célebre a employé le dernier Livre de son immortel Ouvrage à réfuter ce systême, qu'il appelle *un Colosse immense, dont les pieds sont d'argile*. Nous n'entreprendrons point de juger ce Colosse; c'est pour lui un assez grand honneur que l'illustre *Montesquieu* l'ait cru digne de ses coups; & M. l'Abbé Dubos, quand il auroit succombé sous ce redoutable Adversaire, auroit pu se regarder comme un autre Hector, vaincu par un autre Achille. Mais nous ignorons ce qu'il avoit pensé de cette Réfutation, qui n'a paru que lorsqu'il ne pouvoit plus ou s'y soumettre, ou la combattre. Les Lettres & l'Académie l'avoient perdu quelques années auparavant. Averti par la vieillesse qui s'approchoit

à grands pas, & par les infirmités qui la lui annonçoient, il pensoit à se retirer dans sa patrie, pour y achever paisiblement & obscurément sa carriere, lorsqu'une maladie longue & douloureuse vint l'enlever à ses Confreres & à ses amis. Il vit approcher la mort, non seulement avec la plus grande tranquillité, mais avec une sorte de sérénité philosophique, comme l'heureuse fin des maux qu'il enduroit, comme le tribut que tout homme doit à la Nature, & comme un bienfait qu'elle accorde à ceux qui souffrent. Il répétoit en mourant, ce mot d'un Ancien : *Que le trépas est une loi, & non pas une peine* (1); & il y joignoit cette réflexion bien digne d'un Sage, que trois choses doivent nous consoler de la perte de la vie, les amis que nous avons perdus, le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous, & enfin le souvenir de nos sottises & l'assurance de n'en plus faire. Ses derniers momens lui parurent si doux, qu'on a osé dire qu'il en avoit hâté le terme. C'est une

(1) *Lex est, non pœna perire.*

calomnie que sa mémoire partage avec celle de plusieurs grands Hommes, & dont elle ne sera pas plus flétrie. M. l'Abbé Dubos, qui savoit que la douleur est la condition de vivre, se soumettoit sans murmurer à cet arrêt irrévocable du sort ; & s'il eût été capable d'oublier un moment son caractere de Chrétien & de Prêtre (1), pour souhaiter, à l'exemple d'un ancien Philosophe, que la Nature, qui nous a fait si malheureux, eût rendu le suicide moins pénible à notre foiblesse, il auroit fait un tel vœu, non pour user de cette coupable ressource, mais pour supporter plus aisément ses maux par la facilité même qu'il auroit eue de les finir.

---

(1) Il n'étoit encore que Diacre lorsqu'il mourut ; mais il étoit au moment de se faire Prêtre, pour s'acquitter plus complétement à Beauvais de tous les devoirs de Chanoine.

NOTE *pour l'article de l'Abbé* DUBOS.

(*a*) » LES desseins de la Reine Anne » pour le rappel du Prétendant «, dit un Auteur moderne, » furent rompus par la Nation Angloise, dans » la crainte que le Prétendant arrivé » au trône n'anéantit la dette nationale, comme l'ouvrage d'une autorité illégitime «.

L'Abbé Dubos l'avoit mal-adroitement annoncé dans ses *Intérêts de l'Angleterre mal entendus*. Il servit aussi mal le Prétendant, en prouvant que le chemin au trône lui seroit fermé sans retour, si, à la mort de la Reine Anne, l'union de l'Ecosse & de l'Angleterre étoit consommée. L'écrit de l'Abbé Dubos, répandu avec profusion dans les trois Royaumes par le parti Jacobite, y excita des alarmes d'autant plus réelles, qu'elles étoient fondées sur les intentions qu'on supposoit au Prétendant pour la suppression de la dette nationale; & ces alarmes déterminerent l'union de l'Angleterre & de l'Ecosse. L'innocente

imprudence de notre Académitien, prouve le danger de tout écrit polemique entre Puiſſances ennemies.

Mais voici un trait plus remarquable & plus réfléchi du même Ouvrage. » Lorſque tout le continent de l'A-
» mérique ſeptentrionale appartiendra
» à l'Angleterre, lorſqu'aux dépens
» de ſa propre population elle ſera par-
» venue à le peupler, comment en
» uſera-t-elle avec ce nouvel Etat ? En
» permettra-t-elle le commerce aux
» Etrangers ? Laiſſera-t-elle ſes Améri-
» cains, libres des impôts qu'elle paye,
» ſe gouverner ſuivant les Loix qu'ils
» ſe donneront, au mépris des actes
» du Parlement de Weſtminſter ? Leur
» permettra-t-elle les manufactures &
» le commerce avec l'Etranger ? En
» prenant ce parti, elle tirera peu
» d'avantages de ces Colonies, ils ſe-
» ront tous pour l'Etranger, & l'on
» ne s'appercevra chez elle de ſa nou-
» velle conquête, que par la dépopu-
» lation & par la ſolitude qu'elle y laiſ-
» ſera. Pour tirer de cette conquête des
» avantages qui puiſſent indemniſer de
» ce qu'elle coutera, il faudroit la
» gouverner ſur le plan & ſur les

» principes qu'a laissés Philippe II pour
» le gouvernement de l'Amérique Es-
» pagnole. Mais vouloir imposer un
» joug aussi pesant à un pays si floris-
» sant, éloigné de deux mille lieues
» de ses Maîtres, & peuplé de têtes
» angloises, ce seroit le mettre dans
» la nécessité de le secouer ; le pou-
» voir ne lui manqueroit pas, il en
» auroit bientôt la volonté «.

L'Abbé Dubos finit en ne donnant que dix ans de durée au regne de l'Angleterre sur sa conquête. Il a prédit ce que nous avons vu arriver.





ÉLOGE
DE JEAN-BAPTISTE
MASSILLON,
EVÊQUE DE CLERMONT;

Né à Hieres en Provence en 1663; reçu le 25 Février 1719, à la place de CAMILLE LETELLIER, *Abbé de Louvois; mort le 28 Septembre 1742 (1).*

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE MASSILLON.

NOTE I, *relative à la page 9, sur les Prédicateurs qui cherchent les applaudissemens.*

NOUS voyons par un passage de St. Jérôme, que les applaudissemens de l'Auditoire flattoient autrefois, comme au-

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

jourd'hui, les Prédicateurs les plus révérés par la sainteté de leur vie & de leur doctrine. St. Jérôme dit, qu'un jour proposant une difficulté à S. Grégoire de Nazianze son maître, il en reçut cette singuliere réponse : *Je vous appliquerai cela dans l'église, où les applaudissemens que le peuple me donnera vous feront avouer que vous entendez ce que vous n'entendez pas ; ou bien, si vous ne joignez pas vos acclamations à celles des autres, vous passerez pour un imbécille.* St. Jérôme n'approuvoit sans doute ni cette réponse, ni ce petit mouvement de vanité du saint Evêque, car c'est à cette occasion même qu'il donne le précepte suivant à un jeune Orateur : *Quand vous parlerez dans l'église, ne songez pas à exciter les acclamations, mais les gémissemens ; que les larmes des Auditeurs soient votre éloge* (1). Ce précepte

---

(1) Il paroît que Saint Grégoire de Nazianze fut sujet, en plus d'une occasion, à ces légers retours d'amour-propre, dont les Saints les plus respectables n'ont pas toujours été exempts ; c'est le sort de la vaine & foible Nature humaine. M. de Pompignan, dans la

rappelle

rappelle ce que dit un autre Pere de

---

retraite à laquelle il s'est condamné, ayant employé quelques momens de son loisir à traduire deux ou trois Ouvrages de ce Pere de l'Eglise, nous apprend, d'après Saint Grégoire même, la douleur dont il fut affecté après avoir renoncé volontairement au siége de Constantinople. Dans cette renonciation, il avoit eu la juste confiance d'obtenir & d'exciter des regrets. Son attente fut trompée; & ce peuple ingrat, si long-temps & si éloquemment prêché par son Evêque, consentit sans peine à être privé de ces Sermons qu'il avoit tant applaudis. Le saint Prélat fut sur-tout très-sensible à la facilité avec laquelle les Evêques assemblés dans cette ville accepterent sa démission lorsqu'il la leur offrit, & à l'espece de froideur que montra l'Empereur Théodose en la lui accordant. » Ce qui m'est bien connu, » dit-il, & ce que je voudrois peut-être » ignorer, c'est que ma démission fut reçue » avec le consentement le plus prompt & le » plus unanime. Voilà comme la Patrie ré» compense des Citoyens qu'elle aime «. Nous croyons qu'il falloit dire, d'après cette désobligeante acceptation : *Des Citoyens qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour être aimés, & qui n'ont pas eu le bonheur d'y réussir.* Ne faisons pas un crime à Saint Grégoire d'une foiblesse dont Saint Paul s'accuse lui-même, en avouant que *le Seigneur lui avoit donné un Ange de Satan pour le souffleter & l'empêcher de s'enorgueillir* : tant l'orgueil est inhérent à notre malheureuse espece!

l'Eglise, que prêchant un jour devant une assemblée nombreuse, il fut d'abord très-applaudi, mais très-mécontent de ce genre de succès, & qu'il ne crut avoir réussi que lorsqu'il vit pleurer son auditoire.

Si Massillon a été sensible aux éloges, il n'en a peut-être jamais reçu de plus flatteurs que celui d'une femme du peuple, qui se trouvant pressée par la foule à un de ses Sermons, disoit avec humeur & dans son langage : *Ce diable de Massillon, quand il prêche, remue tout Paris.* Cependant il est très certain, qu'à l'âge de 26 ans (1), c'est-à-dire, après ses premiers essais, Massillon avoit écrit au Général de l'Oratoire, *que son talent & son inclination l'éloignoient de la chaire*; c'est vraisemblablement alors qu'il alla faire à *Septfonds* le séjour dont nous avons parlé; anecdote très-vraie, & que celui qui nous l'a racontée, Prédicateur célebre & vivant, avoit apprise à l'Oratoire. Ce même Prédicateur tient

(1) Voyez le Voyage littéraire de Provence, par le P. Papon, de l'Oratoire.

aussi de la personne qui en a été témoin, la peinture touchante que nous avons faite de la douleur vive qu'un des Grands-Vicaires de Massillon, plusieurs années après sa mort, témoignoit encore de l'avoir perdu.

NOTE II, *relative à la même page 13, sur l'usage que* MASSILLON *auroit pu faire de ce même Exorde dans le temps des malheurs de Louis XIV.*

ON nous a objecté que si l'Orateur avoit eu cet Exorde à prononcer après les désastres qui accablerent la vieillesse du Prince, il auroit dû prendre un autre tour, & ne pas lui dire : *Heureux ce Roi qui n'a jamais combattu que pour vaincre*, &c. Cette remarque est très-juste : il est certain que Massillon eût été obligé de faire quelques changemens à la tournure de cet Exorde. Mais quel sublime parallele il auroit pu faire de la gloire passée de Louis XIV avec ses malheurs

préſens ! & quelle concluſion touchante il en auroit pu tirer, en appliquant à l'infortuné Monarque ces paroles conſolantes ; *Bienheureux ceux qui pleurent !* Le ſujet étoit ſi beau, qu'il ſemble qu'un Orateur même aſſez médiocre auroit fait couler des larmes.

Madame de Coulanges, dans une lettre à Madame de Sévigné, fait une réflexion très-judicieuſe ſur le genre de ſuccès que Maſſillon avoit à la Cour. » Il réuſſit, dit-elle, à Verſailles comme il a réuſſi à Paris ; » mais on ſeme ſouvent dans une terre » ingrate quand on ſeme à la Cour ; » c'eſt-à-dire, que les perſonnes qui » ſont fort touchées de Sermons ſont » déjà converties, & les autres attendent la grace ſouvent ſans impa- » tience ; l'impatience ſeroit déjà une » grande grace «.



NOTE III, *relative à la page 14, sur la sagesse du zele de Massillon dans les Sermons qu'il prêchoit à Versailles.*

ON sait l'excellente réponse de Louis XIV à un Prédicateur qui, dans un Sermon fait en sa présence, l'avoit grossiérement désigné : *Je prends volontiers ma part du Sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse.* On a prétendu que Bourdaloue même avoit sur ce point passé les bornes, & que dans le temps des amours du Roi avec Madame de Montespan il osa en chaire rappeler au Monarque l'adultere de David avec Betsabée, en adréssant à Louis XIV ces paroles du Prophete Nathan à David : *Tu es ille vir : Vous êtes cet homme.* Nous avons peine à croire que Bourdaloue ait poussé jusque là l'audace apostolique, & plus encore, que les Jésuites ses Confreres l'eussent trouvé bon. Ils ne se piquoient pas de prêcher si durement l'Evangile,

sur-tout à la Cour. On n'a sans doute imaginé cette prétendue anecdote, que pour faire honneur à Louis XIV du mot qu'on lui attribue en cette occasion : *Il a fait son devoir, faisons le nôtre.* Au moins est-il bien sûr que s'il le dit, il n'en fit rien, car il garda sa Maîtresse. Le Duc d'Orléans, dans le temps de la Régence, c'est-à-dire, lorsqu'il étoit tout puissant, traita avec une plus noble indifférence un Curé d'Amiens, Janséniste Fanatique qui avoit prêché contre lui dans son village : *De quoi se mêle cet homme*, dit-il ? *Je ne suis pas de sa paroisse.* C'étoit à ce même Curé d'Amiens que le Cardinal de Noailles faisoit des remontrances sur la violence de son zele. *Un peu de prudence, M. le Curé*, lui disoit le Prélat : *Monseigneur*, lui répondit le Pasteur de village, *mon Catéchisme m'a appris il y a long-temps, que la prudence est une des vertus cardinales.*

NOTE IV, *rélative à la page 17, sur le Petit-Carême de* MASSILLON.

PARMI tous les traits d'éloquence, de sentiment, de courage même, dont brillent ces admirables discours, nous ne citerons que les deux passages suivans. Ils pourroient être, sur tout aujourd'hui, la matiere d'un grand nombre de réflexions que nous abandonnerons sagement à nos Lecteurs :
» La liberté, Sire, que les Princes » doivent à leurs Peuples, c'est la li» berté des Loix..... Vous ne connois» sez que Dieu seul au dessus de vous, » il est vrai ; mais les Loix doivent » avoir plus d'autorité que vous-même. » Vous ne commandez pas à des es» claves ; vous commandez à une Na» tion libre & belliqueuse, aussi ja» louse de sa liberté que de sa fidélité, » & dont la soumission est d'autant » plus sûre, qu'elle est fondée sur l'a» mour qu'elle a pour ses Maîtres. » Les Rois peuvent tout sur elle,

» parce que ſa tendreſſe & ſa fidé-
» lité ne mettent point de bornes à
» ſon obéiſſance ; mais il faut que les
» Rois en mettent eux-mêmes à leur
» autorité.... , & n'exigent de ſa ſou-
» miſſion que ce que les Loix leur
» permettent d'en exiger..... ; autre-
» ment ils ne régnent pas ſur leurs ſu-
» jets, ils les ſubjuguent... Ce n'eſt donc
» pas le Souverain , c'eſt la Loi, Sire,
» qui doit régner ſur les Peuples : vous
» n'en êtes que le Miniſtre & le pre-
» mier dépoſitaire..... Les Souverains
» deviennent moins puiſſans dès qu'ils
» veulent l'être plus que les Loix.
» Ils perdent en croyant gagner. Tout
» ce qui rend l'autorité odieuſe, l'énerve
» & la diminue (1) «.

Dans un autre Sermon, l'Orateur s'exprime ainſi : » Le Souverain n'eſt
» pas une idole que les Peuples ont
» voulu ſe faire pour l'adorer ; c'eſt
» un ſurveillant qu'ils ont mis à leur

(1) C'eſt ce que M. de Voltaire a ſi fortement exprimé par ce beau vers dans la Tragédie de *Tancrede* :

L'injuſtice à la fin produit l'indépendance.

» tête pour les protéger & pour les
» défendre. Ce n'est pas de ces Divi-
» nités inutiles qui ont des yeux &
» ne voyent point, une langue & ne
» parlent point, des mains & n'a-
» gissent point; ce sont, comme dit
» l'Ecriture, de ces Dieux qui pré-
» cedent les Peuples pour les con-
» duire. Ce sont les Peuples qui, par
» ordre de Dieu, les ont fait tout ce
» qu'ils sont; c'est à eux à n'être ce
» qu'ils sont que pour les Peuples.
» Oui, Sire, c'est le choix de la Na-
» tion qui mit d'abord le sceptre entre
» les mains de vos Ancêtres; c'est
» elle qui les éleva sur le bouclier
» militaire, & les proclama Souverains.
» Le Royaume devint ensuite l'héri-
» tage de leurs successeurs; mais ils
» le durent originairement au con-
» sentement libre de leurs sujets. Leur
» naissance seule les mit ensuite en
» possession du trône; mais ce furent
» les suffrages publics qui attacherent
» d'abord ce droit & cette préroga-
» tive à leur naissance. En un mot,
» comme la premiere source de leur
» autorité vient de nous, les Rois n'en
» doivent faire usage que pour nous «.

Voilà ce que la raiſon & la Religion diſent aux Monarques. *L'autorité royale*, dit un Ecrivain moderne, *vient de Dieu ſans difficulté, puiſque Saint Paul nous l'aſſure ; mais c'eſt le conſentement des Peuples qui eſt ſur ce point le ſigne viſible de la volonté divine.*

NOTE V, *relative aux pages* 19 & 20, *ſur l'entrée de* MASSILLON *à l'Académie.*

MASSILLON eut le même prédéceſſeur dans cette Compagnie & dans l'Evêché de Clermont ; c'étoit l'Abbé de Louvois, Camille le Tellier, qui avoit encore avec lui d'autres rapports, ayant été privé comme lui, pendant la vie de Louis XIV, des honneurs de l'épiſcopat, non parce que la calomnie attaquoit ſes mœurs, comme celles de Maſſillon, mais parce qu'il déplaiſoit aux Jéſuites, étant neveu de l'Archevêque de Reims le Tellier, qu'ils n'aimoient pas. Ils peignirent à Louis XIV l'Abbé de Louvois comme Janſéniſte ; & le Monarque, qui fai-

ſoit au Janſéniſme l'honneur de le haïr & de le perſécuter, refuſa conſtamment de faire Evêque celui que les Jéſuites accuſoient. Il ne put l'être qu'à la mort du Roi : le Régent le nomma à l'évêché de Clermont ; mais l'Abbé de Louvois ne put jouir de cette grace, étant mort peu de temps après. Le Duc d'Orléans lui donna Maſſillon pour ſucceſſeur, comme s'il eût voulu braver les préventions injuſtes du feu Roi, en nommant Evêque à la ſuite les uns des autres tous ceux que ce Prince avoit rejetés. Maſſillon fut ſacré dans la chapelle des Tuileries, en préſence du jeune Roi Louis XV, par le Cardinal de Fleury, alors Evêque de Fréjus, à qui pourtant il ne plaiſoit ni comme Orateur diſtingué, ni comme Oratorien ; mais l'Evêque de Fréjus voulut en cette occaſion faire ſa cour au Régent, & même au Roi ſon Eleve; car ce jeune Prince avoit fort goûté *le Petit Carême*, & il en parloit ſouvent avec plaiſir à ſon Précepteur, toujours peu empreſſé d'applaudir aux éloges que Maſſillon recevoit.

Lorſque Maſſillon, récemment Evêque, entra dans l'Académie, l'Abbé Fleury, alors Directeur, lui adreſſa, comme nous l'avons dit, une exhortation énergique ſur la *réſidence*; & perſonne alors n'en fut offenſé. Il ſe paſſa, il y a environ trente années, une ſcene un peu différente à la réception de l'Académicien qui ſuccéda, en 1754, à l'Evêque de Vence. Le Directeur (M. Greſſet), après avoir loué beaucoup l'exactitude ſévere du Prélat à réſider dans ſon dioceſe, crut pouvoir ajouter ces mots : » Il » ne reſſembla point à ces Pontifes » agréables & profanes, crayonnés » autrefois par Deſpréaux, & qui re- » gardant leur devoir comme un en- » nui, l'oiſiveté comme un droit, leur » réſidence naturelle comme un exil, » venoient promener leur inutilité » parmi les écueils, le luxe & la » molleſſe de la Capitale; ou venoient » ramper à la Cour, & y traîner de » l'ambition ſans talens, de l'intrigue » ſans affaires, & de l'importance ſans » crédit «. Les Prélats Académiciens, préſens à ce diſcours, furent très-

éloignés de s'en plaindre ; ils ſentoient avec raiſon que ce trait ne pouvoit les regarder, & qu'ils ne devoient pas même en ſuppoſer l'intention à leur Confrere, dont la piété, d'ailleurs très-connue, ſe fût reproché le plus léger manque de reſpect pour les Chefs de l'Egliſe ; mais quelques hommes pleins de zele, & ſur-tout de bonne-foi, qui ſe trouvoient dans l'Auditoire, jeterent les plus grands cris contre un homme qui avoit l'audace de *prêcher la réſidence aux Evêques* ; ils firent ſur-tout grand bruit à Verſailles ; & quand le pieux Directeur y alla préſenter ſon Ouvrage, les hypocrites nombreux que ce ſéjour renferme, lui tournerent le dos, comme à un *Philoſophe* ennemi de l'Egliſe & de ſes Paſteurs.



NOTE VI, *relative à la page 21, ſur les Conférences que* MASSILLON *faiſoit à ſes Curés.*

UNE circonſtance ſinguliere donna occaſion à ces Conférences. Quoique le Roi Louis XV n'eût que neuf à dix ans quand Maſſillon partit pour ſon dioceſe, le Cardinal Dubois, alors tout-puiſſant, & qui n'avoit pas peu contribué à lui faire donner l'évêché de Clermont, avoit fait eſpérer à cet éloquent Prélat, qu'il ſeroit nommé Précepteur du Dauphin, qui pourtant n'étoit pas encore né, ni près de naître. On n'auroit pu ſans doute faire un meilleur choix, & qui eût été plus approuvé par la voix publique. Maſſillon, pénétré des devoirs que devoit lui impoſer ce reſpectable emploi, jaloux de les remplir & de répondre à l'idée qu'on avoit de lui, tourna, dit-on, toutes ſes études vers cet objet. Il négligea les Sermons qu'il avoit prêchés avec tant de ſuccès à Paris,

ne monta plus en chaire, même dans sa Cathédrale, & se contenta de faire au peuple de son diocese, presque sans préparation, des exhortations familieres & simples, qui n'étoient que pour les pauvres, & que toute la ville néanmoins venoit entendre. Le Cardinal de la Rochefoucauld, son Métropolitain, étant venu le visiter à Clermont, lui marqua sa surprise de ce qu'il privoit son troupeau de ces discours éloquens qui lui avoient fait tant de réputation. Massillon lui en avoua la cause, se confessa, comme le Berger de la Fable, du *petit grain d'ambition* qu'il avoit eu, & que le motif d'un grand bien à faire lui paroissoit excuser; il ajouta, que détrompé au bout de quelques années de ses espérances, il avoit voulu rentrer dans la carriere oratoire; mais qu'en perdant l'habitude de prêcher, il avoit presque entiérement perdu la mémoire, & s'étoit mis hors d'état de rapprendre tant de Sermons qu'il avoit oubliés. Le Cardinal l'exhorta à revoir du moins ces Sermons, à les mettre en état de paroître ou de son vivant, ou après sa mort, & à

composer en même temps, pour l'instruction de ses Curés, de petits Discours qui lui couteroient peu à faire & à retenir, ce qui ajouteroit à sa renommée sans fatiguer sa mémoire. Massillon suivit ce conseil : depuis cette époque, il prêcha tous les ans à ses Synodes ces Conférences si bien écrites & si pleines de sentiment & d'onction, qui suffiroient pour l'immortaliser.

Autrefois, a dit un Auteur satirique, *il falloit être Evêque pour prêcher; depuis, & durant plusieurs siecles, il a fallu prêcher pour devenir Evêque : aujourd'hui, il suffit de l'être devenu, pour cesser presque absolument de prêcher.* L'exemple de Massillon, de Bossuet, de Fléchier, & même de plusieurs Prélats de nos jours, prouve que cette Epigramme mérite au moins quelques restrictions.

Il est ordonné, dit on, dans les Statuts de l'Eglise de Rouen, que l'Evêque prêchera certains jours de l'année, par exemple, le premier Dimanche de Carême. Un Archevèque de cette ville voulut, dans le dernier siecle, obliger son Chapitre à biffer

ce Statut, comme étant déjà aboli par l'usage. Le Chapitre le refusa, voulant du moins, disoit-il, conserver aux Prélats le charitable avis de remplir le devoir dont ils se dispensoient. Un ancien Statut de l'Ordre de Cîteaux ordonnoit aux Abbés de prêcher tous les Dimanches, excepté celui de la Trinité, attendu, dit prudemment le Statut, *la difficulté de la matiere : Propter materiæ difficultatem.* Si on avoit égard à cette raison, il y auroit pour nos Prédicateurs une pareille dispense dans la plupart de nos Fêtes solennelles.

On vient de voir tout ce que le Cardinal Dubois avoit fait pour Massillon, & tout ce qu'il avoit voulu faire. Les ennemis de Massillon lui ont reproché les complaisances qu'il eut pour ce Ministre, en consentant à être un des Evêques assistans de son sacre, & en signant l'attestation de vie & de mœurs dont il eut besoin pour être promu au cardinalat. La reconnoissance lui fit faire cette faute. Il devoit sa fortune à Dubois, qui avoit du moins eu le mérite de récompenser ses rares talens, négligés

par Louis XIV. La bonté naturelle de Maſſillon dégéneroit quelquefois en une foibleſſe qu'il ſe reprochoit lui-même, & à laquelle il cédoit malgré lui. Il faut pardonner à ſa foibleſſe en faveur de ſes motifs, & ſe ſouvenir que le Pape Saint Grégoire, Pere de l'Egliſe, & qu'on a nommé *le Grand*, eut auſſi le malheur de flatter la Reine Brunehault & le Tyran Phocas, meurtrier de l'Empereur Maurice.

NOTE VII, *relative à la page 22, ſur les Jéſuites & les Oratoriens de Clermont.*

LES Jéſuites de Clermont dénoncerent à Maſſillon, peut-être pour épier ſes ſentimens & pour lui tendre un piége, un Oratorien qu'ils accuſoient de prêcher le Janſéniſme. Le Prélat voulut donner à ces délateurs ſi zélés & ſi clairvoyans, une preuve de ſon orthodoxie; il fit venir le Prédicateur, & lui dit en préſence de deux Jéſuites : *Mon Pere, on m'aſſure que*

ous prêchez une Doctrine...... Oui, Monseigneur, lui dit l'Oratorien sans lui donner le temps d'achever, *je prêche des vérités qui vous ont fait Evêque.* Massillon se tut, renvoya l'Oratorien prêcher, & les Jésuites chercher d'autres victimes.

NOTE VIII, *relative à la même page* 22, *sur l'esprit conciliateur de* MASSILLON *dans l'affaire du Jansénisme.*

LE Cardinal de Fleury pria Massillon de travailler à la conversion de l'Evêque de Senez Soanen, qui, pour son appel de la Bulle *Unigenitus*, avoit été déposé par une assemblée de dix à douze Evêques, qu'on a appelée le *Concile d'Embrun*, & exilé ensuite à la Chaise-Dieu en Auvergne. Massillon écrivit à ce Prélat, & en reçut une réponse si décidée, si ferme, si repoussante, qu'il n'osa poursuivre sa négociation. Cette réponse est imprimée dans la Vie que les Jansénistes

ont écrite de l'Evêque de Senez. Le Prélat s'y plaint avec amertume de ses anciens Confreres de l'Oratoire, qui étoient devenus Evêques, & qui l'avoient abandonné. Mais Massillon n'attachoit pas la même importance que lui aux opinions qui avoient causé les malheurs de ce respectable vieillard. Il croyoit qu'on pouvoit être bon Chrétien & bon Evêque sans déclamer contre la Bulle; que c'étoit peut-être faire trop d'honneur à cette production, *moins Pontificale*, disoit-il, *que Jésuitique*, de s'en occuper sérieusement, & que le moyen le plus sûr de la faire tomber dans l'oubli, étoit de garder à son égard un silence profond, respectueux en apparence, & dédaigneux en effet. Il le disoit quelquefois, mais sans éclat & sans bruit, à ceux de ses Confreres qu'il voyoit les plus zélés pour cette Bulle, mais qui ne l'écoutoient guere, qui l'imitoient encore moins, & qui n'en étoient pas plus sages.

Massillon, dans la lettre qu'il écrivit à l'Evêque de Senez, parle, il est vrai, avec assez de ménagement de la Bulle *Unigenitus*, dont on le

prioit d'être le Défenseur. Mais il croyoit en ce moment devoir tenir un autre langage plus conforme à celui des Evêques soumis à cette Bulle.

» Dépouillons-nous, lui dit-il, de » toutes les complaisances inséparables » de la singularité; regardons comme » des piéges que nous tend l'orgueil, » le désir, caché souvent à nous-mê- » mes, de nous donner en spectacle. » Il est terrible d'être seul de son » côté, & d'avoir contre soi tout ce » qui porte un nom d'autorité dans » l'Eglise. Il faut, pour être tranquille » dans cet état, penser, comme le » Pharisien, qu'on n'est pas fait comme » le reste des hommes «.

Et dans une autre lettre au même Prélat : » Je crains, Monseigneur, qu'il » ne me soit échappé quelque terme » dans ma derniere lettre, qui ait pu » vous déplaire. Dieu m'est témoin » que loin d'ajouter une nouvelle dou- » leur à vos chaînes, je souhaiterois » pouvoir les partager avec vous pour » vous en soulager, sans partager néan- » moins le motif qui vous les fait souf- » frir...... Je ne voudrois, pour me

» défier de la bonté de votre cause ;
» que les écrits odieux que vos Apo-
» logistes répandent tous les jours dans
» le Public. Je viens de lire un Livre
» intitulé, *Jésus-Christ sous l'anathê-
» me*; l'Auteur y décide nettement,
» que, comme la Synagogue préva-
» riqua en condamnant Jésus-Christ,
» l'Église a prévariqué en condamnant
» le Pere Quesnel ; que les Phariseens
» & les Saducéens sont encore parmi
» nous les maîtres de la Doctrine ;
» c'est-à-dire, les Jésuites désignés
» par les premiers, qui n'ont qu'une
» écorce de religion, & les Evêques
» marqués par les Saducéens, qui n'en
» ont point du tout. Une bonne cause
» seroit-elle défendue par de tels ex-
» cès ? Ne laissez pas séduire, mon
» très-respectable Seigneur, votre zele
» & votre bonne-foi par les louanges
» de ceux qui vous applaudissent. S'ils
» vouloient s'en tenir précisément au
» dogme, nous serions bientôt d'ac-
» cord ; mais ils outrent tout, & c'est
» ce que la sagesse de l'Eglise ne
» souffrira jamais. Les Jésuites ont leurs
» opinions que l'Eglise tolere ; mais

» croyez-vous que la plupart des Evê-
» ques penſent & enſeignent comme
» eux ? Au lieu de vous unir à nous,
» pour nous aider à ſoutenir l'ancienne
» Doctrine & la ſaine Morale, vous
» nous affoibliſſez en vous ſéparant
» de nous ; vous donnez de nouvelles
» armes au Moliniſme ; vous aidez ſes
» Sectateurs à perſuader au monde
» qu'on ne peut combattre leur Doc-
» trine ſans tomber dans des excès
» oppoſés «.

Voici ce que Maſſillon écrivoit encore à l'Evêque de Rhodez (Tourouvre), qui, dans une lettre écrite au Roi, & ſignée par quelques Evêques, avoit pris la défenſe de celui de Senez......... » Les remedes qui aigriſſent
» le mal, ſont de nouvelles plaies qu'on
» fait à l'Egliſe. Ceux qui ſont à la
» tête du Janſéniſme, & qui écrivent
» pour ſa défenſe, ſont des eſprits ou-
» trés, qui paſſent le but ſur toutes
» les matieres qu'ils traitent. Il eſt
» vrai que de l'autre côté on ne s'en
» eſt pas toujours tenu aux juſtes bor-
» nes, & qu'on a défendu l'Egliſe
» avec des armes qui affoibliſſoient ſa

» cauſe. Quel parti donc reſte-t-il à
» prendre pour des Evêques qui ai-
» ment la paix & la vérité ? Il faut
» prendre le parti qui n'eſt point parti,
» c'eſt à-dire, préciſément celui de
» l'Egliſe, qui déſavoue & ceux qui
» la défendent mal, & ceux qui l'at-
» taquent. Je connois, comme vous
» ſavez, le caractere des Appelans,
» & c'eſt parce que je les connois,
» que dans aucun temps il ne m'a
» été poſſible de les goûter; orgueil,
» amour de la ſingularité, mépris pour
» tout ce qui ne penſe pas comme
» eux, quelque rang qu'on puiſſe tenir
» dans l'Egliſe, partis extrêmes, har-
» dieſſe à décider ſur tout ce qu'il y
» a de mieux établi; nulle regle, nul
» amour de la paix, une intrigue &
» une cabale éternelle & puérile, les
» ignorans, les femmes, les dévotes,
» les mondains, tout leur eſt bon;
» pour peu qu'on paroiſſe les favoriſer,
» ils vous aſſocient à eux, ils groſſiſſent
» leur liſte de votre nom, & prennent
» une condeſcendance charitable pour
» une adhéſion totale à leur entête-
» tement.....

Et

Et plus bas....

» Je plaignois, comme vous, M. » l'Evêque de Senez; je respectois son » âge, son caractere, ses mœurs épis- » copales; mais je voyois avec douleur » qu'il nous avoit ôté lui-même tous » les moyens de le défendre. Je re- » çois quelquefois de ses nouvelles; » il ne cesse de me dire qu'il ne souffre » que pour défendre la grace efficace » & la liberté de l'Eglise de France. » J'ai beau lui répondre que sur ce pied- » là, de cent vingt Evêques que nous » sommes, il y en auroit *au moins* (1) » cent d'exilés : le bon vieillard n'en- » tend rien; il ne perd pas de vue » son fantôme ; ses Correspondans » abusent de sa simplicité, & le lui » grossissent sans cesse avec des éloges » si pompeux sur sa fermeté, qu'il » est surpris que nous ne donnions » pas tous dans un piége aussi usé;

(1) Cet *au moins* est remarquable. Est-ce que Massillon connoissoit alors quelques Evêques, ennemis de nos libertés ? Soyons du moins persuadés que de nos jours il n'en est aucun.

» il espere que Dieu aura égard à ses
» bonnes intentions ; mais je crains
» fort qu'il n'entre dans sa conduite
» un peu de complaisance sur les ap-
» plaudissemens du parti, & sur le
» triste spectacle qu'il donne à l'E-
» glise «.

Massillon s'exprime avec la même sincérité dans une autre lettre adressée au Pere Mercier, Cordelier de Reims,
» .....Une des plus grandes plaies que
» le Jansénisme ait faites au Christia-
» nisme, c'est d'avoir mis dans la
» bouche des femmes & des simples
» laïcs, les points les plus relevés &
» les plus incompréhensibles de nos
» Mysteres, & d'en avoir fait un sujet
» de contestation & de dispute. C'est
» ce qui a répandu l'irréligion ; & il
» n'y a pas loin pour les laïcs de la
» dispute au doute, & du doute à
» l'incrédulité «.....



NOTE IX, *relative à la page 25, sur les charités que* MASSILLON *obtenoit de la Cour pour les pauvres de son Diocese.*

CE n'étoit pas seulement à l'éloquence de Massillon, & à la considération qu'il s'étoit attirée par sa vertu, que le Gouvernement accordoit les secours réclamés par ce Prélat en faveur des malheureux; c'étoit aussi par le désir de le ménager, & par la crainte, assurément bien mal fondée, de lui donner des mécontentemens qui le déterminassent à se faire Janséniste. On ne vouloit pas que ce parti pût se glorifier d'un si illustre Défenseur, & on appréhendoit que le respect de la plupart des Evêques pour ce digne Confrere, n'en entraînât plusieurs à suivre son exemple. Le Cardinal de Fleury, par ce motif, ménageoit beaucoup Massillon, que cependant il n'aimoit pas. Massillon, de son côté, ménageoit aussi le Ministre, mais par un motif plus no-

ble, & pour en obtenir les secours qu'il demandoit en faveur des pauvres. Il disoit quelquefois, en plaisantant sur cette politique timide & réciproque du Cardinal & de lui : *Nous nous craignons mutuellement, & nous sommes ravis tous deux d'avoir rencontré un poltron.* Il poussa cette *poltronnerie*, dont il convenoit si naïvement, jusqu'à n'oser confier son Séminaire aux Oratoriens, ses anciens Confreres, parce que le Cardinal demanda la préférence pour d'autres. Massillon crut avoir à se repentir de cette foiblesse : *J'ai*, disoit-il, *ouvert la porte à l'ignorance, pour avoir la paix : j'aurois dû penser que dans les Prêtres comme dans les Peuples, l'ignorance est bien plus à craindre que les lumieres.*

Ce même Cardinal de Fleury, peu empressé de faire valoir le mérite, craignoit l'éclat que Massillon auroit eu à Paris, s'il s'y étoit montré. Le Ministre éloignoit avec soin toutes les occasions qui auroient pu amener dans cette ville l'Evêque de Clermont; & cette nouvelle raison ne contribuoit pas peu à faire obtenir à Massillon

toutes les graces qu'il demandoit par ses lettres.

On doit regretter beaucoup que les Editeurs de ses Œuvres n'ayent pas publié des lettres si intéressantes, qui formeroient, dit-on, un volume considérable, & qui, jusqu'à présent, sont restées manuscrites. Ceux entre les mains de qui elles sont tombées, ne devroient pas priver le Public, l'Etat & l'Eglise, de ce monument précieux d'éloquence & de charité.

Un Prélat très-respectable, qui vit encore au moment où nous écrivons cette Note, & que son mérite seul à fait Evêque, ainsi que Massillon, assure que l'Evêque de Clermont ne se contentoit pas, dans ses lettres au Cardinal, de solliciter des secours pour les pauvres de son Diocese, mais qu'il osoit même lui faire quelquefois des reproches. Ce Prélat dit avoir lu une lettre très-éloquente & très-forte, que l'Evêque écrivoit au Ministre sur l'injustice de la guerre de 1741, & même un Mandement qu'il avoit préparé en conséquence, & envoyé au Cardinal. Ce Mandement n'a point été imprimé dans le Recueil des Œuvres de Mas-

fillon. Il y a apparence que le Ministre engagea l'Evêque à le supprimer : c'est grand dommage. Il eût été curieux de voir de quelle maniere le sage Massillon auroit concilié, dans cet écrit pastoral, son respect pour l'autorité Monarchique, avec les sentimens que lui inspiroit en ce moment l'Administration, & son amour pour son Roi, avec son amour plus grand encore pour l'humanité & la justice, qui lui paroissoient, disoit-il, également outragés dans cette guerre. C'est aux Politiques vertueux & Philosophes à décider s'il avoit raison. Nous ne sommes ici qu'Historiens, & nous ne prenons pas la liberté de juger les Maîtres du Monde sur leurs querelles & sur leurs Traités.

Au défaut de ce précieux Mandement, nous insérerons ici une lettre touchante de l'Evêque de Clermont au Cardinal de Fleury, pour obtenir la diminution des impôts sur la Province d'Auvergne.

» Monseigneur, je supplie très-hum-
» blement Votre Eminence de ne pas
» trouver mauvais que je sollicite une
» fois son cœur paternel pour les pau-

» vres Peuples de cette Province : je
» ſens toute l'importunité de pareilles
» remontrances ; mais, Monſeigneur,
» ſi les miſeres du troupeau ne viennent
» pas juſqu'à vous par la voix du Paſ-
» teur, par où pourroient-elles jamais
» y arriver ? Il y a long temps que tous
» les Etats & toutes les Compagnies
» de cette Province me ſollicitent
» de repréſenter à Votre Eminence
» leur triſte ſituation. Ce ne ſont point
» des plaintes & des murmures de
» leur part, vous méritez trop de
» régner ſur tous les cœurs ; c'eſt uni-
» quement leur confiance en votre
» amour pour les Peuples, qui em-
» prunte ma voix. Ils vous regardent
» tous comme leur pere & l'Ange
» tutélaire de l'État, & ſont trop
» perſuadés que ſi, après avoir été
» informé de leurs beſoins, vous ne
» les ſoulagez pas, c'eſt que le ſecours
» auroit peut-être des inconvéniens
» plus dangereux que le beſoin mê-
» me, & que le bien public, qui eſt
» le grand objet du Génie ſage &
» univerſel qui nous gouverne, rend
» certains maux particuliers inévita-
» bles.

» Il eſt d'abord de notoriété pu-
» blique, Monſeigneur, que l'Auver-
» gne, Province ſans commerce &
» preſque ſans débouché, eſt pourtant,
» de toutes les Provinces du Royau-
» me, la plus chargée, à proportion,
» de ſubſides. Le Conſeil ne l'ignore
» pas; ils ſont pouſſés à plus de ſix
» millions, que le Roi ne retireroit
» pas de toutes les terres d'Auvergne,
» s'il en étoit l'unique poſſeſſeur;
» auſſi, Monſeigneur, les Peuples de
» nos campagnes vivent dans une mi-
» ſere affreuſe, ſans lit, ſans meubles;
» la plupart même, la moitié de l'an-
» née, manquent de pain d'orge ou
» d'avoine, qui fait leur unique nour-
» riture, & qu'ils ſont obligés de s'ar-
» racher de la bouche & de celle de
» leurs enfans pour payer leurs im-
» poſitions.

» J'ai la douleur d'avoir, chaque
» année, Monſeigneur, ce triſte ſpec-
» tacle devant les yeux dans mes vi-
» ſites. Non, Monſeigneur, c'eſt un
» fait certain, que dans tout le reſte
» de la France, il n'y a pas de Peuple
» plus pauvre & plus miſérable que
» celui-ci; il l'eſt au point, que les Ne-

» gres de nos isles sont infiniment plus heureux ; car en travaillant, ils » sont nourris & habillés, eux, leurs » femmes & leurs enfans ; au lieu » que nos Paysans, les plus laborieux » du Royaume, ne peuvent, avec » le travail le plus opiniâtre, avoir » du pain pour eux & pour leur fa- » mille, & payer leurs subsides ; s'il » s'est trouvé, dans cette Province, » des Intendans qui ayent pu parler » un autre langage, ils ont sacrifié » la vérité & leur conscience à une » misérable fortune.

» Mais, Monseigneur, à cette in- » digence générale & ordinaire de » cette Province, se sont jointes, ces » trois dernieres années, des grêles » & des stérilités qui ont achevé d'ac- » cabler les pauvres Peuples. L'hiver » dernier sur-tout a été si affreux, » que si nous avons échappé à la fa- » mine, & à une mortalité générale, » qui paroissoit inévitable, nous n'en » avons été redevables qu'à un excès » & à un empressement de charité, » que des personnes de tous les états » ont fait paroître pour prévenir tous » les malheurs. Toutes les campagnes

» étoient désertes, & nos villes pou-
» voient à peine suffire à contenir la
» multitude innombrable de ces in-
» fortunés qui y venoient chercher
» du pain; la Bourgeoisie, la Robe
» & le Clergé, tout est venu à notre
» secours; vous-même, Monseigneur,
» avez déterminé la bonté du Roi à
» nous avancer soixante mille livres.
» C'est uniquement à la faveur de ce
» secours, que la moitié de nos terres,
» qui alloient toutes rester en friche
» par la rareté & la cherté excessive
» des grains, ont été ensemencées:
» le prix des grains a diminué de
» plus de moitié; mais le pauvre Peu-
» ple, qui, pour ensemencer ses terres,
» a été obligé d'emprunter du Roi
» & des particuliers, & d'acheter des
» grains d'un prix alors exorbitant,
» va être obligé, par la vileté du prix
» où ils sont maintenant, d'en vendre
» trois fois autant qu'il en a reçu pour
» rembourser les avances qu'on lui a
» faites; de sorte qu'il va retomber
» dans le même gouffre de misere, si
» Votre Eminence n'a pas la charité
» de faire accorder cette année quel-
» que remise considérable sur les im-

» positions que le Conseil va régler
» incessamment. Au reste, Monsei-
» gneur, je supplie instamment Votre
» Eminence de ne pas regarder ce que
» je prends la liberté de lui écrire,
» comme un excès de zele épiscopal.
» Outre tout ce que je vous dois déjà,
» je vous dois encore plus la vérité;
» ainsi, loin d'exagérer, je vous pro-
» teste, Monseigneur, que j'ai mé-
» nagé les expressions, afin de ne pas
» affliger votre cœur. Je ne doute pas
» que notre Intendant, quoiqu'il craigne
» beaucoup de déplaire, n'en dise en-
» core plus que moi; que Votre Emi-
» nence ait la bonté de s'en faire rendre
» compte : je sens bien que dans une
» premiere place on ne peut ni tout
» écouter, ni remédier à tout; cette
» maxime pouvoit être admise sous les
» Ministeres précédens; mais sous le
» vôtre, tout est écouté; les grandes
» affaires qui décident du sort de l'Eu-
» rope, ne vous font pas perdre de vue
» les plus petits détails. Rien ne vous
» échappe de cette immensité de soins,
» & rien presque ne paroît non seu-
» lement vous accabler, mais même
» vous occuper. C'est dans cette con-

» fiance que j'ai hasardé cette lettre ; » avec un vrai pere, on ose tout, & » quand on lui parle pour ses enfans, » on peut bien l'importuner, mais on » est bien sûr qu'on n'a pas le mal- » heur de lui déplaire «.

NOTE X, *relative à la page 30, sur le mélange du genre de* MASSILLON *& de celui de Bourdaloue dans un même Sermon.*

C'ÉTOIT l'ingénieux la Motte qui disoit ce que nous avons rapporté, qu'*un Sermon excellent à tous égards seroit celui dont le raisonneur Bourdaloue auroit fait le premier Point, & le touchant Massillon le second.* Un Critique plein de goût, & qui mérite qu'on lui réponde (tant d'autres ne méritent pas même qu'on les lise), M. de la Harpe ne pense pas comme la Motte, & croit qu'un Sermon de ce genre *seroit une étrange bigarrure.* Oui, sans doute, si dans le premier Point Bourdaloue étoit raisonneur

avec froideur & sécheresse, comme il ne l'est que trop souvent dans ses Sermons; mais non pas s'il étoit raisonneur avec éloquence, comme il lui arrive aussi quelquefois de l'être. Alors les deux genres pourroient s'allier ensemble, comme a fait Cicéron dans ses belles Harangues, où il est doux & insinuant dans son exorde, vif & pressant dans ses moyens, touchant & pathétique dans la pérorais0n. C'est ainsi, & à cette seule condition, que Bourdaloue & Massillon pourroient paroître l'un après l'autre dans le même discours. Mais sans doute, un discours *plus parfait encore*, comme nous l'avons dit, seroit celui où les talens des deux Orateurs seroient fondus ensemble, & où le Prédicateur sauroit joindre la raison à la sensibilité; car, quoi qu'en disent les ames froides, il ne faut pas faire à la raison & à la sensibilité l'injure de croire qu'elles ne puissent être réunies l'une avec l'autre.

Il faut convenir que ce genre de discours, où l'on trouveroit à la fois Bourdaloue & Massillon, ne seroit pas fait pour toutes les especes d'au-

ditoires, & qu'au contraire un Sermon où l'on ne verroit que Maſſillon tout ſeul, ſeroit également goûté à la Cour & dans les villages. Un Curé de campagne diſoit de ſes Paroiſſiens : *Ils m'écoutent toujours avec plaiſir quand je leur prêche Maſſillon.*

On peut obſerver à cette occaſion, que dans tous les genres d'écrire, les Ecrivains qui vont au cœur, ſont venus après ceux dont la force fait le caractere ; Racine après Corneille, Maſſillon après Bourdaloue, Euripide après Sophocle, Cicéron après Démoſthene. Seroit-il donc plus aiſé d'être énergique, que d'être ſenſible, & d'exagérer la Nature, que de s'y abandonner ? Nous oſerions peut-être dire qu'il eſt plus difficile à un Ecrivain d'être ſimple, que d'être grand, ſi l'on pouvoit être grand ſans être ſimple.

NOTE XI, *ſur le teſtament de* MASSILLON.

DANS l'Eloge de ce reſpectable Prélat, nous avons parlé de ce teſtament, & du legs qu'il fait aux pauvres. En

voici deux autres articles, dont l'un marque son amour pour la paix, & l'autre sa justice à l'égard de sa famille, qu'il ne vouloit pas priver de ce qui devoit lui revenir légitimement de sa succession.

» Je demande tous les jours à Jé» sus-Christ qu'il calme les troubles » qui agitent l'Eglise de France, & » qu'il daigne y rétablir la paix que » nous avons tâché de conserver dans » ce grand Diocese «....

Et plus bas.....

» Je déclare que je n'ai jamais rien » retiré des biens de ma famille de» puis la mort de mon pere; mais si » j'ai conservé quelque droit dans » ces biens, soit pour ma légitime, » soit pour mon titre sacerdotal, je » veux que le tout soit délaissé à ceux » de mes parens qui devroient de droit » y succéder (1) «.

---

(1) Charlemagne, apprenant la mort d'un Evêque, demanda combien il avoit légué aux pauvres en mourant : on répondit, *deux livres d'argent.* Un jeune Clerc s'écria : *C'est un bien petit viatique pour un si long voyage.* Le Prince, très-content de cette réflexion, dit au Clerc : *Soyez son successeur ; mais n'oubliez jamais ce mot.* (Hist. de Charlemagne, Tome III.)



ÉLOGE

DE

CLAUDE-FRANÇOIS

HOUTTEVILLE,

ABBÉ DE SAINT-VINCENT DU BOURG;

Né à Paris en 1688; reçu le 25 Février 1723, à la place de GUILLAUME MASSIEU; *élu Secrétaire perpétuel le 5 Avril 1742, à la place de* JEAN-BAPTISTE DUBOS; *mort le 8 Novembre 1742.*

LA Congrégation de l'Oratoire, où il entra fort jeune, & où il resta près de dix-huit ans, le forma de

bonne heure pour la Religion & pour les Lettres. Au ſortir de cette excellente Ecole, M. l'Abbé Houtteville paſſa dans une autre, qui n'y reſſembloit guere. Il fut choiſi pour Secrétaire par un Miniſtre, alors très-accrédité (1), qui ne paroiſſoit pas ſe piquer beaucoup du mérite d'aimer les Lettres, ni de l'honneur de rien faire pour elles. Ce Miniſtre paſſoit d'ailleurs pour avoir, ſur des objets très-graves, des principes aſſez peu conformes à ceux que M. l'Abbé Houtteville avoit puiſés dans la Congrégation d'où il ſortoit ; la médiſance ou la calomnie accuſoient l'homme en place de n'être pas fort religieux. Soit que ces imputations fuſſent peu fondées, car la malignité publique ſe trompe quelquefois, même ſur ceux qui gouvernent, ſoit que les ſentimens du Miniſtre n'influaſſent en rien ſur ceux du Secrétaire, affermi dans ſa maniere de penſer par les réflexions, par l'étude & par le temps, M. l'Abbé Houtteville conſerva dans ſon nouvel état l'amour pour les Let-

(1) Le Cardinal Dubois.

tres & pour la Religion, dont il avoit été rempli dès ses premieres années. Il fit mieux encore, il fut, par la douceur de son caractere, & par une conduite sage & mesurée, sans roideur & sans bassesse, se concilier l'estime, la faveur & la confiance même de l'homme puissant qui avoit eu le bonheur de se l'attacher.

Ce fut dans la maison de ce Ministre, & presque sous ses yeux, qu'il composa, ou du moins acheva l'Ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation littéraire, & qui parut en 1722 sous ce titre intéressant : *La Religion Chrétienne prouvée par les faits.* Ce Livre, tout dicté qu'il étoit par la persuasion & par le zele, essuya néanmoins bien des critiques. On prétendit que l'Auteur s'étoit trompé sur plusieurs points essentiels à la cause qu'il défendoit; qu'il avoit également erré dans sa logique & dans ses jugemens; & qu'enfin, ou par ignorance ou même *à dessein* (car on joignoit la calomnie à la satire), il avoit fait les objections plus fortes que les réponses: les Incrédules ajoutoient, que pour rendre l'Ouvrage excellent, il n'y avoit

qu'un mot à changer au titre : *la Religion Chrétienne* détruite *par les faits.* Ces reproches étoient d'autant plus injustes, que l'Auteur avoit été, dans son Ouvrage, l'écho fidele des Peres de l'Eglise, des Docteurs révérés, & des Savans Théologiens ses prédécesseurs & ses guides; il avoit reçu de leurs mains les armes avec lesquelles il combattoit à leur suite & sous leurs drapeaux; à la vérité, il avoit exposé dans toute leur force les objections des Mécréans; mais il auroit cru nuire à la bonne foi, & même aux véritables intérêts du Christianisme, s'il eût employé une adresse pusillanime à déguiser ou affoiblir ces objections. Dans la réfutation qu'il en avoit faite, il rapportoit fidélement les réponses si connues, que depuis dix-sept cents ans on a opposées à ces vaines attaques; & bien loin de diminuer la force de ces réponses, il l'augmentoit autant qu'il étoit en lui, par la netteté avec laquelle il s'attachoit à les développer (1).

---

(1) Voyez la Note (a).

Peut-être n'eſt-il pas auſſi aiſé de le diſculper entiérement ſur la cenſure qu'on fit de ſon ſtyle. On y trouva pluſieurs expreſſions impropres ou recherchées ; ces expreſſions furent relevées avec l'affectation la plus maligne dans le *Dictionnaire néologique* de l'Abbé Desfontaines, Ouvrage où l'Auteur, en voulant ſe montrer le fléau du mauvais goût, n'a pas toujours montré lui-même tout le goût qu'on pouvoit exiger d'un Ariſtarque ſi rigoureux ; témoin l'Eloge de *Pantalon Phébus*, qui termine ce Dictionnaire, & qui eſt d'un ton aſſorti à la nobleſſe du titre (1). Si la maniere d'écrire de M. l'Abbé Houtteville pouvoit être blâmable à certains égards, ſon intention étoit au moins bien excuſable ; il avoit principalement pour but d'inſtruire les gens du monde ſur une Religion que la plupart ignorent, & ſur-tout qu'ils pratiquent ſi mal : il falloit donc ſe faire lire par eux ; & pour s'en faire lire, il falloit, ſelon lui, parler leur langage, qui

(1) Voyez la Note (*b*).

n'eſt pas, à beaucoup près, celui qu'un bon Ecrivain doit ſe propoſer pour modele. M. l'Abbé Houtteville avoit par malheur devant les yeux un pernicieux objet d'émulation, l'incroyable ſuccès de l'*Hiſtoire du Peuple de Dieu*, par le Pere Berruyer, que toutes les Dévotes de la Cour liſoient avec délices ; elles préféroient à la Bible cette eſpece de Roman, moitié pieux, moitié profane, où l'on faiſoit parler les Patriarches & les Prophetes du ton des Héros de *Cyrus* & de *Clélie*, & qui, jugé ſcandaleux par les véritables gens de bien, étoit trouvé ridicule par les véritables gens de goût (1). L'Auteur de la *Religion prouvée par les faits*, ſe flatta d'obtenir les mêmes ſuffrages que l'Hiſtorien du Peuple de Dieu, ſans encourir les mêmes anathêmes. Son zele étoit digne d'éloges ; mais il auroit dû ſentir que chaque genre a ſon coloris, que plus le ſujet eſt grand, plus le ſtyle doit avoir cette ſimplicité noble, ſans laquelle on n'eſt plus que giganteſque ou puéril,

(1) Voyez la Note (c).

& qu'il ne faut pas employer dans une matiere grave, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, des expreſſions priſes du jargon des ruelles, ou inventées par le mauvais goût & la frivolité.

Quoi qu'il en ſoit, M. l'Abbé Houtteville eſſaya de répondre aux principaux reproches qu'on faiſoit à ſon Livre : mais il fit encore mieux que de le défendre ; il corrigea tout ce qui lui paroiſſoit réellement répréhenſible, & qu'une critique plus amere qu'éclairée n'avoit pas toujours apperçu. Ces corrections judicieuſes produiſirent une ſeconde édition de l'Ouvrage, fort ſupérieure à la premiere. Cependant cette ſeconde édition, quoique très-bien reçue dans le temps où elle fut publiée, eſt aſſez peu lue aujourd'hui, parce qu'elle a été étouffée par le grand nombre d'Ouvrages qui ont paru depuis en faveur de la Religion, & qui ſe multiplient tous les jours. Il eſt ſurprenant que tout ne ſoit pas dit, ou même ne paroiſſe pas dit ſur cette matiere, qui, tout importante qu'elle eſt, doit être épuiſée depuis long-temps, puiſqu'il n'eſt

plus guere possible de découvrir de nouveaux faits, ni de trouver de nouvelles preuves de l'autenticité de ceux qui sont connus. La divinité du culte que nous professons, peut elle donc avoir besoin de nouvelles preuves, comme si les anciennes n'étoient pas victorieuses, & par conséquent plus que suffisantes? & les Sophismes de l'Incrédulité, à qui l'on reproche si souvent & avec raison, de n'avoir plus rien à dire de nouveau, ne sont-ils donc pas terrassés depuis long-temps? Nous osons dire, & certainement les manes de M. l'Abbé Houtteville ne nous désavoueroient pas, que si les Gouvernemens avoient enfin le bonheur dont les gens de bien désesperent, d'arrêter le torrent des Ouvrages impies, ils feroient peut-être sagement d'interdire en même temps tout écrit sur la Religion, même sous prétexte de la défendre; car ne seroit-ce pas la rendre gratuitement suspecte à de certains esprits, que d'en faire l'apologie quand elle ne seroit plus attaquée (1)?

Un autre sujet d'étonnement & pres-

(1) Voyez la Note (d).

que

que de ſcandale, dont M. l'Abbé Houtteville s'affligeoit, c'eſt la liberté avec laquelle pluſieurs Apologiſtes modernes de la Religion s'expliquent ſur le peu de ſuccès de leurs prédéceſſeurs, en avouant ou en prétendant que ces prédéceſſeurs ont eu plus de zele que de lumieres, & ont ſoutenu foiblement, quoique de toutes leurs forces, l'arche ſainte confiée à leurs mains. Ces Apôtres de notre ſiecle font à peu près comme tant d'Auteurs de *nouveaux Elémens de Géométrie*, qui nous aſſurent dans leurs Préfaces, que tous les Elémens publiés juſqu'à eux n'ont rien valu. Nos Tertulliens & nos Origenes modernes, ſouvent ſi peu dignes de leurs devanciers, craignent ſur-tout de paſſer pour en être les échos; & l'intérêt de la foi qu'ils défendent n'a tout au plus chez eux que le ſecond rang, après l'intérêt plus cher de leur amour-propre.

Mais un ſcandale bien plus grand encore, bien plus fâcheux, & dont M. l'Abbé Houtteville gémiſſoit auſſi bien davantage, c'eſt de voir les Apologiſtes de l'Evangile diviſés entre eux avec un acharnement funeſte, & l'E-

glise Catholique déchirée par deux factions violentes, qui s'accusent réciproquement d'ignorer & d'anéantir la Religion, & qui ont l'une pour l'autre encore plus de haine qu'elles n'en ont pour les Incrédules (1). Cette division, qui donne à l'impiété un funeste avantage, est peut être la principale cause du débordement fatal d'Ouvrages irréligieux dont l'Europe est inondée depuis vingt ans; Ouvrages qui ont produit sans doute d'excellentes réfutations; mais dont l'effet eût été plus heureux, sans cette guerre & cette haine qui nuisent tant à la cause commune. Fontenelle disoit que pour juger des maladies auxquelles une Nation est sujette, il suffisoit de lire les affiches; & nous y voyons aujourd'hui sans cesse, Nouveau Traité de la vérité de la Religion, contre les Athées, les Déistes, les Spinosistes, les Matérialistes, les Encyclopédistes (2), &c. Par malheur, à mesure que la maladie est devenue

(1) Voyez la Note (*e*).

(2) Voyez la Note (*f*).

plus fréquente, les Charlatans qui ont voulu la guérir au préjudice des vrais Médecins, ſe ſont étrangement multipliés ; on a appliqué de faux remedes, on a voulu même faire regarder comme peſtiférés des hommes qui n'étoient point malades ; on a appelé ennemis de la Religion pluſieurs Ecrivains illuſtres qui ne l'attaquoient pas, qui même ne penſoient point à la combattre, & qui regardoient le ſilence ſur cet objet reſpectable, non ſeulement comme le plus petit ſacrifice qu'ils puſſent faire à la raiſon & aux Loix, mais comme un devoir de bienſéance qu'ils aimoient à remplir. Il faut avouer, dit très-ſenſément un Auteur célebre, qu'on a rendu un ſervice bien important & bien adroit au Chriſtianiſme, en imprimant juſqu'à l'indécence, & en répétant juſqu'au dégoût, qu'il eſt outragé d'un bout de l'Europe à l'autre par tous les hommes qui paſſent pour éclairés. M. l'Abbé Houtteville n'a eu garde de tomber dans ces écarts ; il n'a combattu que les véritables Adverſaires de la Religion, ſans lui en chercher d'imaginaires, dont le nom ſeul eût été une objection impoſante

pour cette multitude, qui ne se rend qu'aux autorités, & qui ne met pas plus de logique dans son impiété que dans sa croyance. Il pensoit qu'au lieu de se déchaîner avec tant de fureur contre des Philosophes paisibles, & de frapper à tort & à travers dans les ténebres, il faudroit que les vrais Chrétiens fussent bien convaincus, d'après la parole de Dieu même, que les portes de l'Enfer ne sçauroient prévaloir contre l'Eglise ; ajoutons que peut-être au lieu d'écrire tant d'injures en pure perte, ils feroient bien de montrer une confiance plus froide dans la bonté de leur cause, & d'appliquer aux vains efforts de l'Incrédulité ces deux vers si connus ;

Pour détruire tous ces gens-là,
Nous n'avons qu'à les laisser faire.

» En effet, disoit avec beaucoup » de sens M. l'Abbé Houtteville, qu'a- » t-on à craindre des absurdités où la » fougue de l'irréligion peut emporter » quelques Ecrivains ? Ceux qui ont » étudié le Christianisme, & qui sont » décidés sur la vérité de ses dogmes

» avec toute la fermeté qu'elle inſpire,
» ne ſont-ils pas bien aſſurés que ces
» dogmes ſont auſſi démontrés que la
» Géométrie ? Pourquoi donc ne pas
» leur faire le même honneur qu'aux
» vérités géométriques ? Pourquoi pa-
» roître douter d'une Religion démon-
» trée, en paroiſſant redouter l'effet
» des coups perdus que lui portent
» quelques mains téméraires ? Prend-
» on la peine de s'irriter contre les
» *Quadrateurs* du cercle, les *Triſec-*
» *teurs* de l'angle, les *Chercheurs* du
» mouvement perpétuel, lorſqu'ils dé-
» bitent leurs inepties ; & ces inepties
» ont-elles jamais retardé d'un mo-
» ment les progrès des Sciences Ma-
» thématiques ? Pourquoi donc, ſous
» prétexte de mettre à couvert une
» Religion qui eſt ſi bien en ſûreté,
» ſe récrier avec tant de violence ſur
» l'audace de quelques étourdis, qui
» oſent jeter contre cette tour une
» poignée de ſable « ? Ainſi penſoit
notre ſage Académicien, comme
nous l'avons ſu d'un ami à qui il
s'ouvroit en pleine liberté ſur ces
matieres délicates ; ainſi penſeroient

les Apologiſtes modernes du Chriſtianiſme, ſi, à l'exemple de M. l'Abbé Houtteville, ils étoient, comme ils le doivent, bien perſuadés des vérités qu'ils défendent, & ſi l'ambition, la vanité, l'hypocriſie, ne leur mettoient ſouvent à la main les armes ſacrées, dont ils font pour l'ordinaire un ſi foible & ſi triſte uſage.

Voué à la défenſe de la Religion, notre Académicien ſe diſtingua encore dans cette reſpectable lice, par un *Eſſai ſur la Providence*, qui parut quelques années après ſon grand Ouvrage. Cette nouvelle production eſſuya encore des critiques; la cauſe de la Foi étoit malheureuſe entre les mains de M. l'Abbé Houtteville. Il eſt vrai que la matiere qu'il traitoit dans ce Livre, enviſagée du côté purement philoſophique, offre des difficultés inſurmontables ſans les lumieres de la révélation; il paroît impoſſible, quand on eſt privé de ces lumieres, de juſtifier les voies de la Providence par rapport à l'homme; &, comme l'a très-bien dit Paſcal, Dieu reſte une énigme pour qui n'eſt pas éclairé par

le flambeau du Christianisme (1). Celui que ce flambeau indispensable ne conduit pas, se voit, dans cette malheureuse privation, tiré avec violence en sens contraires, d'un côté, par les Antagonistes, de l'autre, par les Défenseurs purement Philosophes de la Providence; il ressemble à un malheureux qui, privé du jour dans un cachot impénétrable aux rayons du soleil, ou n'y recevant de lumiere, suivant l'expression d'un grand Poëte, que ce qu'il en faut pour voir l'obscurité, seroit assailli par deux autres prisonniers, ses compagnons d'infortune, dont l'un lui crieroit : *Avouez que vous jouissez d'une lumiere parfaite;* & l'autre, *je vous avertis que le cachot que vous habitez est vide, & que sans craindre de vous heurter & de vous blesser, vous pouvez hardiment & librement faire usage de vos membres.....* Mes amis, leur diroit le prisonnier, *je ne vois goutte ni vous non plus; il y a seulement cette différence entre nous, que j'appelle la*

(1) Voyez la Note (g).

lumiere à mon secours ; & que vous vous flattez d'en jouir ; dites-moi lequel des deux est le plus sage ? Taisez-vous donc, & laissez-moi demeurer en repos, comme je vous conseille d'y demeurer à mon exemple. Excellent conseil, mais qui ne sera suivi de long-temps par la foule des prisonniers, dont les uns crieront toujours : *Quelle clarté m'éblouit !* & les autres : *Rien n'existe autour de moi, car je ne vois rien.*

M. l'Abbé Houtteville, que le grand nombre de ses Censeurs n'avoit pas empêché d'avoir des amis & même des partisans éclairés, ayant été porté à l'Académie par le succès de son premier Ouvrage sur la Religion, s'y concilia tellement l'estime & l'amitié de ses Confreres, qu'à la mort de M. l'Abbé Dubos, Secrétaire de la Compagnie, il fut choisi pour lui succéder. Plusieurs Académiciens pouvoient être propres à cette place par des talens supérieurs aux siens ; mais personne n'en étoit plus digne par son attachement pour la Compagnie, & par l'assiduité que cette place exige ; qualités plus indispensables encore au Secrétaire

de l'Académie Françoise, qu'une plume éloquente & exercée : qualités, dont la seconde sur-tout, l'assiduité constante & rigoureuse, paroît à la plupart des Académiciens trop assujettissante & trop importune; qualités enfin, dont celui qui écrit cette Histoire est d'autant plus intéressé à relever le prix, que ce sont à peu près les seules qu'il ait apportées dans cette même place.

Notre Académicien, quoique peu avancé en âge, jouit à peine de l'honneur que la Compagnie lui avoit fait; il mourut au bout de quelques mois, plus regretté de ses Confreres que du Public, mais laissant à la Religion des monumens de son zele, & aux Gens de Lettres l'exemple d'une honnêteté de mœurs & d'une sagesse de conduite plus faite pour leur assurer une vie heureuse, que des talens brillans & enviés.



NOTES *sur l'article de l'Abbé* HOUTTEVILLE.

(*a*) UN des raisonnemens que les Incrédules, & ceux même qui ne l'étoient pas, attaquerent le plus dans le Livre de M. l'Abbé Houtteville, c'est l'argument qu'il a emprunté de Pascal en faveur des miracles : *S'il y a eu des miracles faux, il y en a de vrais, parce que le faux n'est que l'exclusion du vrai.* Il faut avouer que ce raisonnement doit être mis à côté de celui de Descartes, sur l'existence de Dieu : *L'existence est renfermée dans l'idée d'un être infiniment parfait ; donc un être infiniment parfait existe.* Joignons à ce sophisme d'un génie tel que Pascal, le Commentaire de Newton sur l'Apocalypse, & plaignons la Nature humaine.

Dans une matiere si importante, & où les raisonnemens sans réplique doivent être les seules armes des vrais croyans, ils ne devroient jamais s'en permettre d'autres. Pourquoi, par

exemple, répéter si souvent contre les Incrédules cette objection triviale, que c'est le libertinage du cœur qui les mene à la licence de penser ? On ne nie pas que ce motif ne fasse bien des Mécréans ; mais il ne faut employer, en faveur de la vraie Religion, ni un argument qui ne soit pas toujours vrai, ni un argument que les fausses Religions pourroient employer comme elle. Or on ne peut nier que plusieurs Mécréans n'aient eu des mœurs très-pures & une conduite irréprochable. Zenon l'Athée enseignoit & pratiquoit la morale la plus sévere. Spinosa, Bayle, ont été des modeles de désintéressement & de simplicité ; leur fortune étoit faite s'ils avoient voulu être dévots, ou peut-être seulement hypocrites : enfin, il n'y a point de Faquir, s'enfonçant des clous dans le derriere, qui ne puisse faire, en faveur de sa Religion, le même raisonnement.

(*b*) Ce même Abbé Desfontaines, Censeur si amer & si acharné du style de l'Abbé Houtteville, avoit préludé à cette censure par une critique plus

sérieuse, qui attaquoit le fond de l'Ouvrage même. Il publia des Lettres *sur la Religion prouvée par les faits*, où, en reprochant à l'Auteur de faire aux objections des Incrédules de mauvaises réponses, il en substitue d'autres qui ne valent pas mieux : mal-adresse apparente, qu'on soupçonnoit violemment d'être une malice de sa part; car il s'en falloit beaucoup que ce Prêtre Ex-Jésuite fût réellement Apôtre aussi zélé qu'il vouloit le paroître. Comme il ne mit point son nom à son Ouvrage, il en fit, dit-on, lui-même l'éloge dans le Journal des Savans, auquel il travailloit alors, & dans quelques Brochures qu'il donnoit aussi sous d'autres noms que le sien.

L'Abbé Houtteville eut un autre adversaire encore moins redoutable, l'érudit & pesant Fourmont l'aîné, qui tout hérissé d'hébreu, d'arabe & de syriaque, combattit bien plus vivement pour la Religion Juive que pour la Religion Chrétienne, & fit valoir de son mieux toutes les raisons des Rabbins. Il attaqua aussi le style de l'Auteur, en lui disant agréablement, qu'un homme qui avoit si sûrement

bravé les Déistes, pouvoit bien aussi *braver la Langue Françoise*. C'est ce même Fourmont l'aîné, qui, entre autres productions singulieres, a donné au Public un *Catalogue de ses Ouvrages*, qu'il croyoit avoir *faits*, parce qu'il les avoit *projetés*. On peut juger par le style de cet étrange Catalogue, si l'Auteur avoit le droit de censurer le style des autres.

Tout sembloit contribuer au malheureux succès du religieux Ouvrage de l'Abbé Houtteville. La dédicace même fut un sujet de plaisanterie assez fâcheux pour l'Auteur. Elle étoit adressée à un Prélat, dont les mœurs peu édifiantes étoient connues; les dévots, & ceux qui ne l'étoient pas, avoient peine à se persuader qu'un Chrétien de bonne foi eût pu choisir sérieusement un pareil Mécene; & les dévotes sur-tout accueillirent fort mal un Ouvrage qui paroissoit sous de tels auspices.

(c) Le Pere Berruyer disoit avec une naïveté, dont il ne sentoit pas sans doute l'indécence, qu'*il avoit fait son Histoire du Peuple de Dieu, parce qu'il n'étoit*

pas possible (selon lui), SANS UNE GRACE PARTICULIERE, *de supporter la lecture de la Bible en original; c'est pour cela*, ajoutoit bonnement le Jésuite, *que tant de Conciles ont défendu les traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire, parce que ces traductions ne peuvent que scandaliser les foibles, & fournir matiere aux dérisions des Impies.*

Les ames pieuses, & en même temps éclairées, ne conviendront certainement pas de cette assertion; mais fût-elle aussi vraie qu'elle est pour le moins douteuse, il ne falloit pas prévenir le prétendu scandale par un autre beaucoup plus réel, en substituant un jargon romanesque à la simplicité de la Bible.

(*d*) On a souvent cité l'Ordonnance singuliere des Magistrats d'une ville Suisse, qui défendoit de *parler de Dieu ni en bien ni en mal.* L'expression étoit grossiere, mais l'intention des Législateurs étoit peut-être fort sage dans les circonstances où l'Ordonnance fut rendue. Toute la ville étoit troublée par les querelles du Calvinisme naissant. Les Magistrats

s'aſſemblerent pour examiner quelle croyance il falloit ſuivre à l'avenir ; le peuple étoit à la porte de la ſalle, attendant patiemment la déciſion. Après qu'on eut mûrement délibéré, le Préſident de l'Aſſemblée ſortit en diſant : *Il eſt arrêté qu'on n'ira plus à la Meſſe* ; chacun dit *Amen*, & retourna paiſiblement chez ſoi ; & ces hommes qui juſqu'alors avoient été à la Meſſe tous les jours, ceſſerent tout d'un coup d'y aller, ſans repréſentations & ſans murmures. Un peuple ſi ſimple méritoit bien que ſes Magiſtrats, qui vouloient le mettre à l'abri des querelles de Religion, ne priſſent guere de précautions avec lui dans le ſtyle de leurs Ordonnances.

De très-grands Philoſophes n'ont pas penſé ſur ce ſujet comme les Magiſtrats Suiſſes. *Il vaut mieux*, diſoit le Pere Malebranche, *que les hommes parlent mal de Dieu, que s'ils n'en parloient point du tout.* Sa raiſon étoit que le ſilence ſur ces matieres produit d'abord l'indifférence, & bientôt l'irréligion. Cette conſéquence n'eſt pas démontrée ; on ne

voit pas comment la Religion se conservera mieux chez un Peuple qui parlera de Dieu à tort & à travers, que chez un Peuple qui n'en parlera pas. Bien loin que le silence sur la Religion soit un moyen de la détruire, c'est peut-être un des moyens les plus sûrs de la conserver.

Si peu de personnes savent en parler dignement, qu'il vaut mieux laisser ce soin à ceux qui, par état & par devoir, sont obligés de s'en charger. Le droit qu'ont ceux-ci d'enseigner, ne peut leur être ni enlevé, ni contesté. Tout ce qu'on a dit plus haut, ne concêrne que les gens sans mission & sans caractere, & ne s'applique qu'aux conversations légeres de la Société; on peut dire que si Dieu a *livré le Monde à leurs disputes*, il n'y a pas livré de même la Religion & les choses saintes. Cependant l'opinion du Pere Malebranche peut mériter considération; on parle volontiers de ce qu'on aime, & le silence peut en effet ou annoncer l'indifférence, ou la produire.

(e) Un Philosophe célebre, qui avoit

le malheur d'être Incrédule, a plusieurs fois raconté que le Pere Tournemine, Jésuite, grand convertisseur, avoit souvent fait des efforts pour le ramener dans la bonne voie. Un peu fatigué de ses remontrances, le Philosophe lui dit un jour avec une naïveté apparente : *Tout ce que vous me dites me paroît mériter de sérieuses réflexions : je connois un Pere de l'Oratoire fort habile, avec qui je veux en conférer..... Vous irez voir un Pere de l'Oratoire*, répondit le Jésuite ; *pour le coup je désespere de votre conversion ; vous ferez mieux de rester comme vous êtes.* Cette anecdote assez connue, a peut-être occasionné la réflexion d'un Auteur moderne, sur l'embarras où se trouveroient un Jansénifte & un Molinifte, chargés de convertir un Incrédule à frais communs.

» Je suppose, dit cet Auteur, qu'un » de ces hommes qui, de nos jours, » ont eu le malheur d'attaquer la Re» ligion dans leurs écrits, & contre » lesquels les Jésuites & leurs Adver» saires se sont également élevés, s'a» dresse en même temps aux deux plus

» intrépides Théologiens de chaque
» parti, & leur tienne ce discours :
» *Vous avez raison, Messieurs, de*
» *crier au scandale contre moi, &*
» *mon intention est de le réparer. Dic-*
» *tez-moi donc de concert une pro-*
» *fession de foi propre à cet objet;*
» *& qui me réconcilie d'abord avec*
» *Dieu, ensuite avec chacun de vous.*
» Dès le premier article du Symbole,
» *Je crois en Dieu, le Pere Tout-*
» *Puissant*, il mettroit infailliblement
» aux prises ses deux Catéchistes, en
» leur demandant si Dieu est égale-
» ment tout-puissant sur les cœurs &
» sur les corps ? *Sans doute*, assure-
» roit le Janséniste : *Non, pas tout-*
» *à-fait*, diroit le Jésuite entre ses
» dents. *Vous êtes un blasphémateur*,
» s'écrieroit le premier ; *& vous*, ré-
» pliqueroit le second, *un destruc-*
» *teur de la liberté & du mérite des*
» *bonnes œuvres.* S'adressant ensuite
» l'un & l'autre à leur prosélyte : *Ah !*
» *Monsieur*, lui diroient-ils, *l'Incré-*
» *dulité vaut encore mieux que l'abo-*
» *minable théologie de mon Adver-*
» *saire ; gardez-vous de confier votre*
» *ame à de si mauvaises mains. Si*

» *un aveugle*, dit l'Evangile, *en conduit un autre, ils tomberont tous* » *deux dans la fosse.* Il faut convenir » que l'aveugle incrédule doit se trouver un peu embarrassé entre deux » hommes qui s'offrent chacun de lui » servir de guide, & qui s'accusent » réciproquement d'être plus aveugles » que lui. *Messieurs*, leur diroit-il sans » doute, *je vous remercie l'un &* » *l'autre de vos offres charitables;* » *Dieu m'a donné, pour me conduire* » *dans les ténebres, un bâton, qui* » *est la raison, & qui doit, dites-* » *vous, me mener à la foi; hé bien,* » *je ferai usage de ce bâton salu-* » *taire, j'irai droit où il me conduira,* » *& j'espere en tirer plus d'utilité que* » *de vous deux* «. En effet, la raison ne tarderoit pas à remplir une de ses plus nobles fonctions, celle d'appercevoir elle-même ses bornes, & d'avouer le besoin qu'elle a souvent du secours de l'autorité; elle admettroit nos mysteres les plus sublimes, non comme des objets dont elle étoit l'arbitre, mais comme des objets de foi décidés par une autorité divine. Quant à ces hommes, tout à la fois si zélés

contre l'impiété, mais bien plus acharnés encore les uns contre les autres, on pourroit leur appliquer ce que S. Jérôme disoit de Lactance : *Plût à Dieu qu'il eût aussi bien défendu notre Religion, qu'il a attaqué nos ennemis !*

(*f*) Quand nous mettons ici les *Encyclopédistes* au nombre des ennemis de la Religion, c'est pour parler un moment le sot langage de la multitude, & nullement pour l'approuver. Nous avons justifié ailleurs l'Encyclopédie, des imputations qu'on lui a faites à ce sujet. Nous dirons en particulier de l'article *Ame*, un de ceux contre lesquels on s'est le plus déchaîné, que si on a un reproche à faire à cet article, ce n'est pas de favoriser les Incrédules, mais de n'être, comme l'a dit un homme d'esprit, que *platement* orthodoxe dans une matiere où le zele seul devoit rendre l'Auteur *éloquent*. Combien de prétendus hérétiques ont plus d'une fois embarrassé leurs Adversaires en leur demandant quelle étoit l'erreur dont ils les accusoient ? Les Encyclopédistes pourroient de même embarrasser les leurs,

en les priant d'articuler les *opinions dangereuses* qu'on leur impute, & de montrer en quel endroit de l'Encyclopédie elles se trouvent. Mais rien n'est plus commode qu'un nom de secte, donné à tort & à travers, pour perdre ceux à qui l'on veut nuire. C'étoit autrefois du nom de *Jansénisme* que la méchanceté gratifioit les objets de sa haine ; ce sobriquet a vieilli ; celui d'*Encyclopédiste* y a succédé, & ne tardera pas à vieillir de même ; il faudra que la calomnie & l'envie en cherchent bientôt un autre. Dans les temps même de l'ignorance la plus barbare, la perversité humaine a su mettre en usage avec succès ce moyen de persécution. On nous a conservé de vieux vers sur les Vaudois ou Albigeois, écrits en françois gothique du douzieme siecle, & dont le sens est : » *Qui ne veut ni médire, ni jurer, ni mentir, ni tuer,* » *ni prendre le bien d'autrui, ni être* » *adultere, ni se venger de son ennemi, on dit qu'il est Vaudois, &* » *on le fait mourir* «.

(*g*) Pascal étoit avec raison si per-

ſuadé de la néceſſité de la révélation pour nous éclairer pleinement ſur les vérités les plus importantes de la Religion & de la Morale, que cet Ecrivain ſi éloquent, ſi pieux, & même ſi philoſophe, auroit peut-être pouſſé le ſepticiſme métaphyſique juſqu'à douter de l'exiſtence de Dieu, s'il n'avoit trouvé dans le Chriſtianiſme les lumieres néceſſaires pour diſſiper tous les nuages que ſa raiſon lui avoit laiſſés ſur ce ſujet. Il croyoit avoir beſoin d'être Chrétien, pour ſe préſerver d'être Athée. Ceux qui douteroient de ce que nous avançons ici, peuvent jeter les yeux ſur les paſſages ſuivans, fidélement extraits de ſes *Penſées.*

(1) » En regardant tout l'Univers
» muet, & l'homme ſans lumieres,
» abandonné à lui-même, & comme
» égaré dans ce recoin de l'Univers,
» ſans ſavoir qui l'y a mis, ce qu'il
» y eſt venu faire, ce qu'il deviendra
» en mourant; j'entre en effroi comme
» un homme qu'on auroit porté en-

(1) Penſées, ch. VIII, n. 1.

» dormi dans une isle déserte & effroya-
» ble, & qui s'éveilleroit sans connoître
» où il est, & sans avoir aucun moyen
» d'en sortir : & sur cela j'admire
» comment on n'entre pas en déses-
» poir d'un si misérable état. Je vois
» d'autres personnes auprès de moi,
» d'une semblable nature ; je leur de-
» mande s'ils sont mieux instruits que
» moi, & ils me disent que non.......
» J'ai recherché si ce Dieu dont tout
» le monde parle, n'auroit point laissé
» quelques marques de lui. Je regarde de
» toutes parts, & ne vois par-tout
» qu'obscurité. La Nature ne m'offre
» rien qui ne soit matiere de doute
» & d'inquiétude. Si je n'y voyois
» rien qui marquât une Divinité, je
» me déterminerois à n'en rien croire.
» Si je voyois par-tout les marques
» d'un Créateur, je reposerois en paix
» dans la foi. Mais voyant trop pour
» nier, & trop peu pour m'assurer,
» je suis dans un état à plaindre...

(1) » Selon les lumieres naturelles,
» s'il y a un Dieu, il est infiniment

(1) Mém. de Litt, tome V, p. 310.

» incompréhensible, puisque n'ayant
» ni parties ni bornes, il n'a nul rap-
» port à nous. Nous sommes donc
» incapables de connoître ni ce qu'il
» est, ni s'il est. Cela étant ainsi, qui
» osera entreprendre de résoudre cette
» question ? Ce n'est pas nous, qui
» n'avons aucun rapport à lui.

(1) » Je n'entreprendrai pas de prou-
» ver par des raisons naturelles, ou
» l'existence de Dieu, ou l'immorta-
» lité de l'ame, parce que je ne me
» sentirois pas assez fort pour trouver
» dans la Nature de quoi convaincre
» des Athées endurcis.

(2) » La plupart de ceux qui en-
» treprennent de prouver la Divinité
» aux Impies, commencent d'ordi-
» naire par les Ouvrages de la Na-
» ture, & ils y réussissent rarement.
» Je n'attaque pas la solidité de ces
» preuves, consacrées par l'Ecriture
» Sainte; elles sont conformes à la
» raison; mais souvent elles ne sont
» pas assez conformes & assez propor-

(1) Ibid. p. 313.

(2) Pensées, ch. XX, n. 1.

» tionnées

» tionnées à la disposition de l'esprit » de ceux pour qui elles sont desti- » nées; car il faut remarquer qu'on » n'adresse pas ce discours à ceux qui » ont la foi vive dans le cœur, & » qui voyent incontinent que tout » ce qui est, n'est autre chose que » l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent; » c'est à eux que toute la Nature parle » pour son Auteur, & que les Cieux » annoncent la gloire de Dieu. Mais » pour ceux en qui cette lumiere est » éteinte, & dans lesquels on a des- » sein de la faire revivre, ces per- » sonnes destituées de foi & de cha- » rité, qui ne trouvent que ténebres » & obscurité dans toute la Nature, » il semble que ce ne soit pas le moyen » de les ramener que de ne leur don- » ner pour preuves de ce grand & » important sujet, que le cours de la » lune ou des planetes, ou des raison- » nemens communs, & contre lesquels » ils se sont continuellement roidis. » L'endurcissement de leur esprit les » a rendus sourds à cette voix de la » Nature, qui a retenti continuelle- » ment à leurs oreilles; & l'expé- » rience fait voir que bien loin qu'on

» les emporte par ce moyen, rien
» n'eſt plus capable au contraire de
» les rebuter, & de leur ôter l'eſpé-
» rance de trouver la vérité, que de
» prétendre les en convaincre ſeule-
» ment par ces ſortes de raiſonne-
» mens, & de leur dire qu'ils y
» doivent voir la vérité à découvert.
» Ce n'eſt pas de cette ſorte que l'Ecri-
» ture, qui connoît mieux que nous
» les choſes qui ſont de Dieu, en
» parle. Elle nous dit bien que la
» beauté des créatures fait connoître
» celui qui en eſt l'Auteur; mais elle
» ne nous dit pas qu'elles faſſent cet
» effet dans tout le monde. Elle nous
» avertit au contraire, que quand elles
» le font, ce n'eſt pas par elles-mêmes,
» mais par la lumiere que Dieu ré-
» pand en même temps dans l'eſprit
» de ceux à qui il ſe découvre par
» ce moyen : *Quod notum eſt Dei,*
» *manifeſtum eſt in illis, Deus enim*
» *illis manifeſtavit.* Elle nous dit gé-
» néralement que Dieu eſt un Dieu
» *caché* : *Verè tu es Deus abſcondi-*
» *tus*; & que depuis la corruption
» de la Nature, il a laiſſé les hommes
» dans un aveuglement dont ils ne

» peuvent ſortir que par Jéſus-Chriſt, » hors duquel toute communication » avec Dieu nous eſt ôtée : *Nemo » novit Patrem niſi Filius, aut cui » voluerit filius revelare.*

» C'eſt encore ce que l'Ecriture nous » marque, lorſqu'elle nous dit en tant » d'endroits, que ceux qui cherchent » Dieu le trouvent ; car on ne parle » point ainſi d'une lumiere claire & » évidente : on ne la cherche point, » elle ſe découvre, & ſe fait voir d'elle-» même.

» Les preuves métaphyſiques de Dieu » ſont ſi éloignées du raiſonnement » des hommes, & ſi impliquées, qu'elles » frappent peu ; & quand cela ſer-» viroit à quelques-uns, ce ne ſeroit » que pendant l'inſtant qu'ils voyent » cette démonſtration ; mais une » heure après, ils craignent de s'être » trompés : *Quod curioſitate cogno-» verint, ſuperbiâ amiſerunt.*

(1) » Si Dieu eût voulu ſurmonter » l'obſtination des plus endurcis, il l'eût » pu en ſe découvrant ſi manifeſtement

(1) Penſées, ch. XIII, n. 1.

» à eux, qu'ils n'eussent pu douter
» de la vérité de son existence.

(1) » Il ne faut pas que l'homme
» ne voye rien du tout. Il ne faut pas
» aussi qu'il en voye assez pour
» croire qu'il possede Dieu; mais qu'il
» en voye assez pour connoître qu'il l'a
» perdu. Car pour connoître qu'on a
» perdu, il faut voir; & ne pas voir,
» c'est précisément l'état où est la Na-
» ture.

N. B. *Cette Pensée n'est peut-être pas exprimée aussi clairement qu'on auroit pu le désirer : mais elle s'explique suffisamment par les précédentes & par les suivantes.*

(2) » Les Impies prennent lieu de
» blasphémer la Religion Chrétienne,
» parce qu'ils la connoissent mal. Ils
» s'imaginent qu'elle consiste simple-
» ment en l'adoration d'un Dieu con-
» sidéré comme grand, puissant &
» éternel; ce qui est proprement le
» Déisme, presque aussi éloigné de la
» Religion Chrétienne que l'Athéisme,

(1) Mém. de Litt. tome V, p. 314.
(2) Pensées, ch. II, n. 14.

» qui y eſt tout-à-fait contraire. Et » de là ils concluent que cette Religion n'eſt pas véritable, parce que » ſi elle l'étoit, il faudroit que Dieu » ſe manifeſtât aux hommes par des » preuves ſi ſenſibles, qu'il fût impoſſible que perſonne le méconnût. » Mais qu'ils en concluent ce qu'ils » voudront contre le Déiſme, ils n'en » concluront rien contre la Religion » Chrétienne, qui reconnoît que depuis le péché, Dieu ne ſe montre » point aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourroit faire.

(1) » Le deſſein de Dieu eſt plus » de perfectionner la volonté, que l'eſprit. Or, la clarté parfaite ne ſerviroit qu'à l'eſprit, & nuiroit à la » volonté.

(2) » Si la Religion ſe vantoit » d'avoir une vue claire de Dieu » & de le poſſéder à découvert & » ſans voile, ce ſeroit la combattre » que de dire qu'on ne voit rien » dans le monde qui le montre

---

(1) Penſées, ch. XVIII, n. 5.

(2) Penſées, ch. I.

» avec cette évidence. Mais elle dit
» au contraire, que les hommes sont
» dans les ténebres & dans l'éloigne-
» ment de Dieu; qu'il s'est *caché* à
» leur connoissance, & que c'est même
» le nom qu'il se donne dans les Ecri-
» tures.

(1) » Dieu étant caché, toute Reli-
» gion qui ne dit pas que Dieu est
» caché, n'est pas véritable; & toute
» Religion qui n'en rend pas la rai-
» son, n'est pas instruisante : la nôtre
» fait tout cela.

(2) » On n'entend rien aux ou-
» vrages de Dieu, si on ne prend
» pour principe qu'il aveugle les uns
» & éclaire les autres.

(3) » S'il n'y avoit qu'une Religion,
» Dieu seroit trop manifeste; s'il n'y
» avoit de martyrs qu'en notre Reli-
» gion, de même.

(4) » Si le monde subsistoit pour
» instruire l'homme de l'existence de

---

(1) Pensées, ch. II, n. 7.

(2) Pensées, ch. XVIII, n. 24.

(3) Ibid. n. 20.

(4) Ibid. n. 3.

» Dieu, sa Divinité y luiroit de tou-
» tes parts d'une maniere incontesta-
» ble. Mais comme il ne subsiste que
» par Jésus-Christ & pour Jésus Christ,
» & pour instruire les hommes & de
» leur corruption & de la rédemp-
» tion, tout y éclate des preuves de
» ces deux vérités.

(1) » Comme Jésus-Christ est venu
» *in sanctificationem & in scandalum*,
» comme dit Isaïe, nous ne pouvons
» convaincre l'obstination des Infide-
» les; mais cela ne fait rien contre
» nous, puisque nous disons qu'il n'y
» a point de conviction dans toute la
» conduite de Dieu pour les esprits
» opiniâtres & qui ne recherchent
» pas sincérement la vérité.

(2) » Tous ceux qui cherchent
» Dieu sans Jésus-Christ, ne trouvent
» aucune lumiere qui les satisfasse, ou
» qui leur soit véritablement utile;
» car ou ils n'arrivent pas jusqu'à con-
» noître qu'il y a un Dieu; ou s'ils

---

(1) Ibid. n. 11.

(2) Pensées, ch. XX.

» y arrivent, c'eſt inutilement pour » eux, parce qu'ils ſe forment un » moyen de communiquer ſans mé-» diateur avec ce Dieu qu'ils ont » connu ſans médiateur : de ſorte » qu'ils tombent ou dans l'Athéiſme, » ou dans le Déiſme, qui ſont deux » choſes que la Religion Chrétienne » abhorre preſque également.

(1) » Qui blâmera les Chrétiens » de ne pouvoir rendre raiſon de » leur créance, eux qui profeſſent une » Religion dont ils ne peuvent rendre » raiſon ? Ils déclarent au contraire, » en l'expoſant aux Gentils, que c'eſt » une folie : *Stultitiam*, &c. Et puis » vous vous plaignez de ce qu'ils ne » la prouvent pas ? S'ils la prouvoient, » ils ne tiendroient pas parole. C'eſt » en manquant de preuves, qu'ils ne » manquent pas de ſens. Oui, mais » encore que cela excuſe ceux qui » l'offrent telle qu'elle eſt, & que » cela les affranchiſſe du blâme de » la produire ſans raiſon, cela n'ex-

---

(1) Mém. de Litt. tome V, p. 310.

» cuse pas ceux qui, sur l'exposition
» qu'ils en font, refusent de la
» croire «.

N. B. *M. Pascal auroit sans doute développé cette Pensée, qui présente quelque chose de très-paradoxe. On seroit tenté d'y appliquer ce passage si connu, échappé à un Docteur :* Hoc dictum est, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur : *On a dit cela, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas se taire.*

On sera peu étonné de ces assertions de Pascal, si l'on veut chercher par quelle suite de raisonnemens il peut y avoir été conduit. Ce génie rare, ayant reçu de la Nature un corps foible, & d'ailleurs épuisé par l'austérité de sa vie, joignoit à une ame timorée une tête géométrique & profonde; il avoit sans doute pesé dans la balance de la raison, mais de la raison privée du flambeau de la Foi, d'un côté, les preuves de l'existence de Dieu, de l'autre, les objections des Athées; il avoit vu que si les merveilles de la Nature décelent une Intelligence souveraine dont elles sont l'ouvrage, il est en même temps difficile de con-

cevoir comment cette Intelligence peut avoir donné l'être à ce qui n'existoit pas ; comment, étant distinguée de la matiere, & n'ayant avec elle aucune analogie, elle peut en mouvoir & en disposer les différentes parties par le seul acte de sa volonté ; & sur-tout comment l'Etre infiniment bon & infiniment sage, qui a produit cet Univers, y laisse subsister tant de malheurs & tant de crimes. Pascal avoit vu que la révélation seule pouvoit dissiper sans réplique ces objections, & qu'il étoit sur-tout impossible de concilier avec l'existence de Dieu l'existence du mal physique & moral, sans avoir recours au dogme indispensable du péché originel. Voilà sans doute ce qui lui faisoit dire, qu'*il ne se sentoit pas assez fort par les seules armes de la raison, pour convaincre des Athées endurcis*. Et c'est aussi ce qui faisoit dire au Pere Malebranche, lorsqu'on lui soutenoit que les bêtes n'étoient pas de pures machines privées de sentimens : *Vous verrez, à tout ce que souffrent les chevaux de poste, qu'ils ont mangé du foin défendu*.

Après avoir rapporté tous ces passages, dont nos Lecteurs jugeront suivant leurs lumieres, nous ne pouvons nous refuser à une observation bien naturelle. Le Jésuite Hardouin a, comme l'on sait, accusé Pascal d'Athéisme. N'ayant point de temps à perdre dans des lectures fastidieuses, nous ignorons sur quelles raisons ce Jésuite a fondé une imputation si grave ; mais il est certain qu'il pouvoit en trouver d'assez spécieuses pour la calomnie dans les morceaux qu'on vient de lire. Il est pourtant encore plus certain que celui qui accuseroit Pascal sur de telles preuves, seroit un détestable imposteur. Que penser donc de ces hommes qui, sur les soupçons les plus légers, crient à l'Athéisme contre les Ecrivains les plus célebres de nos jours ? On ne sçauroit trop répéter à ces Missionnaires impétueux, le conseil que le Souriceau de la Fable reçoit de sa mere :

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens sur la mine.





ÉLOGE

DE FRANÇOIS-JOSEPH

DE BEAUPOIL,

MARQUIS DE SAINT-AULAIRE,

Lieutenant-Général au Gouvernement de Limosin; né en 1643; *reçu en* 1706, *à la place de l'Abbé* TESTU DE BELVAL; *mort en* 1743 (1).

LA Nature, en destinant M. de Saint-Aulaire à vivre cent ans, le fit naître avec ce beau siecle qui devoit retracer celui d'Auguste. Aussi parloit-il souvent avec transport de ce siecle

(1) Cet Eloge a été lu à la réception de M. le Marquis de Condorcet, le 21 Février 1782. M. l'Abbé de Lille venoit de lire des vers très-applaudis; l'Auteur de cet Eloge le fit précéder du Discours suivant:

mémorable, qui, à la vérité, disoit-il, laisse au nôtre la supériorité des connoissances & des lumieres, effet indispensable de la marche des esprits durant cent années, mais qui, dans tout le reste, a brillé d'un si grand éclat par cette multitude de talens éminens, presque désespérante pour leurs successeurs. *Du moins*, ajoutoit

---

MESSIEURS.

» Il y a bien peu de vers, encore moins » de prose, & à plus forte raison la mienne, » qui puisse vous plaire, après les vers que » vous venez d'entendre. Permettez cependant à l'amitié qui m'unit depuis long-temps » au Récipiendaire, de vous lire l'Eloge d'un » Académicien avec lequel il a quelque rapport, & qui, comme lui, d'une naissance » distinguée, cultiva, comme lui, la Philosophie & les Lettres, mais avec un succès » moins éclatant & moins flatteur. Cette lecture vous rappellera sans doute, à mon préjudice, les éloges bien plus intéressans que » vous avez tant de fois applaudis dans la » bouche de notre nouveau Confrere; mais » mon sentiment pour lui profitera, quoiqu'aux » dépens de mon amour-propre, de tout ce » que la comparaison pourra me faire perdre ».

M. de Saint-Aulaire, *nous pouvons, aux grands Ecrivains de ce beau regne, opposer un homme, l'Auteur immortel de la Henriade & de Zaïre;* génie qui eût en effet été rare dans les plus beaux siecles, & qui seul suffiroit au nôtre pour en soutenir la gloire par la foule & la variété de ses chef-d'œuvres; semblable à ce guerrier fameux, qui soutint seul contre une armée, l'honneur des armes Romaines (1). M. de S. Aulaire connut, fréquenta même les personnages célebres en tout genre, qui, pendant sa longue vie, rendirent la Nation Françoise si illustre & si respectable. Il se félicitoit quelquefois d'être celui de tous ses contemporains qui, sans quitter son pays, avoit vu le plus de grands Hommes, & n'auroit changé son sort, disoit-il en plaisantant, ni contre ce pélerin Espagnol, tout glorieux d'avoir plus visité de reliques qu'aucun de ses pareils, ni contre cet Anglois, ennuyé de ses voyages, & dont la prétention modeste se bornoit

(1) Voyez la Note (*a*).

à être l'homme du monde qui avoit vu le plus de postillons & le plus de Rois.

Cependant, la juste admiration de M. de Saint-Aulaire pour le mérite & pour le génie, n'étoit pas, à beaucoup près, un sentiment qu'on lui eût inspiré dès son enfance; car il traîna languissamment ses premieres années dans le fond de sa province, environné de fainéans orgueilleux, qui, regardant l'ignorance oisive comme l'apanage & presque le titre de leur noblesse, s'étonnoient, avec l'imbécillité la plus naïve, que la sottise humaine pût attacher aux talens quelque prix & quelque avantage. Peut être ne seroit-il pas impossible de rencontrer aujourd'hui, dans la Capitale même, quelques exemples, heureusement assez rares, de ce ridicule mépris pour les Lettres; mépris dont elles se trouvent si peu blessées, de quelque part qu'il vienne, qu'elles plaignent charitablement & sans humeur ceux qui peuvent en être coupables. M. de Saint-Aulaire, malgré l'ineptie dédaigneuse de ses compatriotes, osa cultiver son esprit sans

craindre de déroger à sa naissance (1). Réduit à converser avec les morts, car il n'avoit rien à dire aux vivans qui végétoient autour de lui, il lisoit, il méditoit les grands modeles de l'Art d'écrire, & se dédommageoit ainsi, dans une retraite instructive & consolante, de la solitude bien plus réelle où il se trouvoit en la quittant. Par cette lecture assidue, il acquit ou plutôt perfectionna le talent qu'il avoit reçu de la Nature, de faire des vers avec beaucoup de grace & de facilité. Mais ce qui suppose en lui un fond de courage presque héroïque dans un Versificateur, il fit long-temps mystere de ce talent, lors même qu'arrivé à Paris, & vivant avec des hommes dignes de l'entendre, il auroit pu leur dévoiler son secret; il ne l'osa que fort tard, bien différent de cette troupe légere de Poëtes, qui ne l'ont été que de trop bonne heure, & sur-tout trop long-temps. Aussi, quoique ses premiers vers connus datent de sa soixantieme année, quoiqu'il

(1) Voyez la Note (*b*).

ait attendu, pour prendre sa place parmi les Poëtes, le moment dangereux où tant d'autres feroient bien de quitter la leur, son coup d'essai, hasardé sous le voile de l'anonyme, eut assez de succès pour être attribué à l'aimable rival de Chaulieu, au Marquis de la Fare. Bientôt le véritable Auteur fut connu, & l'Académie Françoise lui donna, en l'adoptant peu de temps après, une marque éclatante de son estime; car cette Compagnie, en cherchant dans quelques-uns de ses Membres la naissance & le rang, ne renonce pas à y trouver aussi les qualités qu'une Société littéraire doit préférer à tous les autres. L'Académicien qui nous préside (1) en est une preuve aussi distinguée qu'elle nous est chere, & plusieurs de ses pareils, qui me font l'honneur de m'écouter, en offriroient un nouveau témoignage. L'élection presque unanime de M. de Saint-Aulaire eut le bonheur d'être approuvée du Public même, qui, soit hu-

(1) M. le Duc de Nivernois présidoit à la Séance où cet Eloge a été lu.

meur, ſoit juſtice (car nous ne voulons ici lui faire ni compliment ni querelle), ne joint pas toujours ſa voix à celle des Académiciens; nous ne craignons pas de l'avouer en ce moment, où ſon ſuffrage a précédé & confirmé le nôtre. Cette malheureuſe claſſe d'Ecrivains, qui, par un même principe de baſſeſſe, dénigre le choix de l'Académie quand il tombe ſur un ſimple Homme de Lettres, peu redoutable par ſes entours, & célebre ce même choix quand il a pour objet des hommes dont les titres en impoſent à la ſatire, daigna applaudir, par ce noble motif, à la nomination de M. de Saint-Aulaire.

Mais quelque multitude de prôneurs, ſinceres ou politiques, qu'on ait le mérite ou le bonheur de réunir, il ſe détache preſque toujours de la foule quelque Cenſeur amer qui trouble l'unanimité des éloges; c'eſt ce que M. de Saint-Aulaire éprouva, & peut-être ce qu'il devoit déſirer. Malheur en effet à l'Ecrivain dont la malignité humaine feroit aſſez peu de cas pour le laiſſer jouir en paix de ſa grande ou petite renommée; il pour-

roit même, ſans un grand raffinement d'amour-propre, être humilié de cette bienveillance dédaigneuſe, & ſe plaindre de ne faire à perſonne aſſez d'ombrage pour mériter au moins un ennemi. M. le Marquis de Saint-Aulaire n'eſſuya point cette diſgrace; mais peut-être auſſi fut-il à cet égard plus diſtingué qu'il n'auroit voulu; car ſon élection trouva dans la Compagnie même un contradicteur redoutable, le célebre Deſpréaux, dont le nom, mis dans la balance contre les autres, étoit bien propre à effrayer l'Aſpirant le plus intrépide. Ce grand Poëte, alors vieux & infirme, ce qui ne contribuoit pas à rendre ſon humeur plus douce, la laiſſoit voir plus que jamais contre les mauvais vers dont la Littérature étoit inondée depuis qu'il avoit quitté ce ſceptre du Parnaſſe, qui avoit été long-temps un ſceptre de fer entre ſes mains, mais néceſſaire au maintien du bon goût. Les applaudiſſemens que recevoient tant de mauvais vers, l'irritoient contre ceux même qui auroient dû obtenir grace à ſes yeux; & ceux de M. de Saint-Aulaire éprouverent de ſa part

une rigueur que leur attiroit la mauvaise compagnie où ils se trouvoient; il les appeloit, avec plus de dureté que de justice, de *malheureux vers d'Amateur*, semblable à ce Musicien qui appeloit une Sonate composée par un Souverain, *de la musique de Prince*. L'approbation donnée par l'Académie à ces mêmes vers, ne fit point rétracter à Despréaux l'arrêt qu'il avoit rendu; il se piquoit de penser rarement comme ses Confreres, & il l'avoit témoigné assez plaisamment dans une autre occasion, où ils avoient tous été de son avis: *J'en fus très-etonné*, disoit-il, car *j'avois raison, & c'étoit moi.* Flatté peut-être de faire en cette circonstance un schisme éclatant, il vint à l'Assemblée le jour de l'élection, & donna impitoyablement au Candidat cette boule noire, qui alors passoit encore pour une injure, mais qui maintenant est presque regardée comme une distinction; car ceux qu'on en gratifie ont l'honneur de la partager avec une foule d'Académiciens illustres, la Fontaine, Fénelon, la Bruyere, Fontenelle, Montesquieu, Crébillon, Voltaire, & plu-

ſieurs autres, ſans parler des vivans. Le cauſtique Mézerai ne manquoit jamais de faire ce préſent à tous les nouveaux venus, pour conſerver, diſoit-il, la liberté de l'Académie. La boule que Deſpréaux vint donner, fut appelée durement par ſes Confreres, non pas un acte de liberté, mais un acte de *cyniſme;* c'étoit employer un grand mot pour une petite choſe. Un ſeul d'entre eux lui repréſenta modeſtement que le Marquis de Saint-Aulaire étoit un homme dont la naiſſance, & par conſéquent, ſelon lui, les vers méritoient des égards. *Je ne lui conteſte pas*, répondit Deſpréaux, *ſes titres de nobleſſe, mais ſes titres du Parnaſſe; & quant à vous, Monſieur, qui trouvez ces vers-là ſi bons, vous me ferez beaucoup d'honneur & de plaiſir de dire du mal des miens.* L'Apologiſte, il faut en convenir, donnoit beau jeu à Deſpréaux en prétendant que les vers qui le mettoient de ſi mauvaiſe humeur, étoient moins obligés d'être bons, parce qu'ils ſe préſentoient ſous la ſauve-garde des aïeux de l'Auteur. Cet Académicien ſi indulgent ne de-

voit pas ignorer que des vers, fuſſent-ils d'un Empereur, n'ont pas plus de droit d'être médiocres, que s'ils avoient un ſimple Bourgeois pour pere, & que ſi en pareil cas, comme dit le Miſanthrope, *le temps ne fait rien à l'affaire*, la généalogie du Poëte y fait encore moins. Mais le Satirique, de ſon côté, auroit dû ſentir que le genre dans lequel s'exerçoit M. de Saint-Aulaire, loin d'exiger la ſévérité rigide de la grande Poéſie, devoit au contraire puiſer une partie de ſes graces dans une ſimplicité facile & une négligence aimable; que la touche mâle & fiere d'Homere ou de Pindare ne conviendroit point au badinage d'Anacréon; & que ſi un Juge, d'ailleurs éclairé, ne ſentoit pas cette diverſité de nuances, ce ſeroit en lui un défaut de tact dont Anacréon ne devroit point ſouffrir.

Deſpréaux, dans une lettre qu'il a écrite à ce ſujet, nous apprend qu'il avoit ſervi à Moliere de modele pour la colere ſi plaiſante du Miſanthrope contre les méchans vers (1). Il venoit

(1) Voyez la Note (c).

d'ajourer dans la Séance Académique de nouveaux traits à ce perſonnage, & il en laiſſe encore échapper quelques reſtes dans la lettre dont nous parlons » J'ai eu le courage, dit-il, » de donner ſeul mon ſuffrage à un » autre; mais j'oſe faire ici le fanfa- » ron: penſe-t-on que ma voix ſeule » & non briguée, ne vaille pas vingt » voix mendiées baſſement «? On croiroit peut-être, à voir cette liberté Républicaine, que ſa voix fut donnée au ſujet le plus fait pour l'obtenir, au célebre Poëte Rouſſeau, qui ſollicitoit dès-lors, & qui ſollicita depuis, toujours en vain, une place à l'Académie (car nous devons avouer les torts de nos prédéceſſeurs; puiſſent ceux qui nous ſuccéderont n'être jamais dans le cas d'avouer les nôtres!) Mais l'auſtere Deſpréaux n'avoit préféré au Marquis de Saint-Aulaire qu'un autre Poëte de la Cour (1), à qui ſes vers ne donnoient guere plus de droit au fauteuil vacant, que ceux dont

(1) Le Marquis de Mimeure. Voyez ſon article parmi ceux de l'année 1719.

le

le févere Ariftarque rabaiffoit tant le mérite. Ce n'étoit pas la peine d'afficher tant de rigueur, pour finir par tant de complaifance (1). Mais la foibleffe humaine fe gliffe dans les cœurs même qui fe croyent le plus armés contre elle. Le Marquis de S. Aulaire paffoit pour être l'Auteur de quelques vers contre les Satiriques, où Defpréaux avoit cru fe reconnoître. Il étoit fans doute bien plus mécontent de cette Piece dont il ne parloit pas, que de celle qu'il traitoit fi mal; & c'étoit l'homme encore plus que le Poëte que le nouvel Académicien avoit trouvé fi inflexible (2).

M. le Marquis de Saint-Aulaire, dont l'entrée dans l'Académie venoit d'effuyer la bile de Defpréaux, eut de plus le malheur d'être reçu dans une circonftance fâcheufe, le 23 Septembre 1706, au moment où Paris & Verfailles étoient confternés de la bataille perdue devant Turin le 7 du même mois. Le Difcours du Récipien-

(1) Voyez la Note (*d*).

(2) Voyez la Note (*e*).

daire se ressentit de cette fatale conjoncture. Elle l'obligea de renfermer, dans les expressions les plus modestes, l'éloge du Prince, autrefois tant célébré, & depuis si malheureux. La Compagnie se souvenoit encore, avec un peu de confusion, de l'éloquence indiscrete d'un autre Académicien (1), qui, prononçant son Discours de réception quelques jours avant la nouvelle imprévue de la funeste bataille d'Hochstet, adressoit à nos ennemis ces imprudentes paroles : *Vous menaciez nos frontieres, & vous n'en avez déjà plus.* L'Académie avoit perdu l'habitude de ce langage, que sans doute elle n'auroit jamais dû prendre, au milieu même des plus brillantes victoires. Des disgraces multipliées rendoient ses Orateurs, ses Historiens, & jusqu'à ses Poëtes plus tempérés dans leurs éloges. Aux Prologues triomphans de Quinault, avoient succédé les humbles Prologues de la

(1) Le Cardinal de Polignac. Voyez son Discours de réception, prononcé le 2 Août 1704.

Motte, où l'on se bornoit à souhaiter au vieux & infortuné Monarque les succès qu'il n'avoit plus ; on croyoit l'avoir assez loué en chantant avec douleur :

C'est le plus grand Roi qui respire ;
Qu'il soit encor le plus heureux.

M. de Saint-Aulaire, averti par les événemens & par le Public, prit le ton que lui imposoient les circonstances ; il se borna presque uniquement à louer le courage du Prince dans les revers qui accabloient sa vieillesse ; & cette louange eut du moins le mérite que n'avoient pas eu tant d'autres ; elle appartenoit en propre au Monarque, & n'étoit ni basse ni exagérée.

Le Récipiendaire avoit, dans ce même Discours, un autre écueil à éviter. Il succédoit à un Académicien, que Madame de Sévigné nomme souvent dans ses Lettres, l'Abbé Testu de Belval, ami, ou si l'on veut, complaisant de cette femme illustre, mais aujourd'hui plus connu par cette amitié que par ses talens. L'usage obligeoit M. de Saint-Aulaire à louer ce pré-

déceſſeur ſi peu brillant, & dont le portrait offroit d'ailleurs quelques diſparates embarraſſantes, ayant été ſucceſſivement Compagnon de l'Abbé de Rancé à la Trappe, puis Prédicateur à la mode, & faiſant pour la Cour des Cantiques ſacrés, puis homme du monde plus à la mode encore, & Auteur de Poéſies galantes; enfin, Miſanthrope ſolitaire, dévot & vaporeux. M. de Saint-Aulaire rendit avec toute la décence académique, ce qu'il devoit à la mémoire de celui qu'il remplaçoit; ſans priver ſon ombre du léger tribut de louanges qu'elle étoit en droit de réclamer, il fit ſentir avec meſure & avec délicateſſe ce que pouvoit lui reprocher une juſte cenſure. L'Académie n'exige pas que dans nos Diſcours la vérité ſoit offenſée, pour ſatisfaire ou pour conſoler les manes de ceux que nous perdons. Elle n'exige pas même que la confraternité jette un voile épais ſur leurs défauts; elle demande ſeulement que ce voile ſoit légérement ſoulevé d'une main amie, & jamais arraché ou déchiré par la ſatire.

Ce ne fut pas la ſeule occaſion où

l'Académie eut lieu d'éprouver les talens de M. de Saint-Aulaire. Il remplit les fonctions de Directeur dans plusieurs Assemblées publiques, & toujours avec autant d'éloquence que de dignité. Nous rappellerons sur-tout cette Séance attendrissante, où il se trouva chargé, à quatre-vingt-quinze ans, de recevoir M. le Duc de la Tremouille, qui entroit parmi nous à la fleur de son âge. Le contraste de la jeunesse brillante du Récipiendaire, & de la vieillesse vénérable du Directeur, présentoit au Public un spectacle intéressant; & l'Académicien presque centenaire, sut tirer de ce contraste le parti le plus heureux: son Discours toucha toute l'assemblée; on croyoit voir Nestor (si cette comparaison n'est pas trop fastueuse) recevant un jeune Guerrier au camp des Grecs, & lui remettant entre les mains des armes qu'il avoit portées lui-même avec gloire, mais que l'âge le forçoit d'abandonner. » Je sens, » dit-il à M. le Duc de la Tremouille, » toute la reconnoissance que je vous » dois. L'hommage que vous venez » de rendre à M. le Maréchal d'Es-

» trées, votre prédécesseur, en ne me » laissant plus rien à dire, me sou- » lage & me console. Et comment » une voix si affoiblie par les années, » auroit elle pu célébrer dignement » tant de vertus & tant de gloire ? » Hélas ! l'illustre nom qu'il portoit » vient de s'éteindre dans la nuit du » tombeau. Je sens que je m'attendris » à cette triste réflexion. Il ne me reste » qu'à baigner de larmes la respec- » table cendre que vous venez de cou- » vrir de fleurs. La différence des » hommages que nous lui rendons est » assortie à celle de nos âges «. M. de Saint-Aulaire vit périr trois ans après le jeune Confrere auquel il espéroit si peu de survivre, & il en pleura la perte comme s'il eût été du même âge ; sensibilité assez rare chez les vieillards, qui, devenus, par leurs infirmités & par leurs besoins, plus personnels & plus concentrés dans ce qui les touche, éprouvent quelquefois, en perdant leurs amis même, la consolation secrete de jouir encore de la vie, & de subir quelques momens plus tard la loi commune de la Nature.

Notre Académicien avoit un fils, qui épousa la fille de Madame la Marquise de Lambert. Cette femme, célebre par son esprit, réunissoit chez elle la société la plus choisie de Gens de Lettres & de Gens du Monde. Les uns y portoient le savoir & les lumieres, les autres cette politesse & cette urbanité que le mérite même a besoin d'acquérir, s'il veut obtenir l'affection en forçant à l'estime. Les Gens du Monde sortoient de chez elle plus éclairés, les Gens de Lettres plus aimables. M. de Saint-Aulaire étoit dans cette société le lien mutuel de ces deux classes d'hommes, assez peu faites pour traiter ensemble, si elles ne trouvent un interprete commun qui les rapproche. Celui qu'elles avoient chez Madame de Lambert parloit également bien leur langage, & il eût été difficile de dire à laquelle des deux classes il appartenoit le plus. Son talent pour la Poésie, jusque-là muet & timide, fut mis en action, &, pour ainsi dire, en valeur par les talens qui l'environnoient. Il osoit lire à ces Juges éclairés, des vers qui lui coutoient moins que les leurs, sans en

être plus négligés, & dont le tour élégant & noble obtenoit tous les suffrages. Il passa dans cette maison si aimable plus de trente années, jusqu'à la mort de Madame de Lambert, qui, dans un âge très avancé, fut enlevée au monde & aux Lettres, & pleurée de tous ses amis, comme s'ils n'avoient pas dû s'attendre à la perdre. M. de Saint-Aulaire ne s'en consola jamais; il lui restoit néanmoins pour ressource une autre société, dont il jouissoit déjà quelque temps avant cette perte, & qui n'étoit guere moins assortie à ses talens & à son goût. Madame la Duchesse du Maine, quoique femme & Princesse (1), aimoit, non par fantaisie ou par vanité, mais sincérement & presque avec passion, les Sciences, les Lettres & les Beaux-Arts; elle rassembloit à Sceaux ce qu'il y avoit de plus illustre par la naissance & de plus distingué par l'esprit. M. de Saint-Aulaire devint l'ame de cette société, dont il étoit déjà, par son âge, le Doyen & comme le Patriarche. Il présidoit

(1) Voyez la Note (f).

à toutes les fêtes, il les animoit, il en augmentoit l'agrément par les vers pleins de graces & de galanterie qu'il faisoit pour la Princesse. Ces vers montroient à la fois & l'esprit aimable du Poëte, & le talent avec lequel il savoit l'ajuster aux circonstances, & le goût qui en saisissoit l'à-propos. Car si le propre du génie est de créer en grand, celui de l'esprit dans les petits Ouvrages est d'imaginer, celui du talent, de mettre en œuvre, & celui du goût, de mettre en place. Madame la Duchesse du Maine appeloit M. de Saint-Aulaire *son vieux Berger*; il fut Poëte pour elle jusqu'à cent ans, comme Anacréon l'avoit été jusqu'à cet âge. On a même retenu quelques-uns de ces vers dont la Princesse étoit l'objet, honneur peu ordinaire aux Poésies de société, destinées presque toujours à périr dans le cercle étroit où elles ont été applaudies. Quoique ces vers charmans soient très-connus, qu'on nous permette de les rappeler ici pour ceux qui pourroient les ignorer. Il soupoit avec elle à Sceaux; elle l'appeloit *son Apollon*, & vouloit savoir de lui je ne sais quel secret,

ſur lequel elle le preſſoit avec l'impatience de ſon ſexe & l'autorité de ſon rang. M. de Saint-Aulaire lui répondit :

La Divinité qui s'amuſe
A me demander mon ſecret,
Si j'étois Apollon, ne ſeroit point ma Muſe;
Elle ſeroit Thétis, & le jour finiroit.

M. de Voltaire a cité avec de juſtes éloges, dans un de ſes Ouvrages, ces jolis vers, où la galanterie s'exprime à la fois avec tant de liberté & de décence, de familiarité & de meſure. Ce ſuffrage du plus célebre Ecrivain de nos jours (1) doit conſoler l'ombre du Marquis de Saint-Aulaire des rigueurs de Deſpréaux. Si l'humeur l'a condamné par la bouche d'un grand Poëte, les graces l'ont abſous par celle d'un autre.

Ces mêmes graces ne déſavoueroient pas une petite Piece que M. de Saint-Aulaire adreſſa, dans ſa quatre-vingt-dixieme année, au Cardinal de Fleury.

---

(1) Voyez dans le ſiecle de Louis XIV, par M. de Voltaire, le Catalogue des Auteurs.

Ce Ministre, en lui envoyant l'ordonnance de ses pensions, lui mandoit que le Roi ne prétendoit pas les lui payer au delà de six vingts ans. L'aimable vieillard répondit par un rondeau, où il faisoit en même temps l'éloge de la Cour de Sceaux qu'il habitoit, & celui du vieux Ministre, qui soutenoit alors la guerre contre l'Empire & la Russie.

A six vingts ans vouloir que je limite
De mon hiver la course décrépite,
C'est ignorer que par enchantemens
À notre Cour (1) les jours passent si vîte,
Que les plus longs ne sont que des momens.
Quand vous aurez chassé le Moscovite,
Et rabaissé l'orgueil des Allemands,
On voudra voir quelle en sera la suite
A six vingts ans.
Nos Pastoureaux enchantés & dormans
Sous les berceaux que notre Fée habite,
Attendront là ces grands événemens,
Et le comptant de leurs appointemens;
Car, Monseigneur, vous n'en serez pas quitte
A six vingts ans.

Quand M. de Saint-Aulaire fit le rondeau qu'on vient d'entendre, ce

(1) A la Cour de Sceaux.

genre de Poéſie n'étoit plus à la mode ; mais il eut aſſez de goût pour ſentir combien ſa naïveté le rendoit propre à ſervir de paſſe-port aux louanges qu'un vieillard Philoſophe vouloit donner ſans fadeur à un vieillard tout-puiſſant ; & le rondeau fut ſi à propos rajeuni pour cette circonſtance, qu'il ſembla un moment n'avoir point vieilli.

On voit par cette petite Piece, que M. de Saint-Aulaire n'oublioit aucune occaſion de rappeler dans ſes vers la *Fée* qui régnoit à Sceaux, & la vie paſtorale qu'il menoit auprès d'elle. L'eſpece de gravité que doit ſe preſcrire l'Hiſtorien de l'Académie, ne nous permet pas d'égayer cet Eloge par un grand nombre de vers qu'il adreſſoit à Madame la Ducheſſe du Maine. Nous nous bornerons à une Chanſon plaiſante, mais en même temps (ce qui demande grace pour elle à cet Auditoire) pleine de ſens & de raiſon, qu'il fit ſur le champ au milieu d'une converſation comiquement ſérieuſe. La Princeſſe, déterminée Carteſienne, diſſertoit un jour ſur les tour-

billons, la matiere subtile & l'attraction, avec un étalage de raisonnemens que M. de Saint-Aulaire désiroit de voir finir. *Berger*, lui dit-elle enfin, *vous ne dites mot sur tout cela; qu'en pensez-vous?* Il répondit à l'instant & sur un air connu :

Bergere, détachons-nous
De Newton, de Descartes;
Ces deux especes de foux
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes, des cartes, des cartes.

En passant au Poëte (comme une licence très-pardonnable dans une Chanson) *les deux especes de foux*, qui ne sont là que pour la plaisanterie & pour la rime, ce peu de mots renferme plus de vérités qu'un tas de volumes, dont les Auteurs ont prétendu raisonner & ont cru savoir quelque chose. Le Misanthrope de Moliere, déjà cité dans cet Éloge, qui préfere une vieille Chanson au Sonnet précieux d'Oronte, eût sans doute préféré celle de M. de Saint-Aulaire à ce charlatanisme si commun de nos jours, qui annonce d'un style fastueux, dont se moquent les gens de goût,

des idées creuses, dont se moquent les Philosophes.

C'étoit avec cette gaîté que M. de Saint-Aulaire repoussoit l'ennui qui se glissoit quelquefois à Sceaux comme ailleurs, non seulement par la destinée trop souvent attachée aux lieux que les Princes habitent, mais encore par le soin que la Princesse se donnoit, sans y penser, pour attirer cet ennui auprès d'elle; car jalouse de s'entourer d'une cour nombreuse encore plus que choisie, elle paroissoit avoir pris pour maxime le mot de l'Evangile : *Pressez-les d'entrer, afin que ma maison soit pleine.* M. de Saint-Aulaire, fatigué un jour de la société bruyante & insipide dont il la voyoit assiégée, osa lui demander ce qu'elle faisoit d'une compagnie qui lui convenoit si peu : *Berger*, répondit-elle, *j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire.* Il payoit cette liberté, que la Princesse lui donnoit de la contrarier quelquefois, par toutes les complaisances qui pouvoient lui être agréables. Madame la Duchesse du Maine, sincérement & même scrupuleusement religieuse,

étoit fort attachée à quelques pratiques de dévotion, qui sont moins de précepte que de conseil. Elle exigeoit que *son vieux Berger* s'y soumît comme elle, & il s'y prêtoit de bonne grace. *Ma Bergere le veut*, disoit-il; *ce n'est pas la peine de la chagriner pour si peu de chose.*

M. de Saint-Aulaire, en possession de hasarder à Sceaux tout ce qui pouvoit rompre la monotonie d'une conversation trop uniforme, s'égayoit même quelquefois aux dépens d'une petite société choisie, que Madame la Duchesse du Maine avoit détachée de la foule, & qu'elle appeloit sa *petite Cour*. Quoique notre Académicien en fût le Chef, &, pour ainsi dire, le Président, il se permettoit de légeres plaisanteries sur la continuité des adulations dont la petite Cour enivroit la Princesse, qui n'avoit pas le courage de les repousser, & sur l'esprit que cette société cherchoit toujours, mais que *cependant* elle trouvoit. Aussi étoit-elle appelée *les galeres du bel-esprit*, par ceux qui n'y étoient pas admis, & même par ses

propres Membres. M. de Saint-Aulaire, dans un de ces momens de causticité plus gaie que maligne, que les *rameurs* ses compagnons éprouvoient quelquefois de sa part, adressa à Madame de Lambert les vers suivans sur cette douce *galere* dont il étoit le *Patron* :

Je suis las de l'esprit, il me met en courroux,
    Il me renverse la cervelle :
Lambert, je vais chercher un asile chez vous
    Entre la Motte & Fontenelle.

La Cour même de Sceaux applaudit à cette Epigramme plaisante & de bon goût. Dans le fond, M. de Saint-Aulaire, tout fêté qu'il étoit à Sceaux, préféroit la douce liberté dont il avoit joui chez Madame de Lambert. Il avoit plus besoin de se laisser aller sans contrainte à sa disposition bonne ou mauvaise, que de faire des frais importuns pour la satisfaction de sa vanité ; chez son ancienne amie, il lui étoit permis d'être négligé quand il le vouloit ; chez sa *Bergere*, il n'osoit l'être ; la conversation avoit au suprême degré, chez

ladame de Lambert, le vrai mérite
ui lui est propre, celui de n'avoir
i ton, ni caractere exclusif, & de
otter, pour ainsi dire, au hasard
vec un désordre aimable; chez elle
n étoit, sans inconvénient, gai ou triste,
arleur ou taciturne, spirituel ou dis-
ensé de l'être; à Sceaux, M. de
aint-Aulaire se plaignoit de ne pou-
oir pas, disoit-il, être *bête* quand il
auroit trouvé plus commode; c'est
: qu'il répétoit souvent aux Gens de
ettres qu'il avoit connus dans l'une
. l'autre société; ils partageoient
autant plus sincérement ses regrets
r celle de Madame de Lambert,
l'ils les sentoient encore plus vive-
ent que lui. Les sociétés de cette
pece, qu'une femme d'esprit & de
n goût anime & préside, sont de-
nues pour eux plus rares de jour
jour; & depuis peu d'années en-
re, ils ont fait en ce genre des
rtes irréparables, quoiqu'ils ayent
ut-être plus besoin que jamais d'un
reil nœud, qui les réunisse, qui
accoutume à se ménager par des
ards mutuels, &, s'ils le peuvent,

à s'aimer, ce qui, par malheur, eſt le point le plus difficile.

Les vers de M. de Saint Aulaire au Cardinal de Fleury, que nous avons rapportés, ne ſont pas les ſeuls qu'il ait faits pour ce Miniſtre, dont il étoit l'ami depuis long-temps, & l'ami le plus déſintéreſſé. Le Cardinal, preſque auſſi âgé que notre Académicien, & chargé à quatre-vingts ans du gouvernement de la France, ſoutenoit le fardeau d'une ſi grande place avec cette liberté d'eſprit qui ſuppoſe ou un génie maîtriſant les circonſtances, ou une philoſophie ſupérieure aux événemens, ou quelquefois une apathie, heureuſe au moins pour celui qui en eſt pourvu, ſi elle ne l'eſt pas autant pour le bien des affaires. Il trouvoit le temps, au milieu de ſes occupations, d'écrire à M. de Saint-Aulaire des lettres pleines de grace & de gaîté, qui ne reſtoient pas ſans réponſe. Le ſtyle épiſtolaire, ce ſtyle dont les gens du monde & les femmes pourroient donner des leçons à plus d'un bon Ecrivain, étoit le talent particulier des deux vieillards;

un troisieme, à peu près de leur âge, & qu'ils aimoient tous deux, l'illustre Fontenelle, se trouvoit quelquefois en tiers dans ce commerce. Il écrivoit un jour au Cardinal de Fleury : *Monseigneur, parmi toutes les dignités dont vous êtes revêtu, il vous en manque une que je possede, & que je vous souhaite, à condition que j'en jouirai long-temps encore. Cette dignité est celle de Doyen de l'Académie Françoise.* Le Cardinal répondit : *Devenir Doyen, j'y consens, mais non pas à l'être* (1).

M. de Saint-Aulaire n'étoit pas tellement borné à la Poésie légere, qu'il ne lui échappât quelquefois des vers plus sérieux, & même aussi bons que s'il n'en avoit jamais fait d'autres. Nous en citerons quelques-uns, tirés d'une assez longue Piece, aussi intéressante par le sujet, que par le sentiment honnête qui l'a dictée. Cette Piece est une réponse à l'Ode de la Motte, où cet Auteur prétend que *l'amour-propre est le mobile de toutes nos actions.*

(1) Voyez la Note (g).

M. le Marquis de Saint-Aulaire crut trouver au fond de son cœur un principe plus noble des vertus humaines. Il peint tous les Héros des Champs Elysées, alarmés & indignés de ce qu'on prête à leur grande ame un motif si peu digne d'elle :

Pline, de son Héros, de ce Trajan modeste,
Ne peut voir avilir les sinceres vertus;
Je vois gronder Caton, je vois frémir Brutus,
Et Pilade embrasser Oreste (1).

Et quelques vers après :

Rassurez-vous, manes illustres;
En vain on vous dispute un rang
Acquis par vos travaux, payé par votre sang,
Révéré depuis tant de lustres.
Quand les foibles mortels entendent raconter
De vos faits l'étonnante Histoire,
La peine qu'ils ont à la croire,
Vient de leur peine à l'imiter;
Et le comble de votre gloire
Est qu'ils en paroissent douter.

Il ne nous appartient pas de décider la question philosophique qui partageoit le Marquis de Saint-Au-

(1) Voyez la Note (*h*).

laire & la Motte ; il feroit fâcheux pour la Nature humaine que la Motte l'eût trop bien appréciée, & que cet amour-propre, la fource de tous nos vices, le fût auffi de toutes nos vertus. Peut-être néanmoins pourroit-on montrer ce principe fous une face qui, en lui laiffant ce qu'il a de vrai, lui ôteroit ce qu'il paroît avoir de révoltant. Peut-être feroit-il permis de dire, que pour rendre à nos femblables ce que nous leur devons, il nous fuffit d'être éclairés par un amour bien entendu de nous-mêmes, & par une connoiffance réfléchie du véritable intérêt que nous avons à être vertueux ; mais quand on fuppoferoit que M. de Saint-Aulaire a cherché dans une métaphyfique trop épurée la fource de nos bonnes actions, on devroit le louer d'une erreur fi refpectable. En pareil cas, l'homme vertueux doit fe confoler quand il fe trompe, & s'affliger quand il a raifon.

Notre Académicien mourut le 17 Décembre 1742, âgé de cent ans moins quelques mois (1). Son ami

(1) Voyez la Note (*i*).

Fontenelle eſt mort quinze ans après au même âge, & tous deux ont dû leur longue vie à la même cauſe, à cette philoſophie douce & paiſible, qui ne prend aux événemens que l'intérêt néceſſaire pour remuer doucement notre ame, & jamais pour la troubler ; tranquillité vraiment déſirable, dont l'effet eſt de procurer une vie exempte de douleur, une vieilleſſe longue & ſaine, & de nous mener en paix & ſans trouble au terme de notre carriere. Cette diſpoſition, accordée par la Nature à trop peu d'individus, conſtitue peut-être le vrai bonheur de l'homme, ſi le bonheur conſiſte moins dans les émotions violentes & paſſageres, que dans la jouiſſance calme & durable de notre exiſtence, de nos ſens, de nos plaiſirs même ; ſemblable en quelque ſorte à la reſpiration dont nous jouiſſons ſans délices, mais dont nous ne pouvons être privés ſans éprouver une ſituation pénible & malheureuſe (1).

M. de Saint-Aulaire conſerva juſ-

(1) Voyez la note (*k*).

qu'à ſon dernier moment la tranquillité qui le rendoit ſi heureux, & la politeſſe qui le rendoit ſi aimable. Un Prêtre le préparoit à la mort par des exhortations dont il avoit très-peu de beſoin, étant depuis long-temps préparé de lui-même à ſa fin, & par ſon âge & par ſa raiſon. Il laiſſa ce Prêtre lui parler long-temps; & quand il jugea que ſon miniſtere étoit ſuffiſamment rempli : *Monſieur*, lui dit-il avec douceur, *je vous ſuis très-obligé; ne vous ſuis-je plus bon à rien?* Il ſe croyoit preſque auſſi néceſſaire à la ſatisfaction du Miniſtre zélé qui l'exhortoit, que ce Miniſtre croyoit l'être au ſalut de ſon ame.

Cependant, quoique M. de Saint-Aulaire ait poſſédé toujours ſon ame en paix, même au bord du tombeau, quoiqu'il ſût profiter des reſſources que ſes dernieres années lui laiſſoient encore, la ſociété & l'amitié, il convenoit avec franchiſe, mais avec tout le ſang froid d'un vrai Philoſophe, que les privations auxquelles l'âge nous condamne, ſont la fâcheuſe condition attachée par la Nature à une longue exiſtence. Un de ſes amis, auſſi âgé

que lui, mais plus chagrin de l'être, appliquoit un jour en sa présence à la vieillesse, & à la triste indifférence qu'elle nous donne pour les plaisirs, le mot si profondément douloureux qu'un hypocondre disoit des vapeurs: *Que c'est un état d'autant plus cruel, qu'il fait voir les choses comme elles sont*; & cet ami ajoutoit avec plus d'humeur encore, *Que le seul avantage de la vieillesse étoit de finir l'ennuyeuse comédie que la destinée nous force à jouer ici bas. Nous nous fâcherions en pure perte*, lui dit M. de Saint-Aulaire, *contre la destinée; jouissons plutôt sans nous plaindre du peu de biens qui nous restent; avouons seulement que Cicéron a beau plaider en faveur des vieillards, & que si on étoit le maître du choix, on préféreroit de rester jeune*; il auroit pu ajouter, en sage qui apprécie les biens & les maux sans les exagérer ni les affoiblir, que la Philosophie s'est donné bien de la peine pour faire des Traités de la vieillesse & de l'amitié, parce que la Nature fait toute seule ceux de la jeunesse & de l'amour (1).

(1) Voyez la Note (*l*).

NOTES

NOTES *sur l'Eloge de M. de* SAINT-AULAIRE.

(*a*) QUAND notre Académicien parloit ainsi de l'honneur que Voltaire faisoit à son Siecle, ce grand homme n'avoit encore donné ni Mérope, ni Mahomet, ni Sémiramis, ni Rome sauvée, ni l'Orphelin de la Chine, ni Tancrede, ni cette *Histoire générale*, écrite par les Graces sous la dictée de la Philosophie, ni ces *Romans*, dont la lecture est si piquante, ni cent Pieces fugitives en vers & en prose, dignes de celles qui les avoient précédées. Ainsi M. de Saint-Aulaire avoit encore plus de raison qu'il ne croyoit, quand il disoit avec douleur, plus de trente ans avant la mort de cet Ecrivain immortel, que sa perte laisseroit dans notre Littérature un grand deuil & un grand vide. De quels sentimens opposés n'auroit pas été affecté M. de Saint-Aulaire, s'il avoit vu, à trente jours de distance, l'Apothéose de Vol-

taire au théatre, & les honneurs funebres refusés à ses manes ?

(*b*) Notre Académicien se rappeloit encore avec plaisir dans ses dernieres années, les ressources que lui avoit procurées l'étude dans le triste château de ses peres. » J'avois besoin, disoit-» il à un ami, de cet objet d'intérêt » dans l'espece de désert où se trou-» voit mon ame, au centre de la so-» ciété vide & importune à la fois, » que j'étois forcé de voir & de souf-» frir. L'étude étoit pour moi un sou-» lagement indispensable à l'ennui qui, » sans elle, m'auroit lentement con-» sumé ; encore falloit-il dérober ce » plaisir secret à mes imbécilles com-» patriotes ; ils m'auroient regardé & » traité comme une espece de sau-» vage, qui ne parloit ni n'entendoit » la Langue des hommes «.

» Une seule chose, ajoutoit-il, m'a-» musoit dans le spectacle, d'ailleurs » si fastidieux pour moi, des automates » dont j'étois investi ; c'étoit de les » voir dédaigner le génie & les ta-» lens d'aussi bonne foi que s'il n'a-

» voit tenu qu'à eux de les posséder «.

On ne trouveroit peut-être pas la même bonne foi dans le mépris dont certains hommes fastueusement décorés ont quelquefois gratifié les Lettres. Ce mépris pouvoit bien n'être en eux que le masque de la haine ; car la vanité pusillanime feint de mépriser ce qu'elle craint, & ceux des Gens de Lettres qui sentent la noblesse & la dignité de leur état, sont redoutables à la sottise importante ; elle n'a pas besoin d'un discernement bien raffiné, pour se douter du profond dédain où elle est auprès des hommes éclairés, même lorsqu'ils lui en gardent le secret ; & le mépris, de la part de ceux qu'on se voit forcés d'estimer, est de toutes les offenses celle qui se pardonne le moins.

(c) Despréaux se trouva un jour en tiers avec Moliere & un ami de Chapelain. Cet ami se crut charitablement obligé de défendre, tant bien que mal, contre le Satirique, je ne sais quel endroit de la *Pucelle*. Despréaux lui avoit répondu à peu près l'équiva-

lent de ces vers, que Moliere fit dire depuis au Misanthrope :

Hors qu'un commandement exprès (du Roi) ne vienne,
De trouver bons les vers dont on se met en peine,
Je soutiendrai toujours, morbleu, qu'ils sont mauvais,
Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

Il n'y a point, ajoutoit-il, *de police au Parnasse, si je ne vois ce Poëte-là quelque jour attaché au mont fourchu.* Malherbe avoit dit avant lui à un jeune Magistrat qui venoit le consulter sur de mauvais vers : *Avez-vous eu, Monsieur, l'alternative de faire ces vers ou d'être pendu ?* C'est peut-être ce qui a fourni encore à Moliere l'idée des vers suivans, qu'il met dans la bouche du Misanthrope :

Mais pour louer ses vers, je suis son serviteur ;
Et lorsque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur,
On ne doit de rimer avoir aucune envie
Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie.

Le caustique Despréaux auroit pu trouver dans cette même Piece la satire juste ou injuste du Marquis Poëte & Académicien, contre lequel il étoit de si mauvaise humeur. Le trait suivant du Duc de Montausier lui auroit fourni

cette satire. Un Courtisan bel-esprit plaisantoit un jour ce rigide homme de bien sur le personnage du Misanthrope, dont on prétendoit qu'il étoit le modele. *Eh ! ne voyez-vous pas, Monsieur*, lui répondit le Duc de Montausier, *que le ridicule du Poëte de qualité vous désigne encore plus clairement ?*

(*d*) Pour abréger le récit de l'opposition que témoigna Despréaux à l'élection du Marquis de Saint-Aulaire, nous avons omis plusieurs circonstances, que nos Lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de retrouver ici. Lorsque notre Académicien se mit sur les rangs pour la place vacante, le grand Poëte se tenoit depuis long-temps renfermé dans sa retraite d'Auteuil, ne paroissant plus ni à la Cour ni à l'Académie. Revenu de cette fureur de diviniser son Roi, qui, durant les beaux jours de Louis XIV, c'est-à-dire, durant près d'un demi-siecle, avoit été la maladie épidémique de la Nation, & sur tout la sienne, il avoit oublié par désuétude son ancien mé-

tier de Courtisan, qu'il n'exerçoit jamais, disoit-il, qu'à regret, mais qu'apparemment il vouloit paroître exercer avec plaisir, tant l'excès & l'opiniâtreté de ses louanges laissoient voir peu de marques de cette prétendue contrainte. Devenu plus indifférent à tout dans les dernieres années de sa vie, il ne se permettoit plus guere d'Epigrammes ni de Satires, mais il n'en étoit que plus avare d'éloges. Souvent même il prononçoit, sans beaucoup d'examen, & comme de premier mouvement, des arrêts séveres & sans appel, dont il ne revenoit jamais. Ce fut avec cette sévérité inflexible qu'il condamna la Piece du Marquis de Saint-Aulaire, qui d'ailleurs étoit une Piece galante, & qui, à ce seul titre, quoique la décence y fût respectée, blessoit l'austérité religieuse dont le Satirique se piquoit dans ses mœurs, & sur-tout à la fin de ses jours. Il refusa donc à l'Auteur de cet Ouvrage (qu'on nous passe le parallele, car toutes proportions doivent être ici gardées) la même justice qu'il avoit refusée si

long-temps à Quinault, en l'appelant un Poëte fade & doucereux, & que depuis il refuſa bien plus durement encore à l'Auteur de Rhadamiſte, en le mettant au deſſous des Boyers & des Pradons. L'inexorable Ariſtarque, pénétré ſans doute de cette maxime, *Qui n'a plus qu'un moment à vivre, n'a plus rien à diſſimuler*, avoit hautement déclaré que le jour de l'élection il viendroit exprès d'Auteuil à l'Académie, où il ne paroiſſoit plus depuis long-temps, pour réclamer contre un ſi mauvais choix. Un de ces Ecrivains, dont la médiocrité tâche de ſe faire diſtinguer dans la foule, en ſe couvrant, pour ainſi dire, de la livrée des hommes célebres, & en recueillant les miettes qui tombent de leur table, l'Auteur du *Bolæana*, qui a compilé, ſans beaucoup de diſcernement pour la mémoire de Deſpréaux, tout ce qui peut être pour lui un ſujet d'éloges ou de reproches, eſt le garant qui nous aſſure (& qui le ſavoit de Deſpréaux lui-même), que le Poëte irrité tint parole, & vint donner au Poëte de qualité cette mal-

honnête boule noire, que des Académiciens, Gens de Lettres, ont eu le généreux procédé de réserver, en cette occasion, pour leurs semblables. Celui de ses Confreres dont les modestes remontrances ne purent adoucir son fiel, étoit l'Abbé de Lavau (1), qui lui-même de très-bonne Maison, & Auteur de quelques vers médiocres, se croyoit plus intéressé que personne à prétendre que les vers d'un Poëte de qualité ne devoient pas être jugés avec la même rigueur que ceux d'un Poëte de profession.

Si nous en croyons le *Boleana*, l'Abbé Abeille, autre Poëte médiocre, se joignit à l'Abbé de Lavau pour fléchir l'inexorable Rhadamante de la Littérature, & partagea avec son obligeant Confrere la brusquerie des réponses du Satirique. Despréaux avoit pourtant essuyé des sollicitations assez vives en faveur de M. de Saint-Aulaire, & à la tête des solliciteurs se

(1) Voyez son article dans l'Hist. de l'Acad. T. II, in-12, p. 293.

trouvoit M. le Préſident de Lamoignon, à qui, dans toute autre circonſtance, il n'auroit rien refuſé. Mais les mauvais vers, ou ceux qu'il croyoit tels, ne pouvoient trouver auprès de lui ni paſſe-port ni ſauve-garde.

M. de Voltaire a raconté à pluſieurs perſonnes une anecdote aſſez plaiſante, & qu'il aſſuroit tenir de bonne part, ſur la querelle de Deſpréaux avec l'Abbé de Lavau. Selon M. de Voltaire, la Piece pour laquelle Deſpréaux venoit de donner ſa boule noire au Poſtulant, ne fut point citée à l'Académie par le Satirique le jour de l'élection; il ſe déchaîna ſeulement en général contre les mauvais vers du Candidat, & l'Abbé de Lavau offrit, pour le confondre, d'apporter à l'Aſſemblée ſuivante des vers du même Auteur, qui prouveroient combien Deſpréaux étoit injuſte. Celui-ci, de ſon côté, promit d'en apporter d'autres qui lui donneroient gain de cauſe Les deux Académiciens vinrent en effet, munis chacun de ſa Piece juſtificative, & cette Piece ſe trouva la même. La ſingularité du fait nous

feroit défirer qu'il fût vrai ; mais il paroît difficile de concilier le récit de M. de Voltaire avec celui du *Bolæana*, & même avec l'article où cet illuftre Ecrivain parle de M. de Saint-Aulaire dans fon Catalogue des Auteurs connus du dernier fiecle. Il femble réfulter de ces deux derniers récits, que la Piece de M. de Saint-Aulaire fut citée à l'Académie par Defpréaux dans la féance de l'élection ; car il l'accufoit d'être non feulement *mauvaife*, mais contraire *aux bonnes mœurs*.

Une pareille imputation exigeoit des preuves, & les Académiciens étoient en droit de forcer leur Confrere à les produire *fur le champ*, bonnes ou mauvaifes : car la conjoncture étoit inftante ; & ils ne pouvoient, fans violer les Réglemens, & s'expofer à un refus de la part du Roi, donner leurs voix à M. de Saint-Aulaire, fi l'imputation dont le chargeoit Defpréaux avoit été fondée. Mais la Piece, comme nous l'avons dit, étoit très-mefurée dans fes expreffions, quoique galante ; & il paroît que les Confre-

res du Satirique ne se crurent pas obligés d'être, en cette occasion, aussi rigoristes que lui.

(e) La Piece du Marquis de Saint-Aulaire où le grand Poëte se croyoit attaqué, étoit une Epître à la louange du Roi, dans laquelle se trouvoient les vers suivans :

J'aime à le voir bannir la piquante Satire,
Qui briguoit près de lui la liberté de rire.

Et plus bas :

La Satire dès-lors, honteuse, consternée,
De ses rians attraits parut abandonnée.

Despréaux n'avoit que trop de raison de soupçonner qu'il étoit l'objet de ces vers ; c'en étoit bien assez pour le rendre peu favorable au Candidat, & pour lui faire juger le Poëte Courtisan avec la même rigueur qu'il avoit exercée contre les Chapelains & les Cotins

(f) On nous a dit que ces mots, *quoique femme & Princesse*, avoient offensé quelques-unes des femmes qui étoient présentes à la lecture de cet

Eloge. Cependant, quelque éloignés que nous soyons de vouloir leur déplaire, nous avons cru devoir laisser subsister cette phrase, parce que nous ne croyons offenser ni *les femmes ni les Princesses*, en disant que l'amour des Sciences, des Lettres & des Arts, n'est pas leur goût ordinaire & dominant, encore moins leur goût de *passion*, comme il l'étoit pour Madame la Duchesse du Maine. Ce n'est donc point ici un reproche, mais un simple fait, qui ne doit blesser en aucune maniere leur amour-propre. Si nous disions d'un Roi, qu'il n'aima, quoique jeune & Monarque, ni les plaisirs, ni le faste, ni les flatteurs, cet éloge seroit-il une satire des jeunes Monarques ? Il signifieroit seulement qu'il leur est difficile d'éviter l'amour des plaisirs, du faste & de l'adulation.

(*g*) Cette réponse fine & laconique du Cardinal de Fleury, étoit à la fois un souhait pour lui-même, qui ne pouvoit *devenir* Doyen sans *vivre long-temps*, & pour le Philosophe Fontenelle, qui ne pouvoit cesser de

vivre qu'au moment où le Cardinal *feroit* Doyen à sa place. D'ailleurs, l'Académicien qui a l'honneur peu désirable *d'être* Doyen de la Compagnie, ne doit, pour l'ordinaire, cet honneur qu'à son grand âge, c'est-à-dire, à la triste *espérance* de mourir bientôt; & c'est de quoi le Cardinal n'étoit point pressé. Nous prions les Lecteurs intelligens de nous pardonner ce long commentaire; car nous serions un peu humiliés qu'on nous appliquât le mot d'un Ecrivain célebre : *Tout Commentateur de bons mots est un sot*; mais on assure que dans la Séance publique où nous avons lu cet Eloge, quelques-uns de nos Auditeurs demanderent ce que le mot du Cardinal *vouloit dire*. C'est par charité pour eux que nous en donnons ici l'explication; & ce seroit mal récompenser notre charité, que de nous l'imputer à *sottise*.

(*h*) A la suite de ces vers d'un intérêt si touchant, où M. de Saint-Aulaire exprime avec tant de sensibilité & d'énergie tout à la fois, l'indignation des ombres illustres contre leur

Détracteur, il ajoute une comparaison ingénieuse, élégamment exprimée, mais qui n'est peut-être pas assez noble pour les Héros dont il vient de peindre le soulévement & les alarmes :

Ainsi, quand d'un trouble nouveau
La sage Abeille inquiétée,
Avertit sa troupe écartée
Dans les prés voisins du hameau,
De la République légere,
Le tumultueux mouvement,
Et le confus bourdonnement
Marque sa crainte ou sa colere.

Nous n'avons osé risquer ces vers dans le texte de l'Eloge, par la raison que nous venons de dire ; mais ils nous paroissent du moins assez agréables pour ne pas rester ignorés : les gens de goût décideront si le jugement que nous en portons ici est trop sévere, ou s'il n'est que juste.

Les sentimens vertueux que M. de Saint-Aulaire exprime dans sa réponse à l'Ode de la Motte, étoient le principe de sa conduite ; & sa vertu toujours intacte, jouissoit de la réputation la mieux méritée. Il eut un fils, dont la fille épousa M. le Comte de Beu-

vron. L'honnêteté des deux familles qui s'unissoient par ce mariage, fit dire à Destouches, que c'étoit un *plant de vertus*. Ce mot fut délayé dans une dizaine de vers très-médiocres, que nous oserons cependant rapporter, parce qu'ils étoient l'expression sincere de l'opinion publique.

Les mœurs tous-les jours dépérissent;
De pere en fils les vices s'établissent;
Les droits sentiers ne sont guere battus;
Mais aujourd'hui, Beuvron, Saint-Aulaire s'unissent;
Pour nos neveux, c'est un plant de vertus.
De là naîtront, & presque sans culture,
L'inviolable Honneur, la Valeur la plus pure,
La modeste Sagesse & les prudens Conseils:
Qu'on fasse encor beaucoup de plants pareils,
Et je réponds de la race future.

(*i*) Lorsque nous eûmes le malheur de perdre M. le Marquis de Saint-Aulaire, & qu'il fut question de remplir sa place, l'Académie, qui se fait une espece de loi de *croiser* (qu'on nous permette cette expression) les *races* d'Académicien, & de donner, autant que les circonstances le permettent, tantôt un simple Homme de Lettres pour successeur à un Homme de la Cour, tantôt un Homme de la Cour

pour ſucceſſeur à un ſimple Homme de Lettres, vouloit remplacer M. de Saint-Aulaire par un Ecrivain eſtimable, qui avoit l'aveu du Public. Cet Ecrivain étoit feu M. l'Abbé de la Bléterie, Auteur de l'*Hiſtoire de Julien*, qui avoit eu beaucoup de ſuccès, parce que le Public ſut gré à un Ecrivain, Prêtre & Oratorien (car l'Abbé de la Blèterie l'étoit alors), d'avoir rendu juſtice aux vertus de cet Empereur, en plaignant d'ailleurs ſon aveuglement, & de n'avoir pas débité contre lui ces lieux communs de déclamation, dont quelques Peres de l'Egliſe ont malheureuſement donné l'exemple. Peut-être néanmoins cette Hiſtoire, qui, dans ſa nouveauté, fut preſque regardée comme l'ouvrage d'un Philoſophe, ne paroîtroit-elle plus aujourd'hui, à des yeux éclairés, que l'ouvrage d'un Prêtre moins fanatique que beaucoup d'autres. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici; l'Hiſtoire de Julien avoit été très-goûtée, & pour le fond, & pour le ſtyle; & l'Académie crut en conſéquence pouvoir propoſer l'Abbé de la Blèterie au Roi, ſuivant la forme des élections ordinaires. Malheureuſe-

ment celui qu'elle propoſoit avoit eu la ſimplicité de prendre quelque part aux querelles du Janféniſme, auxquelles on attachoit encore, il y a trente ans, quelque eſpece d'importance. Ce parti, dont le nom, autrefois redouté, eſt aujourd'hui preſque ridicule, étoit alors regardé à la Cour du même œil que l'ont été depuis ceux qu'on appelle *Philoſophes*, & qui, fort éloignés des chimeres & des cabales du Janſéniſme, n'en ont pas moins ſuccédé à la haine violente qu'il a ſi long-temps éprouvée. Le Roi, prévenu par l'Evêque de Mirepoix, Jean-François Boyer (qui, depuis la mort du Cardinal de Fleury, étoit à Verſailles le Protecteur de la ſaine Doctrine), apprit que le Candidat propoſé avoit donné ſon ſuffrage à je ne ſais quels miracles dont on ne parle plus; il refuſa donc d'approuver l'élection, & ordonna à la Compagnie de lui propoſer un autre Sujet. Nous verrons dans les Notes ſur l'Eloge de l'Abbé de Saint-Pierre, que le crédit du même Prélat fit refuſer à la mémoire de ce vertueux Ecrivain les honneurs académiques. C'eſt encore

à lui que l'Académie peut reprocher d'avoir fait exclure l'Auteur de la *Métromanie*, qu'elle vouloit donner pour successeur à l'Archevêque de Sens, Jean-Joseph Languet, & qui avoit malheureusement composé, dans sa premiere jeunesse, une Piece licencieuse, oubliée depuis plus de quarante années. Voilà donc de nouvelles preuves de ce que nous avons dit dans un autre article, que plus d'une fois des raisons dirimantes ont ou gêné les vûes de la Compagnie, ou repoussé son suffrage. Nous ne sommes point étonnés que les Zoïles de la Littérature ferment l'oreille à cette justification; mais nous le sommes que l'Auteur de la *Métromanie*, qui avoit été élu par l'Académie autant qu'il pouvoit l'être, ait continué, après une exclusion dont elle avoit été plus affligée que lui, à l'attaquer par des Epigrammes qui ne font honneur ni à son équité ni à sa reconnoissance. En réclamant la justice qu'il nous a refusée, nous la rendrons nous-mêmes à ce pieux Evêque de Mirepoix, dont la Compagnie a peut-être eu quelquefois à se plaindre; nous louerons son

attachement pour la Religion, son respect pour les mœurs, la droiture & la pureté de ses intentions; nous regretterons seulement que sa vertu ait souvent manqué de lumieres, & qu'il n'ait pas été aussi exempt de préventions, qu'il l'étoit de fiel & d'hypocrisie. Puissent ceux qui l'ont imité dans ses imputations contre des Ecrivains estimables, n'avoir pas mérité de plus grands reproches! Puisse l'Académie, qui n'a que trop éprouvé l'amertume de leur zele, pouvoir au moins en louer la sincérité!

(*k*) Ce mot si tristement philosophique *sur les vapeurs*, a déjà été rapporté dans l'article d'un très-vaporeux Académicien, l'Abbé Testu de Belval; le mot est de l'Abbé Mongault, qui, dans ses dernieres années, fut aussi très-cruellement tourmenté de cette maladie; situation d'autant plus fâcheuse, qu'elle excite rarement la compassion des autres, par cette ridicule raison, qu'il y a plus de douleur que de danger, comme s'il n'étoit pas aussi triste de souffrir que de mourir. Nous avons dit dans l'article du

Cardinal Dubois, quelle étoit la véritable cauſe des vapeurs de l'Abbé Mongault; elles avoient leur ſource dans une ambition mal ſatisfaite, & pour ainſi dire, *rentrée*, qui le dévoroit au dedans. M. de Saint-Aulaire, pour ſon bonheur, n'avoit jamais connu cette paſſion; mais il avoit connu & goûté les plaiſirs, & pardonnoit avec peine à la vieilleſſe de les lui avoir enlevés, quoiqu'il ſe ſoumît en Sage à cette loi de la Nature.

(*l*) Le grand défaut des Ouvrages que les Philoſophes ont écrits ſur la *vieilleſſe* & ſur l'*amitié*, c'eſt qu'ils y ont exagéré la Philoſophie, & l'ont affoiblie en l'exagérant. La vieilleſſe eſt très-reſpectable; mais c'eſt un honneur que la jeuneſſe ne lui enviera jamais. Ces Philoſophes ont voulu de même célébrer l'*amitié* aux dépens de l'amour; ils devoient ſe borner à nous offrir l'amitié (toute eſtimable & toute déſirable qu'elle eſt) comme un ſimple dédommagement, une eſpece de pis aller à ceux qui éprouvent les chagrins de l'amour, ou qui ne peuvent plus en goûter les plaiſirs. M. de Voltaire,

après avoir peint avec une douce mélancolie le vide que l'ame éprouve dans l'âge où l'amour nous abandonne, ajoute à cette peinture affligeante tout ce qui peut l'adoucir, mais non pas l'effacer.

Du Ciel alors daignant defcendre,
L'Amitié vint à mon fecours;
Elle étoit peut-être auffi tendre,
Mais moins vive que les Amours.
Touché de fa beauté nouvelle,
Et de fa lumiere éclairé,
Je la fuivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus fuivre qu'elle.

Voilà une Philofophie vraie, parce qu'elle eft fimple & fans effort. Voilà un tableau intéreffant, parce que les couleurs n'en font point outrées. Parlez de même de la vieilleffe; avouez le malheur de n'être plus jeune; mais offrez à ceux qui ne le font plus, les confolations que la Nature leur laiffe; des peines moins violentes, par la raifon même que les plaifirs font moins piquans, une appréciation plus faine de tous les objets qui agitent les hommes, une jouiffance moins vive fans doute, mais plus paifible de notre exiftence. Tout ce que vous direz de plus, fortira de la vérité & de la Nature.



ELOGE

D'ANDRÉ-HERCULES,

CARDINAL DE FLEURY,

MINISTRE D'ÉTAT,

Ancien Evêque de Fréjus, Honoraire de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres; né à Lodeve le 22 Juin 1653; reçu le 23 Juin 1717, à la place de FRANÇOIS DE CALLIERES; *mort le 29 Janvier 1743* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres,

ELOGE



ÉLOGE

DE JEAN-PAUL

BIGNON,

ABBÉ DE SAINT-QUENTIN,

Bibliothécaire du Roi, Honoraire de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres; né à Paris le 19 *Septembre* 1662; *reçu le* 15 *Juin* 1693, *à la place de* ROGER DE RABUTIN, *Comte de Bussi; mort le* 14 *Mars* 1743 (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, & dans celle des Belles-Lettres.



ÉLOGE

DE CHARLES-IRENÉE CASTEL DE S. PIERRE, ABBÉ DE TIRON,

Aumônier de Madame, Ducheſſe d'Orléans; né au château de Saint-Pierre en Baſſe-Normandie, en 1658; *reçu le* 3 *Mars* 1695, *à la place de* JEAN-LOUIS BERGERET, *Secrétaire de la Chambre & du Cabinet du Roi; mort le* 29 *Avril* 1743 (1).

NOTES

SUR L'ÉLOGE DE L'ABBÉ DE S. PIERRE.

NOTE I, *relative à la page* 97, *ſur le mot touchant de la Fontaine, & ſi goûté par l'Abbé de S. Pierre.*

L'AMI dont la Fontaine diſoit avec tant de naïveté, *Il a répondu pour*

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Vol.

moi, il faudra qu'il paye; j'en ferois autant à sa place, étoit M. de Maucroix, Chanoine de Reims, sur lequel on peut voir quelques détails littéraires dans une des Notes relatives à l'Eloge de M. l'Abbé d'Olivet. Pour l'honneur des Lettres, ce trait de courage & de simplicité n'est pas sans exemple parmi ceux qui les cultivent. Ménage rapporte que Costar, se trouvant dans la détresse, & au moment de voir juger un procès considérable d'où dépendoit son peu de fortune, lui écrivoit ces propres mots : *Si je perds mon procès, je vous avertis que je serai ruiné, & qu'il faudra vous résoudre à me nourrir le reste de mes jours.* Heureux celui qui mérite de recevoir une pareille Lettre de son ami malheureux !



NOTE II, *relative à la page 98, sur la liaison de Fontenelle avec l'Abbé* DE SAINT-PIERRE.

LA société dont Fontenelle jouissoit avec l'Abbé de S. Pierre & Varignon, étoit partagée quelquefois par un quatrieme Homme de Lettres, sorti comme eux de la Province de Normandie ; c'étoit l'Abbé de Vertot, qui, emporté dans sa jeunesse par une fievre de dévotion, avoit commencé par se faire Capucin, & qui, relevé de ses vœux, devint Membre de l'Académie des Belles-Lettres & un de nos Historiens les plus estimés. » Nous parlions à nous quatre, » dit Fontenelle, une bonne partie des » différentes Langues de l'Empire des » Lettres, & les sujets de cette petite » société se sont dispersés de là dans » toutes les Académies «.



NOTE III, *relative à la page* 103, *sur la maniere dont l'Abbé de Saint-Pierre apprécioit les maux de la vie.*

NOUS avons dit que notre Philoſophe accordoit à la ſeule douleur phyſique une valeur *intrinſeque*, & à tous les autres maux une valeur purement *numéraire*; cette maniere de s'exprimer étoit bien digne d'un homme qui réduiſoit à une eſpece de calcul l'eſtimation de tout ce qui peut rendre la vie agréable ou fâcheuſe; il en avoit, pour ainſi dire, dreſſé le *tarif*, dont les ames *apathiques* peuvent s'accommoder pour ſe ménager tout le bonheur que la Nature leur a permis; mais ni ce tarif, ni le genre de bonheur qu'il peut offrir, ne ſeront jamais à l'uſage des ames ſenſibles. Le ſeul vrai bonheur que connût l'Abbé de Saint-Pierre, & qui fait au moins l'éloge de ſa vertu, étoit celui de faire du bien aux hommes.

NOTE IV, *relative à la page 106, ſur quelques autres mots de l'Abbé* DE S. PIERRE.

UNE femme qu'il voyoit ſouvent, poſſédoit à un degré ſupérieur le talent de parler avec imagination & avec graces, pourvu qu'on la laiſſât parler ſeule & long-temps; mais elle perdoit ce talent dès qu'il falloit converſer, & que le monologue où elle excelloit, ſe changeoit en dialogue. On demanda à M. l'Abbé de S. Pierre ce qu'il penſoit d'elle : *Je trouve*, répondit-il, *qu'elle danſe bien*, *mais qu'elle ne ſait pas marcher*. Il n'étoit guere plus content de nos Livres que de nos converſations. La plupart de ceux qu'il liſoit, ne lui paroiſſoient (c'étoit ſon expreſſion) qu'*une étoffe meſquine, élégamment & légérement brodée. Dans les miens*, ajoutoit-il, *l'étoffe eſt bonne & ſolide, mais la broderie manque*.

Il applaudiſſoit au mot d'une autre

femme, ſur un diſcours qu'elle venoit d'entendre : *Qu'il y a d'eſprit là-dedans*, lui diſoit un des Auditeurs ! *Il y en a tant*, répondit-elle, *que je n'y ai point vu de corps.*

Dans l'Éloge de notre Académicien, nous avons oppoſé à la modeſtie franche de ce vrai Philoſophe, la vanité hypocrite d'un *dévot Ecrivain, qui, aimant à parler du ſuccès de ſes Ouvrages, ne manquoit jamais d'ajouter aux éloges qu'il en faiſoit, cette formule édifiante* : Il en faut rendre gloire à Dieu, *& croyoit s'être bien humilié.* Nous avons connu plus d'un pieux perſonnage, qui, en parlant avec complaiſance ou de ſes talens ou de ſes vertus, employoit à peu près la même formule. On peut citer à ce ſujet ce que rapporte Madame de Sévigné dans une de ſes Lettres. Après avoir parlé en détail d'une converſation de Louis XIV avec le Janſéniſte Arnaud d'Andilly, pere de M. de Pomponne, l'un des Miniſtres de ce Prince, elle ajoute : *Le Roi a dit à ce bon vieillard qu'il le vouloit voir ſouvent, comme un homme illuſtre par toutes ſortes de raiſons...*

Il en a parlé un jour entier en l'admirant ; pour M. d'Andilly, il est transporté, & dit de moment en moment, sentant qu'il en a besoin : Il faut s'humilier. La Philosophie observe avec plaisir ces petites naïvetés de l'amour-propre, au fond très-excusables, mais plaisamment voilées du langage de la piété chrétienne.

NOTE V, *relative à la page* 106, *sur la place que l'Abbé* DE S. PIERRE *avoit à la Cour.*

CETTE place étoit celle de premier Aumônier de Madame, Duchesse d'Orléans, & mere du Régent. *C'étoit*, disoit il, *un bénéfice simple*, apparemment parce qu'il n'en faisoit guere les fonctions. Cependant sa place l'obligeoit quelquefois, par bienséance, de se montrer à Versailles. Quoique les voyages qu'il y faisoit ne fussent ni longs ni fréquens, un Prélat qui le rencontra un jour dans la galerie, lui dit, croyant faire une

excellente Epigramme : *Quel séjour pour un Philoſophe ! Penſez-vous*, répliqua-t-il, *qu'il ſoit plus fait pour un Evêque* ? Cette réponſe reſſemble à la réponſe connue du Poëte Piron au Prêtre Desfontaines, fort décrié pour ſes mœurs, & qui voyant un jour le Poëte magnifiquement vêtu, s'écria : *Quel habit pour un tel homme ! Quel homme*, répliqua le Poëte, *pour un tel habit !*

NOTE VI, *relative à la page* 108, *ſur le mot de bienfaiſance, donné à la Langue Françoiſe par l'Abbé* DE S. PIERRE.

ON dit que ce mot de *bienfaiſance* ſe trouve dans des Ecrivains plus anciens que l'Abbé de S. Pierre ; mais il étoit reſté enſeveli chez eux, & notre Académicien en eſt le véritable créateur, puiſqu'il l'a reſſuſcité & naturaliſé. D'autres mots non moins utiles, mais à la vérité moins intéreſſans, n'ont pas eu le même ſuccès ;

celui d'*invaincu*, par exemple, employé par Corneille & par Voltaire, n'a été, jusqu'à présent, employé que par eux, & mériteroit bien de l'être par d'autres. Lorsque M. de Voltaire envoya à l'Académie ses excellentes remarques, encore manuscrites, sur les Pieces de Corneille, il observoit avec regret, dans une de ces remarques, que le mot *invaincu n'avoit pas fait fortune*. L'Académie écrivit en marge : *Que ne la lui faites-vous faire* ? Il a suivi ce conseil; il a hasardé ce mot dans une de ses Pieces, & n'a pu lui redonner la vie.

L'Académie se souvient encore que M. l'Abbé d'Olivet, grand ennemi des innovations, ne pouvoit souffrir ce mot de *bienfaisance*. Il fit des reproches très-sérieux à un jeune homme de beaucoup de talent (ce jeune homme étoit M. l'Abbé de Lille), de ce qu'il avoit employé ce mot dans le titre d'une Ode qui concouroit pour le prix, & que l'Académie cita avec éloge. Il auroit dû pardonner au mot en faveur de la chose, & au titre en faveur de l'Ouvrage.

NOTE VII, *relative à la page* 109, *sur le but principal des Ouvrages de l'Abbé* DE S. PIERRE.

NOTRE Académicien, déjà si déclaré contre la guerre & contre l'excès des impôts, ne se montre pas moins ennemi de l'intolérance religieuse, de la persécution qui en est la suite, & du faste des dépenses inutiles, payées de la substance & des larmes du peuple. Il regardoit le pouvoir arbitraire & les maux qu'il entraîne, comme la plus grande plaie d'un Gouvernement. Parmi les Tyrans imbécilles ou féroces qui ont porté le nom d'Empereurs ou de Rois, il associoit aux Nérons, aux Tiberes & aux Domitiens, Louis XI, Charles IX & Philippe II.

En général, quoique son caractere le portât à ne mal penser de personne, il n'étoit pas fort prévenu en faveur des Princes. Il croyoit à la vérité que l'homme étoit né bon; mais il ajoutoit,

que dans la plupart des Souverains l'éducation avoit dépravé la Nature. S'il respectoit trop l'autorité légitime pour donner aux Rois l'épithete injurieuse & grossiere dont Homere les qualifie (Δημο Βορος Βασιλευς), *Roi mangeur des Peuples*), il n'étoit guere moins réservé à leur accorder ces louanges dont on est si prodigue envers eux, & qui souvent n'avoient été bonnes, selon lui, qu'*à encourager la méchanceté puissante.* » Les Prin-
» ces, disoit M. le Duc de la Roche-
» foucauld, sont toujours dans une
» espece de machine pneumatique dont
» on a pompé l'air, c'est-à-dire, dans
» le vuide pour eux, parce que per-
» sonne ne les reprend & ne les blâme;
» & enflés pour nous, qui sommes
» pressés de toutes parts «.

Malgré la sévérité de ses jugemens philosophiques sur les Monarques, M. l'Abbé de S. Pierre, aussi éloigné de la satire que de la flatterie, savoit faire quelques exceptions en faveur du petit nombre de Princes qui les ont méritées. Il rendoit à tous les Souverains, tant morts que vivans, la justice

qu'il croyoit leur devoir, & ſavoit connoître & diſtinguer en eux, comme dans le reſte des hommes, les lumieres & les talens. Il avoit vu les premieres années du Monarque célebre qui joue un ſi grand rôle en Europe, & diſoit à un Philoſophe qui revenoit d'Angleterre & qui s'en alloit en Pruſſe : *Vous venez de voir une Nation bien au deſſus de ſon Roi, vous allez voir un Roi bien au deſſus de ſa Nation.* Mais en même temps il apprécioit, avec la plus rigoureuſe franchiſe, les Souverains qui lui paroiſſoient avoir violé ſes maximes auſteres ſur les devoirs ſacrés que le trône impoſe. Louis XIV étoit un de ceux qu'il accuſoit le plus d'avoir manqué à ces devoirs; auſſi ſe montroit-il très-peu favorable à ce Prince, quoiqu'il eût, diſoit-il, été obligé de le louer *par étiquette* dans ſon Diſcours de réception; il auroit été plus juſte en reconnoiſſant que ce Monarque fut en effet très-louable à beaucoup d'égards, & ſurtout par l'humble aveu qu'il fit en mourant, d'avoir trop aimé le faſte

& la guerre, que l'Abbé de S. Pierre lui a tant reprochés. L'opinion qu'il avoit de Louis XIV, se remarque sur-tout dans ses *Annales Politiques*; il y expose fort en détail, & presque avec amertume, quoiqu'au fond son cœur fût incapable de fiel, tout le mal qu'il croyoit que *Louis le Grand avoit fait à son Royaume.* Mais ce Philosophe si doux par caractere, devenoit violent & presque satirique dès qu'il s'agissoit de peindre ceux qu'il appeloit les *malfaiteurs de l'Humanité*, & dans lesquels il voyoit ou croyoit voir les vrais ennemis de ce bien public, le seul objet de ses désirs & de ses veilles.

Cependant l'Abbé de Saint-Pierre, en se déclarant hautement contre les vices, les erreurs & les fautes qu'il reprochoit à Louis XIV, le justifioit en même temps sur quelques défauts dont on l'accusoit, & dont notre Philosophe ne jugeoit pas de même. Il ne blâmoit nullement, par exemple, l'air *sérieux* de ce Prince, que d'autres appeloient *morgue royale*; l'Abbé de S. Pierre croyoit que cette fierté apparente étoit nécessaire à un Roi des

François, pour ſe faire reſpecter de cette Nation légere & frivole. On ſait le mot d'un grand Prince, à qui on diſoit que Louis XIV *faiſoit le Roi mieux que perſonne : Quoi*, répondit-il, *mieux que Baron ?*

Un des Ouvrages les plus eſtimables de l'Abbé de S. Pierre, a pour objet la différence du *grand homme & de l'homme illuſtre.* Il appelle *homme illuſtre* celui qui n'a fait que des actions éclatantes, & *grand homme* celui qui n'a fait que de grandes actions de vertu, ou rendu à l'humanité de grands ſervices. Il préfere à tout Epaminondas, Scipion & Deſcartes, Epaminondas à Scipion, & Deſcartes à Epaminondas. Il ſuppoſoit, & on le croyoit de ſon temps, que Deſcartes n'avoit enſeigné aux hommes que des vérités. Il blâme la mort de Caton, non par la mauvaiſe raiſon qu'en ont donnée tant de Docteurs, que cette mort étoit une *lâcheté*, mais parce que ce n'étoit pas le parti le plus avantageux à la République. Il blâme auſſi Fénélon d'avoir, ſelon lui, fait de ſon *Télémaque* un jeune homme *qui n'aime*

que la gloire (1). La raiſon qu'il donne de ſa critique, & qui, dans ſes principes ſur-tout, auroit pu être beaucoup meilleure, eſt *que l'homme ne peut pas ſubſiſter avec un ſeul goût.*

L'amour de la guerre, diſoit notre Académicien Philoſophe, ne trouve que trop d'encouragement & d'appât dans le cœur des Princes ambitieux, par cette cruelle, mais puiſſante raiſon, que s'ils font la guerre avec ſuccès, l'avantage & la gloire ſeront pour eux, & que ſi leurs armes ſont malheureuſes, le dommage ne ſera guere que pour leurs Peuples: & qu'eſt-ce que c'eſt que les Peuples, ajoutoit-t-il pour la plupart de ceux qui les gouvernent? Il eſt vrai que l'imbécille multitude favoriſe elle-même ſtupidement l'orgueil barbare des Prin-

(1) Cette critique du Télémaque eſt injuſte, & prouve que l'Abbé de S. Pierre avoit peu lu cet Ouvrage, ſi conforme à ſes principes ſur la bienfaiſance, l'amour de la paix, les caracteres d'un bon Gouvernement; où Fénélon n'inſpire aux Princes que l'amour de la vertu & des hommes, & ne leur permet d'aimer la gloire que lorſqu'elle eſt fondée ſur la vertu.

ces guerriers, en les encourageant par ses éloges à cueillir des lauriers teints de sang & de larmes, tandis qu'elle fait à peine distinguer les Princes bienfaisans & justes. L'Abbé de Saint-Pierre en donnoit aussi la raison; c'est que les Peuples partageant avec leurs Rois les dangers de la guerre, & souvent même s'y exposant tout seuls, croyent en partager la gloire; au lieu que la gloire d'un Prince juste n'étant guere que pour lui seul, n'intéresse pas autant la vanité de la Nation, quoiqu'elle intéresse bien plus son bonheur.

NOTE VIII, *relative à la page* 114, *sur la Diete Européenne proposée par l'Abbé* DE S. PIERRE.

IL n'étoit pas fort éloigné de reconnoître lui-même l'insuffisance de cette Diete, qu'il proposoit pour concilier les passions humaines. Car il disoit quelquefois, en parlant des projets qui n'aboutissoient à rien : *Cela*

eſt infructueux comme un Concile : or, devoit-il plus compter ſur ſa *Diete Européenne*, que ſur ces *Dietes de la Chrétienté*, & attendre plus de fruit d'un Sénat de Monarques, que d'un Synode de Prêtres ? Mais malgré le peu de ſuccès qu'il eſpéroit de ſon zele, il ſe croyoit obligé d'expoſer les vûes qui lui ſembloient utiles, au haſard de ne les voir jamais exécutées; & quand on lui rappeloit ce mot de Malherbe, répété depuis par tant d'hommes qui ſe croyoient ſages, *Qu'il ne faut point ſe mêler du gouvernail d'un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſſager : Oui*, répondoit-il, *ſi l'on n'entend rien à manier le gouvernail, ou ſi on n'eſt pas en état de donner de bons avis à un Pilote ignorant ; mais au moins ſera-t-il permis au pauvre paſſager, que ce Pilote n'écoute pas, & qu'il riſque de noyer avec toute ſa barque, de traiter le Patron comme il le mérite.* Il étoit perſuadé que tout homme vertueux & éclairé, qui ſe ſoumet à vivre ſous un Gouvernement, de quelque eſpece qu'il ſoit, populaire, monarchique, deſ-

potique même, doit à ses compagnons de liberté ou d'esclavage, le secours au moins de ses lumieres, s'il ne peut leur en donner de plus efficaces, & qu'il est redevable à sa Patrie, soit naturelle, soit adoptive, de tout le bien qu'il peut lui faire. L'Abbé de S. Pierre n'auroit pas imité ce Philosophe, trop injuste ennemi de la Monarchie, qui, chargé, dans un Dictionnaire de Morale, de l'article *Citoyen*, vouloit le réduire à ces deux mots : *Citoyen, voyez République.*

Bien éloigné d'approuver les trois maximes dont les vieux Moines prétendent se trouver si bien pour leur bonheur & pour leur repos, il n'avoit point comme eux pour principe, disoit-il, *ni de laisser aller le monde comme il veut, ni de dire toujours du bien de M. le Prieur, ni de faire son devoir tellement quellement.* Il convenoit pourtant de la politique très-réfléchie & de la philosophie profonde de la troisieme maxime : » *Tellement* » *quellement*, observoit-il, excellente » regle pour tous ceux qui préferent » leur bien-être à la chose publique,

» & qui ayant connu par expérience
» toute la malice des hommes, en ont
» conclu qu'il ne faut remplir ses de-
» voirs ni assez mal pour mériter les
» reproches, ni assez bien pour exciter
» l'envie «.

Il pensoit à peu près de même sur ce mot d'un Ancien : *Que deux Loix gouvernent le Monde, celle du plus fort & celle du plus fin. Je n'ai*, disoit-il, *que trop reconnu par l'expérience cette triste vérité; mais j'aurois beau vivre des siecles, je ne pourrois jamais m'y faire; & je ne m'accoutumerai point à ne voir dans ce malheureux monde que des tyrans ou des esclaves, des trompeurs ou des dupes.*

L'humanité doit s'affliger sans doute, que tous les vœux de l'Abbé de S. Pierre pour elle n'aient été que des rêves; il est pourtant un de ses Ouvrages qu'on doit distinguer par les bons effets qu'il a produits; c'est son Mémoire sur l'*établissement de la Taille proportionnelle.* Ce Mémoire contribua beaucoup, sinon à délivrer entiérement, au moins à soulager la France de la tyrannie de la taille arbitraire. Sur cette matiere importante, l'Auteur

a parlé en véritable Homme d'Etat. Combien d'hommes qui uſurpent ce nom, ſont loin d'avoir été ſi utiles ! *La ſeule grace*, diſoit-il, *qu'un Miniſtre puiſſe ſe permettre de demander au Roi, c'eſt de lui dire dans ſon teſtament :* » Si j'ai rendu à l'Etat quel- » que ſervice, c'eſt à Sa Majeſté d'en » marquer ſa reconnoiſſance à ma fa- » mille «. Tel eſt le conſeil de notre Philoſophe à ceux que le Prince honore de ſa confiance, & tel eſt, ſelon lui, le meilleur moyen de prouver qu'ils la méritent : » Mais je crains, » ajoutoit-il, que plus d'un homme » en place ne diſe ici comme les Apô- » tres : *Durus eſt hic ſermo* (1) «.

(1) L'Hiſtoire nous offre un exemple rare & aſſez peu connu de ce déſintéreſſement dans le reſpectable Don Juan de Caſtro, Vice-Roi des Indes pour le Portugal, vers le milieu du ſeizieme ſiecle. Cet homme illuſtre par pluſieurs victoires, déclara en mourant, » Qu'il » n'avoit jamais reçu de préſens de perſonne; » que les appointemens qu'il devoit toucher » lui ayant manqué ſouvent, il avoit conſumé » ſon propre bien au ſervice de l'Etat; qu'il » ſe voyoit, dans ſes derniers momens, privé » du néceſſaire, & que dans cette extrémité

NOTE IX, *relative à la page 115, sur l'Ecrit de l'Abbé* DE S. PIERRE *contre le célibat des Prêtres.*

CE célibat, malgré les puissantes raisons qui ont déterminé l'Eglise à l'ordonner, paroissoit à l'Abbé de S. Pierre une Loi trop dure, & contraire même aux bonnes mœurs, par la *nécessité où se trouvoient*, selon lui, *tant de Ministres des Saints Autels d'y désobéir avec scandale.* Il prétendoit d'ailleurs, que des Ecclésiastiques mariés seroient des sujets beaucoup plus fideles, étant attachés à l'Etat & aux Loix par les liens les plus chers; & que le célibat, en rendant pour eux l'autorité moins redou-

» il prioit qu'on voulût bien le faire entre-
» tenir aux frais du Public, pour le peu de
» temps qu'il lui restoit à vivre «. On lui trouva après sa mort trois réales; c'étoit tout l'argent qu'il avoit. Peu de Ministres envisagoient une pareille succession.

table, les mettoit dans une ſorte d'indépendance très-dangereuſe pour le bon ordre public (1) ; il étoit perſuadé que la Cour de Rome, qui vouloit toujours avoir *cette milice* à ſes ordres, & qui s'étoit conſtamment refuſée à lui accorder le mariage, avoit fait en cela, peut être par ſimple préjugé ou par ſuperſtition, une choſe bien utile à ſes intérêts.

L'Abbé de S. Pierre combattoit auſſi de tout ſon pouvoir une des principales raiſons que les Défenſeurs du céilbat eccléſiaſtique apportent en faveur de cette Loi. » En Angleterre, » diſent-ils, les mauvais lieux ne » ſont peuplés que de filles & de veu- » ves de Prêtres ; parce que les béné- » fices y étant d'un bon revenu, ces » malheureuſes perſonnes, accoutu- » mées à l'aiſance du vivant de leur » pere ou de leur mari, ſe trouvent » tout à coup dans la miſere après ſa » mort, & n'ayant point de reſſource,

(1) On peut voir dans l'Encyclopédie, à la fin de l'article *Célibat*, l'extrait détaillé & raiſonné du Mémoire de M. l'Abbé de Saint-Pierre ſur ce ſujet.

ſe

» se jettent dans la débauche pour » gagner leur vie «. Notre Académicien répondoit qu'il n'en est pas ainsi dans plusieurs autres pays Protestans, où néanmoins les Ministres ont aussi un état décent & honorable; & que si les veuves ou les orphelines de Prêtres sont scandaleuses en Angleterre, c'est à la corruption des principes & des mœurs qu'il faut attribuer ce désordre, dont il seroit facile d'arrêter l'effet par de bonnes Loix, rigoureusement exécutées. Nous laissons à cette Nation Philosophe à juger de ce qui est possible en ce genre; il seroit fâcheux pour elle que dans un pays où, si l'on en croit ses fiers habitans, *il n'y a de Maître que la Loi*, elle fût impuissante pour réprimer le scandale des mœurs publiques.

Ceux qui prétendent & qui racontent que sur ce point délicat l'Abbé de S. Pierre remplissoit avec exactitude, malgré les Loix Ecclésiastiques, ce qu'il appeloit *l'intention de la Nature*, assurent que ce n'étoit nullement pour satisfaire à des besoins qui n'étoient pas chez lui fort impérieux, mais, si l'on ose employer ce terme,

par un prétendu *principe de conscience.* Il s'imaginoit, dit-on, que chaque Citoyen étoit obligé de fournir des sujets à la Patrie, & il ne se croyoit pas dispensé par son état de payer son contingent comme les autres.

Nous avons dit qu'il faisoit apprendre à de pauvres enfans dont il prenoit soin, des métiers utiles & durables, & jamais ceux dont il prévoyoit l'anéantissement. Un de ces métiers qui, selon lui, ne devoit avoir qu'un temps, étoit celui de Perruquier, dont il auguroit mal, on ne sait pas pourquoi, quelque commodité qu'il procure aux têtes chauves, & quelque ancien même qu'il soit déjà, comme l'a prouvé le savant *Thiers* dans son docte & profond *Traité des Perruques*, ce qui ne semble pas annoncer leur prochaine décadence. Notre Académicien comptoit beaucoup plus sur la durée des métiers de Boulanger, de Tailleur, de Cordonnier, &c. & ne payoit l'apprentissage des enfans qu'il élevoit, que pour des métiers de cette utilité premiere & immuable.

❧

NOTE X, *relative à la page* 119, *sur la liberté que l'Abbé* DE S. PIERRE *réclamoit pour les Gens de Lettres.*

» OU eſt l'Ecrivain, diſoit-il, qui » ait oſé, dans aucun temps, dire » franchement & nettement ce qu'il » penſoit ſur la plupart des opinions » uniquement conſacrées par l'igno- » rance, par l'aveuglement ou par l'eſ- » clavage ? Combien n'a-t-on pas vu » de Gens de Lettres, preſque à chaque » page de leurs Ecrits, faire humble- » ment & triſtement leur révérence » plus ou moins profonde à la tyran- » nie ou à la ſuperſtition, flatter l'op- » preſſeur qu'ils déteſtoient, encenſer » l'idole qu'ils auroient voulu fouler » aux pieds, careſſer à force de pru- » dence l'erreur qu'ils brûloient d'a- » néantir ? Combien de fois les Phi- » loſophes n'ont-ils pas été obligés, » pour haſarder une vérité utile, de » l'énoncer obſcurément, quelquefois » même de ſe borner à la faire en-

» tendre, en énonçant foiblement & » avec restriction l'erreur contraire ? » Ils ont employé à cacher ou à dé- » guiser leur pensée, tout ce qu'ils au- » roient dû mettre de génie & de ta- » lens à l'énoncer avec force & avec » courage. Comment démêler la vé- » rité sous ce masque de ménage- » mens & de subterfuges ?

» Ces Philosophes, prudens ou timi- » des, ont fait de leur art lâche & trom- » peur, une Science qu'ils ont appelée » *Rhétorique*, & qu'ils ont cultivée » avec soin comme la Science la plus » estimable & la plus utile. Ils ont » ressemblé aux Bateliers qui tournent » le dos où ils veulent aller, avec » cette différence que les Bateliers » abordent, & que les Philosophes ont » presque toujours été repoussés du » port par la violence des vents & » de l'orage. Si quelqu'un d'entre eux, » bien persuadé d'une vérité, prend » la liberté de la présenter avec vi- » gueur, sans tout l'attirail de mo- » difications, qui ne sert qu'à la dé- » figurer ou à l'affoiblir : *Vous prenez*, » lui dit-on, avec le Marphurius de » Moliere, *un ton trop affirmatif* ;

» *vous ne devriez pas dire, cela est* » *ainsi, mais il me semble que cela* » *est ainsi*. Le Philosophe pourroit » répondre comme Sganarelle à Marphurius : *Il faut bien qu'il me semble,* » *puisque cela est*. Doit-on s'étonner » qu'il faille tant de siecles pour élever » l'édifice de la raison, puisqu'il y a » d'un côté tant de risque à ajouter » une pierre à l'édifice, & de l'autre » si peu de mains capables de l'y » ajouter (1) « ?

Notre Académicien, pour confirmer par des exemples l'utilité de cette franchise philosophique qu'il désiroit tant de voir établie, prétendoit que le cynique Diogene, si méprisable d'ailleurs dans ses maximes & dans sa conduite, étoit peut-être le Philosophe de l'Antiquité qui avoit dit le plus de mots excellens, parce que la liberté, ou, si l'on veut, la licence

---

(1) Cette même maniere de penser faisoit dire à l'illustre Montesquieu, en parlant à quelques Sages dignes de l'entendre : *Heureux le Pays où le Prince ne fait nul cas de nous, & nous considere assez peu pour nous laisser faire !*

qu'il s'étoit arrogée de tout dire, donnoit à ſon peu de génie tout l'eſſor dont il étoit ſuſceptible : il étoit ſemblable à ces inſectes lumineux, dont on apperçoit quelquefois l'éclat au milieu de la fange. L'Abbé de Saint-Pierre concluoit, non à l'établiſſement d'une pareille licence, mais à celui d'une liberté décente & honnête, toujours ſuffiſante aux véritables génies pour déployer ce qu'ils ſont, & mettre en action toutes leurs forces.

C'eſt à peu près ainſi qu'il exprimoit ſa douleur du malheureux ſilence que la Philoſophie s'eſt impoſé ſi ſouvent ſur pluſieurs matieres où il lui croyoit permis de s'exercer, & qui, ſelon lui, étoient plus nombreuſes qu'on ne penſoit. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en eût fixé d'une maniere plus préciſe les juſtes limites, trop reſſerrées peut-être par les uns, & trop franchies par les autres. Nous ne nous flattons pas d'avoir rapporté ſes propres paroles ; mais nous ſommes ſûrs au moins d'avoir exprimé fidélement ſa penſée, telle que nous l'avons recueillie pluſieurs fois de la bouche d'un de ſes amis, feu M. de Mirabeau, de l'Académie Françoiſe, pour

lequel il n'avoit rien de caché. L'Abbé de S. Pierre étoit même persuadé, comme nous l'avons dit dans son Eloge, que la pusillanimité des hommes dans leurs jugemens, s'étendoit, à la honte de la raison, jusqu'aux objets purement littéraires. La superstition aveugle que tant d'Ecrivains ont témoignée pour l'Antiquité, n'avoit, selon lui, d'autre source, dans la plupart de ces Ecrivains, que la crainte de choquer les opinions reçues, en refusant, non pas d'honorer, comme elles le méritent, les productions immortelles de Rome & d'Athenes, mais de se prosterner aveuglément devant elles. C'est bien ici le cas d'appliquer la réflexion de M. de Voltaire, dans sa lettre au Marquis Maffei, qu'il a mise à la tête de sa belle Tragédie de Mérope. Après avoir fait une juste critique de plusieurs endroits de Corneille, que personne avant lui n'avoit osé censurer, par respect pour l'Auteur, il ajoute : » Je vous dis ici, » Monsieur, ce que tous les connoisseurs, les véritables gens de goût se » disent tous les jours en conversation, » ce que vous avez entendu plusieurs

» fois chez moi, enfin ce qu'on penſe
» & ce que perſonne n'oſe encore
» imprimer. Car vous ſavez comment
» les hommes ſont faits; ils écrivent
» preſque tous contre leur propre ſen-
» timent, de peur de choquer le pré-
» jugé reçu. Pour moi, qui n'ai ja-
» mais mis dans la Littérature aucune
» politique, je vous dis hardiment la
» vérité, & j'ajoute que je reſpecte
» plus Corneille, & que je connois
» mieux le grand mérite de ce Pere
» du Théatre, que ceux qui le louent
» au haſard de ſes défauts «.

Ainſi devroient parler tous les Ecrivains éclairés & courageux, qui oſent n'être pas de l'avis de la populace littéraire ſur l'adoration ſuperſtitieuſe des Auteurs célebres de l'Antiquité, qui oſent critiquer leurs fautes en admirant leur génie, & croire que les Modernes les ont quelquefois égalés ou ſurpaſſés.

L'Abbé de S. Pierre, pour juſtifier ſes aſſertions ſur le culte *idolâtre* que tant d'hommes ont voué aux Anciens, racontoit l'hiſtoire d'un Peintre, qui, en préſence de pluſieurs Maîtres de l'Art, critiquoit ſévérement un tableau

de Raphaël, devant lequel ces Maîtres s'extasioient, & faisoit contre ce tableau des objections beaucoup plus fortes que leurs réponses; un habile Artiste qui étoit présent, & qui avoit gardé le silence, ne put s'empêcher de leur dire avec la bonne foi la plus naïvement exprimée: *Voulez-vous, Messieurs, que je l'avoue? Tout ce que dit Monsieur est vrai; mais c'est qu'on n'a pas coutume de dire cela.* On pourroit en dire autant, ajoutoit l'Abbé de S. Pierre, de tant d'erreurs stupidement embrassées par les uns, & politiquement admises par les autres. Il comparoit ces erreurs (la comparaison étoit plus juste que noble) aux pilules qu'on reçoit sans les mâcher, parce qu'autrement on ne les avaleroit jamais; & il assuroit, en suivant cette comparaison, qu'il y a bien peu de nos jugemens où il n'entre autant de préjugés qu'*il entre de drogues dans la thériaque. C'est pour cela*, disoit-il encore, *qu'il ne faut presque jamais soutenir qu'on a raison, mais dire avec modestie: Je suis de cette opinion quant à présent.*

NOTE XI, *relative à la page* 121, *sur les projets de l'Abbé* DE S. PIERRE *pour l'utilité des Sermons.*

IL croyoit rendre ce genre d'instruction plus *profitable* en le rendant *meilleur*; & le moyen qu'il proposoit pour y réussir, étoit d'obliger les Orateurs à ne prêcher que cette *bienfaisance*, sa vertu favorite & bien digne de l'être. En général, il pensoit que les établissemens les plus utiles avoient besoin de réforme; il les comparoit à des horloges, qu'il faut de temps en temps nettoyer & remonter.

On peut voir encore dans ses Œuvres, ses projets pour réduire la Religion à ce qu'il appeloit l'*essentiel*, c'est-à-dire, à la Morale (1); pour

(1) Il approuvoit fort, & il auroit fait adopter par-tout, s'il avoit pu, l'ancien Code religieux, moral & civil des Isles Baléares, réduit à ce peu de mots : *Adorez & crai-*

ſupprimer preſque toutes les Fêtes, dont la quantité, ſelon lui, étoit, pour le Peuple, l'aliment de la fainéantiſe & du vice; pour laiſſer à ce même Peuple la liberté de travailler même le Dimanche, *après avoir rendu à l'Etre ſuprême le culte particulier qu'il a jugé à propos de ſe réſerver en ce ſaint jour*; enfin, pour élever les *Dauphins* dans une eſpece de Collége, par la néceſſité, diſoit-il, d'apprendre de bonne heure à ces *enfans-là*, ce qu'on ne leur apprend point aſſez, à regarder les autres hommes comme leurs ſemblables. L'Abbé de S. Pierre ajoutoit, que tant d'Inſtituteurs coupables, qui, chargés de l'honorable emploi d'élever un Prince, s'en étoient mal acquittés, ſoit par négligence, ſoit par des vûes plus criminelles encore, méritoient une

---

*gnez **Dieu**; ſecourez les pauvres; honorez les vieillards; obéiſſez au Prince légitime, & réprimez les Tyrans; repouſſez l'ennemi; ſequeſtrez de la Société les malfaiteurs; ne laiſſez pas trop voyager les jeunes gens; car ils ne rapporteroient des Pays étrangers que les mauvaiſes mœurs, & non les bonnes.*

punition flétrissante, sur-tout lorsque le Prince montroit des vertus & des talens qu'une heureuse culture auroit développés. Cette punition, disoit-il, seroit à la fois & la juste récompense de ces détestables ennemis de l'Etat, & un exemple utile à leurs successeurs.

Il propose aussi des réformes pour l'éducation des Colléges, & détaille les avantages de cette éducation; mais il oublie l'article important des mœurs, beaucoup plus difficiles à conserver dans l'éducation publique que dans l'éducation privée.

Son projet contre le duel est aussi chimérique que tous ceux qu'on a imaginés sur cet objet, parce que les Loix seront toujours plus foibles que l'opinion. Il observe au moins que cette fureur, par quelque cause que ce puisse être, sembloit déjà s'affoiblir & devenir moins violente parmi nous, qu'elle ne l'étoit au commencement du dernier siecle. Nous ne voudrions pourtant pas adopter la réponse que fit un Courtisan à Louis XIV, qui se félicitoit d'avoir enfin aboli les duels : *Sire, vous auriez aujourd'hui bien plus de peine à les rétablir.*

On ne peut qu'applaudir à tout ce que dit l'Abbé de S. Pierre contre les vœux monastiques précipités, & contre l'abus qui permettoit alors de les faire à seize ans, abus un peu corrigé de nos jours, mais qui devroit l'être encore davantage (1). Segrais, comme nous l'avons dit dans l'article de cet Académicien, appeloit la manie de se faire Moine, *la petite vérole de l'esprit*. L'Abbé de Saint-Pierre goûtoit fort cette expression, *d'autant plus*, disoit-il, *que cette manie étoit, dans ma jeunesse, la maladie de presque tous les enfans au sortir du Collége.*

» Je fus attaqué, à dix-sept ans, de » cette petite vérole religieuse. J'allai » me présenter au Pere Prieur des » Prémontrés Réformés d'Ardennes, » auprès de Caen; mais *par bonheur* » *pour ceux qui profiteront de mes* » *Ouvrages*, il douta que j'eusse assez » de santé pour chanter long-temps au » chœur, & m'envoya consulter un

(1) Voyez les Notes sur l'article de Segrais.

» vieux Médecin du château de Caen,
» qui me dit que j'étois d'une com-
» plexion trop délicate. J'ai donc eu
» cette maladie, mais ce n'a été qu'une
» *petite vérole volante* «. Il raconte à cette occasion l'histoire affreuse de l'Abbé de Vateville, qui, ayant eu le malheur de se faire, à dix sept ans, Capucin, puis Chartreux, s'ennuya du cloître, s'enfuit, tua trois hommes, épousa une Religieuse, se fit Mahométan, &, pour rentrer en grace avec l'Eglise Catholique, trahit le Sultan son bienfaiteur, en livrant aux Autrichiens un détachement qu'il commandoit dans une guerre de l'Empereur Léopold avec les Turcs. Cette ferveur monastique, si passagere & si funeste par ses suites, s'empara de l'Abbé de Vateville au sortir d'un Sermon sur l'Enfer, dont le Prédicateur avoit fait la plus épouvantable peinture; autre matiere de réflexions sur l'effet terrible que certains objets religieux peuvent produire sur des ames foibles & ardentes (1).

(1) Ce fut une cause semblable qui détermina le malheureux Jean Châtel à l'assas-

Ce morceau sur l'Abbé de Vateville est peut-être le plus intéressant qu'on puisse lire dans les Ouvrages de notre Académicien Philosophe.

L'Abbé de S. Pierre, qui vouloit que les Ministres de la Religion se bornassent à prêcher la Morale, ignoroit vraisemblablement l'anecdote suivante, que nous ne garantissons pas, & même dont nous désirons la vérité plus que nous ne la croyons. On prétend que les premiers Voyageurs qui découvrirent les Moluques, trouverent que dans l'isle de Ternate, qui est une de ces isles, la pratique de la Religion étoit rigoureusement bornée à ce que nous allons dire. Le Peuple, un certain

---

sinat d'Henri IV. Les Jésuites, ses Maîtres, pour l'effrayer sur les suites des désordres où l'entraînoit sa jeunesse, l'enfermoient dans une chambre noire, où il étoit entouré de figures de Diables; vivement troublé par l'affreuse image des peines de l'Enfer, dont on le menaçoit, il voulut racheter les supplices de l'autre monde par quelque horrible supplice dans celui-ci; pour obtenir ce supplice, il commit le parricide qui l'y conduisit, & que d'ailleurs le fanatisme Catholique regardoit alors comme une action méritoire.

jour de la ſemaine, s'aſſembloit dans un Temple ſans autel, ſans images, ſans aucune marque extérieure de culte. Il y avoit ſeulement au milieu du Temple une colonne, ſur laquelle étoient gravés les préceptes de la Loi naturelle : *Aimez-vous les uns les autres; exercez mutuellement la bienfaiſance*, &c. Un Prêtre aſſis au pied de cette colonne, n'avoit d'autre fonction que de montrer ces préceptes au Peuple avec une baguette, ſans qu'il lui fût permis de prononcer un ſeul mot. Les Légiſlateurs de cette Nation, apparemment grands Philoſophes, mais inconnus, avoient ſenti que n'ayant pas le bonheur d'avoir une Religion révélée, pour peu qu'on permît aux Prêtres d'ouvrir un moment la bouche pour prêcher à la Nation une Morale pure & raiſonnable, ils l'ouvriroient bientôt pour prêcher un culte ſuperſtitieux. Si cette anecdote eſt vraie, il eſt très-ſurprenant que chez un Peuple d'ailleurs ſi peu éclairé, ceux qui lui ont donné des Loix aient eu ſur la Religion la plus heureuſe idée que puiſſent avoir des hommes privés des lumieres d'une révélation

vraie ; idée qui avoit échappé aux Solon, aux Licurgue, aux Numa & aux Platon, & qui, pour le bonheur & le repos du genre humain, devroit être suivie dans tous les pays où cette révélation n'est pas connue. Elle seule en effet doit avoir des Ministres qui parlent au Peuple ; car puisqu'elle est révélée, & que l'Etre suprême ne parle point directement aux hommes, il doit nécessairement avoir auprès d'eux des Organes & des Interpretes. Mais en ce cas, la grande attention des Gouvernemens doit être d'empêcher que ces Interpretes n'abusent de leurs priviléges pour prêcher des erreurs, & pour inspirer le fanatisme. L'Histoire Ecclésiastique prouve à chaque page, que ce malheur n'est que trop souvent arrivé.

Dans les projets de l'Abbé de Saint-Pierre pour la réformation si nécessaire de l'éducation nationale, nous croyons qu'il auroit dû mettre pour base, d'inspirer aux enfans le mépris de la mort & celui des richesses. C'est parce qu'on inspiroit de bonne heure à la jeunesse Romaine ce double mépris, que les Romains ont été pendant six cents

ans le premier Peuple de la Terre; c'eſt avec ces deux principes que les hommes ſauront braver les deux plus redoutables fléaux du genre humain, la ſuperſtition & la tyrannie. Ce changement ſeul dans l'éducation, renouvelleroit en vingt ans un Peuple entier, & feroit d'une Nation eſclave & frivole, une Nation libre & courageuſe.

Et ne croyons pas qu'il ſoit impoſſible, même dans nos Gouvernemens modernes, d'apprendre aux enfans à mépriſer la mort & les richeſſes même, plus difficiles à mépriſer. L'enfance reçoit ſans peine & conſerve avec force toutes les impreſſions qu'on veut lui donner; &, encore une fois, l'éducation des Romains eſt la preuve la plus inconteſtable & la plus frappante de la poſſibilité & des avantages ineſtimables du projet que nous propoſons. Il eſt ſi important & ſi utile aux Peuples, l'effet en feroit ſi ſûr & ſi puiſſant, que nous craignons fort qu'il ne ſoit jamais mis en exécution. Trop de gens ſont intéreſſés à l'empêcher.

NOTE XII, *relative à la page 122, ſur les projets de l'Abbé* DE SAINT-PIERRE *pour rendre utile l'Académie Françoiſe.*

IL n'approuvoit nullement le plan d'inſtitution de cette Compagnie ; dont le Cardinal de Richelieu avoit fait, ſelon lui, *un inſtrument de flatterie & d'eſclavage* ; il vouloit que nous évitaſſions juſqu'au prétexte du reproche dont nous avons été chargés avec tant d'amertume par quelques Ecrivains atrabilaires, *d'avoir infecté toute l'Europe de l'encens que nous avons fait brûler devant nos idoles* (1). Il vouloit que nos Harangues académiques ceſſaſſent d'être des *répertoires de complimens*, & *de fades recueils de formules*; qu'elles ne reſſemblaſſent pas, ſuivant la comparaiſon de Deſ-

(1) Ce ſont les termes de *le Vaſſor*, dans ſon Hiſt. de Louis XIII.

préaux, à ces Meſſes ſolennelles, où le Célébrant, après avoir encenſé toute l'aſſiſtance, finit par être encenſé à ſon tour; que ces Diſcours fuſſent des morceaux intéreſſans de Littérature raiſonnée, & ſur-tout philoſophiques; qu'on ſût y attaquer habilement & à la dérobée, s'il y avoit trop de riſque à les heurter de front, les préjugés de toute eſpece qui s'oppoſent au progrès des lumieres; que par cette attaque ſourde & continue, on préparât inſenſiblement les eſprits à ſecouer le joug de ces préjugés; que les ſujets de nos prix d'éloquence fuſſent conſacrés à l'éloge des hommes céle-bres de la Nation; que les Aſſemblées deſtinées à diſtribuer ces prix, fuſſent des eſpeces d'Etats-Généraux de la Littérature, où les hommes les plus diſtingués en tout genre fuſſent invités, & que le Monarque même daignât honorer de ſa préſence. En un mot, l'Abbé de S. Pierre déſiroit que l'Académie Françoiſe prît pour deviſe ce paſſage de Pline: *Si nous ne pouvons faire des choſes dignes d'être écrites, écrivons-en du moins qui ſoient dignes d'être lues.* Telles étoient ſes

vûes patriotiques sur la premiere des Compagnies littéraires du Royaume ; nous avons eu le bonheur d'en réaliser quelques-unes. Puissent nos futurs Confreres, en remplissant le reste de ces vûes si louables, satisfaire au vœu général des Gens de Lettres & des Citoyens éclairés !

L'Ouvrage de l'Abbé de S. Pierre sur la réformation de l'Académie Françoise, & sur l'utilité qu'il vouloit donner à nos travaux, rappelle un autre Ecrit du même Auteur, qui avoit pour titre : *Projet pour rendre les Ducs & Pairs utiles* ; titre qui auroit été une satire dans la bouche de tout autre Ecrivain, mais qui, dans la sienne, n'étoit que l'expression naïve & simple de ses sentimens & de ses vœux. Un de ces hommes qui se croient fort plaisans (ce qui n'est pas le moyen de l'être), s'est imaginé que le titre de l'Ouvrage seroit bien plus piquant sous cette forme : *Projet pour rendre utiles les Ducs & Pairs & les toiles d'araignées.* Il n'a pas vu que ce dernier titre n'étoit qu'une injure grossiere, & le premier un trait d'autant plus fin, que dans l'intention de l'Au-

teur ce n'étoit pas même une plaisanterie.

Nous ne ferons qu'indiquer sans réflexions les autres projets de notre Académicien, *pour rendre utiles* les remontrances des Parlemens, les mauvais Livres, les Romans & les Catéchismes :

Projets évanouis aussi-tôt que formés.

Jamais peut-être ce vers n'eut une plus juste & plus fâcheuse application.

Quelque désir cependant que témoignât l'Abbé de S. Pierre de voir un jour la Société & l'Administration remplir ses vûes patriotiques & bienfaisantes, il s'attendoit si peu à jouir de ce rare bonheur, qu'il témoignoit quelque satisfaction lorsqu'on lui faisoit entrevoir que *dans cinq ou six siecles* quelqu'un de ses projets pourroit être exécuté. Il opposoit à cette plaisanterie le proverbe trivial, mais devenu intéressant dans sa bouche par le sentiment qui l'animoit : *Il vaut mieux tard que jamais.*

NOTE XIII, *relative à la page* 123, *ſur l'averſion de l'Abbé* DE SAINT-PIERRE *pour la Religion Muſulmane*.

LE Traité le plus ſingulier qu'on trouve dans ſes Ouvrages, dit l'Auteur de l'Eſſai ſur le Siecle de Louis XIV, » eſt celui de l'*anéantiſſement* » *futur du Mahométiſme*. Il aſſure » qu'un temps viendra où la raiſon » l'emportera ſur la ſuperſtition. Les » hommes comprendront enfin qu'il » ſuffit de la charité & de la bien- » faiſance pour plaire à Dieu. Dans » cinq cents ans*, tous les eſprits, » juſqu'aux plus groſſiers, ſeront éclai- » rés ; le Muphti même & les Cadis » verront qu'il eſt de leur intérêt de » détromper la multitude, & de ſe ren- » dre plus néceſſaires & plus reſpectés » en rendant la Religion ſimple & » pure «.

Il avoit fort à cœur d'accélérer cet

anéantissement du Mahométisme, qu'il prévoyoit de si loin. Ses vœux sur ce sujet sont exprimés dans un Manuscrit que nous avons vu, & que feu M. Duclos nous a autrefois communiqué. Ce n'étoit pas seulement à cause de son absurdité qu'il en vouloit à cette Religion, car il convenoit que la surface de la terre est en proie à d'autres Religions beaucoup plus absurdes; mais l'étendue immense des contrées abruties par le Mahométisme, le lui faisoit regarder comme un des plus grands fléaux de l'espece humaine.

L'Abbé de Saint-Pierre, dans le Manuscrit dont nous parlons, expose, avec toute la simplicité de son style & toute la candeur de son ame; les moyens qui lui paroissent les plus sûrs pour accélérer la chute de cette Religion fatale.

Il prétend qu'un Philosophe qui se trouveroit dans les Etats du Grand-Seigneur, & qui voudroit éclairer le Prince & les Peuples sur le ridicule de leur croyance, devroit bien se garder de heurter de front & brusquement les dogmes absurdes auxquels

ils

ils ſont attachés; qu'une pareille témérité, funeſte pour le Novateur, ſeroit en pure perte pour le ſuccès, puiſqu'elle ne ſerviroit qu'à réveiller & qu'à irriter tant de Prédicateurs de l'Alcoran, toujours en ſentinelle contre l'ennemi, & payés pour crier, *Qui vive*, dès que la raiſon paroîtroit dans l'obſcurité ſa lanterne à la main; que le Sage qui voudroit ſe charger de porter cette lanterne, devroit ſe borner à expoſer d'abord les principes généraux qui, par une vérité frappante & une clarté palpable, pourroient ſervir à faire connoître, ſans application expreſſe de ſa part, l'extravagance des dogmes muſulmans qu'il n'oſeroit combattre; qu'il devroit s'appliquer ſur-tout à établir dans ſes Ouvrages une morale pure, raiſonnable, intéreſſante, & appuyée ſur une baſe plus ſolide que celle du Mahométiſme; que ſi l'on veut, ſans danger pour ſoi-même, faire déſerter une méchante maiſon à ceux qui l'habitent, il faut bien ſe garder d'y mettre le feu; qu'il faut ſeulement, auprès de cette maiſon, en bâtir une autre

plus commode & plus ſaine, qui invite à s'y établir ; & que pour lors les habitans de la premiere maiſon, qui l'auroient défendue avec fureur contre une attaque violente, viendront d'eux-mêmes & ſans bruit habiter celle qu'on leur a préparée (1) ; que parmi les abus ſans nombre ſous leſquels le Mahométiſme fait gémir l'humanité, on doit relever avec ſoin ceux que les Miniſtres de cette Religion n'oſeront défendre à force ouverte ; qu'il ne faut ſur tout négliger aucune occaſion de faire ſentir au Sultan que le Muphti & ſes ſuppôts le tiennent comme en tutelle, par l'autorité qu'ils prennent ſur lui, & par celle dont ils s'emparent auprès des Peuples ; qu'il faut ſans ceſſe mettre en oppoſition leur conduite avec leur doctrine, leur luxe

(1) Madame Geoffrin, que nous aimons à citer dans l'Eloge d'un Sage qu'elle aimoit, avoit retenu cette maxime de M. l'Abbé de S. Pierre ; & c'eſt d'après lui qu'elle la répétoit ſouvent, comme l'a rapporté M. l'Abbé Morellet dans l'excellent portrait qu'il a tracé d'elle.

avec le détachement dont ils font profeſſion, leur fanatiſme avec la charité qu'ils prêchent & qu'ils annoncent. L'Abbé de S. Pierre citoit à ce ſujet ce que rapporte Diodore de Sicile, d'un certain Ergamenes qui régnoit à Meroë en Ethiopie, du temps de Ptolémée Philadelphe. Ce Prince, inſtruit de la Philoſophie des Grecs, & éclairé par les lumieres qu'il y avoit puiſées, s'affranchit du joug & de la tyrannie de ſes Prêtres, les fit mourir comme des impoſteurs qui trompoient ſes Peuples, & inſtitua un nouveau culte. *Il ne falloit pourtant pas*, diſoit notre indulgent Académicien, *faire mourir ces Charlatans, mais ſeulement les empêcher de vendre leur marchandiſe & de décrier celle des Sages.*

C'eſt aux Miſſionnaires du Levant qu'il appartient de juger & d'apprécier ce projet de l'Abbé de S. Pierre pour l'extirpation du Mahométiſme; projet d'autant plus utile, qu'il eſt applicable à tous les faux cultes qui déshonorent à la fois la Divinité & la raiſon humaine.

Dans le Manuſcrit dont nous par-

lons, il faisoit encore sur cette importante matiere les réflexions suivantes.
» Il y a des Médecins qui ne croient
» pas à la Médecine, qui le disent
» même assez hautement, & à qui
» cette franchise ne réussit pas mal :
» on cause avec eux, on a le plaisir
» de leur parler de ses maux, car
» c'en est un de parler de soi ; ils
» vous écoutent, ils n'ordonnent point
» de remedes, tout au plus un régime
» fort simple & quelques privations
» qui coutent peu ; ils ne laissent pas
» de guérir comme les autres ; ils font
» fortune, & peut-être leur succès
» mettra-t-il leur franchise plus à la
» mode. Dans les fausses Religions,
» les Prêtres qui ne croient pas aux
» absurdités qu'ils enseignent, n'ont
» garde, pour l'ordinaire, de l'avouer ;
» ils ne tireroient pas de leur franchise
» le même avantage que les Médecins
» de bonne foi ; un Médecin
» qui avoue que les remedes sont une
» charlatanerie, est encore bon à quelque
» chose ; un Prêtre qui avoueroit
» que la Religion qu'il prêche est une
» impertinence, seroit baffoué comme

» un affronteur public. Je ne ſais pour-
» tant ſi un Iman ou un Dervis, qui diroit
» au Peuple Muſulman : *Mes en-*
» *fans, toute la Religion qu'on vous*
» *prêche doit ſe réduire à aimer vos*
» *ſemblables ; le reſte n'eſt que viſions*
» *indignes de Dieu & de vous* ; je
» ne ſais, dis-je, ſi cet homme ne
» parviendroit pas à la longue à ſe
» faire écouter, & s'il ne finiroit pas
» par être l'objet de la vénération
» des Peuples, comme il ſeroit celui
» de la haine de ſes Confreres. Il
» ſeroit un faux frere à leurs yeux :
» la Patrie le nommeroit ſon Pere ;
» elle lui devroit des autels, & peut-
» être finiroit par lui en élever «.

Il eſt vrai que dans les vûes ſi ſaines de notre Académicien pour la deſtruction de la Religion Muſulmane, on ne voit rien de ce que l'Auteur y auroit pu ajouter pour ſubſtituer la Religion Chrétienne à cette Religion abſurde & barbare. Sans doute l'Abbé de S. Pierre penſoit à cet égard comme le pieux & ſage Abbé Fleury, qui, à la fin de ſon excellent Diſcours ſur les Croiſades, propoſe une méthode à peu près ſemblable pour ramener

les Mahométans au Chriſtianiſme. » Je voudrois, dit-il, que nos Miſſionnaires commençaſſent à s'inſinuer » dans l'eſprit des Muſulmans par les » vérités dont ils conviennent avec » nous ; l'unité de Dieu, ſa puiſſance, » ſa ſageſſe, ſa bonté, & ſes autres » attributs, les principes de morale » qui nous ſont communs, comme la » juſtice & l'amour du prochain. Il » faudroit bien ſe garder de leur parler » trop tôt des myſteres contre leſquels » ils ſont prévenus. Il ſeroit bon encore » de relever les vices des Chefs de » la Religion, leurs débauches, leurs » cruautés, leurs perfidies. Je voudrois » enfin que pour ces converſions on » imitât la ſage Antiquité, qui faiſoit » durer ſi long-temps l'inſtruction des » Catéchumenes, tant ſur la doctrine » que ſur les mœurs «. On voit que les deux méthodes de converſion expoſées par l'Abbé de Saint-Pierre & par l'Abbé Fleury, ſont à peu près les mêmes, avec cette différence que le ſecond a développé ſa méthode plus en détail, & que le premier n'a fait qu'eſquiſſer la ſienne dans un Ecrit court & imparfait, qu'il auroit ſans

doute complété en le mettant au jour. La pureté bien connue des intentions du Théologien éclairé, doit répondre, en cette occasion, de celles du vertueux Philosophe.

NOTE XIV, *relative à la page* 124, *sur le silence que l'Abbé* DE SAINT-PIERRE *recommandoit en matiere de Religion.*

IL y auroit peut-être un moyen plus sûr encore que la loi du silence, pour faire cesser bientôt les misérables controverses dont l'Eglise & l'Etat ont été si souvent déchirés; ce seroit de laisser à ces inepties un libre cours, en n'y mettant pas même l'ombre de l'intérêt ni de l'importance, en les laissant périr de leur mort naturelle dans la poussiere des écoles, & sur-tout en permettant aux Ecrivains éclairés de couvrir toutes les querelles de cette espece, du ridicule qu'elles méritent. L'Abbé de S. Pierre sentoit

lui-même toute l'utilité de ce moyen, pour ôter aux controverſes théologiques leur abſurde importance. » Lorſ-
» qu'il y a, diſoit-il, dans une Re-
» ligion deux grandes Sectes qui s'abhor-
» rent & ſe déchirent, comme parmi
» nous celle des Moliniſtes & des
» Janſéniſtes, celui qui entreprendra
» de les tourner en ridicule, aura
» d'autant plus d'avantage, que dans
» tout ce qu'il dira pour ſe moquer
» de l'une des deux, il ſera ſûr d'être
» appuyé par l'autre, toujours prête
» à applaudir aux traits qu'on lancera
» contre ſa rivale «. En vain lui repréſentoit-t-on qu'il étoit à craindre pour l'Egliſe, ſi triſtement diviſée par ces deux partis, que du ridicule donné *aux deux moitiés*, il n'en résultât celui *du tout*; il répondoit avec autant de ſang froid que de vérité, que dans les fauſſes Religions le ridicule *du tout*, réſultant de celui *des deux moitiés*, ne ſeroit qu'un bien de plus pour l'humanité & pour la raiſon, & un bien d'autant plus précieux, qu'il s'opéroit ſans effort & ſans violence; mais que ce ridicule *du tout* n'étoit

nullement à redouter pour une Religion véritable.

Entre plusieurs griefs que l'Abbé de S. Pierre reprochoit au Cardinal de Richelieu, il lui faisoit sur-tout un grand crime du cas qu'il avoit paru faire de la Théologie Scolastique, & des disputes qu'elle entraîne: dans son Discours de réception, il avoit loué *le Cardinal de Richelieu* comme il avoit fait *Louis XIV, par bienséance & par devoir d'Académicien*; mais il n'aimoit pas plus le Ministre que le Prince. Il ne lui pardonnoit ni sa politique, ni sa dureté, ni son despotisme, ni enfin la restauration de la Sorbonne, pépiniere, si on l'en croyoit, de sophismes, de haines, de troubles, & que le Cardinal eût bien fait, selon lui, d'anéantir de fond en comble, au lieu de la rebâtir. Notre Académicien pensoit à ce sujet comme le célebre Casaubon, à qui l'on montroit une Ecole de Théologie; en lui disant: *Voilà une salle où l'on dispute depuis quatre siecles. Qu'a-t-on décidé*, répondit Casaubon? Le même Savant assista un jour à une These Théologique, écrite & soutenue

en latin barbare (1). *Je n'ai jamais*, dit-il, *tant lu & tant écouté de latin ſans y rien entendre.* L'Abbé de S. Pierre, qui n'aimoit ni le Cardinal de Richelieu, reſtaurateur de la Sorbonne, ni par conſéquent ſon Pupille couronné, Louis XIII, ſe plaiſoit à raconter une réponſe que l'Evêque de Belley le Camus fit à ce Cardinal. *Que penſez-vous*, lui demanda Richelieu, *du Prince de Balzac* & *du Miniſtre de Silhon ?* (c'étoient deux Ouvrages qui venoient de paroître.) *Le Prince*, répondit l'Evêque, *ne vaut guere*, & *le Miniſtre ne vaut rien.*

---

(1) Si nous en croyons un Ecrivain moderne, on faiſoit gloire autrefois de ne jamais citer l'Ecriture dans les diſputes de ſcolaſtique ; & le même Auteur nous aſſure qu'on trouve ces propres mots dans les Regiſtres d'une Faculté de Théologie : *Solidâ die* (*ſexta Julii*), *ab aurorâ ad veſperam, fuit diſputatum, & quidem tam ſubtiliter, ut ne verbum quidem de totâ Scripturâ fuerit allegatum. Le 6 Juillet, on a diſputé tout le jour, depuis le matin juſqu'au ſoir, & avec tant de ſubtilité, qu'on n'a pas même cité un ſeul mot de l'Ecriture.*

NOTE XV, *relative à la page* 126, *ſur l'excluſion que l'Académie Françoiſe prononça contre l'Abbé* DE S. PIERRE.

IL ne s'étoit pas contenté de conſigner ſecrétement dans ſes *Annales politiques* (qui n'ont paru qu'après ſa mort), l'opinion peu avantageuſe qu'il avoit de Louis XIV, opinion aſſez ſemblable à celle que le vertueux Fénélon avoit laiſſé voir dans ſon *Télémaque*; l'Abbé de S. Pierre crut pouvoir ſe donner carriere ſur ce ſujet, dans un Diſcours qu'il imprima ſur la *Polyſynodie*. Le Duc d'Orléans, à qui ſa famille étoit attachée, ſe trouvoit alors, en qualité de Régent, à la tête du Royaume. Il avoit établi pluſieurs Conſeils, où les affaires de l'État ſe traitoient ſéparément; un Conſeil de Guerre, un Conſeil d'Etat, un Conſeil des Finances, un Conſeil pour les matieres eccléſiaſtiques. Notre Académicien, bien éloigné

d'être Courtisan, & incapable de louer ce qu'il ne croyoit bas digne d'éloges, mais incapable aussi de se taire sur les vérités qu'il croyoit importantes, fit l'Ouvrage dont nous parlons, pour relever les avantages de cette *pluralité de Conseils*; car c'est ce que signifie ce titre de *Polysynodie*, trop savant peut-être pour un Ouvrage dont l'objet, bien ou mal traité, étoit si intéressant pour la Nation. Il opposoit cette maniere de gouverner à celle de Louis XIV, & s'expliquoit à cette occasion très-librement sur ce Monarque. Il fut accusé de lese-Majesté Académique par le Cardinal de Polignac, qui, ayant passé plusieurs années dans un exil où Louis XIV l'avoit assez injustement condamné pour le malheureux succès de ses négociations en Pologne, n'avoit pas dû nourrir au fond de son cœur des sentimens bien tendres pour ce Prince, mais conservoit apparemment pour les manes du Monarque la vénération religieuse si longtemps prodiguée à sa personne. L'Évêque de Fréjus, depuis Cardinal de Fleury, se joignit au Cardinal de Polignac; ils demanderent une Assem-

blée générale, pour faire en même temps justice & à l'auguste Protecteur de l'Académie, & à son téméraire Détracteur. Les Discours qu'ils prononcerent l'un & l'autre à cette occasion, ont été imprimés dans quelques Recueils, & nous en remettrons ici les principaux traits sous les yeux du Public, comme un double monument de l'éloquence de ces deux Académiciens, & de leur zele pour la mémoire de Louis XIV.

C'étoit dans l'Assemblée du Jeudi 28 Avril 1718, que le Cardinal de Polignac avoit déféré l'Ouvrage de l'Abbé de Saint-Pierre, & demandé qu'on fît justice de l'Auteur. L'Académie fut convoquée par billets pour la huitaine, c'est-à-dire, pour le Jeudi 5 Mai; & à l'ouverture de cette Assemblée, le Cardinal de Fleury, Chancelier de l'Académie, fit le Discours dont on va lire une partie. Il est nécessaire de savoir, pour l'intelligence d'un endroit de ce Discours, qu'environ deux années auparavant, le Cardinal de Polignac avoit déjà porté plainte contre l'Abbé de Saint-Pierre, à l'occasion du Mémoire de ce der-

mier sur *l'établissement de la taille proportionnelle ;* Mémoire dans lequel il avoit déjà hasardé des expressions peu flatteuses pour la mémoire du Roi. L'Abbé de S. Pierre, pour prévenir l'effet de cette dénonciation, avoit fait quelques démarches, dont l'Académie parut alors satisfaite, en avertissant l'Accusé de ne plus retomber dans la même faute : ainsi les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le *Discours sur la Polysynodie*, étoient regardés comme une récidive, & comme un oubli impardonnable du repentir que l'Abbé de S. Pierre avoit paru témoigner dans la précédente accusation. Ecoutons maintenant le Cardinal de Fleury, qui, présidant en cette circonstance à l'Académie, & ayant été nommé par Louis XIV Précepteur du Roi régnant son petit-fils, étoit en droit de *jeter la premiere pierre* au coupable.

» Je regarde, Messieurs, l'affaire » sur laquelle nous allons opiner, » comme la plus importante qui ait » occupé jusqu'ici la Compagnie. Ce » n'est point de la gloire du feu Roi » dont il s'agit, elle se soutiendra

» bien ſans nous, & la Poſtérité lui
» rendra juſtice, quand même nous
» ne la lui ferions pas dans la per-
» ſonne d'un de nos Confreres, qui
» a eu la témérité d'attaquer ſa mé-
» moire dans des Ecrits qu'il a avoué
» être de lui. Je fais profeſſion d'ho-
» norer ſa famille, & elle mérite de
» l'être par tous les honnêtes gens ;
» mais quand il s'agit de l'honneur
» d'un Corps, on ne ſeroit pas digne
» d'en être, ſi on lui préféroit les ami-
» tiés & les liaiſons particulieres. Per-
» mettez-moi donc, s'il vous plaît,
» Meſſieurs, de faire quelques ré-
» flexions ſur cette affaire, que vous
» aurez ſûrement faites avant moi.
» Vous aviez impoſé la loi à tous
» ceux qui étoient reçus dans la Com-
» pagnie, de faire l'éloge du feu Roi,
» & ce Prince a été pendant cinquante
» ans le ſujet de tous nos Panégyri-
» ques. Un de nos Confreres a la
» hardieſſe de venir démentir pour la
» ſeconde fois, à la face du Public,
» les juſtes louanges que nous lui avons
» ſi long-temps données. Si nous laiſ-
» ſons cette hardieſſe impunie, n'aura-
» t-on pas raiſon de dire que les plumes

» de l'Académie ſont des plumes vé-
» nales, conſacrées à la fortune & à
» l'intérêt, & que les louanges qu'elle
» donne ne durent qu'autant que la
» vie des Princes qu'elle loue ?

» Quand un de nos Confreres (1)
» attaqua autrefois la Compagnie,
» avec quelle chaleur ne ſe porta-t-
» elle pas unanimement à le retran-
» cher de ſon Corps ? On dira donc
» que nous ne vengeons que nos in-
» jures particulieres, qu'on ne nous
» offenſe pas à la vérité impunément,
» mais que nous ſommes peu touchés
» des offenſes faites à notre Protec-
» teur, de qui nous ne pouvons rien
» eſpérer après ſa mort.

» Suppoſons pour un moment,
» Meſſieurs, que le Roi ſoit parvenu
» à l'âge de ſa majorité, attendriez-
» vous un ordre de ſa part pour venger
» l'injure faite à ſon biſaïeul ? & ce
» que vous feriez alors, qui peut vous
» empêcher de le faire aujourd'hui ?
» J'oſe donc vous dire, Meſſieurs,
» que le Public attend de vous une
» punition proportionnée à l'offenſe.

(1) Furetiere.

» Pourroit-il être content d'une répa-
» ration, si forte qu'elle fût, renfer-
» mée dans ces murailles ? On ne peut
» que vous louer de l'indulgence que
» vous eûtes pour la premiere faute
» de notre Confrere ; mais si vous
» traitiez de même la seconde, ce
» ne seroit plus une compassion pour
» le coupable, mais une indifférence
» trop marquée pour la gloire du Roi,
» & plus encore pour l'honneur de
» la Compagnie.

» J'ose même avancer qu'il seroit
» honteux à nous de délibérer là-des-
» sus, & que la maniere la plus con-
» venable & la plus noble de mon-
» trer notre zele, seroit de rayer, par
» une acclamation unanime, ce Con-
» frere du Catalogue des Académi-
» ciens.

» Monseigneur le Régent a déjà
» marqué son indignation en suppri-
» mant tous les exemplaires de ce Li-
» belle, & en faisant arrêter l'Im-
» primeur. Il louera notre résolution,
» & certainement il aura la bonté de
» la confirmer. Il a voulu laisser agir
» librement la Compagnie, & ne pas
» contraindre ses suffrages, pour ne pas

» lui ôter le mérite du parti qu'elle » prendra. M. le Duc du Maine, & » M. le Maréchal de Villeroi, qui » ont eu l'honneur de lui en parler, » m'ont permis, Messieurs, de vous » assurer de ses intentions «.

Ce fut après ce Discours que M. de Sacy, ami de l'Abbé de S. Pierre, lut la Lettre que ce dernier écrivoit à l'Académie, pour demander à être entendu ; & ce fut après la lecture de cette Lettre, que le Cardinal de Polignac fit l'éloquente Catilinaire que nous allons rapporter.

» Si l'Abbé de S. Pierre, dit-il, » étoit tombé pour la premiere fois » dans la faute énorme dont toute » l'Académie est si justement indi- » gnée, on pourroit écouter de sa » part, non des justifications, mais des » témoignages sinceres de son repentir. » Ce qu'on vient de lire, Messieurs, » est plutôt une apologie de sa con- » duite, qu'un aveu de son égarement : » il persiste à soutenir qu'il n'est point » coupable ; & cette opiniâtreté à » poursuivre en toute occasion la mé- » moire du feu Roi, lui paroît si peu » criminelle, qu'il n'en laisse pas seu-

» lement espérer la correction. Com-
» ment nous en flatterions-nous, puis-
» que c'est une rechute, au mépris
» de la réprimande qu'on lui fit, de
» l'indulgence que l'Académie voulut
» bien avoir pour lui, & de ses pro-
» pres engagemens? Vous vous en sou-
» venez, Messieurs, il nous avoit pro-
» mis, d'une maniere très positive, qu'il
» en profiteroit à l'avenir. Au lieu de
» se rétracter, comme il étoit de son
» devoir, & comme il en avoit donné
» l'espérance, au lieu de réparer dans
» quelque Ouvrage le tort qu'il s'étoit
» fait à lui même aussi bien qu'à nous,
» son acharnement le porte à publier
» de nouvelles calomnies contre ce
» grand Roi, que nous avons toujours
» fait profession d'admirer & de cé-
» lébrer par nos éloges. M. l'Abbé de
» S. Pierre se sépare aujourd'hui de
» tous ses Confreres, comme pour leur
» donner là-dessus un démenti so-
» lennel. Il oublie, en outrageant son
» Maître, & les graces qu'il en a re-
» çues, & le respect qu'il doit non
» seulement au Roi, mais au Régent.
» Le caractere royal, toujours le

» même, ne cesse jamais d'être l'objet
» de notre vénération la plus pro-
» fonde, & quand on ose l'insulter,
» on attaque également & ceux qui
» le portent, & ceux qui sont dépo-
» sitaires de l'autorité qui l'accom-
» pagne.

» Quand le feu Roi voulut bien
» ajouter à tous ses autres titres si
» glorieux, celui de notre Protecteur,
» il mit, pour ainsi dire, entre nos
» mains le dépôt de sa gloire. Quels
» remercîmens ne lui fîmes-nous point
» de ce qu'il nous avoit jugés dignes
» d'un si grand honneur? Etoit-ce
» pour participer un jour, par une
» indigne tolérance, au crime de ceux
» qui tâcheroient de couvrir sa mé-
» moire d'ignominie? Vous avez frémi,
» Messieurs, à la lecture que je vous
» ai faite de quelques-uns des articles
» odieux dont ce Livre est rempli.
» A peine avez-vous pu attendre qu'elle
» fût achevée; vous avez senti votre
» devoir, vos cœurs se sont déclarés;
» il ne s'agit plus que d'expliquer
» votre jugement. Je sais qu'il y en
» a parmi nous, Messieurs, qui, sans

» disconvenir de l'énormité de la faute,
» sont touchés de compassion pour le
» coupable, & dont la justice est
» balancée par l'amitié personnelle
» qu'ils ont pour lui. Mais enfin nous
» avons nos regles ; elles disent qu'un
» Académicien qui offensera l'honneur
» de ses Confreres, perdra sa place
» irrémissiblement. Le feu Roi n'est-
» il pas plus que tous nos Confreres
» ensemble ? En un mot, il est d'une
» nécessité absolue que cette aventure
» fasse un vide dans l'Académie. Qui
» de nous pourroit se croire permis
» de s'asseoir dans ce lieu avec celui
» qui n'a pas craint de calomnier in-
» dignement notre Protecteur, notre
» Bienfaiteur & notre Roi « ? Ce fut en conséquence de ce Discours, que l'Académie refusa d'entendre l'Abbé de S. Pierre.

D'autres raisons contribuerent encore à faire rejeter sa demande. Il avoit écrit au Régent pour se justifier; & sa justification se bornoit à dire qu'il n'avoit pas cru pouvoir parler de Louis XIV autrement qu'il n'avoit fait. L'Académie prétendit que cette Lettre

au Régent aggravoit la faute au lieu de la diminuer ; que si l'Accusé n'avoit pas changé d'avis depuis qu'il avoit écrit cette Lettre, il ne falloit pas lui fournir l'occasion de venir en pleine Séance ajouter de nouvelles insultes à celles dont il avoit déja flétri le nom révéré de Louis le Grand ; qu'enfin l'Ouvrage de l'Abbé de S. Pierre étoit un corps de délit existant & suffisant, qui dispensoit d'entendre l'Auteur avant de le juger. Nous croyons, avec tout le respect que nous devons à la mémoire de nos prédécesseurs, que les Académiciens d'aujourd'hui auroient été plus equitables ou plus indulgens, & qu'ils eussent accordé à leur Confrere, d'une voix presque unanime, la permission qu'il demandoit de s'expliquer, au risque même de le trouver plus coupable après sa défense.

Quoi qu'il en soit, on opina d'abord de vive voix sur la punition du criminel, & toutes les voix, sans en excepter une seule, furent pour le priver de sa place. Mais il étoit à craindre, pour l'honneur de cette délibération, que plusieurs Académiciens

n'eussent opiné de la sorte par politique, & pour ne pas contredire trop ouvertement les plus animés & les plus puissans de leurs Confreres. L'Académie voulant donc laisser aux opinans toute la liberté, du moins apparente, qu'ils pouvoient désirer, jugea à propos de joindre à cette délibération unanime, le scrutin des boules, qui laissoit à l'équité ou à l'amitié timide un moyen plus sûr de s'expliquer sans se compromettre ; & toutes les boules, à *l'exception d'une seule*, furent pour l'exclusion, quoique l'Accusé crût avoir plus d'un ami parmi ses Confreres (1).

(1) Le fameux Furetiere, beaucoup plus digne de l'exclusion qu'on prononça contre lui, avoit eu de même une seule boule en sa faveur ; la Fontaine, que sa *bonhomie* fit soupçonner de l'avoir donnée, quoiqu'il eût été fort outragé par le coupable, avoua qu'il avoit donné une boule noire, mais que c'étoit par *distraction*. Il essuya sur cette faute, assez pardonnable, les reproches de Despréaux, qui auroit mieux fait de ne pas s'absenter, comme il fit, de l'Assemblée, & de venir réclamer en faveur de Furetiere son ami, puisqu'il trouvoit sa destitution injuste. Il y

M. le Régent, quoiqu'il aimât beaucoup l'Abbé de S. Pierre, quoiqu'on l'accusât même de penser comme lui sur Louis XIV, ne crut pas devoir annuller la délibération de l'Académie. Il donna donc les mains, quoiqu'à regret, à l'acte de sévérité que la Compagnie venoit d'exercer à l'égard d'un Membre si estimable; il se contenta de représenter, que comme on n'avoit point nommé de successeur à Furetiere après son exclusion, quoique Furetiere fût en effet très-coupable, il lui paroissoit juste de ne pas traiter plus mal celui qu'on venoit d'exclure, & d'attendre sa mort pour remplir sa place.

L'Abbé de S. Pierre étoit si attaché à l'Académie, si persuadé qu'elle l'avoit jugé avec une précipitation dont elle se repentoit, que dix-huit mois après sa destitution, il crut pouvoir lui écrire de nouveau, pour la prier de

a apparence que la boule favorable étoit de Racine, qui, ami de Furetiere comme Despréaux, se trouva à la Séance, & qui n'essuya pas, comme la Fontaine, des reproches de sa lâcheté.

de revenir sur son affaire. Le Directeur & le Chancelier étoient alors deux Hommes de Lettres, MM. de Boze & de la Motte; il espéroit les trouver plus favorables à sa demande, que les Académiciens de la Cour qui présidoient l'Académie dans le temps de son exclusion. Voici la Lettre qu'il écrivit à la Compagnie, & dont la lecture fut faite par M. de Boze, Directeur.

MESSIEURS,

» Tout le monde convient que les » Juges les plus éclairés & les plus » équitables sont quelquefois trompés. » Aussi y a-t-il des cas où ils réparent, par des révisions & par des » seconds jugemens, le tort que par » erreur ils auroient pu faire aux Parties sur leurs premiers jugemens; » & personne n'ignore que la révision est de droit quand le jugement » n'a pas été contradictoire, c'est-à-dire, lorsque la Partie accusée ou » citée n'a pas été entendue. Je fais

» bien, Messieurs, que pour juger avec
» suffisante connoissance de cause, que
» dans tel où Livre il y a des proposi-
» tions fausses & des expressions ré-
» préhensibles, & qu'il mérite d'être
» supprimé, il n'est pas nécessaire d'en-
» tendre l'Auteur ; mais quand il s'agit
» de décider si l'Auteur lui-même mé-
» rite punition, personne ne doute
» qu'il est absolument nécessaire de
» l'entendre, pour avoir des preuves
» suffisantes de ce qu'il y a de criminel
» & de punissable dans ses intentions ;
» car enfin, Messieurs, comme il n'y
» a point de crime punissable où il
» n'y a eu effectivement aucune in-
» tention tant soit peu criminelle, il
» ne doit pas y avoir de punition
» déshonorante où il n'y a point de
» preuves suffisantes d'intention crimi-
» nelle ; & jusqu'ici tout le monde
» a cru qu'il ne peut y avoir de preuve
» suffisante pour ordonner une puni-
» tion exemplaire, si l'Accusé n'a point
» été entendu lui-même sur ses in-
» tentions ; c'est qu'elles peuvent avoir
» été innocentes & même louables,
» lorsqu'au premier coup d'œil elles

» paroissent mauvaises & blâmables.
» Cette coutume qu'ont les Juges d'entendre toujours l'Accusé pour savoir ce qu'il peut dire pour excuser ses intentions, est observée parmi toutes les Nations. Elle est observée parmi nous dans tous les Tribunaux, & l'on n'a jamais refusé de revoir même une affaire civile, quelque claire qu'elle ait paru lors du jugement, quand la Partie condamnée peut prouver qu'elle n'a été ni citée ni entendue. Cette coutume est fondée non seulement sur l'équité naturelle, mais encore sur l'intérêt commun de tous ceux qui composent la Société civile. Quel seroit l'homme de bien, Messieurs, quel seroit le bon citoyen, qui, avec les plus louables intentions du monde, ne se trouvât pas dans des alarmes continuelles d'être bientôt accablé par la calomnie, s'il n'étoit pas sûr qu'il lui fût permis en tout temps de la repousser, en rendant lui-même compte des intentions qu'il a eues dans ses actions ? Il me semble, Messieurs, que l'application de ces principes géné-

» raux ſe fait naturellement dans mon
» affaire particuliere. Vous ſavez que
» le jugement que vous avez fait de
» certains endroits de mon Livre, s'eſt
» étendu ſur ma perſonne par une in-
» terdiction déshonorante, qui m'a
» privé, ſans avoir été entendu, de
» l'honneur & du plaiſir d'aſſiſter à
» vos conférences, où j'étois des plus
» aſſidus; vous ſavez, d'un autre côté,
» que ce jugement n'a pas été con-
» tradictoire. Je n'ai point eu la li-
» berté de me défendre; il ne m'a point
» été permis de répondre à chaque
» article de mon accuſation; il ne
» m'a point été permis d'excuſer de
» vant vous ſur mes bonnes intentions,
» ce qu'il pouvoit y avoir d'imprudent
» dans mes expreſſions. J'eſpere donc
» que vous voudrez bien ſtatuer que
» mon affaire ſera revue; que je ſerai
» entendu par les Commiſſaires que
» vous nommerez; qu'ils me commu-
» niqueront les endroits de mon Livre
» qu'on me reproche, & où l'on avoit
» cru voir des intentions puniſſables,
» & qu'après qu'ils en auront rendu
» compte à la Compagnie en pleine

» Assemblée, elle voudra bien statuer
» sur la durée de mon interdiction.
» Il me semble, Messieurs, que non
» seulement vous devez cette révision
» à la justice que vous aimez, mais
» que vous la devez encore à la peine
» d'un ancien Confrere qui se plaisoit
» tant à vos conférences, & qui souffre
» d'en être si long temps privé «.

» Je suis, &c. «.

Après la lecture de cette Lettre, on alla aux voix, & il fut arrêté qu'on ne pourroit accorder à M. l'Abbé de S. Pierre la révision qu'il demandoit, sans avoir pris sur cela les ordres de M. le Duc d'Orléans. On députa donc vers le Prince les trois Officiers, qui rapporterent qu'ils en avoient été reçus avec beaucoup de *sécheresse;* que Son Altesse Royale avoit paru mécontente de ce qu'on avoit encore employé son nom dans cette affaire, *dont il ne vouloit plus*, disoit-il, *qu'on lui parlât, & dont il vouloit encore moins se mêler.* Il n'est pas défendu de croire que M. le Régent, qui aimoit & qui es-

timoit l'Abbé de S. Pierre, n'auroit pas été fâché que la révision du jugement eût été faite sans son aveu, & qu'il se seroit rendu peu difficile sur la grace du proscrit. Sa réponse lia les mains à l'Académie, qui désiroit autant que le Suppliant la révision qu'il demandoit. Satisfaite d'avoir vengé, dans son premier mouvement, l'ombre de son auguste Bienfaiteur, elle n'avoit plus à laisser agir que ses sentimens pour un Confrere très-estimable; mais voyant ses vœux inutiles, & condamnée à laisser subsister l'Arrêt qu'elle avoit rendu, elle se contenta de donner beaucoup d'éloges à la prudence de Son Altesse Royale, & d'arrêter que tout ce qui s'étoit passé à l'occasion de l'Abbé de S. Pierre, seroit inséré dans ses Registres pour être consulté à l'avenir *dans les cas semblables*, dont le Ciel veuille préserver cette Compagnie.

Nous ne devons pas omettre, au moins pour l'apologie de nos devanciers, le témoignage que ces Registres leur rendent; c'est que la même Salle qui, pendant cinquante années, avoit si constamment retenti des louanges

du Monarque vivant, en retentit encore davantage en cette occaſion quatre ans après ſa mort; nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit tant de fois, que l'encens prodigué à Louis XIV durant ſon regne, étoit bien moins donné par l'adulation que par l'enthouſiaſme. Ce ſentiment étoit ſans doute exagéré à beaucoup d'égards; mais il avoit été ſans ceſſe entretenu dans la Compagnie par la juſte reconnoiſſance qu'elle devoit à ce Monarque. Il ne manquoit à l'expreſſion de cette reconnoiſſance, dont l'Abbé de S. Pierre fut la victime, que d'avoir été accompagnée de plus de modération à l'égard du Prince mort, & de juſtice à l'égard du Sujet vivant.

L'Abbé de S. Pierre, exempt de haine & de rancune, continua de bien vivre avec ceux qui l'avoient exclu; il ne ceſſa pas même d'envoyer ſes Productions à l'Académie, comme s'il en eût toujours été Membre, & comme s'il eût mis encore quelque prix à ſon ſuffrage.



L iv

NOTE XVI, *relative à la page 129, sur la mort & les obséques de l'Abbé* DE S. PIERRE.

M. de Voltaire rapporte, que lui ayant demandé, à l'Abbé de S. Pierre, quelques jours avant sa mort, de quelle maniere il envisageoit sa fin prochaine, il répondit : *Comme un voyage à la campagne.*

L'Académie le traita après sa mort avec un peu plus d'indulgence que l'Abbé Furetiere, son compagnon d'infortune. Il avoit été décidé au sujet de ce dernier, que la Compagnie ne lui feroit point de service, comme elle en fait à tous les Académiciens qu'elle a perdus. Ce fut le résultat d'une longue délibération, où Despréaux, qui étoit pour le service, avoit fait à ses Confreres un Sermon digne de Bourdaloue, sur le pardon des injures. » Messieurs, leur dit-il, » il y a trois choses à considérer ici;

» *Dieu*, le *Public*, & l'*Académie*. A
» l'égard de *Dieu*, il vous ſaura ſans
» doute très bon gré de lui ſacrifier
» votre reſſentiment, & de lui offrir
» des prieres pour un mort qui en
» auroit beſoin plus qu'un autre, quand
» il ne ſeroit coupable que de l'ani-
» moſité qu'il a montrée contre vous.
» Devant le *Public*, il vous ſera très-
» glorieux de ne pas pourſuivre votre
» ennemi par-delà le tombeau; & pour
» ce qui regarde l'*Académie*, ſa mo-
» dération ſera très-eſtimable quand
» elle répondra à des injures par des
» prieres, & qu'elle n'enviera pas à
» un Chrétien les reſſources qu'offre
» l'Egliſe pour appaiſer la colere de
» Dieu; d'autant mieux qu'outre l'obli-
» gation indiſpenſable de prier Dieu
» pour vos ennemis, vous vous êtes
» fait une loi particuliere de prier
» pour vos Confreres «. L'Académie
ne ſuivit point le conſeil de Deſ-
préaux; mais il fut arrêté en même
temps, que chaque Académicien prie-
roit Dieu en ſon particulier pour
l'Abbé Furetiere. Ceux qu'il avoit le
plus offenſés s'y engagerent expreſſé-

ment, & ſans doute ils tinrent parole. On ne crut pas devoir uſer de la même rigueur envers les manes de l'Abbé de Saint-Pierre. Il fut décidé qu'on lui feroit un ſervice, ſoit pour réparer une deſtitution que l'Académie moderne n'approuvoit pas, ſoit parce que les torts du défunt, plus qu'effacés par vingt ans de proſcription, n'avoient eu pour objet aucun de ſes Confreres; ſoit enfin, car nous voulons croire qu'on n'oublia pas la meilleure raiſon, parce qu'un Citoyen ſi vertueux ne devoit pas être fruſtré des honneurs funéraires qu'on accorde à tant d'hommes indignes de les obtenir. Mais s'il reçut devant Dieu & les Autels les honneurs qui lui étoient ſi bien dus, il n'en fut pas de même de ceux qu'il auroit dû recevoir en préſence de l'Académie & du Public. L'Evêque de Mirepoix, Précepteur des Enfans de France, & qui, depuis la mort récente du Cardinal de Fleury, avoit le plus grand crédit à la Cour, obtint par ce crédit (en ce moment aſſez mal employé) la défenſe qui fut faite à M. de Maupertuis, ſuc-

ceſſeur de l'Abbé de S. Pierre, de jeter ſur la tombe de l'Académicien défunt, ces vaines fleurs, qui, à la vérité, n'ajoutent rien à la renommée, mais qui ne doivent ſe refuſer qu'au vice, & qu'on lui a néanmoins prodiguées dans cent Oraiſons funebres.





ÉLOGE

DE CHARLES D'ORLÉANS DE ROTHELIN,

ABBÉ DE CORMEILLE;

De l'Académie des Belles-Lettres; né à Paris le 5 Août 1691; reçu le 28 Juin 1728, à la place de CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER; *mort le 17 Juillet 1744* (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE
DE NICOLAS
GEDOYN,

CHANOINE DE LA STE. CHAPELLE DE PARIS,

Abbé de Baugency, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; né à Orléans le 17 *Juin* 1667; *reçu le* 25 *Mai* 1719, *à la place de* JACQUES-LOUIS VALON, *Marquis de Mimeure; mort le* 10 *Août* 1744.

ON trouve ſon Eloge dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, dont il étoit Membre. Nous n'entrerons donc dans aucun détail ſur

sa personne ; mais nous croyons devoir rapporter ici quelques morceaux remarquables de ses Ouvrages. Ces morceaux font d'autant plus d'honneur à M. l'Abbé Gedoyn, que nous n'aurons besoin, pour y donner de la valeur, ni de flatter, ni d'exagérer ; car nous nous bornerons à le faire parler lui-même, & il sera suffisamment loué par ce qu'on va lire.

Il étoit Prêtre ; il avoit été Jésuite ; il étoit pieux, il étoit savant : on va voir néanmoins qu'il n'avoit ni les préjugés de sa robe, ni ceux de l'érudition ; qu'il voyoit le Christianisme en Prêtre éclairé & en Philosophe citoyen, & qu'il étoit aussi exempt du fanatisme littéraire, que du fanatisme religieux.

(1) » Il me semble, dit-il, que » les Instituteurs de la jeunesse font » trop dépendre les mœurs de la Re- » ligion. Je m'explique. Quelque soin » qu'on prenne d'inspirer des sentimens

(1) Voyez les Œuvres diverses de M. l'Abbé Gedoyn ; Paris, 1745, in-12, pages 47 & suiv.

» de Religion aux enfans, il vient un
» âge où la fougue des passions, le
» goût du plaisir, les transports d'une
» jeunesse bouillante, étouffent ces sen-
» timens. Alors un jeune homme (je
» parle de ceux qui ont à vivre dans
» le grand monde) se croit tout
» permis; il devient un composé de
» tous les vices, sans presque aucun
» mélange de vertu..... Si on lui avoit
» dit que les mœurs sont de tout pays
» & de toute Religion; que l'on en-
» tend par ce mot ces vertus morales
» que la Nature a gravées dans le fond
» de nos cœurs, la justice, la vérité,
» la bonne foi, l'humanité, la bonté,
» la décence; que ces qualités sont
» aussi essentielles à l'homme que la
» raison même, dont elles sont une
» émanation; ce jeune homme, en
» secouant le joug de la Religion,
» ou en s'en faisant une à sa mode,
» conserveroit au moins ces vertus mo-
» rales, qui, dans la suite, pourroient
» le rapprocher des vertus chrétien-
» nes; mais parce qu'on ne lui a
» prêché qu'une Religion austere, tout
» tombe avec cette Religion «.

La conséquence naturelle de ces

réflexions, conſéquence qu'un célebre Magiſtrat n'a pas craint d'en tirer (1), c'eſt qu'il ſeroit néceſſaire, dans l'éducation particuliere & publique, de ſéparer abſolument la Religion d'avec la Morale; les mœurs y gagneroient, la Religion n'y perdroit rien; & ceux qui auroient ſecoué le joug de la Foi, fideles au moins aux lumieres de la raiſon, conſerveroient des principes de vertu qu'ils devroient uniquement à ces lumieres.

Dans un autre endroit, M. l'Abbé Gedoyn s'exprime de la maniere ſuivante ſur les avantages que le Chriſtianiſme nous a procurés (2). » Nous » nous croyons beaucoup plus éclairés » que les Anciens, parce que nous » penſons mieux qu'eux ſur certaines » matieres, comme l'unité d'un Dieu, » la Providence, l'immortalité de » l'ame, le ſouverain bien, &c. Rien » de plus injuſte : nous faiſons hon-

(1) Voyez l'*Eſſai ſur l'éducation*, préſenté par M. de la Chalotais au Parlement de Bretagne.

(2) *Ibid.* pages 126 & 127.

» neur à notre esprit, des lumieres que
» nous devons uniquement à notre
» Religion. Si elle ne nous avoit pas
» appris qu'il n'y a qu'un Dieu, &
» qu'il gouverne tout, nous serions,
» avec cette prétendue supériorité d'es-
» prit, comme les Grecs & les Ro-
» mains, flottans entre les différentes
» opinions des Philosophes, ou nous
» donnerions, avec le vulgaire, dans
» tout ce que les Fables ont de plus
» absurde. Le Christianisme, que nous
» avons eu le bonheur de sucer avec
» le lait, dirige & fixe nos idées, nos
» sentimens, nos mœurs, en un mot,
» notre façon d'agir & de penser «.

Qu'on nous permette une observation bien naturelle sur les deux passages qu'on vient de lire. Si un Philosophe, osoit imprimer aujourd'hui que c'est un grand inconvénient dans l'éducation moderne d'y mêler, comme l'on fait, la Religion à la Morale; s'il ajoutoit que sans le flambeau de la révélation, nous n'aurions de lumieres suffisantes ni sur l'unité d'un Dieu, ni sur la Providence, ni sur la spiritualité & l'immortalité de

l'ame ; il ne diroit rien que M. l'Abbé Gedoyn n'ait dit il y a plus de quarante ans, sans exciter aucun scandale, sans mériter même aucun reproche ; rien que de très-raisonnable, de très-évident même, de très-utile enfin aux progrès de la Morale, & de très-honorable au Christianisme : & cependant de quels anathêmes ce Philosophe ne seroit il pas l'objet ? On le traiteroit comme ce pauvre animal de la Fontaine, qui représente en vain à ses Maîtres, qu'il n'est pas plus obligé qu'eux de veiller à la garde de la maison (1).

Son raisonnement pouvoit être
Fort bon dans la bouche d'un Maître ;
Mais n'étant que d'un simple chien,
On trouva qu'il ne valoit rien (2).

Les passages suivans nous apprendront ce que pensoit M. l'Abbé Gedoyn, du mérite de quelques Auteurs

(1) Voyez la Fable du Fermier, du Chien & du Renard, Livre XI, Fable III.

(2) Voyez la Note (a).

célebres de l'Antiquité. Après avoir parlé de l'influence de la Musique des Anciens sur leur Poésie, il ajoute : » C'est ce qui me fait croire que nous » ne pouvons plus juger de la beauté » des Odes de Pindare (1) ; proposi- » tion qui ne plaira pas aux admira- » teurs outrés des Anciens, mais qui » n'en est pas moins vraie : car toute » Poésie qui est faite pour le chant, » & qui ne s'y peut plus mettre, a » dès-là perdu la moitié de son prix. » Je suis persuadé que Pindare étoit » un grand Poëte ; mais c'est sur la » foi des Ecrivains de l'Antiquité qui » nous l'ont donné pour tel, & qui s'y » connoissoient bien. Ceux qui l'ad- » mirent aujourd'hui, ne sont que l'é- » cho des Anciens. Leur admiration » n'a d'autre fondement que le pré- » jugé. Il faut toujours être de bonne » foi avec soi-même, & ne pas s'ima- » giner savoir parfaitement ce que l'on » ne peut savoir qu'à demi «.

» Il faut convenir, ajoute-t-il dans

(1) *Ibid.* p. 118.

» un autre endroit (1), que la Poésie
» lyrique des Anciens, soit grecque,
» soit latine, fait peu d'impression sur
» nous : cela vient sans doute de ce
» qu'étant jeunes, nous avons pris du
» goût pour leurs vers hexametres,
» & point du tout pour leurs vers
» lyriques, dont la mesure & les re-
» gles nous sont peu familieres, bien
» moins encore les finesses. Par cette
» raison, l'harmonie des beaux vers
» d'Homere & de Virgile nous plaît
» infiniment, pendant que ces dithy-
» rambes libres & hardis de Pindare,
» qu'Horace admiroit tant, ne frap-
» pent seulement pas notre oreille,
» & que nous ne tenons aucun compte
» à Horace lui-même, de ce que ses
» Odes ont de plus lyrique. Il n'y a
» personne qui ne sente qu'en plusieurs
» de ses Odes il a voulu imiter Pin-
» dare, même par des digressions &
» des écarts que Quintillien traite
» d'heureuses hardiesses ; & qu'au con-
» traire en d'autres il ne perd point

(1) *Ibid.* p. 144 & 145.

» de vue son sujet ; il est plus juste
» & moins pindarique : mais au mi-
» lieu de cette différence, la beauté
» des vers nous échappe «.

» Je ne conseillerois à personne,
» dit-il ailleurs, de traduire des Pieces
» du Théatre Grec. Ces Pieces ont
» de beaux endroits ; mais à tout
» prendre, notre goût ne peut s'en
» accommoder, non pas même de
» l'*Œdipe* de Sophocle, que tout l'es-
» prit & le savoir de M. Boivin n'ont
» pas rendu fort supportable, & qui
» l'est encore moins dans M. Da-
» cier (1) «.

Le passage qu'on va lire n'est pas moins remarquable (2). » Traduire,
» c'est mettre en Langue vulgaire un
» Auteur ancien, soit Grec, soit La-
» tin... Il semble donc qu'un Traduc-
» teur doive avoir une connoissance

(1) M. de la Harpe a traduit avec succès pour notre Théatre, le *Philoctete* de Sophocle ; mais il avoue dans sa Préface, que c'est la seule Piece Grecque qui soit susceptible de ce succès ; & il n'osoit même le lui promettre sans hésiter.

(2) *Ibid.* p. 322 & suiv.

» pleine & entiere de la Langue en
» laquelle a écrit son original. Soyons
» de bonne foi ; qu'en est-il ? Je ne
» parle ni de la maniere de prononcer
» cette Langue, en quoi il est cer-
» tain que nous sommes sujets à nous
» tromper, ni des termes d'art qui
» nous sont si peu connus en grec & en
» latin, que nous les ignorons pour
» la plupart dans notre propre Langue ;
» je parle des mots de l'usage com-
» mun & ordinaire, & je dis qu'il
» y en a dont les différentes accep-
» tions nous jettent dans des méprises
» inévitables «. M. l'Abbé Gedoyn en
cite pour preuve quelques exem-
ples (1) ; & il ajoute : » J'en pourrois
» apporter cent autres pareils ; mais
» ceux-là suffisent pour montrer que
» l'on n'apprend pas une Langue morte
» comme une Langue vivante. Dans
» celle-ci, on s'assure aisément de la
» signification & des différens usages
» de chaque mot ; si l'on a des dou-
» tes, on peut les éclaircir & les
» résoudre : dans celle-là, on ne peut

(1) Voyez la Note (b).

ni

» ni l'un ni l'autre. N'ayant donc, » malgré toutes nos lectures & notre » application, qu'une connoissance im- » parfaite du grec & du latin, il » s'ensuit que tout Ouvrage écrit en » l'une de ces deux Langues, ne sau- » roit être rendu qu'imparfaitement » dans une autre «.

Nous invitons les adorateurs aveugles des Anciens, & les défenseurs de la latinité moderne, à méditer tous ces passages, qui pourroient, à la vérité, être écrits plus élégamment, mais qui nous paroissent en général pleins de sens & de vérité; passages tirés d'un Ecrivain qui ne doit pas leur être suspect, & qu'ils n'accuseront pas sur-tout d'avoir ignoré le grec & le latin. Nous n'osons presque rapporter, tant nous craignons qu'on ne nous soupçonne de conniver à *ses blasphémes*, ce qu'il dit de quelques illustres Ecrivains de l'ancienne Grece. » Dé- » pouillons-nous de tout préjugé. Pla- » ton n'est-il pas trop discoureur? Ne » va-t-il pas à son but par des circuits » trop longs? Son épineuse Dialecti- » que ne fait-elle point de peine au » Lecteur? Et sa maniere de procéder

» par demandes & par réponses, n'est-
» elle point un peu trop uniforme,
» un peu ennuyeuse ? A l'égard de
» sa morale, en vérité est elle com-
» parable à celle du Télémaque de
» l'illustre Archevêque de Cambrai,
» M. de Fénélon ? Si cet Ouvrage étoit
» en grec, & qu'il eût deux mille
» ans, nous le regarderions comme
» un chef-d'œuvre de l'Antiquité. Pour-
» quoi transporter à un Philosophe si
» éloigné de nous, une admiration
» qui est due avec plus de justice au
» grand Homme que j'ai déjà nommé,
» & que nous avons vu de nos jours ?
» Jamais aucun autre Ecrivain n'a pensé
» si noblement; son *Télémaque*, dont
» les principes sont liés à une Reli-
» gion purement naturelle, est par-là
» même propre à tout Lecteur, &
» sera toujours du goût de quiconque
» en aura pour la vertu. Cicéron, il
» est vrai, admiroit Caton, & le qua-
» lifioit d'*Homme divin* : c'étoit avec
» raison; il ne connoissoit rien de meil-
» leur. Les Romains, jusqu'au temps
» de Cicéron, n'avoient rien produit
» que de médiocre; & lui-même il
» ne savoit pas qu'en travaillant à imiter

» le divin Platon, il parviendroit à » l'égaler, si ce n'est à le surpasser «.

Le sévere Aristarque ose même trouver quelque chose à désirer dans Démosthene. Il est vrai qu'il lui associe Bourdaloue dans la critique qu'il en fait. » De tous les talens, dit-il, le » plus rare est celui de toucher; il a » manqué au plus grand Orateur de » la Grece «.

Plutarque est le plus maltraité de tous. » Il étoit, selon M. l'Abbé Gedoyn, plus savant qu'agréable; il » écrivoit pesamment & sans graces. » Ses *Hommes illustres* sont de tous » ses Ouvrages le plus estimé; pour » ses *Traités de Morale*, ils ont toujours été peu lus, & la *sagesse de* » *Charon* est beaucoup au dessus, pour » qui n'est point préoccupé, & sait » rendre justice à qui il appartient «. On est étonné que M. l'Abbé Gedoyn ne nomme pas ici Montagne au lieu de Charon, qui lui est très-inférieur, & dont on a dit que c'étoit *Montagne attristé*; mais peut-être notre Académicien auroit cru faire trop d'honneur à Plutarque, en le comparant à un Ecrivain tel que Mon-

tagne, sur lequel Charon n'a d'autre avantage que d'avoir été persécuté de son vivant, au lieu que Montagne n'a été calomnié qu'après sa mort.

Il est vrai (car il ne faut rien dissimuler) que cet homme si sévere à l'égard des Anciens, traite encore plus durement les Modernes.... » On sent, » dit-il, en lisant Despréaux, qu'il » n'étoit que Poëte, & nullement » Homme du Monde «. Aussi M. l'Abbé Gedoyn met-il Despréaux infiniment au dessous d'Horace, &, ce qui paroîtra fort étrange, au dessous de Voiture même; mais il est plus question ici de rapporter ses jugemens, que de les approuver ou même de les discuter.

» Je ne m'accoutume point, dit-il » ailleurs, à entendre répéter si sou- » vent que Descartes nous a appris à » penser, comme si tout ce qui l'a » précédé avoit raisonné de travers.

Mais voici la plus violente censure des Ecrivains de nos jours. » N'est- » il pas surprenant que dans Cicéron, » où il est traité de tant de matieres » différentes, on ne trouve rien que » de beau, que de sensé, que de

» bien exprimé, qu'à peine il y ait » lieu de faire une seule bonne cri» tique; & que de l'autre, dans des » Discours prononcés à l'Académie » Françoise, Discours d'apparat, Dis» cours d'un demi-quart-d'heure, & » l'ouvrage d'un mois, il se trouve » tant de pensées fausses, tant d'ex» pressions vicieuses, tant de choses » communes, triviales, & justement » répréhensibles « ! M. l'Abbé Trublet pensoit bien plus avantageusement des Harangues Académiques; car il a dit quelque part, que le Recueil de ces Discours est peut-être ce qu'il y a de mieux écrit en notre Langue. L'Académie, qui sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce Recueil, pourroit répondre à son Censeur & à son Panégyriste :

. . . . Qu'elle n'a mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

M. l'Abbé Gedoyn, qui peut-être avoit essayé de faire des vers françois, mais qui du moins avoit la prudence de les tenir cachés, paroît avoir été de fort mauvaise humeur contre

la rime. » Ce reſte, dit-il, d'un goût
» gothique qui nous plaît tant, eſt
» de la nature du miel, qui, à force
» d'être doux, bientôt nous dégoûte,
» nous affadit. Comme elle conſiſte à
» faire que deux vers ſe répondent
» par une chute, une terminaiſon
» ſemblable, elle tourne en un défaut
» de variété, en une eſpecè d'unifor-
» mité ou de monotonie, ou d'écho,
» qui, par un mouvement machinal,
» fatigue l'oreille, nous ennuie & nous
» rebute «.

» Je ſuis perſuadé, dit-il encore,
» que toute Piece de Théatre doit
» s'écrire en vers; mais en quelle
» ſorte de vers? Ce ne devroit être
» ni en vers alexandrins, vers peſans &
» nullement faits pour l'action, ni en
» vers rimés, qui ſont contre toute
» vraiſemblance; car les perſonnages
» que le Poëte met ſur la ſcene,
» ne parloient point en rimes.... On
» dira qu'ils ne parloient pas plus en
» vers, & que par la même raiſon les
» Anciens ne devoient pas les faire
» parler de la ſorte..... Cette objec-
» tion, toute ſpécieuſe qu'elle eſt,
» ne peut faire illuſion qu'à ceux qui

» n'approfondissent rien. En effet, » l'Art qui imite la Nature, peut » l'embellir, & l'embellit toujours » sans la changer; c'est précisément » ce que faisoient les Grecs dans le » tragique & le comique, en se ser- » vant du vers ïambe, dont la me- » sure, extrêmement propre pour l'ac- » tion, ne faisoit que donner un peu » plus de poids & plus de soutien à » la conversation des personnages qu'ils » introduisoient sur la scene..... Mais » il y a bien loin du vers ïambe à la » sotte affectation de rimer, qui change » la Nature sans l'embellir.... Cepen- » dant notre Langue, dénuée de lon- » gues & de breves, nous force de » recourir à cette puérilité, qui de- » vient par-là d'un grand mérite. Il » faut donc la souffrir; mais je vou- » drois du moins que nos Comédies » fussent écrites en vers libres, elles » en auroient, je crois, un air plus » aisé & plus naturel «. Il y a toute apparence que par *vers libres*, l'Auteur entend ici non seulement des vers de toutes mesures, tels, par exemple, que ceux d'*Amphitryon* & de quelques autres Pieces, mais des vers sans ri-

me, que nous appelons vers *blancs*; car il paroît bien décidé, dans le passage précédent, contre l'usage des vers *rimés* dans les Pieces dramatiques. Assurément il faut être l'implacable ennemi de la rime, pour y préférer, sur le Théatre, l'usage des vers *blancs*, dont l'effet, au moins dans notre Langue, est beaucoup moins agréable que celui d'une prose libre & facile, mais élégante & harmonieuse.

Ce même Académicien déplore avec amertume la décadence des Lettres parmi nous; mais on n'imagineroit jamais une des principales causes auxquelles il l'attribue, & qui est peut-être plus réelle qu'on ne seroit d'abord tenté de le croire. » Il ne faut » que comparer l'état présent de la » ville de Paris avec ce qu'elle étoit » au commencement du regne de » Louis XIII, pour comprendre qu'il » devoit y avoir alors plus de gens » appliqués aux Lettres qu'il n'y en » a de nos jours. Paris alors mal po- » licé, bâti à l'antique, moins grand » & moins peuplé de moitié qu'il » n'est aujourd'hui, n'avoit rien de » fort séduisant. Les rues mal pavées,

» ſales à l'excès, jamais éclairées,
» nulle ſûreté la nuit; le jour, pour
» tout ſpectacle, quelques mauvaiſes
» Comédies courues du peuple & mé-
» priſées des honnêtes gens; les ta-
» bles, frugales comme elles l'étoient
» & ſans délicateſſe, attiroient peu de
» convives, outre que chaque parti-
» culier, n'ayant qu'une fortune très-
» bornée, étoit obligé de mettre ſa
» richeſſe dans ſon économie. De car-
» roſſes, il y en avoit fort peu; l'in-
» vention en étoit trop récente; on
» alloit à pied avec des galoches ou
» avec des bottines, qu'on laiſſoit dans
» l'antichambre quand on rendoit quel-
» que viſite. J'ai vu, moi enfant,
» un reſte de cet ancien uſage. L'hom-
» me de robe alloit au Palais, monté
» ſur une mule, & en revenoit de
» même. Rentré chez lui, il n'étoit
» guere tenté d'en ſortir pour aller
» ſe crotter; il ſe renfermoit donc
» dans ſon cabinet, où ſes livres fai-
» ſoient toute ſa compagnie. Il avoit
» fait de bonnes études au Collége,
» parce qu'il y avoit été mis dans un
» âge plus mûr & plus raiſonnable;
» il y avoit pris du goût pour les

» Belles-Lettres ; ce goût, il le culti-
» voit dans toute la suite de sa vie,
» soit pour le plaisir qu'il y prenoit,
» soit pour faire, comme on dit, de
» nécessité vertu. C'est à cette ancienne
» sévérité de mœurs que nous avons
» été redevables d'un Chancelier de
» l'Hôpital, d'un Président de Thou,
» d'un Brisson, d'un Morvilliers, d'un
» Pasquier, d'un Loisel, de ces deux
» illustres freres, Messieurs Pithou,
» & d'une infinité d'autres savans per-
» sonnages ; car il ne faut que lire
» les Poésies du Chancelier de l'Hô-
» pital, pour voir que le Parlement
» étoit alors plein de Magistrats fort
» versés dans les Lettres. Ce temps
» n'est plus, & la raison en est, que
» présentement à Paris la dissipation
» est extrême. A peine un jeune homme
» a-t-il atteint l'âge de dix huit à vingt
» ans, qu'on le met en charge & qu'on
» lui donne un équipage. Avec cette
» facilité d'aller & de venir, comment
» peut-on espérer qu'il résiste à l'envie
» de courir ?... Il n'est pas imaginable,
» ajoute M. l'Abbé Gedoyn, à quel
» point la Musique seule, dont le
» goût s'est si fort répandu, & ce

» ſpectacle enchanteur, que nous ap-
» pelons du nom d'*Opéra*, ont tourné
» l'eſprit de la Nation au frivole, &
» lui ont entiérement ôté le goût du
» ſérieux, & de tout ce qui eſt ſo-
» lidement bon. *Malorum rerum in-*
» *duſtria invaſit animos*, diſoit Sé-
» neque, *cantandi ſaltandique nunc*
» *obſcena ſtudia effeminatos tenent*.
» Il eut beau dire, il ne corrigea pas
» ſon Siecle «. Et nous pouvons ajou-
ter, que les plaintes de M. l'Abbé
Gedoyn ne corrigeront pas le nôtre.



M vj

NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* GEDOYN.

(*a*) QUELQUES calomnies que nous ayons peut-être lieu de craindre, en insistant ici sur la vérité & sur l'importance des assertions morales & religieuses de M. l'Abbé Gedoyn, nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour qu'elles soient méditées & approfondies comme elles méritent de l'être. Arrêtons-nous donc quelques momens sur ce grand objet,

Et sauvons les Romains, dussent-ils être ingrats.

Nous ne dirons ici qu'un mot du second des deux passages que nous avons cités, de celui où l'Auteur fait si bien sentir la nécessité de la révélation, pour dissiper les nuages dont la Religion naturelle même est si tristement enveloppée.

L'on peut voir dans les Pensées de Pascal, & ci-dessus dans l'article de l'Abbé Houtteville, à quel point ce Philosophe religieux étoit persuadé

que, sans la lumiere de la Foi, l'existence même de Dieu seroit sujette à des difficultés insurmontables.

Nous nous étendrons davantage sur les inconvéniens fâcheux qui résultent du mélange intime, &, si l'on peut parler ainsi, de l'espece d'amalgame que nos instituteurs publics & privés ont toujours fait de la Religion avec la Morale. Un enfant apprend en même temps & par le même homme, ces deux vérités, sans doute également essentielles, mais d'un caractere & d'un ordre bien différent, qu'*il faut aimer & soulager ses semblables*, & qu'*il faut croire un tel dogme adopté par une seule communion* L'enfant, à l'âge de quinze ans, entendra dire, que ce dogme, qui lui a été donné pour aussi incontestable que le précepte de l'amour du prochain, est rejeté par toutes les autres Religions; il en conclura (car sa logique ne va pas plus loin) que ce dogme est au moins douteux, & trouvant dans sa tête les vérités de la Morale sur la même ligne que de pareils dogmes, & de la même date; il se débarrassera également des

unes & des autres. Il deviendra un brigand, parce qu'on a voulu en faire dans le même temps, & comme du même jet, un honnête homme & un Catholique, au lieu de travailler séparément à chacune de ces deux tâches, l'une & l'autre également nécessaires.

A plus forte raison doit-on craindre dans l'éducation, d'associer des erreurs aux vérités. Tel est devenu Athée dans l'âge de raison, parce que sa nourrice lui a dit en même temps & avec la même assurance, qu'il y avoit des sorciers & un Dieu. Ne mêlons jamais avec le vrai ce qui est faux, ou douteux, ou disputé. La multitude n'en sait pas assez pour être en état de séparer l'un de l'autre; elle prendra l'or avec l'alliage, ou jettera tout à la fois l'or & l'alliage avec mépris.

Ceux qui seroient le plus opposés à la séparation que nous proposons ici de la Religion & de la Morale, conviendront au moins sans peine, & par les raisons mêmes que nous venons d'apporter, que cette séparation seroit indispensable chez tous les Peuples

qui ont le malheur de ne pas connoître la vraie Religion, c'est-à-dire, chez tout ce qui n'est pas Catholique. Mais on les prie de considérer que les dogmes de notre croyance étant combattus, quoiqu'à tort, par toutes les autres Religions, le doute que cette contradiction peut faire naître dans l'esprit des jeunes gens, tout mal fondé qu'il est, produira sur ces têtes foibles à peu près le même effet qu'un doute raisonnable, & portera des coups également funestes aux principes de Morale qu'ils ont reçus, parce qu'on n'aura pas eu la sage précaution de les avertir que les principes de Religion qu'on leur a donnés, trouvent des contradicteurs chez les autres Nations, & que les principes de Morale n'en trouvent aucun; que cette Morale est la même dans le cœur & dans la bouche de tous les hommes; qu'elle est également essentielle au bonheur des Etats, & à celui de chaque citoyen en particulier; & que si l'on avoit un jour le malheur de cesser d'être Chrétien, on ne pourroit au moins, sans cesser d'être homme, braver les Loix de cette

Morale universelle, commune à tous les Peuples & à tous les Siecles.

Oserions-nous déduire de ces vérités une autre conséquence, que nous soumettons au jugement des Sages ? C'est que l'éducation purement civile, dont la partie la plus importante est la Morale, ne devroit peut-être pas être confiée, comme elle l'est chez tous les Peuples, à cette classe d'hommes, d'ailleurs très-respectable & très-utile, dont l'occupation principale doit être d'enseigner aux citoyens les dogmes de la Religion; & que s'il est essentiel de ne point mêler dans l'institution des enfans la Religion à la Morale, il ne l'est peut-être guere moins que la Morale & la Religion ne leur soient pas enseignées par les mêmes bouches. Ils en seront moins exposés à confondre l'une avec l'autre, & par-là plus à l'abri des conséquences fâcheuses où le sophisme & les passions pourroient les entraîner.

Ces considérations doivent, ce me semble, faire désirer de plus en plus l'Ouvrage qu'on demande depuis si long-temps aux Philosophes; un Ca-

téchiſme de Morale à l'uſage des enfans, qui ſoit uniquement fondé ſur les principes de la Loi naturelle, & qu'on puiſſe leur apprendre à Pekin comme à Paris, & à Rome comme à Geneve. Les Miniſtres de la Religion auront ſoin d'y joindre en même temps le Catéchiſme de croyance, auſſi eſſentiel pour la vie future, que l'autre Catéchiſme l'eſt pour celle-ci. Le Catéchiſme de Morale rendra l'enfant ce qu'il eſt néceſſaire qu'il ſoit pour les autres hommes, juſte, humain, compatiſſant, charitable ; le Catéchiſme de Religion en fera ce qu'il eſt néceſſaire qu'il ſoit pour l'autre monde, un vrai & fidele croyant. Mais la différence ſeule de ces deux objets ſemble exiger que les deux Catéchiſmes ne ſoient enſeignés aux enfans, ni par les mêmes hommes, ni dans les mêmes livres. Ce ſeroit en pure perte que le Fanatiſme aveugle crieroit à l'impiété contre un Catéchiſme de ſimple Loi naturelle, qui augmenteroit au moins le nombre des citoyens vertueux, s'il n'augmentoit pas celui des ames pieuſes ; un Ouvrage ſi utile aux hommes feroit bien-

tôt mis par tous les peres de famille entre les mains de leurs enfans; il est vrai qu'il ne conduiroit pas le citoyen au pied des Autels, mais il lui donneroit ou lui laisseroit tout ce qu'il faut pour y être conduit (1).

(*b*) Notre Académicien donne l'exemple suivant des méprises dont il parle. » Quintilien, Livre 1, ch. 4, » parlant des anciens Grammairiens » qui s'érigeoient en censeurs de Livres, » dit : *Quo quidem judicio ità severè* » *sunt usi veteres Grammatici, ut non* » *versus modò censoriâ quâdam vir-* » *gulâ notare, & Libros qui falsò* » *viderentur inscripti, tanquam sub-* » *dititios summovere familiâ permise-* » *rint sibi, sed Autores alios in ordi-*

(1) Note du Censeur. Le Ministre de la Religion viendroit à son tour & montreroit comment la Religion perfectionne & sanctifie la Morale. Au reste, ces idées sur la séparation de la Religion & de la Morale peuvent être combattues; elles peuvent être rejetées, mais elles méritent au moins d'être méditées. Quant au Catéchisme de Morale, il ne peut qu'être très-utile dans tous les cas.

» *nem redigerint*, *alios omninò exe-*
» *merint numero.* Voici, dit M. l'Abbé
» Gedoyn, comme j'ai rendu cet en-
» droit. *Les anciens Grammairiens*
» *exerçoient cette critique avec tant*
» *de févérité*, *que s'érigeant en Cen-*
» *feurs*, *ils marquoient dans les Li-*
» *vres les endroits qui ne leur plai-*
» *foient pas; ils démêloient les véri-*
» *tables Ouvrages d'un Auteur d'avec*
» *ceux qui lui étoient fauffement at-*
» *tribués*, *traitant ceux-ci comme des*
» *enfans fuppofés qu'on chaffoit d'une*
» *maifon pour faire place aux enfans*
» *légitimes; ils paffoient en revue tous*
» *les Auteurs*, *mettoient les uns en*
» *meilleur ordre*, *& donnoient une*
» *entiere exclufion aux autres.* Cepen-
» dant M. Rollin, avec quelques In-
» terpretes, par *alios in ordinem re-*
» *digerint*, entend *inter vulgares &*
» *mediocres connumerarint*, & par
» *alios omninò exemerint numero*, il
» entend *eximios fecerint.* C'eft un
» fens tout contraire au mien; mais
» qui d'eux ou de moi a raifon, c'eft
» ce que ni eux ni moi nous ne pou-
» vons deviner.

» Un favant Académicien, dans fes

» *Réflexions critiques sur la Poésie &*
» *sur la Peinture*, prétend que *saltare*
» se prend quelquefois pour *déclamer*,
» *faire des gestes*, & *saltatio*, dans
» le même sens. Il cite plusieurs passages
» qui rendent son sentiment au
» moins probable. Supposons que cela
» soit vrai, tout ce qu'il y a eu de Traducteurs
» & d'Interpretes y auront
» été trompés «.





ÉLOGE
DE JEAN
BOUHIER;

PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE BOURGOGNE;

Né à Dijon le 18 Mars 1673; reçu le 30 Juin 1727, à la place de NICOLAS DE MALEZIEU; *mort le 17 Mars 1746.*

SI nous voulions faire connoître dans toute son étendue le mérite littéraire de M. le Président Bouhier; si nous nous proposions de donner ici une Notice de tous ses Ouvrages, même très-succincte, cet article feroit un volume; & nous pourrions dire comme Cicéron en louant Pompée: *Hujus*

orationis difficilius eſt exitum, quàm principium invenire. Il eſt plus aiſé de commencer, que de finir ſon éloge. Auſſi ajouterons-nous avec ce grand Orateur : *Itaque mihi nòn tam copia, quàm modus in dicendo quærendus eſt : Nous avons plus beſoin de reſſerrer la matiere, que de l'étendre.* Nous nous bornerons donc à enviſager M. le Préſident Bouhier ſous le point de vue qui intéreſſe principalement l'Académie Françoiſe : ſa réputation, ſon ſavoir & ſes talens l'ont ſans doute rendu digne de toutes les Sociétés littéraires, & lui avoient acquis en particulier des droits légitimes ſur cette Compagnie ; mais la vaſte érudition, qui étoit ſa partie dominante & comme ſon élément naturel, n'eſt pas notre objet principal, quoique nous ayons pour elle tout le reſpect & toute la reconnoiſſance qu'un enfant bien né doit à ſa nourrice. Ce Savant illuſtre, & ſans difficulté très-bien placé parmi nous, l'eût été mieux encore dans l'Académie des Belles-Lettres, qui cependant n'a pas eu l'avantage de le compter au nombre de ſes Membres. L'Académie Fran-

çoise a cru devoir acquitter autant qu'il étoit en elle, cette espece de dette de la Compagnie la plus érudite du Royaume; elle a rendu, par son suffrage, d'autant plus de justice à M. le Président Bouhier, que cet illustre Savant a eu le mérite rare d'orner le savoir par le goût, & de joindre à la Littérature profonde la Littérature agréable.

Destiné par sa famille à une charge de Président à Mortier, il se livra d'abord à l'étude de la Jurisprudence, & devint, en assez peu de temps, un des plus grands Jurisconsultes du Royaume. Il exerça les fonctions de sa charge avec autant de zele & d'assiduité, que d'intégrité & de savoir; & les Ouvrages qui lui ont acquis une si grande réputation, n'étoient que le délassement des occupations respectables qui absorboient presque tous ses momens. Il prouva par son exemple, que celui qui sait mettre le temps à profit, en trouve tout à la fois, & pour ses devoirs & pour ses goûts; Jurisprudence, Philologie, Critique, Langues savantes & étrangeres, Histoire ancienne & moderne, Histoire

littéraire, Traductions, Eloquence & Poésie, il remua tout, il embrassa tout; il fit ses preuves dans tous ces genres, & dans la plupart il fit des preuves distinguées & dignes de lui. Quand ses amis lui témoignoient leur surprise de l'effrayante multiplicité de ses travaux, il les renvoyoit au Traité de Séneque, *de la briéveté de la vie.* » Pourquoi les hommes, disoit-il, » se plaignent-ils de vivre si peu ? » Notre vie est assez longue, mais » la dissipation & la frivolité l'abre- » gent; l'Homme de Lettres qui peut » dire, *Amici, diem non perdidi* (1), » & qui consacre tous ses instans à » des travaux utiles, a trouvé l'art » de multiplier le temps, dont la durée » paroît si pénible au commun des » hommes, dans le même temps que » leur existence leur semble si courte «. *Les grands plaisirs*, dit un célebre Philosophe, *changent les heures en momens; mais l'art des Sages fait changer les momens en heures.* La Nature refuse, pour ainsi dire, le temps

(1) *Mes amis, je n'ai pas perdu un jour.*

aux

aux hommes, qui ne ſavent pas même profiter du peu qu'elle leur en laiſſe. De quoi l'intelligence humaine ne ſeroit-elle pas venue à bout, elle qui a fait de ſi grandes choſes, quoiqu'elle ait perdu tant de Siecles, ſi les Barbares en tout genre n'avoient rendu tant de Génies inutiles en les tenant dans les ténebres & dans les fers; ſi la ſéve des talens preſſés d'éclore, n'eût été ſi ſouvent étouffée par la ſuperſtition, par la tyrannie, par l'indigence; enfin, ſi chaque homme eût rempli l'objet auquel la Nature l'avoit deſtiné, & s'il y eût conſacré tous les momens que cette même Nature avoit accordés à ſa fragile exiſtence?

Un des premiers eſſais littéraires de M. le Préſident Bouhier, fut la Traduction de quelques morceaux d'Horace & d'Ovide, accompagnée de remarques telles qu'il les ſavoit faire, c'eſt-à-dire, pleines d'érudition & de goût. Ces productions, imprimées dans des Journaux à ſon inſçu, le firent connoître tout à la fois comme Savant & comme Poëte; bientôt pluſieurs Gens de Lettres diſtingués rechercherent l'amitié du jeune Magiſ-

trat, persuadés de tout l'avantage qu'ils tireroient de son commerce & de ses lumieres. Parmi ces Gens de Lettres, nous devons sur-tout compter M. l'Abbé d'Olivet, dont le nom a été depuis si connu : il avoit entrepris de traduire les Entretiens de Cicéron *sur la nature des Dieux*, travail qui demandoit une connoissance exacte & approfondie de la Philosophie ancienne ; il trouva dans l'érudition immense de M. le Président Bouhier, tous les secours dont il avoit besoin pour se guider & s'éclairer dans ce ténébreux labyrinthe ; & bientôt il publia sa Traduction avec un volume de Remarques savantes, dont son illustre ami étoit le seul Auteur.

Le Traducteur de cet Ouvrage étoit entré depuis quelques années à l'Académie Françoise ; il y parla si souvent & avec tant de force, du mérite de M. le Président Bouhier, des secours que la Compagnie pouvoit trouver dans sa litterature immense, du plaisir qu'il avoit à communiquer ses richesses, enfin de l'aménité de ses mœurs & de ses qualités personnelles, qu'il détermina l'Académie à l'adopter.

Il y eut pourtant quelques difficultés à vaincre pour son élection; nos Réglemens exigent que les Membres de l'Académie Françoise résident dans la Capitale; les Evêques seuls sont dispensés de cette Loi, parce qu'on suppose qu'ils viendront au moins quelquefois se montrer parmi nous, arrachés un moment à leur Eglise par les affaires de leurs Dioceses. Il étoit nécessaire, pour satisfaire à ce Réglement, que M. le Président Bouhier vînt s'établir à Paris. Il s'y engagea, & fut élu, sur sa parole, d'une voix unanime. Des circonstances dont il ne fut pas le maître, ne lui permirent pas d'exécuter la promesse qu'il avoit donnée solennellement, & pour laquelle M. l'Abbé d'Olivet, rigide observateur des Loix Académiques, avoit été sa caution. L'Académie ne se plaignit point, elle respecta les raisons de M. le Président Bouhier; & ne pouvant le posséder dans ses Séances, elle se contenta de voir sa liste décorée d'un nom si cher aux Lettres, bien assurée d'ailleurs que pour un Membre de cette réputation & de ce mérite, les dispenses & les

exceptions ne tireroient pas à conséquence.

Privé de la satisfaction de se trouver au milieu de ses Confreres, le nouvel Académicien s'en dédommagea autant qu'il lui fut possible, en resserrant les liens qui l'unissoient déjà à quelques-uns d'entre eux, & surtout à M. l'Abbé d'Olivet, son ardent & fidele Panégyriste. Jusqu'alors M. le Président Bouhier avoit aidé cet ami dans ses Traductions comme simple Commentateur, il voulut entrer avec lui en communauté de travail plus étroite & plus intime, & partager la traduction des *Tusculanes*, que M. l'Abbé d'Olivet avoit entreprise. M. le Président Bouhier traduisit la troisieme & la cinquieme. De prétendus connoisseurs ont avancé que la version des trois autres, publiée en même temps par M. l'Abbé d'Olivet, étoit fort supérieure à celle de M. le Président Bouhier; ce jugement ne paroît dicté ni par l'équité ni par le goût; les deux Traductions, également exactes pour la fidélité du sens & pour la pureté de la Langue, méritent l'une & l'autre, à ces deux

égards, l'estime & la reconnoissance des Gens de Lettres. Mais peut-être aussi pourroit-on désirer, dans l'une & dans l'autre, cette douce élégance de style, cette facilité, cette rondeur, cette harmonie, en un mot, cette diction pleine de graces, de noblesse & d'intérêt, qui caractérise l'original; peut être aussi la grande distance entre les deux copies & le modele, est-elle moins la faute des Traducteurs, que l'effet naturel de la différence des deux idiomes, & des ressources que l'abondance & la liberté de la Langue latine fournissoit au génie de l'Orateur Romain; tandis que la nôtre, aride, pauvre & contrainte, ne présentoit que des entraves & des épines aux deux Savans qui avoient peut-être trop légérement entrepris de faire parler Cicéron en françois.

M. le Président Bouhier, après avoir été Traducteur en prose avec son ami, voulut être Traducteur en vers pour lui-même. Il publia une version ou plutôt une imitation poétique du *Poëme de Pétrone sur la guerre civile*, & de l'Hymne à Vénus, si connue sous le nom de *Per-*

vigilium Veneris. A la tête de cet Ouvrage il mit une Préface raisonnée, où il soutient que la seule maniere de traduire les Poëtes, c'est de les traduire en vers. Cette question, plus d'une fois agitée, & sur laquelle nous nous sommes expliqués ailleurs (1), seroit bientôt décidée, si l'on pouvoit donner aux Traducteurs Poëtes le secret si difficile de s'assujettir en même temps à la contrainte de la ressemblance & à celle de la mesure & de la rime, sans renoncer aux autres qualités indispensables qu'exige un bon Ouvrage en vers, l'élégance, la facilité, les images, & l'harmonie. Telle étoit la tâche redoutable que M. le Président Bouhier avoit à remplir, & ce n'étoit guere qu'en la remplissant qu'il pouvoit établir son opinion d'une maniere victorieuse ; mais malheureusement il a prouvé par ses vers, que si les Poëtes Latins & Grecs doivent désirer un Poëte François pour Traducteur, ce n'étoit pas celui de l'Ou-

(1) Mélanges de Littérature, tome III, page 13.

vrage de *Pétrone*, ni de *l'Hymne à Vénus*. Ses vers sont foibles & sans coloris, & leur peu de succès apprit au savant Traducteur qu'il devoit se contenter d'être un Varron, sans aspirer encore à être un Catulle. On prétend que Madame la Présidente Bouhier, qui avoit autant de finesse & d'agrément dans l'esprit, que son mari avoit de lecture & de savoir, lui donnoit quelquefois sur son style des conseils dont peut-être il auroit dû quelquefois profiter : *Chargez-vous de penser*, lui disoit-elle, *& laissez-moi écrire.*

La variété & l'étendue des connoissances de notre célebre Académicien, son empressement à en faire part aux Savans qui le consultoient, l'intérêt avec lequel il les animoit dans leurs travaux, & sur-tout son zele à leur prêcher d'exemple, lui firent trouver parmi eux non seulement des partisans déclarés, mais des amis reconnoissans. Plusieurs Littérateurs estimables, tant en France que dans les Pays étrangers, lui témoignerent les sentimens dont ils étoient pénétrés pour lui, en le priant d'accepter la

dédicace de leurs Ouvrages. Il seroit à souhaiter que les Gens de Lettres préférassent de tels Patrons à tant d'autres Mécenes si mal choisis par eux, si peu dignes de ce titre, & dont l'indifférence orgueilleuse semble recevoir comme une dette l'hommage précieux des talens & du génie. La bassesse si ordinaire aux Dédicaces, sur-tout dans le siecle passé, faisoit dire à Furetiere, que leur premier inventeur étoit un mendiant (1); & quand on voit tant d'Ecrivains illustres, l'encensoir à la main, aux genoux des plus méprisables idoles, on ne peut s'empêcher de rougir & de gémir pour eux. La plus noble de toutes les Epîtres dédicatoires, la plus digne peut-être de passer à la Postérité, & malheureusement la plus ignorée, est celle que le savant Lefebvre, pere de Madame Dacier, adressa à Pelisson, dans le temps où il étoit à la Bastille, pour avoir défendu le malheureux Fouquet son bienfaiteur. Voilà de ces traits que l'Histoire littéraire

(1) Voyez la Note (*a*).

devroit précieusement recueillir, & qu'elle laisse trop souvent tomber dans l'oubli.

Les hommages que M. le Président Bouhier recevoit de tous les Savans de l'Europe, étoient non seulement la juste récompense de son mérite, mais le fruit de la correspondance réguliere qu'il entretenoit avec un grand nombre d'entre eux. Rien n'est plus propre à nourrir, si l'on peut parler ainsi, la réputation d'un Homme de Lettres, & quelquefois même à la fonder; au moins pour un temps, qu'un grand commerce épistolaire; c'est un moyen de célébrité que Leibnitz lui-même ne négligeoit pas; le plus mince Littérateur qui lui écrivoit, étoit sûr d'être honoré d'une réponse. D'autres grands hommes, moins avides d'encens, ou plus délicats sur les louanges, ont dédaigné d'employer comme lui ce petit artifice pour hâter le vol de la Renommée: leur gloire n'y a cependant rien perdu; car si le nom d'un Ecrivain peut se soutenir quelques années à force de lettres, ce n'est que par de bons Ouvrages qu'il acquiert une consistance assurée.

La Postérité juge les Auteurs, qu'on nous permette cette expression, sur ce qu'ils ont écrit au Public, & non sur ce qu'ils ont écrit à leurs amis. Mais le jugement que cette Postérité sévere portera de M. le Président Bouhier, confirmera les éloges que l'amitié lui a donnés de son vivant; ses Productions savantes lui assurent pour toujours l'estime de l'Europe littéraire; & il sera célebre, ainsi que Leibnitz, quand il n'auroit jamais écrit à personne.

Parmi les Epîtres dédicatoires qui lui ont été adressées, il en est une qui, par sa noble simplicité, peut être proposée pour modele; elle n'est pourtant pas d'un Homme de Lettres, mais d'une Compagnie de Libraires, qui donnerent à Paris, en 1725, une magnifique édition de *Montaigne*. La dédicace ne consiste que dans cette inscription : *A M. le Président Bouhier*, avec ces trois mots latins : *Sapienti sat est* (*C'en est assez pour le Sage*). Ces Libraires regarderent le nom seul de leur Mécene comme le plus bel éloge qu'ils pussent lui donner; ils sentirent que cette maniere de louer

un homme célebre est la plus digne de lui, parce qu'elle est la seule qui lui soit propre, & qu'on n'oseroit louer avec ce laconisme un homme médiocre, sous peine de se rendre ridicule. Pour abréger de la sorte un éloge, il faut être bien sûr que le reste sera suppléé par la voix publique. Plusieurs Ecrivains, même de nos jours, peuvent apprendre dans cette dédicace, faite par de simples Libraires, à quels hommes ils doivent offrir leur encens, & de quelle maniere ils doivent l'offrir. Un tel éloge est plus noble & plus vrai que celui qui a été donné à notre Académicien dans une autre Epître, où on lui dit avec emphase, que *sa nombreuse bibliotheque n'est pas plus savante que lui ;* compliment qu'on croiroit emprunté de cette Comédie, dans laquelle un Pédant, à qui l'on montre une vaste collection de Livres, dit gravement & sans s'effrayer : *J'en ai bien d'autres dans ma tête.*

Cette bibliotheque si riche & si bien choisie en tout genre, que M. le Président Bouhier avoit formée avec autant de soin que de lumieres, étoit ou-

verte à tous ceux qui avoient besoin d'y puiser des secours ; & comme il se flattoit avec raison d'avoir pour amis tous ceux qui cultivoient les Lettres, il auroit pu mettre sur la porte du lieu qui renfermoit ses livres, l'inscription si noble qu'un autre Savant non moins estimable, avoit déjà fait servir au même objet : *Pour moi & pour mes amis* (1) ; bien différens l'un & l'autre de ce riche égoïste & avare, qui, ayant ramassé, par une vanité fastueuse, beaucoup de volumes, dont il faisoit pour lui-même très-peu d'usage, vouloit qu'ils fussent aussi inutiles aux autres qu'à lui, & avoit écrit au dessus de sa vaste bibliotheque, ces mots dignes du possesseur : *Ite ad vendentes : Allez à ceux qui en vendent.*

M. le Président Bouhier avoit été sujet de bonne heure à des attaques de goutte, qui ne l'empêcherent pas de remplir long-temps avec exactitude les devoirs de sa charge ; il calmoit ses douleurs par les charmes de la lec-

(1) Voyez la Note (*b*).

ture & de l'étude, par le plaisir de converser avec quelques Savans distingués qui se rassembloient chez lui, enfin par quelques vers qu'il laissoit échapper, & qu'il eût été bien cruel de lui interdire. Il écrivit, pendant ses accès de goutte, l'Histoire des Gens de Lettres qui avoient été tourmentés de la même maladie, soit pour adoucir ses souffrances par le spectacle des Hommes célebres qui les avoient partagées, soit pour trouver en eux des modeles de courage & de patience, dont cependant il auroit pu lui-même leur donner des leçons. Au bout de quelques années, l'assiduité du travail, & la funeste uniformité de sa vie sédentaire, rendirent les attaques de goutte si fréquentes & si longues, qu'il fut obligé de renoncer aux pénibles fonctions de la Magistrature ; les Lettres furent alors l'unique distraction de ses maux : il usa de cette ressource inestimable en homme qui en connoissoit le prix ; & renfermé dans son cabinet, dont il ne sortit plus, il attendit paisiblement la mort, que de fréquentes infirmités lui annon-

çoient depuis long-temps. Il expira entre les bras du ſavant Pere Oudin, Jéſuite, avec les ſentimens de religion qui avoient fait la regle de ſa vie. On a remarqué, à la louange des *Erudits*, que cette claſſe de Gens de Lettres eſt celle où il ſe trouve le moins d'Incrédules; la raiſon peu décente qu'en a donnée un Moderne, c'eſt que la Bible eſt un vieux *Livre*, *un Livre de deux à trois mille ans, qui, à ce titre ſeul, doit avoir pour tout érudit une grande autorité.* Il nous paroît bien plus convenable de dire, que le prix attaché par les Savans à l'étude de l'Antiquité, & le déſir ſi naturel de mettre à profit l'immenſité de leurs lectures, les diſpoſe facilement à connoître & à ſentir toute la force des preuves hiſtoriques qui ſervent au Chriſtianiſme de fondement & d'appui. La Religion trouve en eux, ſi l'on peut parler de la ſorte, la terre toute préparée; & pour peu qu'elle vienne joindre ſes lumieres aux diſpoſitions favorables où le genre de leurs études les a déjà mis, elle n'a pas beſoin de beaucoup d'efforts pour faire

de ces Savans profonds, des Chrétiens persuadés (1).

Les sentimens de religion que M. le Président Bouhier fit paroître dans sa longue maladie, ne l'empêcherent pas de conserver jusqu'à la fin toute la tranquillité & même la sérénité philosophique, & contribuerent peut-être à conserver en lui cette disposition si heureuse & si rare. Un ami s'étant approché de lui à sa derniere heure, lui trouva l'air d'un homme qui médite profondément; le moribond lui fit signe de ne le point troubler : *J'épie la mort*, dit-il en faisant un effort pour prononcer ce peu de paroles. C'est à peu près le mot d'un ancien Philosophe mourant, qui étoit attentif, disoit-il, à ce qui se passeroit en lui au moment où son ame se sépareroit de son corps M. le Président Bouhier n'a peut-être fait que se souvenir de ce mot, & le renou-

(1) Note du Censeur. D'ailleurs l'érudition même peut leur fournir des motifs particuliers de crédibilité, qui échappent à des gens moins instruits.

veler dans la même ſituation; mais il faut avoir bien du courage & de la force, pour conſerver, dans cette ſituation, juſqu'à ſa mémoire, & pour en faire un tel uſage.

NOTES *ſur l'article de M. le Préſident* BOUHIER.

(*a*) CE fut pour faire une Satire ſanglante des Epîtres dédicatoires, que le même Furetiere dédia ſon *Roman bourgeois* au Bourreau; plaiſanterie dégoûtante, & faite pour être miſe à côté de l'*Eloge de Néron* ou de celui *de la Fievre*. Le même Ecrivain, pour tourner en ridicule ceux qui adreſſent à des hommes riches ou puiſſans, une Dédicace intéreſſée, taxe le prix de chaque livre ſelon ſon mérite, & prétend que le Mécene ne doit donner qu'*un habit retourné*, quand on ne lui dédie qu'une ſeconde édition. Il y a du moins plus de gaîté, s'il n'y a pas beaucoup plus de fineſſe, dans la plaiſanterie d'un Auteur moderne, qui a

dédié ſon Livre au cheval de bronze, *perſuadé*, dit-il dans ſon Epître, *que le Mécene qu'il a choiſi reſtera long-temps en place.* Ce qui peut excuſer cette plaiſanterie, c'eſt qu'elle fut faite dans un temps où les Miniſtres changeoient tous les trois mois.

Montauſier ne laiſſoit jamais lire au Dauphin ſon Eleve, les Epîtres dédicatoires qu'on adreſſoit à ce jeune Prince. Il le ſurprit cependant un jour liſant à la dérobée une de ces Epîtres; mais il fit bien mieux que de la lui arracher, il lui dit de la lire tout haut, & l'arrêtant à chaque phraſe : *Ne voyez-vous pas, Monſeigneur,* lui diſoit-il, *qu'on ſe moque impunément de vous ? Croyez-vous de bonne foi poſſéder toutes les qualités qu'on vous attribue, & dont on ne peut vous louer ſi groſſiérement ſans avoir pour vous un mépris qui doit bien plus vous offenſer que ces plats éloges ne doivent vous plaire ?* A combien de Rois on pourroit en dire autant ? Mais la vanité & l'ineptie feront toujours la dupe de l'adulation & de la baſſeſſe.

(*b*) Ce Littérateur si honnête & obligeant, étoit *Jean Groslier*, Secrétaire de François premier. Il existe encore, dans des Bibliotheques de curieux, quelques-uns de ses Livres, avec cette inscription honorable à sa mémoire. Quand on lui objectoit qu'en prêtant trop facilement ses Livres, il couroit risque d'en perdre plusieurs : *J'aime mieux*, répondoit-il, *perdre un Livre qu'un ami.*

On ne devineroit pas aisément quel a été le triste sort de la belle & nombreuse Bibliotheque que M. le Président Bouhier avoit rassemblée avec tant de soins & de dépense. » Cette Bibliotheque, nous écrivoit, » en Juillet 1782, un Homme de » Lettres connu, qui étoit sur les » lieux, vient de se faire enterrer à Clair- » vaux : *Serò sapiunt Phryges* (1). » On la met en tas à mesure qu'elle » arrive, & on la logera, dit-on, » dans quinze ou vingt ans, dans un

(1) *Les Phrygiens tardent bien à être sages.*

» bâtiment de quarante mille écus ; » dont les fondemens ne sont pas » encore jetés. Peut-être, dans cet » intervalle, se formera-t-il un Bi» bliothécaire. Comment les Etats de » Bourgogne n'ont-ils pas été jaloux de » fixer chez eux un pareil trésor « ?





ELOGE

D'EDME

MONGIN,

ÉVÊQUE DE BAZAS;

Né à Baroville, dans le Diocese de Langres, en 1668; *reçu le premier Mars* 1708, *à la place de* JEAN GALLOIS; *mort le* 6 *Mai* 1746.

DÈS l'âge de dix-neuf ans il donna des preuves de son talent pour la Chaire; les applaudissemens qu'il reçut étoient d'autant plus flatteurs, que dans cette carriere difficile, & jusqu'alors peu frayée, le jeune Orateur ne trouvoit guere de modeles, ou n'en avoit que d'effrayans pour lui, Bossuet & Bour-

daloue. L'Académie Françoise mit le sceau à sa reputation oratoire, en lui décernant successivement trois Prix d'éloquence. La fortune de ces couronnes académiques est remarquable par ses vicissitudes & par ses effets. Dans les premiers temps où la Compagnie proposa des Prix à l'émulation des Gens de Lettres (& ces temps sont ceux où M. l'Abbé Mongin entreprit de les disputer), la nouveauté de l'objet, le goût renaissant de la Nation pour l'Eloquence & la Poésie, l'attention flatteuse que le Monarque donnoit aux progrès & aux succès en tout genre, toutes ces raisons faisoient entrer dans la lice les Athletes les plus dignes d'y combattre; & les lauriers qu'ils y obtenoient étoient souvent le gage de la place qui les attendoit dans l'Académie. Les sujets du Prix d'éloquence, qui étoient alors des questions de Morale, trop souvent communes & rebattues (1), se trouvant enfin comme épuisés, l'objet

(1) Voyez la Note (a).

de ce Prix devint par-là moins intéressant ; & la Nation Françoise, qui se lasse si promptement, même de ce qui est bon, n'attacha plus autant de mérite à ces triomphes littéraires ; ils parurent, durant quelque temps, abandonnés à des Auteurs médiocres ; & tel qui sortoit de la Séance des Prix tout glorieux de sa médaille, étoit à peine regardé du Public. Enfin les Prix d'éloquence sont redevenus un objet digne d'exercer la plume de nos meilleurs Ecrivains, & auprès du Public même, un des plus précieux titres académiques ; depuis que la Compagnie, renonçant aux questions usées de Morale qu'elle avoit proposées durant près d'un siecle, a réveillé les talens par des sujets plus faits pour les occuper, par l'Eloge des grands Hommes de la Nation. Un Ecrivain qui s'est rendu célebre dans cette carriere par cinq victoires éclatantes & consécutives, & qui, par son éloquence & par ses vertus, s'est montré digne de célébrer les Héros de la Patrie, a mérité d'avoir des successeurs dignes de lui, & leur a montré d'a-

vance le prix de leur succès dans la place qu'il occupe aujourd'hui si dignement parmi nous (1).

M. l'Abbé Mongin, vainqueur dans trois Concours, fit encore, avec l'applaudissement de la Compagnie, un autre essai de son éloquence; il prononça, en présence de l'Académie Françoise, le Panégyrique de Saint-Louis, dont la Chapelle du Louvre retentit tous les ans sans avoir jusqu'ici rassasié nos oreilles; & quoique de grands Orateurs eussent déjà brillé avant lui dans cette Chaire, il eut le mérite de se faire écouter après eux; sujet heureux & abondant, peut-être inépuisable, quelque rebattu qu'il paroisse, & qu'on trouvera d'autant plus fécond (2), que le génie de l'Eloquence sera plus éclairé par les lumieres de la Philosophie.

Dans un siecle où les talens trouvoient de l'encouragement & de l'es-

(1) Voyez la note (*b*).

(2) Voyez l'article de M. l'Abbé Segui, & les Notes sur cet article.

time,

time, les ſuccès réitérés de M. l'Abbé Mongin reçurent la récompenſe qu'ils méritoient. La Maiſon de Condé le choiſit pour l'éducation de deux Princes, ſa plus chere eſpérance; bientôt après, il obtint une récompenſe encore plus flatteuſe pour lui, parce qu'elle lui étoit donnée par ſes *Pairs* & par ſes Juges naturels, le titre d'Académicien. Ce fut en cette qualité qu'il prononça encore dans la Chapelle du Louvre, en préſence de la Compagnie, l'Oraiſon funebre de Louis XIV, notre Protecteur, de ce Prince, à qui l'Académie & les Lettres avoient tant d'obligation, & qui, dans les temps même de ſa vie où il fut le plus ſévérement jugé par ſon Peuple, ne ceſſa jamais de nous être cher & reſpectable. Cette Oraiſon funebre, quoique fort goûtée de la Compagnie, qui s'y intéreſſoit particuliérement, & qui étoit faite pour en apprécier le mérite, eut le ſort de tous les autres Eloges que l'Eloquence a conſacrés à la mémoire de ce Prince; elle fut reçue froidement du Public: la Nation, malheureuſe & gémiſſante depuis vingt années, accuſant ſon Roi,

avec amertume, des maux qu'elle enduroit, ne pouvoit plus entendre avec intérêt l'histoire d'un regne qui, après lui avoir paru si glorieux, avoit fini par lui paroître trop long. C'est une leçon triste sans doute, mais peut-être utile pour les Rois, d'observer ici que ce Monarque, tant exalté pendant sa vie, l'idole de ses sujets durant plus d'un demi-siecle, a été célébré après sa mort par les Orateurs & les Ecrivains les plus distingués, sans qu'aucun de ces Panégyriques funebres ait mérité d'échapper à l'oubli. Aucun Prince n'a vérifié d'une maniere plus fâcheuse la sagesse profonde de cette maxime de l'Écriture : *Ne vous pressez pas de louer personne avant sa mort.* Louis XIV au tombeau eût été mieux loué par la vérité, s'il avoit été, durant sa vie, moins encensé par l'adulation.

Quoi qu'il en soit, le peu de souvenir qu'on a conservé de l'Oraison funebre de Louis XIV, prononcée par M. l'Abbé Mongin, étant un malheur qu'elle partage avec cent autres du même Monarque, ne doit laisser aucune impression peu favorable contre

l'éloquence de l'Orateur, qui, depuis long-temps, en avoit donné tant de preuves. Il continua de les fortifier par un grand nombre d'autres Discours, qui, presque tous, avoient la Religion pour objet, & dont il a lui-même donné le Recueil une année avant sa mort. On trouvera dans ces Discours plus de goût que de chaleur, plus de pensées que de mouvemens, plus de sagesse que de coloris; mais on y trouvera par-tout un ton noble & simple, une sensibilité douce, une diction élégante & pure, un style, en un mot, qui a la premiere qualité d'un bon style, celui de laisser à l'Auditeur ou au Lecteur toute son attention pour la matiere traitée; on y trouvera surtout cette solidité d'instruction qui doit faire la base de l'Eloquence Chrétienne, & qu'on cherche en vain dans un si grand nombre de Sermons, où le Prédicateur, à force de chercher les mots, n'a pas trouvé les choses, & où l'avide piété, frustrée des alimens qu'elle désire & qu'elle espere, est forcée, si l'on ose parler ainsi, de se nourrir de fumée. C'est ce vide d'idées, & ce vain bruit de paroles, si ordi-

naire dans les Ouvrages de cette espece, qui faisoit dire à Fontenelle, *Que dans son enfance même, lorsqu'on le menoit au Sermon, il commençoit déjà à n'y rien entendre.* M. l'Abbé Mongin n'emploie pas, comme ont fait d'autres Orateurs, toutes les finesses de la logique & de l'éloquence, pour démontrer la Religion à des hommes qu'on doit en supposer convaincus; mais il combat avec avantage les passions qui les empêchent de s'y soumettre. Persuadé que l'Ecriture & les Peres de l'Eglise doivent former toute la substance d'un Discours Chrétien, destiné principalement à des Auditeurs qui connoissent le prix de cette nourriture sacrée, il emprunte presque partout leur langage, & se le rend propre par l'usage heureux qu'il fait en faire; mais il daigne aussi quelquefois, en ayant recours aux seules armes que lui fournissent les lumieres naturelles, tendre à l'incrédulité un bras secourable; digne Ministre de la Providence, qui, selon l'expression des Livres Saints, souffle où elle veut & quand elle le veut, & qui *saura bien*, disoit notre Orateur, *quand l'heure de la grace*

ſera venue, conduire l'Incrédule par le ſeul flambeau de la raiſon, à la ſainte obſcurité de nos myſteres. Enfin, ſi M. l'Abbé Mongin échauffe rarement ſon Lecteur, il l'occupe & l'éclaire toujours; il le renvoie ſinon troublé, du moins perſuadé, & ſinon rempli d'admiration pour l'Orateur, au moins plein de reſpect pour le Miniſtre de l'Evangile. Il eût été mis ſans doute au rang des plus grands Prédicateurs, par cet homme d'eſprit & de goût, qui diſoit, en appréciant la véritable éloquence de la Chaire (1): *Le premier Prédicateur pour moi, eſt celui par lequel je ſens que je ſerois converti, ſi j'avois à l'être.*

Auſſi ſon éloquence, déjà couronnée par l'Académie, le fut encore par le Gouvernement même, & employée au plus digne uſage que l'Orateur pût en faire. Il fut nommé à l'Evêché de Bazas, & dès-lors il conſacra entiérement ſon talent pour la

(1) Voyez l'Eloge de Boſſuet dans le premier Volume, page 133.

parole, à l'instruction du troupeau confié à ses soins. Entiérement livré aux devoirs de son état, il fut comme perdu pour l'Académie; mais il l'aima & s'en souvint toujours; & la Compagnie, dont le premier désir est que ses Membres soient utiles, fit céder avec joie ses intérêts littéraires à des intérêts plus grands & plus respectables.

M. l'Evêque de Bazas ne se contenta pas de prêcher à ses Diocésains l'union & la charité, ce précepte fondamental & presque unique de l'Evangile; il l'enseigna par son exemple: il entretint la paix entre ses coopérateurs, divisés d'opinions sur les malheureuses querelles qui ont si longtemps troublé l'Eglise de France; il donnoit même sur cet objet important, des conseils aussi édifians que raisonnables & utiles, à ses Confreres dans l'épiscopat, conseils dont sa conduite justifioit toute la sagesse; ce fut lui qui dit à un Prélat fort zélé, prêt à publier un Mandement sur ces matieres délicates: *Croyez-moi*, Monseigneur, *parlons beaucoup*, *& écrivons*

peu : maxime qu'il feroit à fouhaiter que tant d'autres euffent fuivie pour la tranquillité de l'Eglife, & pour l'avantage de cette Religion de paix & de charité, dont ils n'ont pas toujours connu les véritables intérêts.

NOTES *fur l'article de M. l'Abbé* MONGIN.

(*a*) ON ne liroit point aujourd'hui fans étonnement la lifte des fujets de dévotion ou de Morale que l'Académie a propofés pour le Prix d'Eloquence depuis l'année 1671 jufqu'à l'année 1758, où ces fujets ont ceffé. On y trouve *la fcience du falut ; le mérite & la dignité du martyre ; la pureté de l'efprit & du corps ;* & jufqu'à *la paraphrafe de l'Ave-Maria.* On peut même remarquer que ce fut M. de Tourreil, Ecrivain d'ailleurs peu afcétique, qui réuffit le plus heureufement dans cette paraphrafe, & qui, comme le dit alors un Ecrivain fatirique, enleva ce Prix aux Capucins. On auroit tort cependant de vou-

loir jeter aujourd'hui un ridicule sur les matieres édifiantes que l'Académie a si long-temps proposées à l'éloquence des jeunes Littérateurs. Balzac, Fondateur du Prix d'Eloquence, avoit indiqué lui-même ces sujets, & jusqu'à la courte *Priere à Jésus-Christ*, qui devoit terminer le Discours; son intention très-louable, étoit de former, par cette fondation, des Orateurs Chrétiens; & l'Académie a dû se conformer, autant qu'il a été possible, à des vûes si religieuses. Elle ne s'est arrêtée que lorsqu'elle a cru que cinq ou six volumes de Sermons donnés au Public, étoient plus que suffisans pour remplir les désirs du Fondateur; que la Nation étoit rassasiée de ces sortes de Discours, & que les manes même de Balzac n'en demandoient pas davantage. Elle a donc pris le parti, sur la proposition de feu M. Duclos, à qui il est juste d'en faire honneur, de proposer désormais pour sujet du Prix d'Eloquence, l'Eloge des Hommes célebres de la Nation. Le Public a fort applaudi à cette idée; & les Ouvrages qu'elle a fait naître, sont d'un mérite bien préférable

aux lieux communs de Rhétorique & de piété, que la Compagnie avoit couronnés jusqu'alors.

Il y a néanmoins parmi ces Recueils de lieux communs, quelques Discours qui méritent d'être distingués; ceux de M. de Fontenelle (1), de M. de la Motte (2), de M. l'Abbé Mongin, & de quelques autres, & sur-tout un Discours *sur le danger qu'il y a dans certaines voies qui paroissent sûres*, Discours qui porte le nom de M. Brunel, ami de M. de Fontenelle, & que ce dernier avoit réellement composé. Il étoit néanmoins dès lors de l'Académie Françoise, par conséquent exclu de concourir, & même de juger les Pieces dont il pouvoit connoître les Auteurs. Nous devons avouer qu'il fit en cette occasion une faute, & contre la Loi de la Compagnie, & même contre l'exacte probité, à laquelle il sacrifia le désir de voir couronner son ami; mais nous dirons avec franchise : *Felix culpa*,

(1) Sur la patience, en 1687.

(2) Sur la crainte de Dieu, en 1709.

heureuſe faute, par l'excellent Diſcours qu'elle a produit. Comme ce Diſcours eſt peu connu, nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs d'en rapporter ici un aſſez long morceau, vraiment piquant, par l'heureuſe union de la ſageſſe la plus édifiante, à la fineſſe la plus philoſophique.

» Quel étonnant ſpectacle que cette » différence infinie de cultes qui partagent l'Univers ! Tous les Peuples, » éclairés par la Nature, inſtruits encore par le ſentiment intérieur de » leur foibleſſe, ſont d'accord à ſe » ſoumettre à quelque Etre ſupérieur, » & diſconviennent tous ſur l'idée qu'ils » s'en forment. Tout ce qui tombe » ſous nos ſens, & tout ce que l'eſprit ſeul peut ſe repréſenter, tout » ce qui eſt le plus brillant, le plus » élevé au deſſus de nous, & tout ce » qui paroît le plus vil, tout ce qu'il y » a de redoutable & de funeſte, tout » enfin a été une divinité pour quelque Peuple, tout a eu ſon encens, » ſes autels & ſes victimes. La diverſité des Religions a répondu à celle » des Divinités. Ici, l'on veut avoir des » Dieux toujours viſibles, toujours

» présens par leurs ſtatues ; là, c'eſt » un crime de repréſenter ce qu'on » adore : ici, coule le ſang ou des animaux ou des hommes ; là, fume » un ſimple encens : ici, l'on emploie » des jeux & des ſpectacles pour appaiſer le Ciel irrité ; là, on tâche » de le fléchir par de rigoureuſes » ſouffrances que l'on s'impoſe : ce qui » honore les Divinités d'un Pays, outrageroit celles d'un autre ; & les » plus ſaintes cérémonies d'un Peuple » ſont ſouvent les ſacriléges d'un Peuple voiſin.

» Cependant il n'y a qu'un Dieu ; » & qu'un Dieu jaloux : malheureuſes, & plus malheureuſes cent fois » qu'on ne le peut comprendre, les » Nations qui portent à d'autres Divinités les hommages qui n'appartiennent qu'à lui ! Leurs Dieux ne » peuvent rien pour elles, & celui » qui peut tout n'eſt pas leur Dieu. » Les honneurs qu'elles rendent à qui » ne ſçauroit les en récompenſer, ſont » autant d'injures qu'elles font à l'Etre » qui peut les en punir. Et quelle prodigieuſe, quelle innombrable multitude eſt enveloppée dans une erreur

» si fatale ! Entre tous les différens
» Peuples que forme la différence des
» cultes, trois Peuples seuls adressent
» leurs vœux & leurs adorations à celui
» qui est.

» Il ne suffit pas même de re-
» connoître, cet unique Souverain
» de l'Univers ; trois grands Peuples
» le reconnoissent, & il en rejette
» deux ; ils ne vont point à lui par
» son Fils, par cet adorable Fils
» qui a daigné acheter de tout son
» sang le droit de lui faire recevoir
» les vœux du genre humain, & d'ef-
» facer la malheureuse tache qui rend,
» pour ainsi dire, notre naissance même
» criminelle.

» Et ce Fils, qui seul peut conduire
» à son pere, ce n'est pas encore assez
» d'invoquer son nom & d'implorer
» son secours. Du Levant au Couchant,
» de nombreuses Eglises se flattent
» d'une éternelle alliance avec lui ;
» une seule est son épouse, toutes les
» autres n'ont point de part à son
» amour ni à ses faveurs.

» Parmi tant de diverses Religions,
» parmi tant de voies différentes,
» toutes funestes, hormis une seule,

» qui nous marquera l'unique voie qu'il
» est si important de connoître ? Hélas !
» celle où l'on est jeté par le hasard
» de la naissance, est presque toujours
» celle que l'on prend pour la voie
» salutaire : tous les Peuples de la
» terre marchent dans les divers che-
» mins avec une égale confiance.

» Que ne peut point sur les hom-
» mes une premiere opinion qui s'em-
» pare des esprits encore jeunes, où
» elle ne trouve ni la raison à com-
» battre, ni d'autres opinions à dé-
» truire, qui se fait de jour en jour,
» par la force des habitudes, une au-
» torité plus inébranlable, qui est sou-
» tenue par les exemples de crédulité
» que l'on se donne mutuellement, qui
» est appuyée par les noms les plus
» illustres & les plus révérés, qui a
» eu des siecles entiers d'un regne pai-
» sible, qui tire des preuves de sa
» longue durée, & qui enfin ne peut
» être attaquée qu'aux dépens de l'hon-
» neur de toute une Nation ? Combien
» de vastes climats, plongés encore
» aujourd'hui dans les ténebres de
» l'idolâtrie, ignorent jusqu'au nom
» du Christianisme, ou n'en ont que

» la foible connoissance qui leur en
» peut venir au travers des mers qui
» les séparent de nous ? ou enfin ; si
» notre zele fait aller des lumieres plus
» vives jusqu'à ces Peuples, peuvent-
» elles aisément dissiper cette foule de
» préjugés si établis & si puissans,
» qui s'élevent sans cesse contre elles
» & les obscurcissent ? La vérité pa-
» roît, mais nouvelle, étrangere, dan-
» gereuse en apparence, ennemie de
» tout ; & ce sera un assez grand triom-
» phe pour elle, si, sous une forme
» si désavantageuse, elle obtient seule-
» ment la plus légere attention.

» Au milieu du Christianisme mê-
» me, d'autres Peuples sont dans une
» disposition encore plus déplorable.
» Ils naissent, pour ainsi dire, enne-
» mis de la vérité connue : comme
» elle doit les frapper de toutes parts,
» on les arme contre elle dès leur en-
» fance ; on leur apprend avec soin
» l'art funeste de ne se pas laisser
» vaincre par elle. Leurs yeux ne se-
» ront point dessillés par un nouvel
» éclat qui les surprenne ; ils sont ac-
» coutumés à le soutenir ; ils ne se-
» ront point touchés des cris de ceux

» qui les appellent dans la bonne voie; » ils les appellent à leur tour dans » cette voie de perdition où ils ſont » engagés; & la juſte compaſſion que » l'on a de leur égarement, ils la ren- » dent à ceux qui marchent dans le » droit chemin.

» O céleſte vérité ! eſt-ce toi qui » éclaires trop peu les hommes ? Sont- » ce les hommes qui ne ſavent pas » recevoir tes lumieres ? Pourquoi ces » ténebres preſque univerſelles répan- » dues ſur toute la terre ? Pourquoi » cette multitude prodigieuſe de Na- » tions, qui courent, ſans le ſavoir, » à leur perte certaine ? Une ſimple » erreur les rend-elle dignes d'une ſi » malheureuſe deſtinée ?

» N'entreprenons point de ſonder » plus qu'il ne nous eſt permis, les » abîmes de la ſageſſe éternelle ; ſou- » mettons-nous à ſes Loix : Dieu eſt » juſte, il ne punit que des coupa- » bles ; & lors même que les rigueurs » de ſa juſtice nous paroiſſent exceſ- » ſives, ſoyons perſuadés que ſi elles » étoient moindres, la ſouveraine rai- » ſon en ſeroit bleſſée. Tous les hom- » mes ſont ſortis d'une tige criminelle,

» ils naissent tous enfans de la colere : » malheur à ceux à qui Dieu n'accorde » pas ce qu'il ne leur doit point ! En- » core une fois, soumettons-nous ; & » si notre foible raison nous donnoit » des vûes différentes, préférons à ces » vûes dangereuses une salutaire igno- » rance «. Le reste du Discours, quoiqu'inférieur à ce morceau, est pourtant encore très-digne d'être lu. Il se trouve dans les Recueils de l'Académie, année 1695.

Nous abandonnons ce qu'on vient de lire aux réflexions des hommes qui savent penser ; ils sentiront combien le sujet proposé étoit intéressant & digne de la plume qui l'a traité. Nous soupçonnons qu'il fut indiqué à l'Académie par l'Auteur même, par M. de Fontenelle, qui ne put résister à une si heureuse occasion d'exercer son talent pour ce genre de questions fines & délicates. Celle-ci est presque la seule de cette espece que l'Académie ait proposée pendant soixante ans ; nous devons remarquer néanmoins qu'à mesure que le Siecle s'est éclairé, les sujets sont devenus un peu plus intéressans qu'ils n'avoient été d'abord,

ont moins prêté aux déclamations triviales ou ampoulées, ont même été quelquefois susceptibles d'une éloquence solide & lumineuse ; il suffiroit d'en parcourir la liste depuis l'origine jusqu'à nous, pour y trouver une des preuves les plus sensibles du progrès des lumieres dans la Nation, & surtout chez les Gens de Lettres. Parmi les sujets des dernieres années, on trouvera ceux-ci, dont la plupart méritoient bien d'être traités par des Philosophes.

Qu'il est avantageux de n'être ni pauvre ni riche.

Qu'il est dû aux malheureux une sorte de respect.

La sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses.

Jusqu'à quel point il est permis de rechercher ou de fuir les honneurs ?

La crainte du ridicule étouffe plus de talens & de vertus, qu'elle ne corrige de vices & de défauts.

En quoi consiste l'esprit philosophique ?

Ce dernier ſujet, qui a produit un très-bon Diſcours du Pere Guenard, a preſque immédiatement précédé les éloges ; il étoit bien propre, par ſa nature, à ſervir comme de paſſage, des ſujets uſés de prédication, à des objets plus faits pour exercer de véritables Orateurs.

(*b*) Il s'eſt paſſé, à l'occaſion des éloges qui ſont maintenant le ſujet de nos Prix, quelques faits académiques dont il eſt bon que le Public ſoit inſtruit. Tant que la Compagnie n'avoit propoſé que des ſujets faits pour des Sermons, elle avoit cru devoir exiger l'approbation de deux Docteurs en Théologie, afin de mettre ſon orthodoxie & ſon jugement en ſûreté. Lorſqu'elle commença à propoſer les éloges, elle crut, par excès de prudence, devoir toujours exiger la même approbation, quelque ſingulier qu'il pût paroître de ſoumettre à l'examen de deux Prêtres & de deux Théologiens, l'éloge d'un grand Capitaine (1), celui d'un grand Homme

(1) Maréchal de Saxe.

de mer (1), & celui d'un grand Miniſtre des Finances (2). Il étoit cependant arrivé que dans l'annonce qu'on avoit faite à une Aſſemblée publique d'un de ces ſujets d'éloges, & de la condition d'être approuvé par deux Docteurs en Théologie, les Auditeurs avoient témoigné, par un léger murmure, qu'ils n'approuvoient pas nos ſcrupules; ce petit dégoût n'empêcha pas la Compagnie de demeurer fidele à un uſage dont le Public ſembloit la diſpenſer. Enfin l'Académie, ayant pris le parti, en 1768, de propoſer l'éloge de *Moliere*, elle ſentit qu'il ſeroit trop mal-ſonnant d'exiger, pour un pareil ſujet, l'approbation des deux Docteurs, à qui même la ſeule auſtérité de leur robe devoit interdire la lecture de pareils Ouvrages. Elle ſupprima donc alors cette condition, qui étoit devenue tous les ans un ſujet bien ou mal fondé de plaiſanterie, & crut même pouvoir s'en affranchir tout-à-fait pour l'avenir; elle ne l'exigea point pour l'éloge de *Fénélon*, qu'elle

(1) Du Gué-Trouin.

(2) Sully.

proposa l'année suivante. Elle avoit imaginé d'ailleurs, & avec assez de raison, qu'ayant, parmi ses Membres, beaucoup de Prélats, Membres du premier Ordre de l'Eglise, elle pouvoit se dispenser d'avoir recours à des Docteurs du second Ordre, pour réformer tout ce qui pourroit effrayer la Foi dans les Ouvrages présentés au Concours. Elle s'est trompée; & l'éloge de Fénélon, par M. de la Harpe, qui a remporté le Prix en 1771, quoique jugé par des Académiciens très-orthodoxes, & dont quelques-uns même étoient des Evêques, quoique revu avant l'impression par des Académiciens attentifs & scrupuleux, a néanmoins été jugé digne de blâme par des reviseurs plus scrupuleux encore, & dont nous devons respecter la délicatesse, ne fût-ce que par la Loi qui en a résulté; car le feu Roi Louis XV, toujours attentif à ce qui pouvoit offenser, mais même tant soit peu alarmer la Religion, nous a ordonné, par un Arrêt de son Conseil, qui a été rendu public, de faire revivre, pour tous les Discours que nous recevrons à l'avenir, la condition de

l'approbation des deux Docteurs. Ainsi, quelque sujet que nous proposions dans la suite, ne fût-ce que l'*éloge de Bayle* ou de *Rabelais*, le Public ne doit trouver ni mauvais ni étrange que nous demandions l'attache des Théologiens, que peut-être, avec raison, l'on a jugée si nécessaire ; nous inviterons seulement les Approbateurs à se contenir dans les bornes qui leur sont prescrites, à ne rayer, dans ces Discours, que ce qui peut réellement blesser la Foi & les bonnes mœurs, & non ce qui peut contredire leurs opinions, leurs préjugés, & jusqu'à leurs chimeres ; c'est ce qui leur est arrivé plus d'une fois, & en particulier dans les éloges de *Charles V*, Roi de France (1), où à l'occasion des plaintes du Clergé sur deux Prêtres assassins que la Justice auroit fait pendre, ils ont impitoyablement effacé tout ce qui étoit contraire aux prétentions des Ecclésiastiques, pour se soustraire à la jurisdiction des Magistrats. Cette *liberté* (pour ne pas employer d'autre expression) mériteroit assurément, si les

(1) Sujet proposé en 1767.

Cenſeurs s'y abandonnoient à l'avenir, les plaintes de l'Académie & l'animadverſion du Gouvernement.

Je ne ſais ſi la Compagnie propoſera encore long-temps pour ſujet de ſes Prix d'éloquence, l'éloge des Hommes illuſtres; il paroît difficile que ces éloges ne tariſſent pas, d'autant que la plupart des autres Académies s'en ſont auſſi emparées; ce qui doit épuiſer plus promptement la mine. En cas que l'Académie revienne à d'autres ſujets, le choix en deviendra difficile, ſur-tout ſi elle veut éviter les lieux communs, qui ſeroient aujourd'hui plus inſipides que jamais. Il eſt cependant plus d'un ſujet intéreſſant que la Compagnie pourroit propoſer : en voici quelques-uns.

Le parallele du Siecle précédent & de celui-ci, quant aux talens & quant aux lumieres.

S'il peut être utile de tromper le Peuple (1) ?

(1) L'Académie de Berlin a déjà propoſé ce ſujet; mais il mériteroit de l'être de nouveau.

Si la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'Athéisme ?

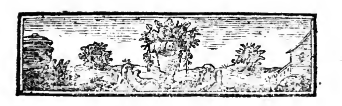
Si l'irréligion peut avoir son fanatisme comme la superstition ?

Si ce n'est pas nuire mortellement à la Religion, que de regarder & de traiter les Philosophes comme ses ennemis ?

Mais ces sujets demanderoient à être traités par une main tout à la fois sûre & délicate, dont la touche profonde & légere en même temps, sût concilier ce qu'on peut penser avec ce qu'on doit croire, & satisfaire à la fois les Philosophes séveres & les Théologiens éclairés.



ELOGE



ÉLOGE

DE

NICOLAS-HUBERT

MONGAULT,

ABBÉ DE CHARTREUVE ET DE VILLENEUVE,

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres ; né à Paris le 6 Octobre 1674 ; reçu le 31 Décembre 1718, à la place de GASPARD ABEILLE; *mort le 15 Août 1746* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE
DE GABRIEL
GIRARD,
INTERPRETE DU ROI;

Reçu le 29 Décembre 1744, à la place de CHARLES D'ORLÉANS DE ROTHELIN; *mort le 4 Février 1748.*

CE modeste Académicien a si bien caché sa vie, que nous en ignorons presque toutes les circonstances. Deux Ouvrages sur la Langue Françoise en sont à peu près tous les événemens.

Le premier (1) a pour titre : *Sy-*

(1) La premiere édition est de 1718.

nonymes François ; leurs différentes ſignifications, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec juſteſſe (1). On peut donner dans une Langue le nom de *Synonymes*, ou à des mots qui ont abſolument & rigoureuſement le même ſens ; & qui peuvent, en toute occaſion, être ſubſtitués indifféremment l'un à l'autre ; ou à des mots qui préſentent la même idée avec de légeres variétés qui la modifient, de maniere qu'il ſoit permis d'employer l'un de ces mots à la place de l'autre, dans les occaſions où l'on n'aura pas beſoin de faire ſentir ces légeres variétés. Ce ſeroit peut être un défaut dans une Langue, ce ſeroit du moins une richeſſe très-pauvre, que d'abonder en ſynonymes du premier genre, en ſynonymes *rigoureux ;* mais ce ſeroit une triſte indigence que de manquer de ſynonymes de la ſeconde eſpece, de ſynonymes *approchés*. Une Langue dénuée de tels ſynonymes, feroit néceſſairement pauvre & ſans aucune fineſſe. En effet, ce qui conſtitue deux

(1) Voyez la Note (q).

ou plusieurs mots synonymes, c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots; & ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, ce sont des nuances, souvent délicates, & quelquefois presque imperceptibles, qui modifient ce sens primitif & général. Ainsi toutes les fois que par la nature du sujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, & qu'on n'a besoin que du sens général, chacun des synonymes peut être indifféremment mis en usage; par conséquent, s'il y a une Langue dans laquelle on ne puisse jamais employer indifféremment deux mots l'un pour l'autre, il faut en conclure que le sens de ces mots differe, non par des nuances fines & fugitives, mais par des différences très-marquées & très-grossieres; les mots de la Langue n'exprimeront donc plus ces nuances, & dès-lors la Langue sera pauvre & sans finesse.

Il est aisé de conclure de ces réflexions, quel a été le véritable but de M. l'Abbé Girard dans son Ouvrage. Il ne se propose pas, comme l'ont cru quelques-uns de ses Lecteurs, de

prouver que la Langue Françoise est absolument & rigoureusement sans synonymes, c'est-à-dire, qu'elle n'a point de mots qui, *dans aucune occasion*, puissent être employés les uns pour les autres ; l'Auteur connoissoit trop bien les loix du style & les ressources de la Langue, pour imposer aux Ecrivains une si fâcheuse contrainte ; il savoit que l'agrément & l'harmonie de la diction, & sur-tout la variété qu'on doit répandre, autant qu'il est possible, dans les expressions ainsi que dans les tours, exigent qu'on évite la répétition trop fréquente du même terme, lorsqu'elle n'est pas rigoureusement nécessaire pour rendre avec netteté la pensée de l'Auteur. M. l'Abbé Girard se propose donc seulement de faire voir que la Langue Françoise n'a point de mots qui, *dans toutes les circonstances possibles*, puissent être substitués indifféremment l'un à l'autre, & qu'il y a des cas, même très-fréquens, où l'usage & le choix d'une de ces expressions est indispensablement nécessaire à cette précision délicate qui caractérise les bons Ecrivains. C'est ce qu'il prouve avec autant de

clarté que de justesse, en réunissant sous un même article les mots qui paroissent avoir la même signification, en démêlant les différences, quelquefois légeres, mais toujours réelles, qui distinguent le sens de ces mots; en analysant ces différences, & en justifiant cette analyse par des exemples qui rendent sensible au Lecteur l'usage des différens synonymes pour exprimer ces nuances.

Cet Ouvrage, dont le projet étoit neuf, & l'exécution très-supérieure à ce qu'on pouvoit attendre d'un premier essai dans une matiere si difficile, fut reçu avec les plus grands & les plus justes applaudissemens. La Motte, appréciateur éclairé des finesses de notre Langue, n'ayant encore lu que la premiere édition, jugea, sans connoître l'Auteur, que l'Académie Françoise ne pourroit se dispenser de l'admettre s'il s'y présentoit avec un si bon titre.

Non seulement le travail de M. l'Abbé Girard fut utile à sa Nation, & plus utile encore à toutes celles qui connoissent notre Langue, c'est-à-dire, à toute l'Europe, il devint

aussi utile, par contre-coup, pour ceux mêmes des Etrangers à qui notre Langue est inconnue. Son Ouvrage engagea des Grammairiens savans & Philosophes à faire pour leur Langue ce qu'il avoit fait pour la sienne ; & bientôt les Allemands & les Anglois eurent aussi leurs Dictionnaires de Synonymes. Combien seroit-il à souhaiter que les Anciens nous eussent laissé un pareil Ouvrage pour les Langues qu'ils ont si bien parlées ? Cicéron, dans un endroit des *Tusculanes*, a pris la peine de marquer, par les définitions les plus nettes & les plus précises, la différente signification de sept à huit mots latins destinés à exprimer la tristesse. Qu'on examine ce passage avec attention, & qu'on dise ensuite de bonne foi si l'on se seroit douté de toutes les nuances par lesquelles Cicéron distingue ces mots, & si l'on n'auroit pas été fort embarrassé d'en marquer, dans un Dictionnaire, les acceptions exactes ? Pourquoi le grand Orateur que nous venons de citer, n'a-t-il pas fait un Livre de Synonymes latins, comme l'Abbé Girard en a fait un de Synonymes François ? Si

un tel Ouvrage venoit tomber tout à coup au milieu d'un Aréopage des plus habiles Latiniſtes modernes, il eſt à croire qu'il les rendroit un peu confus ſur ce qu'ils s'imaginent ſi bien ſavoir (1).

Le ſuffrage unanime que le Public & l'Europe entiere avoient donné au Livre de M. l'Abbé Girard, le grand nombre d'éditions qui s'en étoient faites, l'approbation même que les Académiciens les plus éclairés lui avoient accordée, ne produiſit pourtant qu'au bout de vingt-ſix ans l'effet naturel que l'Auteur devoit en attendre. Il ne fut reçu à l'Académie qu'en 1744. Sa modeſtie l'avoit empêché de frapper aux portes de ce temple, malgré le droit qu'il en avoit acquis. La voix publique, & ſur-tout le cri des Gens de Lettres, qui le nommoient depuis long temps à l'Académie Françoiſe, le déterminerent enfin à faire quelques démarches. » Je n'aurois jamais » eu, dit-il dans ſon Diſcours de ré» ception, la gloire de parvenir juſ-

(1) Voyez la Note (*b*).

» qu'à vous, si les soins de quelques
» amis ne m'avoient applani la route;
» la justice que je me rendois, prit
» à leurs yeux la forme d'indolence....
» Mon amour propre réveillé, soutenu,
» animé par ces reproches obligeans,
» fit naître l'espérance, & l'espérance
» triompha de ma timidité : je me
» présentai..... Je crus dès-lors tou-
» cher au but, & recevoir de vos
» mains le laurier destiné à couronner
» l'Homme de Lettres «. Nous apprenons par ce même Discours, que les premieres démarches de M. l'Abbé Girard furent infructueuses. La sensibilité vraie & simple avec laquelle il s'exprime sur son peu de succès, est aussi noble qu'intéressante; il ne dissimule point le chagrin qu'il en eut; il n'affecte point de dédaigner ce qu'il avoit désiré & ce qu'il venoit enfin d'obtenir; mais il fait lui-même l'éloge des concurrens qu'on lui avoit préférés, & il essaye de justifier, avec la bonne foi la plus estimable, les motifs que l'Académie avoit eus de les adopter. » M'étant flatté, dit-il, d'un
» bonheur trop prochain, il étoit diffi-
» cile que l'illusion, en se dissipant,

» ne substituât pas dans mon ame
» l'amertume à la joie qu'elle y avoit
» d'abord répandue..... Tel est, dans
» le passage de la faveur à la disgrace,
» un Courtisan trop attaché à la for-
» tune : tel je fus, lorsqu'il ne me
» resta que l'honneur de la concur-
» rence...... Cependant ma sensibilité
» ne m'aveugla point ; elle me laissa
» voir l'intérêt de votre gloire dans
» le choix que vous fîtes de ces illustres
» Savans, qui soutiennent le goût des
» Sciences par celui qu'ils mettent dans
» la maniere de les traiter (1)..... Le
» plaisir que j'avois déjà goûté à la
» lecture de leurs Ouvrages, prévalut
» sur ma propre satisfaction ; je donnai
» à vos suffrages de sinceres applau-
» dissemens ; je ne désapprouvai que
» ma témérité, & je me replaçai au
» rang des spectateurs «. L'Académie
étoit trop juste pour l'y laisser long-
temps, & le Public applaudit beau-
coup au choix qui le tira de la foule
où il étoit si modestement rentré.

M. l'Abbé Girard a peut-être ignoré,

(1) Voyez la Note (c).

ou du moins a prudemment & honnêtement passé sous silence, dans son Discours, la principale raison qui avoit tant retardé son entrée dans la Compagnie. Quelques Académiciens, presque uniquement occupés de l'étude de la Langue, & par-là très-utiles à notre travail, craignoient de voir ce mérite s'évanouir aux yeux de leurs Confreres, s'il étoit partagé par quelques fâcheux nouveaux venus. Ils regardoient la Grammaire comme leur domaine, qui, déjà petit & peu brillant par lui-même, ne leur paroissoit plus rien, s'il cessoit de leur appartenir en propre. Ils employerent donc (ce qu'il faut peut être pardonner à la foiblesse humaine) tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'Adjoint ou le Rival qu'ils redoutoient; mais le cri public l'emporta enfin sur leurs intrigues sourdes & ténébreuses.

Admis dans cette Compagnie, M. l'Abbé Girard se crut obligé, non de justifier son titre, ses *Synonymes* l'en dispensoient, mais d'y en ajouter d'autres, de se rendre plus utile encore, s'il étoit possible, à la Langue Fran-

çoise, qui déjà lui devoit tant, & de couronner, par de nouveaux succès, ceux qu'il avoit obtenus. Il se proposa de donner une édition fort augmentée de ces mêmes *Synonymes*, & de perfectionner d'ailleurs à plusieurs égards, son travail sur cet objet. Ce travail en étoit très-susceptible; car outre un grand nombre de synonymes qui manquoient à la premiere édition, il étoit nécessaire que l'Auteur donnât, à différens articles de son Ouvrage, encore plus de justesse & de précision qu'il n'y en avoit mis. Il est rare, & peut-être sans exemple, que, dans quelque genre que ce puisse être, l'Inventeur crée & perfectionne tout à la fois; & il est d'autant moins étonnant que M. l'Abbé Girard eût laissé quelque chose à désirer en divers endroits de son Livre, que ces endroits étoient en assez petit nombre par rapport à ceux où il avoit pleinement satisfait les Lecteurs les plus difficiles. D'ailleurs, il auroit vraisemblablement donné, dans cette nouvelle édition, une forme un peu différente à son Ouvrage. Il eût sans doute exposé d'abord à la tête de chaque ar-

ticle, comme il l'a fait dans quelques-uns, le ſens général commun à tous les mots qui paroiſſent ſynonymes, & qu'il eſt aſſez difficile de bien fixer ; il eût enſuite déterminé avec exactitude l'idée que chaque ſynonyme ajoute au ſens général ; enfin il eût rendu ſenſibles ces différentes idées, en les réuniſſant, autant qu'il auroit été poſſible, dans une même phraſe, où la diverſité des acceptions de chaque terme eût été plus marquée par le rapprochement même de ces termes. Il eût diſtingué, dans les ſynonymes, les différences, quelquefois bizarres, qui ſont d'uſage & de caprice d'avec celles qui ſont conſtantes & fondées en principes ; & il eût auſſi diſtingué les différences purement arbitraires, au moins par des exemples où le Lecteur les auroit obſervées. Il eût remarqué de plus, ce qui n'eſt guere moins eſſentiel, qu'un article de ſynonymes n'eſt pas quelquefois moins exact, quoiqu'on puiſſe, dans les exemples, ſubſtituer un mot à la place de l'autre, & qu'il faut ſeulement que cette ſubſtitution ne puiſſe être réciproque ; obſervation qui mériteroit

d'être approfondie, & de laquelle il résulteroit peut-être qu'il y a dans notre Langue, quoiqu'en très-petit nombre, des *demi-synonymes*, si on peut les appeler de la sorte, c'est-à-dire, des mots dont on peut employer toujours le premier à la place du second, sans qu'on puisse employer toujours le second à la place du premier (1). Enfin M. l'Abbé Girard eût démêlé les divers emplois des synonymes, non seulement en fixant, par une définition exacte, l'idée précise attachée à chaque mot, & les cas où il doit être employé préférablement à tout autre; mais encore en marquant la différente acception des synonymes employés au sens propre ou au sens figuré; les différens mots auxquels ils peuvent se joindre, quelques-uns étant, pour ainsi dire, attirés par une expression & repoussés par une autre; enfin les divers genres de style où l'on doit en faire usage, quelques-uns n'étant que du style poétique, quelques-uns que du style sou-

(1) Voyez la Note (*d*).

tenu, quelques autres que du ſtyle familier. On voit par ce détail, que la nouvelle édition des *Synonymes*, projetée par M. l'Abbé Girard, demandoit un long travail pour être digne de la premiere, & pour l'être auſſi de l'Académie & de l'Auteur. Sa mort, arrivée trois ans après ſon entrée dans cette Compagnie, l'empêcha d'exécuter un projet ſi utile : on n'a trouvé dans ſes papiers qu'environ quatre-vingts ſynonymes nouveaux, & la table alphabétique d'un grand nombre d'autres qu'il ſe propoſoit de traiter. Ces nouveaux ſynonymes & cette table ont été inſérés dans la nouvelle édition très-augmentée, qui, après la mort de l'Auteur, a été miſe au jour par M. Beauzée. Cet Académicien a eſſayé de remplir quelques pierres d'attente parmi le grand nombre de celles que M. l'Abbé Girard avoit laiſſées en ſuſpens. Mais ce qu'il en reſte à remplir attend encore une main patiente & habile, qui, en achevant ce grand & utile édifice, rendra à la Langue Françoiſe un ſervice immortel.

Occupé ſérieuſement de cet objet dans les dernieres années de ſa vie,

M. l'Abbé Girard étoit bien éloigné d'être oisif, & pour l'Académie, & pour les Gens de Lettres qui le connoissoient; cependant, comme son travail sur les synonymes exigeoit encore plusieurs années pour être mis dans l'état où il le désiroit, il craignit d'être regardé, durant cet intervalle, comme un Académicien inutile par ce Public sévere, qui, si inutile lui-même dans une grande partie des individus dont il est composé, exige que les Gens de Lettres qu'il estime offrent sans cesse quelque parure nouvelle à son oisiveté, toujours prêt à les accuser de paresse, lorsqu'ils ont cessé, durant quelque temps, de rien exposer à sa critique. M. l'Abbé Girard crut devoir prévenir cet arrêt, tout injuste qu'il pouvoit être; & durant le peu de temps qu'il a été parmi nous, le Public a recueilli un nouveau fruit de ses veilles. Il publia, en 1747, deux volumes *in*-12, sous ce titre : *Les vrais principes de la Langue Françoise, ou la parole réduite en méthode, conformément aux loix de l'usage.* Il y avoit long-temps qu'on le pressoit de travailler à une Gram-

maire générale de notre Langue. C'en eſt une que le Livre dont nous parlons; & ce Livre même, ſi l'on en croit de très-habiles Grammairiens, contient en effet les vrais principes de la Langue Françoiſe, c'eſt-à-dire, non ſeulement ceux qui ſont fondés ſur la Métaphyſique générale commune à toutes les Langues, mais ceux même qui ſont propres à notre Langue particuliere, à ſon génie, à ſa marche, aux regles de ſa conſtruction & de ſa ſyntaxe; enfin aux bizarreries, ſouvent plus apparentes que réelles, par leſquelles elle paroît s'écarter de la route naturelle & générale. Tel eſt le plan de l'Ouvrage de M. l'Abbé Girard, & tel eſt le mérite que d'excellens Juges y ont reconnu. Il fut cependant beaucoup moins accueilli que l'Ouvrage ſur les *Synonymes*. Celui-ci, écrit avec préciſion, avec clarté, & même avec une ſorte d'agrément & d'élégance, avoit été univerſellement applaudi, parce que tout le monde avoit pu le lire, & l'avoit lu non ſeulement ſans dégoût & ſans contention, mais avec plaiſir & avec fruit. Il n'en fut pas de même du Livre

des *Principes*. On y critiqua deux points essentiels, le fond & le style. On trouva, quant au fond, que l'exposition des principes manquoit de clarté; que les idées étoient trop abstraites, trop métaphysiques, & trop peu à la portée des Lecteurs. En Géométrie, en Chimie, & dans la plupart des Sciences exactes, un Auteur peut n'être pas entendu de ce qu'on appelle *le Public*, sans que ce Public ait droit de s'en plaindre, parce que ces Sciences ont une Langue à part, un Dictionnaire propre qu'il faut savoir pour entendre les Livres où l'on fait un usage indispensable de ce Dictionnaire & de cette Langue; mais en Grammaire, en Métaphysique, en Logique, & dans toutes les autres Sciences qui n'ont ou ne doivent avoir d'autre Langue que la Langue commune, c'est toujours la faute de l'Ecrivain que de n'avoir pas l'art de se faire entendre. Il faut laisser aux Jean Scot, aux Duhan, & à ceux qui leur ressemblent, le triste avantage de se traîner & de se battre à tâtons dans les ténebres de la Philosophie scholastique, qui ne méritent pas qu'on cher-

che à les diſſiper. Dans tous les genres d'Ouvrages qui peuvent intéreſſer les bons eſprits, la maxime ſi vraie, *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*, eſt la pierre de touche la plus ſûre pour apprécier & juger l'Auteur. Malheur donc à tout Grammairien dont les productions auront beſoin de gloſe & de commentaire; d'autant plus obligé à la clarté qu'il doit l'enſeigner aux autres, il eſt auſſi coupable de ſe rendre obſcur, que le ſeroit un Poëte qui manqueroit à la meſure & à la rime. C'eſt le reproche qu'on fit à M. l'Abbé Girard; & nous ſommes forcés de convenir, d'après l'avis unanime des connoiſſeurs, que le reproche n'étoit pas ſans fondement. A l'égard du ſtyle, on jugea qu'il n'étoit pas aſſorti à la matiere; que l'Auteur y avoit prodigué des ornemens peu convenables, des tours figurés & recherchés, qui contraſtoient d'une maniere choquante avec la ſévérité & la ſimplicité du ſujet, & qui, par cela même, augmentoient encore l'obſcurité dont on accuſoit l'Ouvrage. M. l'Abbé Girard avoit été ſur ce point dans une erreur ſinguliere, pour un Philoſophe

tel que lui. Il s'étoit imaginé que ces prétendus agrémens de ſtyle lui procureroient plus de Lecteurs; & quand on lui en faiſoit appercevoir la diſcordance avec ſon ſujet, il répondoit avec une ſimplicité naïve : *J'ai mis cela pour les femmes.* Vivant, comme il faiſoit, dans la retraite, & n'ayant nulle connoiſſance de ce qu'on appelle le ton des Gens du monde, il avoit cru emprunter leur langage en parlant un jargon ſi étranger à ſon objet. Auſſi ſon Livre fut-il peu goûté de cette partie du Public, malheureuſement très-nombreuſe, qui ne lit que par déſœuvrement, & qui, lorſqu'elle conſent à s'inſtruire, veut au moins que ce ſoit ſans fatigue & ſans ennui. Mais les Philoſophes & les Maîtres de l'Art, qui ne jugent pas ſur l'écorce, connurent le prix de ſon travail. Il ont creuſé & nettoyé la mine que l'Auteur avoit ouverte ; ils ont développé les principes vrais & lumineux, mais mal préſentés, dont la multitude n'avoit pu ſentir la ſolidité & l'étendue ; il ont transformé en langage vulgaire les énigmes & la *rhétorique* de l'Auteur, qui par-là

devenu plus clair & plus ſimple, ne s'eſt plus alors montré qu'avec toutes ſes vraies richeſſes. L'Ouvrage de M. l'Abbé Girard a obtenu le même honneur que les *Synonymes*, celui d'être *contrefait* dans toute l'Europe. M. Duclos l'avoit prévu, lorſqu'il diſoit en parlant de cette Grammaire : *C'eſt un Livre qui fera la fortune d'un autre.*

La clarté & la ſimplicité de ſtyle qu'on déſireroit dans la Grammaire de M. l'Abbé Girard, pour déployer & mettre dans tout ſon jour l'eſprit philoſophique qui l'a dictée, eſt au contraire un des principaux mérites d'un autre Grammairien Philoſophe, feu M. du Marſais, dont les Écrits ont fait de la Grammaire & de l'étude des Langues une ſcience lumineuſe, nouvelle & ſimple. Des imitateurs plus ou moins ſerviles ont adopté les idées ſaines & utiles dont il eſt l'Auteur, quelques-uns en les gâtant, quelques-autres en y faiſant des changemens légers, moins pour perfectionner ſes vûes, que pour n'avoir pas l'air de ſe traîner abſolument ſur ſes traces; mais la plupart de ces Diſciples ou

de ces Copiſtes ne lui ont pas rendu la juſtice qu'ils lui devoient, & dont nous croyons devoir nous acquitter pour eux, ſans qu'ils nous en aient chargés (1).

L'Académie auroit bien déſiré que le Public eût pu voir ces deux hommes, qui ont ſi bien mérité de la Langue Françoiſe, aſſis l'un auprès de l'autre dans nos Aſſemblées. Mais feu M. du Marſais, ſans être auſſi modeſte que M. l'Abbé Girard, ignoroit encore plus que lui les moyens de ſe procurer les honneurs littéraires : non ſeulement il étoit ſans intrigue, ſans manége, ſans art pour ſe faire des prôneurs & des amis, mais il avoit eu le malheur ou la mal-adreſſe de ſe faire des ennemis dans une *Société* alors très-puiſſante, en voulant défendre, contre les attaques ridicules du Jéſuite Baltus, l'Ouvrage de M. de *Fontenelle* ſur les *Oracles*, Ouvrage que l'Auteur lui-même avoir eu la prudence de ne pas juſtifier, par cette ſage raiſon, qu'il auroit eu trop d'avantage pour terraſſer ſon adverſaire.

(1) Voyez la Note (*e*).

Ces mêmes ennemis accuſoient M. du Marſais, d'avoir, ſur des matieres encore plus délicates, des opinions libres, quoiqu'il n'eût jamais rien imprimé ſur ces objets; ils avoient, par ces imputations, très-mal diſpoſé en ſa faveur les ſuprêmes arbitres des graces, dont l'aveu étoit alors indiſpenſable pour obtenir même le fauteuil académique, ſur lequel peut-être ils auroient dû avoir moins d'inſpection & d'influence. Il ſe vit donc, au grand regret de cette Compagnie & du Public, exclu, par cette cabale, & un peu par ſon imprudence, d'une place à laquelle ſon mérite lui donnoit des droits inconteſtables. Auſſi ce Philoſophe diſoit-il quelquefois en plaiſantant, quoiqu'avec plus de fiel que de vérité : *Que pour être de l'Académie Françoiſe, il falloit être bien avec tout le monde, depuis Dieu juſqu'au valet de chambre du Miniſtre* (1). Peut-être M. l'Abbé Girard auroit-il éprouvé la même injuſtice que lui, ſi ſa Grammaire avoit paru avant ſon entrée à l'Académie Françoiſe; car

(1) Voyez la Note (*f*).

plusieurs

plusieurs de ces hommes zélés & clairvoyans, qui trouvent dans les Ouvrages des autres tout ce qui convient à l'envie qu'ils ont de nuire, remarquerent finement que dans cette Grammaire, dont l'objet ne paroissoit pas devoir effrayer les ames pieuses, les phrases citées par l'Auteur pour exemple de ses préceptes, étoient une suite d'assertions obscurément impies, contre l'existence de Dieu, la spiritualité de l'ame, & les autres vérités que la Religion nous oblige de croire. Par bonheur pour l'Accusé, l'imputation étoit si ridicule, qu'on n'en fit que rire; l'obscurité dans laquelle l'Auteur vivoit, contribua d'ailleurs à émousser les traits de la calomnie; & M. l'Abbé Girard, plus heureux que beaucoup d'autres Philosophes aussi peu coupables, mais plus illustres & plus enviés, eut l'avantage d'échapper à la haine par le peu de surface qu'il présentoit à ses coups.

NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* GIRARD.

(*a*) LE titre de cet Ouvrage, dans la premiere édition, étoit, *Justesse de la Langue Françoise*. Outre que le titre étoit un peu vague, cette premiere édition contenoit beaucoup moins de synonymes que les suivantes, auxquelles l'Auteur donna le véritable titre qui convenoit à son Ouvrage, celui de *Synonymes François*,

(*b*) Ces réflexions sur les *Synonymes*, sont tirées en grande partie de nos *Mélanges de Littérature*, tome IV, page 148, article de la *Grammaire*. Comme il nous a paru qu'elles étoient essentielles à l'article de M. l'Abbé Girard, nous les y avons insérées sans aucun changement, & en y faisant seulement les additions que la Notice de son Ouvrage nous a suggérées.

(*c*) Notre Académicien indique par cet endroit de son Discours, MM. de

Mairan & de Maupertuis; ils avoient obtenu presque successivement dans l'Académie Françoise, deux places que M. l'Abbé Girard avoit sollicitées en concurrence avec eux. Le premier étoit successeur de M. de Fontenelle dans le Secrétariat de l'Académie des Sciences, & l'Académie Françoise croyoit alors ne pouvoir se dispenser d'admettre parmi ses Membres les Secrétaires des autres Compagnies. Quant à M. de Maupertuis, quoiqu'il eût peu cultivé le talent d'écrire, son esprit & sa célébrité sembloient demander pour lui la place qu'il venoit d'obtenir. Les droits de M. l'Abbé Girard furent peut-être oubliés un moment dans cette circonstance; mais la Compagnie ne tarda pas à les reconnoître & à les ratifier. Nous l'avons déjà dit dans d'autres occasions, & nous ne sçaurions trop le répéter, tous les Gens de Lettres vraiment dignes de parvenir à l'Académie, y arrivent peut-être quelquefois un peu plus tard qu'ils ne le devroient, mais finissent par y arriver, quand des raisons trop puissantes ne mettent pas au choix de la Compagnie un obstacle invincible.

(*d*) On pourroit donner peut-être pour exemple de ces *demi-synonymes*, les mots de *pleurs* & de *larmes*, qui, au sens moral, semblent pouvoir être employés indifféremment, sans pouvoir l'être de même au sens physique; car on dit également les *pleurs* ou les *larmes* d'une mere; mais il semble qu'on dit beaucoup mieux les *pleurs* que les *larmes* de l'aurore. *Pleurs* semble appartenir plus que *larmes* au physique; mais l'un & l'autre semblent également affectés au moral.

(*e*) Malgré tous les éloges que mérite la méthode de M. du Marsais pour apprendre les Langues, nous doutons néanmoins qu'elle puisse servir à les apprendre parfaitement, & que la composition des *thêmes*, proscrite par ce Philosophe & par ses copistes, ne soit pas nécessaire, par exemple, pour se rendre bien familiers les tours & les finesses de la Langue Latine. On ne sait bien une Langue vivante, que quand on la parle; on ne sait bien une Langue morte (ou du moins autant qu'il est possible de la savoir); que quand on a tâché de l'écrire. Pour-

quoi y a-t-il cent personnes qui savent passablement le latin, contre une qui sait passablement le grec ? c'est qu'elles ont fait, dans leur enfance, du latin bon ou mauvais, & qu'aucune n'a fait de grec. Le moyen le plus sûr de se connoître dans un Art, est de mettre la main à l'œuvre. On pourra faire de mauvais ouvrages, mais on apprendra du moins ce qui distingue les mauvais ouvrages d'avec les bons.

(*f*) Ce sarcasme très-injuste du Philosophe du Marsais, n'étoit pas le seul qu'il se permît dans ses accès de mécontentement pour l'injustice qu'on lui avoit faite. Il en répétoit souvent un autre, auquel nous avons répondu dans la Préface de nos Eloges. » S'il » y avoit eu une Académie à Rome, » écrivoit-il à un ami, & qu'elle se » fût conduite par les mêmes princi- » pes que la nôtre dans le choix des » sujets, Cicéron en eût été exclus » pour son Septicisme, Virgile pour » son Eglogue d'Alexis, Horace pour » ses vers obscenes, Lucrece pour son » athéisme, Tacite pour sa haine du » despotisme &.de l'esclavage. Qu'est-

» ce donc qui en auroit été ? Le grand » Flamen, le grand Augure, le Valet » de chambre de Tibere, le Précep- » teur de Claude, le Maître de harpe » de Néron, & ainsi du reste «. Il est aisé de répondre à cette indécente sortie, que les traits de liberté & non de licence, qui rendent Tacite si estimable, bien loin de le faire exclure de l'Académie *Latine*, lui auroient servi de titre pour y être admis sous des Princes tels que Nerva & Trajan; qu'Auguste, bien loin de reprocher à Virgile son Eglogue d'Alexis, lui auroit tenu compte de la décence qu'il y avoit mise; qu'il eût ouvert à Horace la porte de l'Académie, en l'exhortant à ne plus souiller sa plume par des sujets indignes de l'exercer; que Lucrece, pour obtenir les honneurs littéraires qui lui étoient dus, eût employé à peindre & à chanter la Nature, le talent qu'il profanoit en outrageant son Auteur; que Cicéron auroit de même effacé sans peine les endroits de ses Ouvrages où il tourne en ridicule la Religion des Romains, & même auroit d'autant moins hésité sur ce léger sacrifice, qu'il y avoit bien

peu de mérite & de gloire à se moquer d'une Religion si évidemment absurde, baffouée par tous les honnêtes gens de Rome, & à laquelle les enfans même croyoient à peine; que si le Précepteur de Claude eût été un Bossuet ou un Fénélon, l'Académie Latine auroit bien fait de l'adopter, quoiqu'il eût mal réussi dans l'éducation de son Eleve; qu'elle auroit dû sur-tout ouvrir ses portes à l'Instituteur du Prince, si semblable au respectable Prélat que nous avons admis parmi nous (1); il eût inspiré à l'héritier du trône l'estime de la vertu & des Lettres, l'amour de l'économie & de la justice, la haine de l'hypocrisie, & l'horreur de l'adulation.

(1) M. l'Evêque de Limoges.





ÉLOGE
D'ANTOINE DANCHET,

DE L'ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES;

Né à Riom en Auvergne le 7 Septembre 1671 *; reçu le* 22 *Décembre* 1712, *à la place de* PAUL TALLEMANT *; mort le* 20 *Février* 1748 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.



Q v



ÉLOGE

DE

JEAN-JACQUES

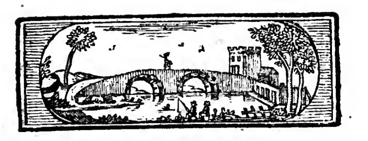
AMELOT,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT;

Né à Paris le 30 Avril 1689; reçu le 30 Août 1727, à la place de HENRI DE NESMOND, *Archevêque de Toulouse; mort le 7 Mai* 1749 (1).

---

(1) Voyez dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.



ÉLOGE
D'ARMAND
GASTON,
CARDINAL DE ROHAN,

Grand-Aumônier de France, Evêque & Prince de Strasbourg, Honoraire de l'Académie des Belles-Lettres; né à Paris le 26 Juin 1674; reçu le 31 Janvier 1704, à la place de CHARLES PERRAULT; *mort le 19 Juillet* 1749 (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE
DE JEAN
TERRASSON,

LECTEUR ET PROFESSEUR ROYAL EN PHILOSOPHIE;

Né à Lyon en 1670; *reçu le* 29 *Mai* 1732, *à la place de* CHARLES-JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, *Comte de Morville; mort le* 15 *Septembre* 1750 (1).

(2) NOUS ajouterons aux différens traits qu'il renferme, les mots suivans

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.

(2) Voyez aussi celui que nous avons fait de cet Académicien dans nos *Mélanges de Littérature*, tome II.

de l'Abbé Terrasson, que nous avons recueillis depuis.

Il essuya un jour beaucoup d'injures de la part d'un enthousiaste d'Homere : *Voilà*, répondit-il, *bien du zele en pure perte ; je présume que de son vivant Homere vous en auroit dispensé.*

Quand on le plaisantoit quelquefois un peu vivement sur sa naïveté & son ignorance des choses du monde : *Il n'y a pas de mal à cela*, disoit-il ; *je consens que justice se fasse.*

Madame de Lassay disoit de cette naïveté si plaisante : *Il n'y a qu'un homme de beaucoup d'esprit qui puisse être d'une pareille imbécillité.*

Ruiné par le systême, après s'être vu un moment très-riche : *Me voilà tiré d'affaire*, écrivoit-il à un ami : *je revivrai de peu ; cela me sera plus commode.*

Son pere, homme très-religieux, avoit eu quatre fils, qu'il destina tous à entrer dans l'Oratoire, & qui en effet y étoient tous quatre à sa mort. *Il avoit formé le projet*, disoit l'Abbé Terrasson, d'*accélérer*, *par dévotion*, *la fin du monde autant qu'il dépendoit de lui.*

Il sortit un jour à moitié habillé par distraction; son ajustement ameuta & fit rire le Peuple : *Je viens*, dit-il, *de donner à la populace du quartier un petit amusement qui ne lui a rien couté, ni à moi non plus.*

Sur la fin de sa vie, il perdit absolument la mémoire : quand on lui faisoit quelque question : *Demandez, répondoit-il, à Mademoiselle Luquet, ma gouvernante.* Le Prêtre qui le confessa dans sa derniere maladie, & qui l'interrogeoit sur les péchés qu'il avoit pu commettre, ne tira pas de lui d'autre réponse : *Demandez à Mademoiselle Luquet.*

Dans le temps du systême, il comparoit beaucoup trop légérement les Actionnaires du Missisipi aux premiers Chrétiens : L*a foi*, disoit-il, *a été bien nécessaire aux uns & aux autres.*

Il appliquoit assez plaisamment à un homme du peuple de la rue Quincampoix, qui prêtoit son dos pour la signature des billets de banque, ce passage d'un Pseaume : *Suprà dorsum meum fabricaverunt peccatores : (Les*

pécheurs ont fabriqué sur mon dos leurs iniquités.

Parler beaucoup & bien, disoit-il, *est d'un bel esprit; peu & bien, d'un sage; beaucoup & mal, d'un fat; peu & mal, d'un sot.*

Il a mis en vers françois le vers technique si connu :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?

Qui, quoi, pourquoi, comment, où, quand, & par quelle aide ?

On assure, malheureusement pour lui, que ce vers lui paroissoit aussi bon qu'un autre.

Dans un Ouvrage posthume de cet Académicien, qui consiste en plusieurs pensées détachées sur différens objets de Philosophie, de Morale & de Littérature, on trouve celle-ci, par laquelle vraisemblablement il a voulu peindre & justifier à la fois le caractere & la maniere d'être qu'on lui a connus. *Le ridicule de simplicité est un mérite, en comparaison du ridicule d'affectation.*

Il disoit de ces gens du monde, prétendus amateurs & connoisseurs, qui prononcent à tort & à travers sur le mérite des Ouvrages : *Quand ils veulent faire notre métier, juger le fond des choses, je tâche de me distraire au lieu de les écouter ; car ils me feroient perdre patience.* Plus d'un Sage a pris souvent ce parti-là, en assistant à de pareilles décisions.

Bien éloigné de l'enthousiasme ordinaire des Traducteurs, son principal objet, dans la Traduction qu'il publia de l'Historien Diodore, étoit de *rendre*, disoit il, *le texte de l'Ecrivain dans toute sa turpitude* ; c'est-à-dire, avec les contes absurdes dont il a bercé ses Lecteurs. L'Abbé Terrasson en lisoit un jour des échantillons à quelques Philosophes de ses amis ; on rioit ou on levoit les épaules : *Bon*, *bon*, répondoit-il, *vous verrez bien autre chose.*

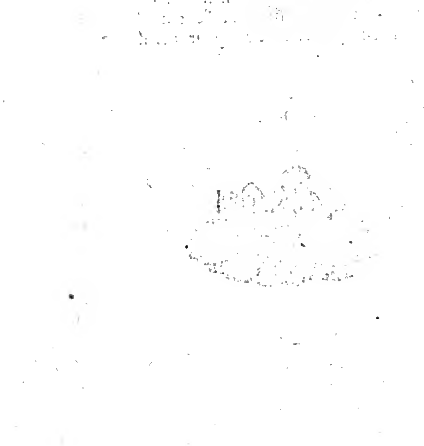
La plaisanterie sur le texte de Diodore en rappelle une autre du même genre, qu'il fit sur une Histoire de l'Ancien Testament, exactement écrite d'après la Bible par un Jansénite scrupuleux, qui auroit regardé comme un

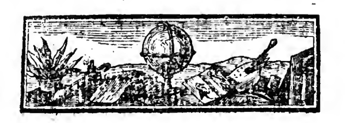
sacrilége d'adoucir par l'expression, certains traits contraires à nos mœurs, & racontés par l'Historien Sacré avec une naïveté qui ne convient ni à notre Langue ni à nos usages. *Les Jansénistes*, disoit-il, *par le respect qu'ils portent à la Bible, doivent être fort contens de leur Confrere; il a conservé dans toute sa pureté le scandale du texte.* Ce discours n'étoit pas, dans la bouche de notre Académicien, une réflexion irréligieuse; c'étoit une critique ingénieuse & fine de l'opinion dangereuse des Jansénistes, qui veulent qu'on fasse lire la Bible au peuple même le plus grossier, sans discernement, sans précaution, & sans cacher à ses foibles yeux les endroits qui peuvent scandaliser son ignorance.

On raconte aussi que dans le temps où l'on remboursoit en papier toutes les rentes, l'Abbé Terrasson demanda à l'Ecossois Law, auteur de cette belle opération, & Protestant récemment converti : *S'il ne rembourseroit pas de même la Religion Catholique.* Law répondit, que l'Eglise n'étoit pas si sotte, & qu'elle vouloit de l'argent comptant.

La queſtion étoit moins indécente qu'elle ne le paroiſſoit; c'étoit une plaiſanterie aſſez bien placée, ſur la converſion de l'Aventurier Ecoſſois, devenu Miniſtre des Finances : converſion très-peu ſincere, & qui n'avoit eu que l'ambition pour motif.







ÉLOGE

DE

JEAN-JOSEPH

LANGUET DE GERGY,

ARCHEVÊQUE DE SENS;

Né à Dijon le 25 Août 1677; reçu le 18 Août 1721, à la place de MARC-RENÉ DE VOYER D'ARGENSON, *Garde des Sceaux de France; mort le 11 Mai 1753.*

SI le grand nombre des Ouvrages est un titre suffisant pour l'Académie, aucun des Prélats qu'elle a possédés n'a été plus digne de ce titre que Jean-Joseph Languet; il faut néanmoins en excepter l'éloquent Evê-

que de Meaux, son compatriote, dont les Productions effrayeroient, par leur multitude seule, ceux qui d'ailleurs auroient le malheur d'être insensibles aux traits sublimes dont elles sont remplies. La collection des Ecrits de M. l'Archevêque de Sens le disputeroit presque à celle des Œuvres de Bossuet, sinon pour le génie, au moins pour la masse, & nous oserions presque ajouter pour le savoir théologique; car le génie, qui met tant de différence entre un Écrivain & un autre, n'en peut mettre presque aucune entre deux Théologiens instruits, exercés & profonds, puisque ces Théologiens sont dans l'heureuse impuissance de rien dire jamais d'après eux-mêmes, ne pouvant parler que d'après l'Ecriture, les Conciles & les Peres de l'Eglise.

Nous conviendrons cependant que les Ouvrages de M. Languet, quelque mérite qu'on y suppose d'ailleurs, sont des productions peu académiques; ils ne roulent guere que sur des controverses de Théologie, &, ce qui est plus fâcheux encore, sur cette

Bulle

Bulle Unigenitus, à laquelle tant de plumes ont fait l'honneur de la combattre ou de la défendre avec une chaleur bien peu digne d'un Siecle & d'un Peuple éclairé. Production qui, en excitant dans l'Eglise de France tant de violentes disputes, y a nourri tant de haines irréconciliables & scandaleuses; production qui, par ces funestes effets, a fourni aux ennemis du Christianisme des armes pour l'attaquer avec une confiance insultante & audacieuse; car ils font insidieusement à ses Ministres à peu près la même question que faisoit de bonne foi l'Empereur de la Chine aux Jésuites & aux Jacobins, acharnés les uns contre les autres; ils demandent comment on a le courage de prêcher avec tant de zele une Doctrine, dont plusieurs dogmes sont l'objet de tant de querelles & d'anathêmes entre ceux qui s'en disent les Défenseurs & les Apôtres (1).

(1) *En vérité, Messieurs*, disoit l'Empereur de la Chine à ces Missionnaires violemment divisés entre eux sur les dogmes qu'ils

Quelque éloignée, & quelque peu digne même que soit l'Académie de prendre part aux combats où M. Languet s'est tant exercé, néanmoins cette Compagnie, qui peut juger, dans un Ouvrage de Théologie, la maniere d'écrire, sans avoir la témérité de juger le fond des choses, crut que le style du Prélat, bien qu'un peu traînant & diffus, ne manquoit ni de force, ni de pureté, ni d'élégance; elle savoit d'ailleurs que M. Languet étoit le seul Auteur de ses Ecrits; car il est juste de le placer parmi le petit nombre des Evêques qui ont fait eux-mêmes leurs Ouvrages. Ainsi, dans l'espece de nécessité où se trouve l'Académie, de donner quelques-uns de ses fauteuils à des hommes élevés en dignité dans l'Eglise, elle crut pouvoir en laisser prendre un à l'Evêque de Soissons; car M. Languet avoit commencé par

---

prêchoient à sa Cour, *vous prenez bien de la peine de venir tout exprès de cinq à six mille lieues, nous débiter ici des opinions contradictoires, sur lesquelles vous êtes prêts à vous égorger,*

être placé sur ce siége, qui est un siége de faveur, ainsi que celui de Sens, où il fut transféré dans la suite; les Evêques de ces deux Dioceses ont le bonheur d'avoir le Roi pour Diocésain durant plusieurs mois de l'année, l'un à Compiegne, l'autre à Fontainebleau; ils jouissent par-là du précieux avantage de pouvoir se rendre assidus auprès du Monarque sans abandonner leur troupeau.

L'élection du Prélat à l'Académie, quoiqu'elle parût suffisamment méritée par ses Ouvrages, ne se passa pas néanmoins sans difficulté. Tout irréprochable qu'il étoit dans sa conduite, & même, à ce qu'il croyoit, dans sa doctrine, puisqu'il n'avoit fait, disoit-il, que *défendre une Bulle acceptée par toute l'Eglise*, il avoit eu le malheur de déplaire à plusieurs Académiciens, moins favorables que lui à cette Bulle; car alors les Gens de Lettres s'occupoient des disputes théologiques. Non seulement il s'en fallut beaucoup que M. l'Evêque de Soissons eût, au premier scrutin, l'unanimité des voix, il pensa même être

exclus au second scrutin, qui est celui des boules; peu s'en fallut qu'il n'eût le nombre des boules noires suffisant pour se voir fermer à jamais les portes de l'Académie (1). Cette exclusion eût

---

(1) L'usage de l'Académie est qu'après le scrutin des billets, où l'un des Candidats est proposé à la pluralité, on fait un second scrutin de boules blanches & noires pour l'admettre ou l'exclure. Il suffit, pour être exclus (non seulement dans l'élection présente, mais à perpétuité), d'avoir un nombre de boules noires égal au tiers du nombre total des votans. Il est peu d'Académiciens, & sur-tout d'Académiciens célebres, qui n'aient eu quelqu'une de ces boules d'exclusion, & qui n'aient essuyé, comme le disoit feu M. de Mairan, *cette petite malice noire*. Fontenelle en eut une, la Bruyere plusieurs, & Fénélon deux; la Fontaine en eut sept sur vingt-trois; une boule de plus, ou deux votans de moins, l'auroient exclus pour toujours; & l'Académie, en cette occasion, fut plus heureuse que sage. Il est vraisemblable que les Prélats qui étoient alors au nombre de ses Membres, donnerent, pour la plupart, ces boules noires à la Fontaine, à cause de la licence de ses Contes. Ces Académiciens, excusables au moins par leur motif, & respectables par leurs mœurs, ne méritoient pas ce que d'injustes Satiriques oserent alors dire, & même imprimer, que les dé-

été très injuſte, puiſqu'elle n'avoit d'autre motif que des opinions, haſardées ſi l'on veut, mais au moins très-libres ; & des controverſes ténébreuſes, pour leſquelles il eſt bien honteux à des Philoſophes de ſe paſſionner. Ce qui met d'ailleurs entiérement à couvert la mémoire de M. l'Evêque de Soiſſons, c'eſt que la même injuſtice a été exercée plus d'une fois ſur des hommes que l'envie vouloit exclure de cette Compagnie, & qui lui ont fait honneur par leurs vertus & par leurs Ouvrages. Auſſi a-t-on pluſieurs fois agité dans l'Académie, ſi on ne demanderoit pas au Roi la ſuppreſſion du ſcrutin des boules, comme indécent & odieux. Mais ce mal, ſi c'en eſt un, eſt un mal néceſſaire, qu'il faut bien ſe garder de détruire, de peur d'en faire naître de plus grands. Le ſcrutin des boules eſt la ſauve-garde de notre liberté ; c'eſt une arme, il

---

vots de l'Académie étoient d'autant plus ſcandaliſés des Contes de leur Confrere, qu'ils les avoient beaucoup lus : mais peut-être eût-il été juſte de pardonner aux *Contes* en faveur des *Fables*.

eſt vrai, dont la méchanceté peut abuſer quelquefois, mais dont le patriotiſme académique peut auſſi ſe ſervir avec avantage, pour repouſſer ou la médiocrité inſolente & protégée, ou le talent dégradé par les mœurs, ou enfin le crédit impérieux qui voudroit envahir avec orgueil & violence des honneurs deſtinés à la réunion du mérite & des vertus.

M. l'Evêque de Soiſſons, admis dans l'Académie avec une ſorte de répugnance, la déſabuſa bientôt de l'opinion peu favorable qu'elle avoit eue de lui, & ſe concilia ſans peine ceux même qui lui avoient été le plus oppoſés. Il ſe montra digne du titre d'Académicien par ſon amour pour la Compagnie, par ſes procédés honnêtes envers tous ceux qui la compoſoient, enfin par l'attention qu'il avoit d'aſſiſter aux Aſſemblées le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible; il eſt vrai que la proximité des deux villes dont il fut ſucceſſivement Evêque, lui permettoit preſque d'être aſſidu à l'Académie, ſans ſortir, en quelque maniere, de ſon Dioceſe; c'eſt une liberté dont ſe voient privés avec regret

a plupart des autres Prélats nos Conreres, que nous avons rarement la atisfaction de voir au milieu de nous, parce que dans les temps même où eur séjour à Paris pourroit nous faire ouir de leur présence, ils nous sont enlevés par des affaires ou par des oins qui, à leur grand regret, les écartent presque autant de l'Académie que de leur troupeau. Quoi qu'il en soit, M. Languet fut Académicien zélé, & il en remplit avec exactitude tous les devoirs qui ne prenoient rien sur d'autres plus indispensables. Il se trouva chargé de plusieurs réceptions; mais la même destinée malheureuse qui avoit troublé son entrée à l'Académie, sembla le poursuivre encore dans deux de ces occasions, où il devoit, comme Directeur, parler au nom de la Compagnie.

Dans la premiere, il avoit à recevoir à la fois l'ancien Evêque de Mirepoix, *Jean-François Boyer*, qui n'avoit fait que des Sermons ; & l'Auteur du *Préjugé à la mode*, *Nivelle de la Chaussée*, qui n'avoit fait que des Comédies. La circonstance étoit délicate pour un Evêque, obligé,

d'un côté, par les bienséances de son état, de s'élever contre les Spectacles, & obligé, de l'autre, comme Chef de l'Académie, de donner au Récipiendaire, qui n'étoit connu que par des Ouvrages de Théatre, les justes éloges que ces Ouvrages méritoient. Nous osons dire que M. l'Archevêque de Sens se tira de ce pas difficile avec autant d'équité que de sagesse; & sûrs de n'être pas contredits par tout Lecteur impartial, nous ne craindrons pas de rapporter ici, pour justifier le Prélat, presque tout l'endroit de son Discours qui regarde M. de la Chaussée.

» Je devrois peut-être, dit-il, en » qualité de Directeur d'une Académie à qui la Poésie est chere, m'étendre davantage sur le mérite de » vos Comédies; mais l'austere dignité » dont je suis revêtu, m'oblige à être » réservé. N'aurois-je pas même à » craindre qu'on ne me fît un reproche, si je louois également & l'Orateur Chrétien, & le Poëte profane, & si je distribuois à la fois » des éloges & à celui qui a préparé » des scenes au Théatre, & à celui » qui a compté le Théatre au nombre

» des scandales qui excitoient son zele?...
» Non, Monsieur, le reproche seroit
» injuste. Je puis, sans blesser mon ca-
» ractere, donner ici, non pas aux
» Spectacles, que je ne puis approuver,
» mais à des Pieces aussi sages que
» les vôtres, & dont la lecture peut
» être utile, une certaine mesure de
» louange, tandis que l'Académie, en
» vous adoptant, donne à la beauté
» de votre génie la couronne qu'elle
» mérite à ses yeux. Celui-là en effet
» mérite quelque éloge, même de
» notre part, qui a banni de la scene
» les passions criminelles qui corrom-
» pent nos spectacles, & qui a su
» faire servir les fictions poétiques à
» donner aux hommes d'utiles leçons.
» Ainsi, en rendant justice à la sagesse
» de vos vûes, on pourra convenir
» sans peine qu'il y a quelque rap-
» port entre celui qui condamne nos
» Théatres, & celui qui essaye de les
» corriger.... Continuez, Monsieur, à
» fournir à nos jeunes gens, je ne dis
» pas des spectacles, mais des lectures
» utiles, qui, en amusant leur curio-
» sité, les rappellent à la vertu, à
» la justice, aux sentimens d'honneur

» & de droiture que la Nature a gravés » dans le cœur de tous les hommes; » continuez à répandre un ridicule sa- » lutaire sur les goûts bizarres de la » jeunesse de notre Siecle. Les Ora- » teurs Chrétiens trouveroient moins » d'obstacles au fruit qu'ils désirent, » si les esprits étoient préparés aux » vérités chrétiennes par les vertus » morales, & par les sentimens que » la raison inspire. Qu'il est difficile » en effet de faire de vrais Chrétiens » de ceux qui n'ont pas encore com- » mencé d'être des hommes raison- » nables « !

Quelque, juste, quelque sage, quelque décent même que fût cet éloge, le parti nombreux dont M. l'Archevêque de Sens s'étoit attiré la haine par ses Ecrits, ne manqua pas de dire qu'il n'avoit pas moins loué dans son discours le talent de faire des Comédies, que celui de faire des Sermons, & qu'il proposoit aux Chrétiens de se disposer à entendre le Sermon en allant à la Comédie. Une Gazette satirique que ce parti imprimoit depuis plusieurs années, & dont l'Auteur avoit alors quelquefois de l'esprit, qu'il n'a pas

laiſſé à ſes ſucceſſeurs, ſaiſit avec une ſainte avidité cet édifiant moyen de tourner le Prélat en ridicule ; & le Public oiſif, toujours empreſſé d'applaudir à la ſatire, & ſatisfait ſurtout de s'immoler, quand il le peut, de grandes victimes, répéta avec complaiſance les pieux ſarcaſmes dont les ennemis de la Bulle *Unigenitus* accabloient leur Adverſaire.

M. l'Archevêque de Sens fut ſi bien corrigé par ces Epigrammes injurieuſes, du tort qu'on lui imputoit d'avoir loué des Comédies, qu'il ſe réforma ſur ce point juſqu'à l'excès. Chargé, quelques années après, de la réception de M. de Marivaux, Auteur de pluſieurs Romans & d'un grand nombre de Pieces de Théatre, il donna au Récipiendaire beaucoup moins d'éloges que de leçons ; il lui fit (avec toute la modération néanmoins que le lieu & la circonſtance pouvoient exiger) une eſpece de réprimande épiſcopale ſur ſes Ouvrages, qu'il n'oſoit pourtant convenir d'avoir lus, & pouſſa le zele évangélique juſqu'au point de mécontenter preſque également & le Récipiendaire & l'Académie. Il auroit

pu oppofer à ces plaintes la Fable fi connue du Meûnier & de fon fils; un Directeur plus avifé, qui eût mieux connu la malignité du Public & la vigilance de la haine, fe feroit peut-être difpenfé des deux réceptions, dont l'une avoit valu des fatires, & l'autre des reproches à M. Languet; tout autre que lui n'eût pas manqué de motifs pour repréfenter à la Compagnie, qu'un Evêque ne pouvoit ni louer un Auteur de Comédies fans compromettre le Prélat, ni le prêcher fans compromettre l'Académicien. Mais M. l'Archevêque de Sens, homme fimple, vrai, & pénétré du fentiment de fes devoirs, crut qu'il pouvoit, en cette double occafion, les remplir tous également, quelque oppofés qu'ils paruffent, & s'apperçut trop tard qu'il s'étoit trompé.

En lui reprochant fes réprimandes, on lui reprocha auffi fes éloges; on rappela avec malignité un autre Difcours académique, prononcé par le même Prélat plufieurs années auparavant, & dans lequel, voulant louer le Cardinal de Fleuri de toutes les manieres poffibles, il n'avoit pas dé-

daigné de faire partager ses éloges à l'antichambre du Ministre, en célébrant l'honnêteté des Domestiques qui l'habitoient. On ne sentit pas que ces éloges, qui retomboient sur le Maître, étoient une leçon indirecte & très-utile donnée à tant d'hommes puissans, trop sujets à faire sentir le poids de leur grandeur, par l'insolence même des esclaves qui sont à leurs ordres.

Devenu sévere & rigoriste, non par caractere, mais par une espece d'émulation, & pour ne pas donner prise à des ennemis qui se piquoient surtout d'une grande austérité de principes, M. l'Archevêque de Sens se montroit difficile & scrupuleux, à l'égard même des plus illustres & des plus irréprochables de ses Confreres. L'immortel Ouvrage de l'*Esprit des Loix* fut un de ses sujets de scrupule; le Prélat crut y voir la Religion attaquée, & s'en expliqua assez clairement pour offenser l'Auteur. Ce fut un malheur pour l'éloge funebre académique de M. l'Archevêque de Sens; car le Président de Montesquieu, étant Directeur à la mort de M. Languet, pria la Compagnie de

le dispenser de faire cet éloge, dont il se trouvoit chargé par le devoir de sa place : il eût été plus grand d'oublier, en cette occasion, le tort excusable d'un pieux Evêque, qui, en se déclarant contre une des plus belles productions de notre Siecle, mettoit au moins de la bonne foi dans des reproches où tant d'autres n'avoient porté que l'intolérance hypocrite & la basse envie ; l'illustre Ecrivain qui se croyoit offensé, se seroit vengé bien noblement en donnant à son détracteur les justes louanges qu'il méritoit à beaucoup d'égards. L'Auteur de l'*Esprit des Loix*, dans plusieurs endroits de son Ouvrage, s'étoit tiré avec succès de plus d'un sentier tout autrement glissant ; celui qui avoit si bien défendu les droits de l'humanité, & parlé de la Religion avec tant de dignité & de décence, auroit pu louer, sans se compromettre, les vertus de M. l'Archevêque de Sens, l'austérité de ses mœurs, sa charité pour les malheureux, la simplicité de son caractere ; il auroit pu parler de son zele même pour la Religion, quelque peu éclairé qu'il dût lui paroître ; il auroit

pu saisir cette occasion pour donner des leçons utiles à ceux qui, comme M. Languet, pourroient abuser d'un zele si louable, & nuiroient à la bonne cause en croyant la servir. M. de Montesquieu ne pensa pas ainsi, & nous en sommes un peu fâchés pour sa mémoire.

Pour consoler, autant qu'il est en nous, les manes du Prélat, des honneurs qu'un grand Homme a refusés à sa cendre, nous tâcherons de la dédommager de ce refus par le suffrage d'un autre grand Homme, plus fait, à la vérité, pour louer M. l'Archevêque de Sens. Il avoit été connu, dans sa jeunesse, du grand Bossuet; il s'étoit fait aimer & estimer de cet Oracle de l'Eglise de France; & ce fut à sa sollicitation que M. Languet entra dans la maison de Navarre, dont Bossuet étoit un des principaux ornemens. L'estime d'un tel homme peut être opposée à la censure de beaucoup d'autres, & même à l'humeur juste ou injuste d'un Philosophe.

On ne doit pas s'attendre que nous parlions ici des Ouvrages de M. Languet, presque tous fort étrangers à

l'Académie Françoiſe. Il en eſt un pourtant dont nous croyons devoir juſtifier ou du moins excuſer ſa mémoire : c'eſt *la Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie Alacoque, Religieuſe de la Viſitation, & morte en odeur de ſainteté en 1690.* L'Auteur rapporte dans un grand détail les viſions de cette Religieuſe, ſes révélations, ſes extaſes, ſes converſations tendres & paſſionnées avec Jéſus-Chriſt, qui pouſſoit la galanterie juſqu'à faire des vers pour elle. L'attention des charitables Janſéniſtes à ſaiſir tout ce qui pouvoit leur donner quelque avantage ſur le Prélat, leur ennemi, la facilité de tourner en ridicule des révélations & des extaſes, le nom même de la Béate, qui prêtoit à la plaiſanterie, & qui fournit, dit-on, quelques facéties au Théatre de la Foire ; toutes ces circonſtances donnerent beau jeu à la ſatire. On ne voulut pas voir que ce Livre, dont les Gens du monde ſe moquoient, n'étoit nullement fait pour eux, qu'il étoit uniquement deſtiné à charmer l'oiſiveté de quelques pauvres Religieuſes, à qui l'on ne devoit pas

envier cet innocent & futile passetemps, & qui, renfermées dans leur solitude, l'ame exaltée par l'idée des biens célestes, & portant à Dieu tous les sentimens qu'elles refusoient aux hommes, pouvoient dire comme autrefois une d'entre elles : *Quand il n'y aura plus d'amour, il n'y aura plus de Carmélites.* On se garda bien d'envisager l'Ouvrage de M. Languet sous ce point de vue si naturel & si équitable ; on n'y vit qu'un grave Prélat qui débitoit sérieusement des chimeres ; & Marie Alacoque, qui, dans un autre siecle & dans d'autres circonstances, eût peut-être été regardée comme une Sainte Thérese, ou au moins comme une Sainte Brigitte, ne passa que pour une illuminée, dont l'Evêque, son Historien, partageoit les folies. On ne rendit aucune justice à la Préface très-sage & très-judicieuse que M. Languet avoit mise à la tête de ce Livre, & dans laquelle il établit les principes les plus exacts & les plus saints sur les révélations & les miracles ; Préface si différente du reste de l'Ouvrage, qu'il y a lieu de croire que cette Histoire si baffouée n'a pas

été écrite par M. Languet, & qu'il n'a fait que prêter son nom, peut-être un peu trop facilement, pour en décorer le travail de quelque Moine ou de quelque Prêtre, Auteur de cette Vie (1). En vain les amis du Prélat disoient pour le justifier, que si l'on vouloit lire quelques Ecrivains très-accrédités dans l'Eglise, avec la même malice que le Public lisoit *Marie Alacoque*, on trouveroit aussi dans ces Ecrivains des indécences & des écarts, en apparence très-condamnables, mais que l'innocence de l'intention devoit excuser. Le désir qu'on avoit de s'égayer aux dépens de M. Languet, ferma toutes les oreilles aux raisons de ses

(1) Croiroit-on qu'un Pere Fromage, Jésuite très-versé dans la Langue Arabe, a pris la ridicule peine de traduire en cette Langue la Vie de Marie Alacoque, & de la faire imprimer à Antura, ville de l'Antiliban, pour l'instruction des Chrétiens Orientaux ? Pauvres Chrétiens, vous voilà bien instruits ! Et vous, pauvres Auteurs, croyez à présent vos Ouvrages merveilleux, parce qu'ils ont obtenu les honneurs d'une Traduction Angloise ou Allemande ! Qu'opposerez-vous à la Traduction *Arabe* de Marie Alacoque ?

défenſeurs; & il apprit, par les mortifications que cet Ouvrage lui fit eſſuyer aſſez injuſtement, que lorſqu'on a le malheur d'avoir un grand parti contre ſoi, on ne ſçauroit trop ſe tenir ſur ſes gardes, pour ne pas offrir de pâture à la vigilante activité de la haine & de la ſatire.

M. l'Archevêque de Sens a eu dans ſa famille deux hommes qui méritent qu'on en faſſe mention dans cet article. L'un étoit *Hubert Languet*, Auteur du Livre qui a pour titre : *Vindiciæ contra Tyrannos, ſive de Principis in Populum, Populique in Principem legitimâ poteſtate* (1); Ouvrage écrit avec la liberté la plus républicaine, où l'Auteur, en peignant les Tyrans & les Deſpotes comme des ennemis publics, contre qui la Société eſt en état de guerre, aſſure & fixe les droits des Princes légitimes, & ſur-tout les droits des Peuples, ſi oubliés par tant de Rois & même par

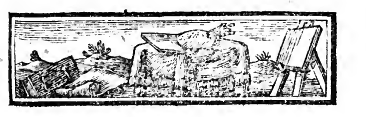
(1) C'eſt-à-dire, *Réclamations contre les Tyrans, ou Traité du pouvoir légitime du Prince ſur le Peuple, & du Peuple ſur le Prince.*

tant d'Ecrivains. C'eſt de Hubert Languet que Dupleſſis-Mornai, ſon ami, a fait ce bel éloge : *Fuit quales multi videri volunt ; vixit qualiter optimi mori cupiunt. Il a été ce que tant d'autres veulent paroître, & il eſt mort comme les plus vertueux voudroient avoir vécu.*

Le ſecond *Languet* dont nous voulons parler, étoit Curé de Saint-Sulpice & frere de notre Académicien. Il joignit à la plus grande ſimplicité de mœurs, les plus grands talens pour le gouvernement de la vaſte paroiſſe confiée à ſes ſoins. Plein de déſintéreſſement pour lui-même, & ſe refuſant juſqu'au néceſſaire, il ne demandoit jamais rien que pour ſon égliſe ou pour les pauvres. On lui doit des établiſſemens très-utiles, & qui ont fait regretter aux bons citoyens que ce digne Paſteur n'ait pas été à portée d'exercer, dans de plus grandes places, ſa bienfaiſante activité. Ennemi de l'intolérance & du fanatiſme, il ne perſécuta jamais perſonne ; il mépriſoit même toutes ces vaines diſputes, malheureux objet d'un zele ſouvent odieux & toujours ridicule. Une dé-

vote Janséniste mourante, qu'il administroit, crut devoir l'assurer, sans qu'il l'interrogeât, qu'elle ne recevoit point la Bulle *Unigenitus* : *Madame*, répondit le Curé, *elle s'en passera* ; réponse qu'on auroit dû toujours faire à tant d'ennemis de cette Bulle, qui, en déclarant à la mort leur horreur pour elle, consentoient ou plutôt cherchoient à se faire refuser le viatique, pour goûter, en expirant, la satisfaction si douce de faire un moment parler d'eux, & pour rendre leur mort plus remarquable que leur vie.





ÉLOGE
DE
PIERRE-CLAUDE
NIVELLE
DE LA CHAUSSÉE;

Né à Paris en 1692; reçu le 25 Juin 1736, à la place D'ANTOINE PORTAIL, *Premier Président; mort le 14 Mai 1754.*

NEVEU d'un Fermier-Général, & issu d'une famille honnête & ancienne, qui lui ouvroit plus d'un chemin à la fortune; il y renonça pour se livrer entiérement aux Lettres. Il s'y livra avec une passion si vraie, qu'il se contenta long-temps du plaisir

ſi doux & ſi pur qu'elles ſont goûter à ceux qui les cultivent pour elles-mêmes & dans le ſilence, ſans aucun motif de gloire & d'amour-propre; tout au plus ſe permettoit-il de montrer à quelques amis les productions poétiques qui lui échappoient; car c'étoit principalement à la Poéſie qu'il avoit voué ſon ardeur & conſacré ſon loiſir. Il fut connu & eſtimé de bonne heure de la Motte, qui, entre autres qualités eſtimables, avoit celle d'encourager & de faire valoir les talens naiſſans. Cependant M. de la Chauſſée, quelque ſenſible qu'il fût à l'amitié de cet ingénieux Ecrivain, ne crut pas que ſa reconnoiſſance dût s'étendre juſqu'à trahir les intérêts du bon goût, lorſqu'ils lui ſembloient menacés. Quand les Fables de la Motte parurent, il en fit une critique, qui fut ſon premier eſſai littéraire. Ces Fables cauſoient alors une eſpece de ſchiſme parmi les Gens de Lettres; M. de la Chauſſée fut du nombre des *oppoſans.* Il craignit néanmoins ſi peu d'offenſer, par cette attaque, celui qui en étoit l'objet, qu'il n'héſita pas à mettre ſa critique ſous le nom d'une femme de beaucoup

beaucoup d'esprit, très-liée dès-lors avec l'Auteur des Fables nouvelles, mais, en dépit de l'amitié, fidele au bon la Fontaine, qu'elle savoit par cœur.

M. de la Chaussée, quelques années après, se déclara avec encore plus de force & de franchise contre les Paradoxes de la Motte sur la Poésie; l'*Epître de Clio à M. de Bercy*, qui avoit pour objet de combattre ces Paradoxes, fut le premier Ouvrage en vers qu'il donna au Public. Cette Epître fut très accueillie. Le nom de l'Adversaire que M. de la Chaussée attaquoit, la révolte du haut & bas Parnasse contre les hérésies anti-poétiques de la Motte, le grand nombre d'adversaires & d'ennemis que sa réputation lui avoit faits; enfin le mérite même de la nouvelle Epître, où la Poésie étoit vengée comme elle devoit l'être, c'est-à-dire, en vers élégans & harmonieux; tout contribua aux suffrages qu'elle obtint. Les amis de la Motte se plaignirent seulement qu'il n'étoit pas assez ménagé dans cette Piece, & peut-être leurs plaintes n'étoient-elles pas sans fondement; mais

M. de la Chauſſée avoit là deſſus d'autant moins de ſcrupule, que dans cette ſeconde attaque, beaucoup plus vive & plus brillante que la premiere, il combattoit encore ſous les étendards d'un ami de la Motte, & d'un ami des plus intimes; cet ami étoit M. de la Faye, qui ayant lui-même beaucoup de talent pour la Poéſie, la ſoutenoit contre ſon ingénieux Détracteur. Forcé à ce combat pour la défenſe de ſes propres foyers, il eut le bonheur de trouver, dans M. de la Chauſſée, un *ſecond*, bien digne de lui, & bien capable de ſoutenir ſa querelle. Ils ſe faiſoient d'ailleurs l'un & l'autre d'autant moins de peine d'entrer en lice, qu'ils n'avoient point à craindre de voir ſe transformer en ennemi un Adverſaire dont l'amitié leur étoit précieuſe. Car, nous l'avons déjà dit dans l'Eloge de la Motte, la douceur & la modération de ſon caractere, la liberté qu'il donnoit à ſes amis, ou à ceux qui ſe paroient de ce nom, de le critiquer ou de le combattre ſans le ménager; la priere même qu'il leur en faiſoit quelquefois, les mettoit dans une eſpece de poſſeſſion d'uſer à ſon égard

d'une franchise dont ils savoient bien qu'il ne s'offensoit jamais, & qu'ils lui prodiguoient en conséquence avec tout le zele, vrai ou simulé, de l'intérêt le plus sincere pour la perfection de ses Ouvrages.

Les connoisseurs crurent voir dans cette premiere production poétique de M. de la Chaussée, le germe d'un talent plus grand & plus rare que celui de la simple critique, le talent précieux du Théatre; ils l'exhorterent à entrer dans cette carriere, & le premier fruit de leurs conseils fut une Comédie en trois actes, qu'il donna avec un Prologue, sous le titre de la *Fausse Antipathie*. Quoique le sujet fût peu vraisemblable, & l'intrigue peu naturelle, cependant quelques situations singulieres, quelques scenes comiques, & une sorte de mouvement dans la marche de la Piece, mériterent à l'Auteur un nombre de représentations suffisant pour l'encourager à de nouveaux efforts (1). Averti de son talent par cette premiere réussite, il osa

(1) Voyez la Note (*a*).

entreprendre un second Ouvrage beaucoup plus considérable, le *Préjugé à la mode*, dont le succès complet passa ses désirs & ses espérances.

Cette Piece, restée au Théatre, est trop connue & trop bien jugée depuis long-temps, pour que nous en fassions, dans un grand détail, l'éloge ni la critique. Nous nous bornerons à dire, que malgré quelques scenes froides & languissantes dans les premiers actes, quelques caracteres outrés, & quelques plaisanteries qui auroient pu être de meilleur goût, l'extrême intérêt du sujet, le ton, &, pour ainsi dire, l'odeur de vertu qui regnent dans l'Ouvrage d'un bout à l'autre, l'élégance & la pureté du style, un grand nombre de vers heureux, & sur-tout la chaleur & le sentiment qui animent les derniers actes, enleverent tous les suffrages.

L'Auteur donna, quelques années après, l'*Ecole des Amis*, qui, moins attachante, & en même temps moins inégale que le *Préjugé à la mode*, avoit moins de défauts & de beautés, mais cependant se soutient encore sur

la Scene par quelques situations touchantes, par un dialogue toujours noble & facile, & sur-tout par les mœurs honnêtes qui caractérisent les personnages principaux. C'est dans l'*Ecole des Amis* que se trouve un mot digne d'être comparé au *qu'il mourût* de Corneille. Monrose, le héros de la Piece, trahi par des amis lâches ou perfides, victime de la calomnie, au comble enfin du malheur, s'écrie, dans le sentiment profond de ses maux : *Qu'est-ce qu'un scélérat a de plus à souffrir?* Hortense sa maîtresse, qui vient d'entrer sans être vue, lui répond, *les remords.* Un autre trait d'un genre bien différent, mais digne de la bonne Comédie, est le mot du Petit-Maître *Dornane* à *Monrose*, qui lui témoigne son embarras pour payer ses créanciers :

Ne vas pas en payant nous gâter ces gens-là !

L'*Ecole des Amis* fut suivie, au bout de quelques années, de *Mélanide*, que l'Auteur regardoit comme son chef-d'œuvre dramatique; Piece qu'on peut mettre au nombre des plus

intéressantes du Théatre François, & qui joint au mérite de la vérité, de la sensibilité & de la vertu, celui des détails & du style : l'applaudissement fut général ; mais M. de la Chaussée, pour l'obtenir plus sûrement, avoit cru devoir user d'une précaution innocente, que plus d'un célebre Auteur dramatique n'a pas dédaigné d'employer, comme lui, dans des circonstances pareilles. La continuité non interrompue de quatre succès au Théatre (car aux trois premiers dont nous venons de parler, il en avoit joint un quatrieme, celui d'une Tragédie dont nous ferons mention dans la suite), avoit éveillé ou plutôt déchaîné l'envie, à qui il n'en falloit pas tant pour être résolue à troubler de son mieux les nouveaux triomphes que pouvoit espérer l'Auteur. Elle l'attendoit avec impatience au premier combat, bien résolue de lui arracher, si elle le pouvoit, la victoire, & de lui faire éprouver les caprices de cette fortune si infidele à tant d'autres Ecrivains, mais qui jusqu'alors ne l'avoit pas encore abandonné. M. de la Chaussée, pour donner le change à la mé-

chanceté vigilante de ses ennemis, prit le sage parti de faire jouer sa Piece sans être annoncée ; elle fut reçue avec transport, comme l'Ouvrage d'un *jeune inconnu* qu'il étoit juste d'accueillir avec bonté ; & quand le véritable pere se déclara, cette même envie, qui avoit déjà pris l'enfant sous sa protection, voyant bien qu'il étoit trop tard pour l'étouffer, se détermina généreusement à le laisser vivre. L'illustre Auteur de *Mérope* usa, quelques années après, de cette innocente ruse, & avec le même succès (1). Ainsi nous devons peut-être à cette heureuse circonspection, deux des meilleurs Ouvrages qui soient au Théatre, & qu'une cabale acharnée auroit pu opprimer dans leur naissance ; la cabale étoit même d'autant plus à craindre, que les Comédiens n'attendoient rien de ces deux Pieces ; preuve remarquable, entre beaucoup d'autres, du peu de discernement qu'ils ont montré plus d'une fois dans leurs décisions prématurées.

---

(1) Voyez la Note (*b*).

Après Mélanide, vint l'*Ecole des Meres*, qui ne fut guere moins accueillie, & qui le méritoit d'autant plus, que le comique dont l'Auteur avoit égayé son sujet, n'y contrastoit pas d'une maniere trop tranchante avec l'intérêt du sujet même, comme on l'avoit reproché à quelques-unes de ses autres Pieces. On est seulement fâché que dans un vers de cette Comédie, les *Gens de Lettres* se trouvent indécemment mêlés avec les *chevaux*, les *chiens* & les *Pagodes* (1), dont le Marquis a rempli la maison de son pere. La plaisanterie qui résulte de cet assemblage, avoit apparemment tenté l'Auteur; mais elle n'étoit ni assez noble ni assez piquante, pour que le sacrifice dût lui en couter beaucoup. M. de la Chaussée oublia dans ce moment ce qu'il devoit à la noblesse d'un état qu'il auroit dû chérir & considérer plus que personne, puisqu'il avoit eu le courage de faire à cet état le sacrifice de sa

(1) Je ne m'attendois pas à trouver mon logis
Plein de chevaux, de chiens, d'Auteurs & de Pagodes.

fortune. Eh ! qui fera respecter les Lettres, si ceux qui doivent y avoir le plus d'intérêt sont les premiers à les avilir ? Trop d'Ecrivains, il est vrai, dégradent par leurs mœurs la dignité d'une profession qu'ils ne relevent guere d'ailleurs par leurs talens; mais un grand nombre d'Hommes de Lettres, qui ont joint les vertus au génie, réclament l'estime publique pour cette classe de Citoyens, plus estimable peut être que toutes les autres, pourvu qu'on l'envisage dans la totalité de ses Membres, & que les parties nobles, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, fassent oublier les parties honteuses. C'est par les Scipions, les Paul-Emiles & leurs semblables, qu'il faut juger la République Romaine, & non par la vile multitude qui remplissoit & infectoit la capitale du Monde. M. de la Chaussée étoit d'autant plus digne de penser ainsi, qu'il a lui-même toujours fait honneur aux Lettres par la conduite la plus estimable. Content d'une très-médiocre fortune, il ne chercha point à l'augmenter ; il n'eut à se reprocher ni manége, ni bassesse, ni adulation ;

borné à la société peu nombreuse de ses amis, & par conséquent de ses égaux, il n'essuya ni la hauteur des hommes puissans, ni le triste honneur d'en être protégé : quoique jaloux du succès de ses Ouvrages, il ne voulut devoir ce succès qu'aux suffrages du Public, laissant à la médiocrité intrigante l'humiliant secret de réussir par d'autres moyens ; mais plus il méritoit de considération par des qualités personnelles, plus il en devoit lui même à ceux qui lui ressembloient (1). Peut être oserions nous faire le même reproche à Moliere, sur le mot injurieux (2) dont il s'est servi dans les *Femmes savantes*, pour qualifier des Ecrivains qu'il vouloit tourner en ridicule, & qu'il pouvoit mettre à leur place, sans dégrader sa propre espece par l'épithete la plus cruelle & la plus injuste. Il est vrai

(1) Voyez la Note (c).

(2) Il semble à trois GREDINS, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés & reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes personnes, &c.

que cette insulte est précédée, dans la même scene, de quelques fadeurs à la louange de la Cour, sur *le bon sens qu'elle a pour se connoître à tout*; fadeurs qui doivent consoler les Gens de Lettres, & qui ne ressemblent pas au portrait qu'un autre Ecrivain célebre, peu fêté à Versailles, se permettoit d'en faire pour se consoler, en l'appelant avec humeur, *une petite ville à quatre lieues de Paris & à cent lieues du bon goût*.

A tous les lauriers que M. de la Chaussée avoit déjà cueillis sans interruption, & que les contradictions n'avoient servi qu'à affermir sur sa tête, il en joignit un nouveau. Ce fut l'excellente Comédie de *la Gouvernante*, qui, ainsi que *Mélanide*, s'est soutenue jusqu'à présent au Théâtre avec plus de succès encore qu'elle n'en eut dans sa nouveauté. Plus d'un connoisseur même préfere *la Gouvernante* à *Mélanide*, dont l'action, très-intéressante dans les derniers actes, est un peu lente dans les premiers. Mais ce qu'on ne doit pas oublier, comme une anecdote remarquable dans l'histoire des jugemens du Public, c'est

que le succès de *la Gouvernante* a été long-temps balancé & même presque effacé par celui de *Cénie*, Piece qui avoit à peu près le même sujet, & qui, très-inférieure à celle de M. de la Chaussée, a long-temps obtenu la préférence au Théatre, soit par l'intrigue & les cabales de l'envie, soit par un effet de la galanterie françoise; car l'Auteur de *Cénie* étoit une femme, & même une femme de beaucoup d'esprit, déjà connue par l'estimable Roman des *Lettres Péruviennes*. M. de la Chaussée fut toute sa vie très-sensible à ce dégoût, & s'en expliquoit assez librement avec ses amis. Il se seroit peut-être consolé, s'il eût pu prévoir la justice, à la vérité un peu tardive, qui attendoit les deux Ouvrages. Car depuis la mort des deux Auteurs, *Cénie* a disparu presque absolument de dessus la Scene, & la *Gouvernante* s'est remise en possession de la place qu'elle auroit dû toujours y occuper. Mais tant que M. de la Chaussée a vécu, il a eu le déplaisir si décourageant d'entendre nommer *Cénie* avant la *Gouvernante*, en partie parce qu'il avoit le démérite d'être vivant, en partie parce que les foi-

disant connoisseurs n'osent briser du jour au lendemain l'idole qu'ils ont long temps offerte aux hommages du Peuple, & long-temps encensée eux-mêmes. Peu à peu les offrandes ont diminué, l'idole est restée seule dans sa niche sans adorateurs, & la mort des deux Auteurs & de leurs premiers Juges a fait tout rentrer dans l'ordre.

Les différentes Pieces de M. de la Chaussée, que nous avons nommées jusqu'à présent, ont sur-tout le mérite propre & distinctif d'être une école de mœurs & de principes honnêtes; elles respirent la vertu & la font aimer. Ce sentiment est si profondément gravé dans le cœur des hommes, de ceux même qui ne le justifient guere par leurs actions, que dès qu'il se montre & s'exprime avec quelque énergie, le succès en est infaillible : mais c'est principalement sur les hommes rassemblés qu'on en voit le pouvoir & le triomphe; il semble que dans une grande multitude, les ames mises une fois en mouvement, s'échauffent plus vivement encore par leur action mutuelle, &, pour ainsi

dire, par la répercussion réciproque de l'impression qu'elles éprouvent, comme les corps augmentent de chaleur par la réflexion des rayons qu'ils se renvoient, ou comme une suite de corps contigus se communique rapidement & vivement la commotion électrique. Telle est la cause de l'heureux effet que les Pieces de M. de la Chaussée produisent constamment au Théâtre : mais ce qui assure encore davantage le succès de ces Pieces, c'est qu'il semble être augmenté depuis la mort de l'Auteur ; c'est-à-dire, depuis que l'envie n'a plus de gloire à lui ôter. On peint ordinairement la Justice avec un bandeau & des balances ; il faudroit peindre la Justice littéraire avec un bandeau que la mort lui arrache, ou plutôt on pourroit donner la mort pour guide à la *Renommée*, comme les Poëtes ont fait conduire l'Amour par la Folie. Rien n'est en effet si doux que de louer les morts ; c'est une dette qu'on s'empresse & qu'on s'applaudit de leur payer, parce qu'on sait bien qu'elle ne leur profitera pas. La rivalité ne commence à être équitable que lorsqu'elle n'a plus sous les yeux l'objet

de sa haine (1). Aussi, tant que M. de la Chaussée fut exposé à ses coups, elle fit tous les nobles efforts dont elle est capble, pour obscurcir la gloire qu'il s'étoit acquise. Quoiqu'elle n'épargnât ni la conduite de ses Pieces, ni les situations, ni les détails, ni le style, elle attaquoit moins encore l'exécution que le genre même; elle prodigua aux Comédies de M. de la Chaussée, les noms de *tragique Bourgeois*, de *comique larmoyant*, & jusqu'à celui de *Sermon*, qu'apparemment on croyoit le plus humiliant pour l'Auteur, par la vertu soporifique si souvent attachée à de froides déclamations honorées de ce nom; enfin on ne lui épargna aucune des épithetes, finement ou grossiérement injurieuses, dont la malignité ou la sottise purent s'aviser. Ses ennemis, instruits par une heureuse expérience, espérerent que ces épithetes décideroient, comme elles l'ont fait si souvent, le jugement sans appel de ce Parterre équitable, qu'une plaisanterie a souvent empêché d'accueillir un ex-

---

(1) Voyez la note (*d*).

cellent Ouvrage, & dont plus d'une fois un bon mot a formé l'avis. L'Auteur fut accablé d'Epigrammes, de Satires, de Chanſons même, dont quelques-unes étoient gaies & piquantes; mais grace au caractere conſéquent de la Nation Françoiſe, aucune de ces injures, ſoit ingénieuſes, ſoit inſipides, n'empêcha les Pieces qui en étoient l'objet, d'être ſuivies, & même très-goûtées. On rioit un moment des Epigrammes, & on retournoit pleurer au *Préjugé à la mode & à Mélanide.*

C'étoient cependant ces pleurs mêmes que les *Gens de goût* trouvoient ridicules, indécens, & preſque ſcandaleux. Ils ſoutenoient, par les raiſons les plus ſolides, qu'on ne pouvoit, ſans ſe dégrader, aller pleurer au Théatre que ſur les infortunes des Monarques. » Les calamités royales, diſoient ces judicieux Cenſeurs, ſont » les ſeules dignes de nous toucher; » celles des autres claſſes de l'eſpece » humaine, c'eſt à dire, de nos ſemblables, n'ont aucun droit à nos » larmes, attendu que ſur la ſurface » de la terre, tout ce qui n'eſt pas

» Souverain ne doit pas s'étonner d'être
» malheureux «. La critique ajoutoit, que les Anciens n'avoient pas connu cette espece de Drame, où l'on avoit l'imbécille prétention de vouloir intéresser le spectateur à des aventures bourgeoises; & que si quelques Pieces anciennes, comme l'*Hécyre* de Térence, paroissoient tenir à ce mauvais genre, leur peu de succès, avoué par les Auteurs mêmes, en avoit prouvé le vice interne & radical, & dévoilé la foiblesse incurable d'un pareil ressort: d'où l'on concluoit que, comme l'Antiquité nous avoit évidemment tout appris, les Modernes ne devoient pas se hasarder dans une carriere que nos Maîtres & nos modeles n'avoient pas connue, ou dans laquelle ils avoient échoué. Ces raisonnemens ressembloient à ceux du savant Curé Thiers, dans son *Traité contre les perruques des Ecclésiastiques*, qu'il regardoit comme un grand scandale, & auxquelles, dans l'ardeur de son zele, il refusoit même, par un syllogisme sans réplique, le nom de *couverture de tête.* » Nous ne connoissons jusqu'à
» présent, disoit-il, de *couvertures de*

» *tête*, que les bonnets, les chapeaux,
» les coiffes, les casques, les tiares,
» les mitres & les turbans : or, la
» perruque n'est ni bonnet, ni chapeau, ni casque, ni coiffe, ni tiare,
» ni turban, ni mitre ; donc elle n'est
» pas faite pour couvrir la tête : d'ailleurs, ajoutoit ce subtil Dialecticien,
» cette innovation n'a paru dans l'Eglise qu'au dix-septieme siecle ; &
» ce que l'Eglise a ignoré jusque là,
» ne peut être qu'une indécence très-condamnable «. Tel étoit l'argument du Curé Thiers, & celui des Adversaires du nouveau genre de Comédies ; mais le scandale ecclésiastique, & le scandale dramatique, contre lesquels ils s'élevoient avec tant de logique & d'éloquence, ont subsisté l'un & l'autre, au grand regret des Argumentateurs.

M. de la Chaussée répondoit à ses Critiques, avec une ironie, à la vérité trop amere : » Que l'Humanité étoit
» en effet si redevable à la plupart
» des Princes pour le bonheur dont
» ils l'avoient fait jouir, qu'il étoit
» bien juste qu'elle vînt leur donner
» au Théatre une preuve distinguée

» de sa reconnoissance, en partageant » exclusivement leurs chagrins & leurs » malheurs; qu'il étoit d'ailleurs trop » ridicule & trop ignoble de s'attendrir » sur des situations qui, pour être » véritablement touchantes, devoient » avoir le mérite de ne pas ressem- » bler du tout à celles de la vie ordi- » naire & des conditions communes; » qu'il étoit juste enfin que sur le » Théatre comme dans la Société ci- » vile, le genre humain fût sacrifié à » quelques hommes «. Il faut pardonner le fiel de cette réponse au talent révolté par la satire, & irrité des obstacles qu'on vouloit mettre à ses succès. Aussi éclairés & plus tranquilles, les véritables Gens de goût, sans intérêt & sans passion, répondoient plus solidement & plus sérieusement, *que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux*; que lorsqu'une Comédie, outre le mérite qui lui est propre, a encore celui d'intéresser, il faut être de bien mauvaise humeur pour se fâcher qu'on donne au Public un plaisir de plus; & qu'il n'avoit peut-être manqué que cet intéret au *Misanthrope*, pour être aussi suivi qu'il

est estimé. Ils convenoient que la véritable Comédie, qui consiste dans le tableau piquant de nos ridicules, exige plus de connoissance de l'homme, plus de finesse, de tact & de goût, plus d'invention & de ressources, que le genre de M. de la Chaussée; ils convenoient que la Tragédie proprement dite exige aussi, sans comparaison, plus de force dans les mouvemens, de grandeur dans les idées, d'élévation dans le style; que par conséquent la Comédie & la Tragédie ordinaires avoient, sur le nouveau genre, une supériorité de mérite incontestable, proportionnée à la grandeur de la difficulté qu'il falloit vaincre. Ils ne dissimuloient pas que cette espece mi-partie, &, pour ainsi dire, mulâtre, avoit l'inconvénient d'entr'ouvrir la scene à beaucoup d'Auteurs médiocres, qui, incapables de la finesse comique & de la sublimité tragique, pourroient essayer, comme dit Montagne, de *vivoter dans la moyenne région*; mais ils ajoutoient, qu'il falloit laisser au Public le triage du bon, du mauvais & du médiocre; que tôt ou tard justice seroit faite, & qu'il ne resteroit au

Théatre que les Pieces vraiment dignes d'y subsister.

Il est vraisemblable d'ailleurs que la carriere où M. de la Chaussée s'engagea, lui fut indiquée par les sages & utiles réflexions qu'il avoit faites sur l'état présent de notre Théatre comique, sur les chef-d'œuvres qu'il a produits, sur le désespoir de les égaler; enfin, sur le goût actuel du spectateur inconséquent & frivole, si l'on veut, mais qu'un Poëte dramatique est obligé, sous peine de chute, d'étudier & de satisfaire. Il avoit senti que la Comédie proprement dite, celle qui nous fait rire de nos sottises & de nos travers, devenoit de jour en jour plus dangereuse à traiter, & par la disette des sujets, & par les difficultés de l'exécution; que les caracteres qui sont susceptibles de ridicule en grand, & qui prêtent d'ailleurs au mouvement & à l'intrigue, sont presque entiérement épuisés; qu'il ne nous reste guere à peindre que des ridicules fugitifs, des ridicules de société & de mode, plus faits pour les Sages que pour le Parterre, & pour les Gens du monde que pour le Public; des ridicules enfin,

qui, pour la plupart, fournissent tout au plus un acte, rarement trois, & jamais cinq; que la Scene exige de grandes masses, des desseins heurtés, des traits fermes & vigoureux, destinés à être vus dans l'éloignement; & que nous ne pouvons presque plus y exposer que des miniatures légeres, peu propres à la perspective du Théatre; que d'ailleurs, grace à notre délicatesse, le rire éclatant nous paroît aujourd'hui bourgeois & ignoble; que si nous consentons à rire, c'est tout au plus du bout des levres, & à la pointe de l'esprit; qu'en nous soumettant, comme par indulgence, à ce rire si fin, si noble & si foible, nous voulons en même temps qu'un Auteur comique nous réveille & nous occupe par une action soutenue, vive & animée, peu compatible avec ce plaisir froidement ingénieux; qu'il y avoit par conséquent beaucoup plus de ressource, pour ceux qui ne se sentoient pas le génie de Moliere, à traiter des sujets, toujours fournis à la vérité par la classe moyenne des citoyens, mais dans lesquels on pût joindre la vivacité de l'action à celle

de l'intérêt. Telles furent sans doute les réflexions qui déterminerent M. de la Chaussée à embrasser le genre qu'on lui reprochoit : elles étoient fortifiées par le talent qu'il se sentoit pour le traiter ; car il avoit pour maxime dans sa conduite littéraire, comme dans tout le reste de sa vie, que l'homme sage est celui dont les désirs & les efforts sont en proportion avec ses moyens. Cependant, pour conserver à ses Pieces, sinon l'essence, au moins la couleur de Comédies, il crut devoir jeter dans quelques détails & dans quelques personnages subalternes, toute la gaîté dont il étoit capable. Mais soit que la Nature l'eût fait plus sérieux que plaisant, ou qu'il soit aussi difficile au Théatre que dans la Société de faire rire & pleurer tout à la fois, il eût mieux fait de ne point altérer, par cette discordance de tons, l'unité & l'effet de ses Ouvrages ; & quoiqu'appuyé d'autorités très-respectables, il semble avoir prouvé ce que nous avons dit ailleurs, que le plaisir trouble & mal décidé, qui résulte de ce mélange bizarre des ris & des larmes, est bien inférieur au

plaisir seul de s'attendrir & de pleurer, même sur des hommes qui n'ont pas l'honneur d'être Princes.

Il étoit bien juste, pour consoler enfin l'envie, que M. de la Chaussée, après tant de triomphes dramatiques, eût le sort presque infaillible de tous ceux qui courent cette carriere orageuse ; il essuya quelques disgraces, mais en très-petit nombre. La plus marquée fut celle de la Comédie de *Paméla*, qui tomba dès la premiere représentation. L'Auteur étoit bien excusable de s'être mépris sur le sort de son Ouvrage ; non seulement il avoit été reçu avec acclamation par les Comédiens, Juges à la vérité très-suspects, mais il avoit fait verser des larmes dans les Sociétés brillantes & choisies où il avoit été lu. Par malheur, le Public assemblé cassa d'une voix unanime le jugement de la bonne *Compagnie*, qui a plus d'une fois essuyé ces petits dégoûts : l'Auteur n'appela point de cet Arrêt ; il se condamna lui-même, & se hâta de retirer sa Piece. C'est ce même sujet que M. de Voltaire a depuis si heureusement traité dans la charmante Comédie de *Nanine*,

Nanine, qui pensa néanmoins, dans sa nouveauté, être aussi malheureuse que Pamela, mais qui triompha de la satire & de la cabale, & que le Public applaudit aujourd'hui avec tant de plaisir, en s'étonnant de la froideur avec laquelle il l'avoit d'abord reçue.

M. de la Chaussée, qui avoit su répandre dans ses Pieces tant de chaleur & d'intérêt sur des sujets tirés de la vie commune, crut pouvoir essayer sur de plus grands objets le talent qu'il avoit de faire couler les larmes; il s'éleva jusqu'au tragique, & donna, en 1738, la Tragédie de *Maximien*; les applaudissemens justifierent sa confiance. On trouva de l'intelligence dans la conduite, de la marche dans l'action, de l'effet dans les situations théatrales. Si la Piece n'a pas reparu sur la Scene, il ne faut en accuser que la foiblesse des détails & du coloris. Le pinceau de M. de la Chaussée, élégant & correct, mais fait pour les sujets qui demandoient plus de noblesse que de majesté, & plus de vérité que de force, n'avoit

pas à un degré suffisant la fierté & la hardiesse de touche nécessaire aux grandes peintures ; il le sentoit ; & malgré le succès de *Maximien*, qui auroit ébloui tout autre Poëte, il se contenta d'être le *Racine* de la Comédie, sans prétendre être encore celui de *Britannicus* & de *Phédre*, & renonça à la gloire de *le Brun*, pour se borner à celle de *Greuze* (1).

Il aspira néanmoins un moment à une autre gloire, à celle de *Boucher*, & ce fut avec le bonheur qui accompagnoit presque toutes ses tentatives. Il sortit une seconde fois sur la Scene Françoise de son genre naturel & chéri, par une espece de Féerie pastorale, qu'il donna sous le titre d'*Amour pour Amour*, & qu'il eut la satisfaction de voir réussir : on pouvoit blâmer le fond de la Piece, parce qu'elle n'avoit pour objet qu'une nature idéale & factice ; mais le Poëte fut relever, par le mérite des détails & par l'agrément des tableaux, la froideur &

(1) Voyez la note (e).

l'indigence de son sujet. S'il étoit quelques Ouvrages qu'on dût bannir de la Scene, ce seroient peut-être ces sujets imaginaires qui, n'ayant de modele existant que dans une tête oisive ou exaltée, ne peuvent attacher un moment que par l'esprit & les ressources de l'Auteur. Mais faisons mieux, ne proscrivons rien, laissons la Scene ouverte à tous les sujets & à tous les talens, essayons tout, & conservons ce qui le mérite. Nous ne devons pourtant pas dissimuler qu'*Amour pour Amour* fut en grande partie redevable de son succès au jeu de la célebre Mademoiselle Gaussin, & aux graces naïves que cette charmante Actrice mit dans son rôle; ce n'est pas la seule Piece, sur-tout dans le genre pastoral, si froid & si monotone sur le Théatre, qui lui ait eu la même obligation. M. de la Chaussée témoigna sa reconnoissance à Mademoiselle Gaussin, en lui dédiant l'Ouvrage dont elle avoit fait la fortune; mais les vers qu'il fit pour elle ne valent pas ceux que lui avoit adressés l'Auteur de *Zaïre*, à la tête de cette Tragédie, dont elle avoit joué le prin-

cipal rôle avec les plus grands applaudissemens.

Couronné tant de fois sur le Théatre de la Nation, M. de la Chaussée ne dédaigna pas de descendre jusqu'au Théatre Italien; il y reçut aussi des applaudissemens, mais bien inférieurs à ceux qu'il avoit obtenus sur la Scene Françoise. Il n'étoit point là dans son élément naturel; il ne s'agissoit plus de toucher, en faveur de la vertu malheureuse, les spectateurs sensibles; l'Auteur ressembloit à ces grands Capitaines, plus faits pour les actions d'éclat que pour les escarmouches peu décisives, & moins propres à la petite guerre qu'aux batailles rangées.

On aura peine à croire que celui à qui nous devons tant de Pieces pleines de sentiment & d'intérêt, ait pu descendre encore fort au dessous de la Comédie Italienne, & qu'il ait rabaissé son génie jusqu'au dernier des genres dramatiques (si même il mérite le nom de *genre*), celui de la Foire & des *Parades*: il eut pourtant le bonheur ou le malheur de réussir aussi dans ce genre même; mais

on doit dire pour ſon excuſe, qu'il ne traitoit ces viles facéties que ſelon leur mérite; il auroit été preſque honteux des applaudiſſemens que lui donnoient à cet égard les Sociétés où il vivoit, s'il n'avoit cru devoir répondre par ces facéties paſſageres à ceux qui l'accuſoient de n'avoir qu'un génie froid & ſec, meſquinement concentré dans des ſujets obſcurs & triſtes, incapable du vrai comique, & antipode de la gaîté. Pour confondre ces Cenſeurs, M. de la Chauſſée alla juſqu'à l'excès de la gaîté même : les Cenſeurs prétendirent que c'étoit le cas du Proverbe, *Qui prouve trop ne prouve rien*. L'Auteur ſe flattoit de l'avoir démenti : l'objet de la querelle ne mérite guere qu'on juge ce différent.

Il fit plus encore pour s'aſſurer cette réputation de gaîté, dont il n'étoit ſi jaloux que parce qu'on la lui conteſtoit; il eut part à ce Recueil de baſſes plaiſanteries, connu ſous le nom d'*Etrennes de la Saint-Jean*, eſpece de débauche ou plutôt de crapule d'eſprit, où l'Art d'écrire eſt dégradé juſqu'à préſenter à des Lecteurs ce qu'ils ne daigneroient pas écouter dans des

marchés publics. M. de la Chaussée avoit trop de goût, pour ne pas sentir combien ces viles rapsodies étoient dégoûtantes; mais il s'y prêtoit par complaisance pour les mêmes Sociétés qui avoient déjà fait naître & goûté ses *Parades*. Il eut du moins la sagesse de se retirer promptement de la fange où il avoit mis le pied par distraction, & ne ressembla pas à quelques-uns de ses associés, qui, pendant quinze années de suite, ont constamment inondé le Public de ces ordures (1), & sont morts en lui en préparant de nouvelles. Notre Siecle, fertile en inventions heureuses, a trouvé moyen d'enchérir encore sur ce beau genre, en inventant le genre appelé *Poissard*, qui immortalisera le nom de *Vadé*, son créateur, tant que la plus basse populace en fournira le modele, & que cette *bonne Compagnie*, qui se croit fidele garde du bon goût, lui fera l'honneur de s'en amuser.

Peu de temps après le succès du *Préjugé à la mode*, M. de la Chaussée

---

(1) Voyez la note (*f*).

avoit été reçu à l'Académie, &, pour ainsi dire, couronné sur la breche. Il fit, à l'exemple de M. de Crébillon, son remercîment en vers, croyant, disoit-il, qu'il ne pouvoit mieux employer le langage des Dieux que dans le sanctuaire des Muses. L'Archevêque de Sens, Languet de Gergy, qui le reçut, en qualité de Directeur, Prélat févere dans ses mœurs & dans ses principes, ne put refuser des éloges aux sentimens de vertu, de sagesse & de décence que le nouvel Académicien avoit mis sur le Théatre ; mais quoique le Prélat se fût exprimé avec toute l'équité & tous les ménagemens possibles sur ce sujet, si délicat pour un Evêque, il essuya à cette occasion des satires très-injustes, dont son Discours même est la meilleure réfutation (1).

M. de la Chaussée, paroissant jouir d'une santé qui faisoit espérer à ses Confreres de le posséder long-temps, fut attaqué d'une fluxion de poitrine, qui l'enleva en peu de jours aux Lettres, au Théatre, & à l'Académie. Il

(1) Voyez l'article de M. Languet de Gergy.

mourut avec la tranquillité d'un Sage, qui n'avoit jamais fait de ses talens qu'un usage estimable. Le sang froid qu'il montra dans ses derniers momens, lui permit jusqu'à des plaisanteries sur le successeur qu'il croyoit lui être destiné. Il s'étoit fort opposé à la réception d'un Homme de Lettres, à qui ses Ouvrages donnoient des titres (1), mais qui, dans ses démarches pour parvenir à l'Académie, avoit, disoient ses ennemis, employé des moyens dont M. de la Chaussée avoit été blessé. Notre Académicien, Républicain sévere, & jaloux de la liberté de la Compagnie, avoit réussi plus d'une fois à écarter ce Candidat si ardent & si protégé; il prévit en mourant, que le Candidat alloit être délivré d'une grande peine : *Il seroit plaisant*, disoit-il, *que ma place lui fût donnée ;* elle le fut en effet : mais ce qui fait beaucoup d'honneur au successeur de M. de la Chaussée, c'est que dans son Discours de réception, il célébra les Ouvrages de son prédécesseur avec autant de zele & pres-

(1) Feu M. de Bougainville.

que d'enthousiasme, que s'il eût eu à prononcer l'Oraison funebre de son ami le plus cher; il eut la générosité, à la vérité bien entendue pour sa propre gloire, mais cependant très-rare en pareille occasion, de faire parler l'estime & la vérité seule; de tenir, sans restriction, sans réserve, &, ce qui étoit plus louable encore, sans affectation, le langage le plus honorable à la mémoire de son ennemi, & tel que l'auroit pu dicter la reconnoissance la plus vive. Le devoir du Récipiendaire l'obligeoit sans doute à louer celui dont il prenoit la place; mais sous la plume d'un Orateur moins honnête & moins juste, la passion & le ressentiment auroient fait l'éloge très-court & peut-être très-équivoque. C'est une foiblesse dont le bon la Fontaine lui-même ne put se défendre. Il avoit été négligé, & en quelque sorte opprimé par Colbert, le bienfaiteur de tous les autres Gens de Lettres. Choisi par l'Académie Françoise pour succéder à ce Ministre, il ne lui donna, dans son Discours de réception, que des louanges foibles & succinctes; il oublia tout ce que Colbert avoit fait pour tant d'Hom-

mes illuſtres, parce qu'il n'avoit rien fait pour lui. M. de la Chauſſée fut traité par ſon ſucceſſeur avec plus de nobleſſe & de juſtice. Tout ce qui honore les Lettres, ſur-tout de la part de nos Confreres, mérite d'avoir une place diſtinguée dans cet Ouvrage; & c'eſt pour cette raiſon que nous n'avons pas cru devoir paſſer ſous ſilence ce trait de courage & d'équité philoſophique.

On prétend que le ſucceſſeur de M. de la Chauſſée ne fut pas le ſeul dont il traverſa l'élection avec vivacité. Il fut accuſé, quoique ſans preuve, d'avoir contribué à faire exclure un Ecrivain très-eſtimable, & que l'Académie déſiroit d'acquérir, l'Auteur de *la Métromanie* (1). Il eſt vrai que cet Auteur plein d'eſprit, mais qui s'étoit permis plus d'une Epigramme, en avoit fait une très-piquante & très-connue contre M. de

(1) Voyez dans les notes ſur l'Eloge de M. le Marquis de Saint-Aulaire, le nom de l'Académicien dont on prétend que M. de la Chauſſée employa le crédit pour faire donner cette excluſion.

la Chaussée ; il est encore vrai que ce même Auteur, par quelques Ouvrages libres de sa jeunesse, avoit préparé les voies à son exclusion, & fourni mal-adroitement à ses ennemis un de ces moyens de nuire, dont la haine fait si bien profiter. Nous ignorons si M. de la Chaussée exerça en effet cette vengeance de l'injure qu'il avoit reçue : il eût sans doute été plus noble & plus digne de lui de la pardonner : mais tel qui affectera de lui imputer à très-grand crime un ressentiment si naturel, se trouveroit peut-être bien plus coupable, s'il interrogeoit sa conscience & en faisoit le juge de ses actions. Déjà quelques-uns de ces hommes, qui ne sont connus que par l'amertume grossiere de leurs satires, l'ont comparé à ce traître *la Rancune* du *Roman comique*, dont Scarron a peint si plaisamment la jalousie haineuse & malfaisante. L'honnêteté que M. de la Chaussée fit toujours paroître dans ses sentimens & dans sa conduite, répond suffisamment à toute la malice de ce parallele, & répand au moins beaucoup de doute sur l'action qu'on lui a reprochée. Ceux qui,

à sa place, auroient oublié l'Epigramme dont il avoit à se plaindre, excuseront, dans un Auteur outragé, ce mouvement de foiblesse humaine; quant aux Satiriques, ses détracteurs, nous leur dirons pour toute réponse : *Que celui de vous qui est sans péché, lui jette la premiere pierre.*

NOTES *sur l'Eloge de M.* DE LA CHAUSSÉE.

(*a*) M. de la Chaussée mit un Prologue à la tête de la *fausse Antipathie*. Le Génie y demande au Public le moyen de lui plaire, après tant de bons Ouvrages qui l'ont rendu si difficile, & tant de mauvais qui lui ont donné de l'humeur. Ce Public, divisé par le Bon sens & par la Folie, & représenté par différens personnages, ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il demande. Enfin tous les Acteurs s'en vont, & le Génie dit à Thalie, qui a reçu la Piece nouvelle, & qui en est embarrassée :

Allez, prenez toujours, les temps sont malheureux.

(*b*) On assure que M. de Voltaire ayant fait présenter aux Comédiens sa Tragédie de *Mérope*, sans leur apprendre qu'il en étoit l'Auteur, elle fut refusée, parce qu'il n'y avoit point dans cette Piece d'autre *amour* que la tendresse maternelle, & qu'en conséquence les Acteurs n'en attendoient aucun succès. M. de Voltaire apprit en riant cette décision à un de ses amis, qui révéla le secret aux Comédiens, & demanda une seconde lecture. Ils n'oserent alors refuser de représenter la Piece; mais toujours incertains de la réussite, ils demanderent à l'Auteur, & en obtinrent la permission de la jouer sans l'avoir affichée. Ils n'eurent pas lieu de se repentir de cette réticence, sans laquelle peut-être, grace aux ennemis de M. de Voltaire, & au préjugé public sur la nécessité de l'*amour* dans les Tragédies, la premiere représentation auroit été pour le moins fort orageuse.

(*c*) Nous observerons, soit pour excuser, soit pour aggraver le tort de notre Académicien en cette occasion, que la comparaison si peu décente des

Auteurs avec les animaux, avoit déjà été employée par un Monarque, bien peu digne à tous égards d'être pris pour modele, par Charles IX, qui disoit, en parlant des Poëtes, qu'*il falloit les traiter comme les chevaux, les nourrir sans les engraisser*, & qui a passé néanmoins pour amateur des Lettres; tant ceux qui les cultivent sont peu difficiles pour accorder ce titre aux Princes même qui le méritent le moins!

(*d*) *La fama*, disent les Italiens, *e viva a i vivi, e morta a i morti: La gloire est vivante pour les vivans, & morte pour les morts*, parce qu'on n'en jouit, ajoutent-ils, que pendant sa vie, & qu'après la mort on y est insensible. Mais on peut dire aussi dans un sens tout opposé: *La fama e morta a i vivi, e viva a i morti;* & ce qui est encore plus vrai, *la invidia e viva a i vivi, e morta a i morti.*

L'absence fait à peu près pour l'envie le même effet que la mort: elle l'appaise en écartant son objet. Un illustre Ecrivain, retiré de France depuis longtemps, demandoit ce que ses chers

compatriotes disoient de lui : *Beaucoup de bien*, lui répondit un ami ; *& vous avez dû vous y attendre ; ne voyez-vous pas que vous êtes mort, & qu'ils vous en tiennent compte ? Mais gardez-vous de reparoître à leurs yeux : vous êtes perdu si vous faites la folie de ressusciter.*

(*e*) Voyez ce que dit M. de Voltaire dans une lettre sur le *Maximien* de M. de la Chaussée. » Les démêlés » de Constantin avec Maximien, & » son extrême ingratitude envers lui, » ont déjà fourni une Tragédie à Thomas Corneille, qui a traité à sa » maniere la prétendue conspiration » de Maximien. Fausta se trouve dans » cette Piece entre son mari & son » pere ; ce qui produit des situations » fort touchantes. Le complot est très- » intrigué, & c'est une de ces Pieces » dans le goût de Camma & de Ti- » mocrate. Elle eut beaucoup de succès » dans son temps ; mais elle est tombée » dans l'oubli avec presque toutes les » Pieces de Thomas Corneille, parce » que l'intrigue, trop compliquée, ne » laisse pas aux passions le temps de

» paroître ; parce que les vers en sont » foibles ; en un mot, parce qu'elle » manque de cette éloquence qui seule » fait passer à la Postérité les Ouvrages » de prose & les vers. Je ne doute » pas que M. de la Chaussée n'ait mis » dans sa Piece tout ce qui manque » à celle de Thomas Corneille. Per- » sonne n'entend mieux que lui l'art » des vers ; il a l'esprit cultivé par » de longues études, & plein de goût » & de ressources. Je crois qu'il se » pliera aisément à tout ce qu'il voudra » entreprendre. Je l'ai toujours regardé » comme un homme fort estimable, » & je suis bien aise qu'il continue » à confondre le misérable Auteur des » *Aïeux chimériques* (1) & des trois » *Epîtres Tudesques*, où ce cynique » hypocrite prétendoit donner des re- » gles de Théatre, qu'il n'a jamais

---

(1) Cet Auteur est le Poëte célebre Jean-Baptiste Rousseau, très-malheureux en effet dans ses Ouvrages dramatiques, & très-jaloux du succès des autres en ce genre.

Voyez les articles de Destouches & de Boissy.

» mieux entendues que celles de la » probité «.

Peut-être y a-t il quelque chose à rabattre des louanges données ici par M. de Voltaire à la versification de M. de la Chaussée, sur-tout dans le genre tragique. Mais ces louanges prouvent au moins l'injustice des reproches qu'on a si souvent faits à ce grand Homme, de dénigrer tout ce qui n'étoit pas lui ; injustice dont M. de la Chaussée lui-même n'étoit pas exempt. Nous l'avons souvent entendu attaquer M. de Voltaire sur ce point, &, par une représaille que sans doute il croyoit méritée, se montrer lui-même fort injuste à l'égard de cet illustre Ecrivain.

(f) *Les Ecosseuses ou les Œufs de Pâques ; les Fêtes roulantes ; les Aventures des Bals de bois ; le Recueil de ces Messieurs ; le Recueil de ces Dames ; les Manteaux*, &c. &c., & autres sottises de la même espece, dont on a oublié jusqu'aux titres. Feu M. le Comte de Caylus, si long-temps célebre dans tous les Journaux comme l'oracle du bon goût, étoit à la tête

de ces charmantes productions. Il eût mieux fait, au lieu de dégrader de la sorte le peu de talent que la Nature pouvoit lui avoir donné, de mettre plus de soin à ses Ouvrages sérieux, entre autres aux Dissertations qu'il a écrites pour l'Académie des Belles-Lettres, & dont le style ignoble & incorrect permet à peine d'en soutenir la lecture.





ÉLOGE
DE PHILIPPE
NÉRICAULT
DESTOUCHES;

Né à Tours en 1680; reçu le 25 Août 1723, à la place de JEAN GUALBERT CAMPISTRON; *mort le 4 Juillet 1754* (1).

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE DESTOUCHES.

NOTE I, *relative à la page 345, sur l'état de Comédien.*

MALGRÉ le préjugé barbare qui flétrit parmi nous l'état de Comédien,

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

disoit M. Deſtouches (ou plutôt ſelon nous, à cauſe de ce préjugé même), un Comédien qui ſe diſtingue par l'honnêteté de ſa conduite, eſt digne, à double titre, de la conſidération des hommes vertueux. Car il a le double courage, & de réſiſter aux exemples de dépravation qu'il ne trouve que trop parmi ſes ſemblables, & de lutter contre l'aviliſſement que l'opinion lui imprime, ſans qu'il puiſſe même ſe flatter d'adoucir ſur ce point l'inexorable cruauté du Public, qui met à peu près ſur la même ligne un Comédien honnête & un Comédien qui ne l'eſt pas, & qui même dédaigne encore plus le premier, s'il a moins de talent que le ſecond.

Ceux des Comédiens qui ne peuvent ſe venger de cette injuſtice par la décence de leurs mœurs, s'en vengent, dit-on, par le deſpotiſme & la dureté qu'ils exercent impunément contre les Gens de Lettres, qui ſont forcés d'avoir recours à eux pour la repréſentation de leurs Ouvrages. Irrités & humiliés, dit M. de Voltaire, de la flétriſſure qu'ils éprouvent, *ils s'en dédommagent de leur mieux, en pro-*

diguant à un pauvre Auteur dramatique tout le mépris dont ils ſont couverts. Avilis comme nous le ſommes, diſoit l'un d'eux, *auprès de tous ceux qui n'ont rien à craindre de nous, que ſerions-nous ſans la reſſource & la conſolation d'être inſolens avec ceux qui ont beſoin de notre ſecours?* On leur a quelquefois reproché leur richeſſe; ils pourroient répondre de même: *Que ſerions-nous, ſi nous étions à la fois pauvres & mépriſés?* Un Militaire qui avoit peu de fortune, diſoit à un Comédien célebre & opulent: *N'eſt-il pas honteux qu'un homme tel que vous ait cet avantage ſur un homme tel que moi!...... Et comptez-vous pour rien, Monſieur*, lui répondit le Comédien, *le privilége que vous donne votre état de me tenir ce diſcours?*



NOTE II, *relative à la page 347 sur la lettre de Despréaux à M.* DESTOUCHES.

DESPRÉAUX, dans cette lettre, joint pourtant à ses critiques quelques formules de politesse; mais les critiques sont bien réelles, & la politesse ne paroît que pour la forme. » Sans » ma mauvaise santé, dit-il, vous » n'auriez pas de moi, Monsieur, » une courte réplique; mais l'âge & » les infirmités ne permettent plus » ces excès à ma plume. J'ai pour- » tant senti, comme je dois, vos » honnêtetés, & j'ai lu avec un fort » grand plaisir l'Ouvrage que vous » m'avez fait l'honneur de m'envoyer. » J'y ai trouvé en effet beaucoup de » génie & de feu, & *sur-tout* de » Religion. (Voilà un *sur-tout* qui » affoiblit bien les autres éloges.) Ce- » pendant, je ne vous cacherai point » que j'ai remarqué dans votre Ou-

» vrage de petites négligences, dont
» il y a apparence que vous vous êtes
» apperçu aussi bien que moi, mais
» que vous n'avez pas jugé à propos
» de réformer, & que cependant je
» ne sçaurois vous passer. Mes criti-
» ques au reste sont peut-être très-
» mauvaises «. Il étoit bien sûr du
contraire, & ne pouvoit soupçonner
le jeune Auteur d'avoir laissé avec
connoissance de cause, des fautes d'Eco-
lier dans un Ouvrage qu'il envoyoit
à un Juge si redoutable.

Un de nos plus grands Poëtes n'est
pas du même avis que Despréaux sur
la rime de *terre* avec *colere*, que ce
dernier reproche à M. Destouches.
» Nous avons besoin de hardiesse, dit
» Voltaire dans une lettre au Comé-
» dien la Noue; & nous ne devrions
» rimer que pour les oreilles. Il y a
» vingt ans que j'ose le dire. Si un
» vers finit par le mot *terre*, vous
» êtes sûr de voir la *guerre* à la fin
» de l'autre : cependant prononce-t-
» on *terre* autrement que *pere* & *mere* ?
» Prononce-t-on *sang* autrement que
» *camp* ? Pourquoi donc craindre de

» faire rimer aux yeux ce qui rime » aux oreilles ? On doit songer, ce » me semble, que l'oreille n'est juge » que des sons, & non de la figure » des caracteres. Il ne faut point multi- » plier les obstacles sans nécessité; car » alors c'est diminuer les beautés. Il » faut des loix séveres, & non un » vil esclavage «. Quelque justes que paroissent ces remarques, la rime de *terre* avec *pere* & *colere*, ainsi que celle de *sang* & de *camp*, & plusieurs autres, ne paroissent pas avoir encore fait fortune, quoique nos meilleurs Poëtes aient fait rimer des mots qui riment peut-être encore moins; *j'aime* avec *même*, *traces* avec *graces*, &c, ce qui est plus étrange, *cher* avec *arracher*. La rime, nous en convenons, est un ornement indispensable aux vers françois, qui, sans cela, différeroit trop peu de la prose; mais cet ornement ne doit pas être une charge, encore moins un tour de force, comme dans quelques Versificateurs modernes, qui riment richement & s'expriment pauvrement.

NOTE

NOTE III, *relative à la page* 351, *sur les Auteurs satiriques qui déchirent ceux qu'ils estiment le plus.*

Un de ces Anthropophages littéraires, qui vivent de leurs satires, outrageoit depuis long-temps le plus célebre Ecrivain de son siecle, qui s'en vengea de la maniere la plus publique, la plus éclatante & la plus terrible. Un honnête homme, touché de l'état du Satirique ainsi puni, intercéda en sa faveur l'Ecrivain célebre par une lettre qui a été publique, & dont voici quelques traits.

» Il vous a donné sans doute bien » des raisons de le haïr; cependant » il ne vous hait point; personne n'a » plus lu vos Ouvrages, & n'en fait » davantage. Ces jours derniers, dans » la chaleur de la conversation, il » trahissoit son secret, & disoit du » fond de son cœur, que vous étiez » le plus grand homme de notre siecle: » quand il lit vos immortels Ouvrages,

» il est ensuite obligé de se déchirer
» les flancs pour en dire le mal qu'il
» n'en pense pas; mais vous l'avez
» martyrisé tout vivant, &c, ce qui
» doit lui être plus sensible, vous
» l'avez déshonoré dans la Postérité:
» tous vos Ecrits resteront; pensez-
» vous, Monsieur, que dans le secret
» il n'ait point à gémir des rôles que
» vous lui faites jouer ? J'ai sou-
» vent désiré, pour ma satisfaction
» particuliere, & pour sa tranquillité,
» de voir la fin de ces querelles; mais
» comment parler de paix dans une
» guerre continuelle ? Il faudroit au
» moins une treve de deux mois; &
» si vous daigniez prendre confiance
» en moi, vous verriez, Monsieur,
» que celui que vous regardez comme
» votre plus cruel ennemi, & que
» vous avez traité ainsi, deviendroit,
» de votre admirateur secret, votre
» admirateur public.

» Je suis, &c. «.

Voici ce que l'Ecrivain célebre répondit au Médiateur :

» Vous me proposez la paix avec....

» Vous ajoutez qu'il m'a toujours » estimé & qu'il m'a toujours ou- » tragé. Vraiment, voilà un bon » petit caractere ; c'est-à-dire, que » quand il dira du bien de quelqu'un, » on peut compter qu'il le méprise. » Vous voyez bien qu'il n'a pu faire » de moi qu'un ingrat, & qu'il n'est » guere possible que j'aye pour lui les » sentimens dont vous dites qu'il m'ho- » nore.

» *Paix en terre aux hommes de* » *bonne volonté!* mais vous m'apprenez » que...... a toujours été de volonté » très-maligne : je n'ai jamais lu » ses Satyres ; je vous en crois seule- » ment sur votre parole, & je suis » persuadé qu'il n'a imprimé rien » contre moi que de fort plaisant pour » réjouir la Cour.

» Ainsi, je suis très-pacifiquement, » Monsieur, votre, &c. «.

Voilà un exemple frappant de la bassesse avec laquelle les Satiriques de profession outragent souvent ce qu'ils estiment le plus, & déchirent même sans pudeur les Ouvrages & les Auteurs qu'ils ont le plus loués. Nous pourrions

en citer d'autres exemples encore plus récens & plus méprisables. Mais les noms des coupables sont trop oubliés pour les faire renaître, & trop vils pour en salir cet Ouvrage.

NOTE IV, *relative à la page 356, sur le temps où M.* DESTOUCHES *fut chargé en Angleterre des affaires de France*,

CET honnête & vertueux Résident eut une singuliere négociation à traiter pour le Cardinal Dubois, auquel, à la vérité, il étoit redevable de sa place. Ce Ministre lui écrivit d'engager le Roi Georges I à demander pour lui au Régent l'archevêché de Cambrai. Le Roi, qui traitoit alors avec le Régent de plus grandes affaires, & que par conséquent le Duc d'Orléans avoit intérêt d'obliger, ne put s'empêcher néanmoins de tourner d'abord cette demande en ridicule : *Comment voulez-vous*, dit-il à M. Destouches, *qu'un Prince Protestant se mêle de faire un Archevê-*

que en France ? Le Régent en rira, & sûrement n'en fera rien. Pardonnez-moi, Sire, répondit M. Destouches, *il en rira, mais il fera ce que vous voudrez ;* & tout de suite il présente au Roi une lettre très-pressante, & toute prête à signer : *Je le veux donc bien*, dit Georges ; & il signa la lettre, & Dubois fut Archevêque de Cambrai.

NOTE V, *relative à la page* 355, *sur quelques Ouvrages dramatiques de M.* DESTOUCHES.

OUTRE ses Ouvrages dramatiques en cinq actes, il donnoit aussi quelquefois de petites Pieces, qui ne furent pas moins applaudies, & dont quelques-unes même sont restées au Théatre. Nous ne citerons que le *triple Mariage*, Comédie plaisante & gaie, qu'on représente encore tous les jours : elle avoit pour sujet une aventure réelle, alors récente. Un pere veuf & sur le déclin de l'âge, ayant pris de l'amour

pour une jeune personne d'un état fort inférieur au sien, l'épousa d'abord secrétement, & prit enfin le parti d'avouer à son fils & à sa fille l'engagement qu'il venoit de contracter à leur insçu; il apprit de ses deux enfans, qu'ils avoient pris pour eux la même liberté, & avoient fait, chacun de leur côté, un choix conforme à leur inclination. M. Destouches crut trouver dans cette aventure la matiere d'une Comédie, & le succès répondit à son espérance (1).

(1) Notre Académicien avoit fait lui-même un mariage secret dans le temps où il étoit chargé à Londres des affaires de France. Il devint éperdument amoureux d'une Angloise Catholique & distinguée par sa naissance, & l'épousa, avec la permission du Roi de France, dans la chapelle qu'il avoit comme Ministre étranger. Son mariage ne fut déclaré qu'après qu'il eut quitté l'Angleterre.



NOTE VI, *relative à la page 359, sur le projet qu'avoit eu le Gouvernement d'envoyer M.* DESTOUCHES *en Russie.*

NOTRE Philosophe disoit quelquefois qu'en émondant & en taillant ses arbres dans la campagne où il s'étoit retiré, il y trouvoit l'image assez fidele de cette Nation Russe chez laquelle on avoit voulu l'envoyer; Nation soumise & docile, gouvernée par ses Souverains, à peu près comme le font les plantes par un cultivateur sévere, & qui montrent à l'Europe tout ce que peuvent devenir les hommes par une semblable culture : *mais*, ajoutoit-il, *arbres pour arbres, j'aime encore mieux les miens.*



NOTE VII, *relative à la page 368, sur le Glorieux.*

M. Destouches, qui, par une longue expérience, connoissoit les loix & l'effet de l'illusion théatrale, avoit jugé sans doute que la double charge du *Glorieux* & de l'*Homme modeste*, étoit nécessaire pour faire sortir davantage les deux rôles, & que réduits à la vérité de la Nature, ils auroient paru moins agréables au spectateur. Il semble en effet que le personnage de l'Homme *modeste*, étant resserré par l'Auteur dans ses bornes naturelles, eût été un peu froid au Théatre; & peut-être ce froid eût-il reflué sur le rôle du *Glorieux*, qui doit y contraster. Mais la *double charge* n'a-t-elle pas été trop forte? C'est ce que nous laissons à décider à de meilleurs Juges que nous. Peut-être n'appartient-il qu'à un génie tel que Moliere, d'avoir su, sans rien exagérer, opposer au rôle odieux, mais admirable, du Tartuffe, le rôle non moins ad-

mirable, mais aussi plein de vérité que d'intérêt, d'un homme sincérement vertueux, sans rigorisme & sans foiblesse. Peut-être aussi Moliere lui-même a-t-il été moins heureux dans le *Misanthrope*, en dégradant, par un peu de fadeur, le caractere de l'homme raisonnable, qu'il a mis en opposition avec *Alceste*, & en croyant donner, par cette fadeur, un contraste plus théatral à l'inflexible austérité du principal personnage.

NOTE VIII, *relative à la page 368, & aux deux vers du Glorieux qu'on y a cités.*

LE pere du *Glorieux* dit à son fils :

J'entends; la vanité me déclare à genoux,
Qu'un pere infortuné n'est pas digne de vous.

La réponse du fils à ces deux beaux vers, est d'autant plus noble, qu'elle étoit plus difficile à faire :

Et compatissez donc à la noble fierté
Dont ce cœur, il est vrai, n'a que trop hérité.

NOTE IX, *relative à la page 371, ſur les Acteurs qui jouerent la Comédie du Glorieux dans ſa nouveauté.*

L'ACTEUR chargé du principal perſonnage, étoit Quinault Dufreſne, ſur lequel même on prétend que M. Deſtouches avoit fait le rôle du *Glorieux*, tant il l'étoit, non ſeulement avec ſes camarades, mais dans tous les momens de ſa vie. C'étoit lui qui diſoit à ſon Valet, en parlant des Comédiens : » Allez dire à ces gens-» là que je ne jouerai pas aujourd'hui. » On me croit heureux, diſoit-il en-» core ; cependant je préférerois à » mon état celui d'un Gentilhomme » retiré dans ſon château avec douze » mille livres de rente «.

Dans la Préface du *Glorieux*, l'Auteur fit avec raiſon l'éloge des Comédiens qui avoient joué ſa Piece avec tant de perfection ; la confiance avec laquelle il parloit de ſon ſuccès,

fit faire à quelqu'un cette Epigramme :

Destouches, dans sa Comédie,
A cru peindre le Glorieux ;
Et moi je trouve, quoi qu'on die,
Que sa Préface le peint mieux.

M. de Voltaire fut plus honnête dans quelques vers qu'il adressoit à notre Académicien, & dont voici les deux derniers :

Vous qui fîtes le Glorieux,
Il ne tiendroit qu'à vous de l'être.

NOTE X, *relative à la page 376 & aux suivantes, sur les Ouvrages Théologiques de M.* DESTOUCHES *en faveur de la Religion, & sur les Epigrammes contre les Incrédules.*

NOTRE pieux Académicien, en opposant à l'impiété les raisons les plus terrassantes que son zele pouvoit lui fournir, osoit même la poursuivre au milieu des retranchemens qu'elle croit

les plus redoutables; il expliquoit de son mieux, dans ses Dissertations, des prophéties aussi respectables qu'obscures, sur lesquelles les Grotius, les Calmet & les Hardouin ont différé d'avis; il ne voyoit pas, dans la ferveur qui l'animoit, que l'analyse claire & précise de ces oracles divins, n'est pas essentielle aux fondemens sacrés du culte sublime que l'Etre Suprême exige de ses créatures. Il n'avoit pas assez médité la judicieuse réflexion d'un sage Théologien, qui désiroit ardemment que les Défenseurs de la Religion s'attachassent au gros de l'arbre, » si bien assuré, disoit-il, de se soutenir par son poids » & par sa vétusté respectable; qu'ils » négligeassent les petites branches qui » ne font que le défigurer, & qu'ils » eussent même la sagesse de retrancher courageusement ces branches. » Lorsqu'une place, ajoutoit sagement » ce Théologien, est aussi bien fortifiée que celle dont nous gardons les » remparts, on laisse brûler les fauxbourgs à l'ennemi, & on les brûle » soi-même, pour concentrer toute sa » défense dans le corps de la place «.

C'eſt ſans doute ce que M. Deſtouches auroit dû faire ; mais la délicateſſe même de ſes pieuſes intentions s'y oppoſoit. Aſſuré de la bonté de ſa cauſe, il vouloit chaſſer l'incrédulité des défilés même où elle ſe ratranche, *parce qu'elle n'oſe pas*, diſoit-il, *ſe battre contre Dieu en raſe campagne.*

Il prétend, dans une de ſes Diſſertations, que plus une Religion eſt obſcure, plus elle a le caractere de la vérité, parce que plus d'obſcurité exige des Fideles plus de ſacrifices. Un homme d'eſprit, feu M. l'Abbé de Gamaches, de l'Académie des Sciences, a fondé ſur le même principe une des preuves qu'il a données de la Religion Catholique, dans un petit Livre qui a pour titre : *Syſtême du Philoſophe Chrétien.* » La Religion » Catholique, dit-il, eſt la plus par- » faite de toutes, parce qu'elle eſt la » ſeule qui nous ordonne tous les ſa- » crifices poſſibles ; car elle exige juſ- » qu'à celui de nos ſens dans le myſtere » de la préſence réelle ; & nulle autre » Religion n'a l'avantage de donner » ainſi le démenti à nos propres yeux «.

M. de Voltaire, dans ses charmans *conseils à Racine le fils, sur son Poëme de la Religion*, Ouvrage plein de gaîté, de bonne plaisanterie, & d'excellens principes de goût, ayant marqué son étonnement sur la transformation du Poëte comique Destouches en profond Théologien, le Théologien Poëte répondit (toujours dans le Mercure), à l'Auteur de ces *conseils*, qu'il appelle M. *le Conseiller*. Il prouve, par une foule d'exemples tirés de Claudien, d'Ausone, de Boëce, de Tertullien & d'autres Auteurs, que les matieres de Religion peuvent fort bien être traitées par des Poëtes, & même par des Poëtes obscenes; pour le démontrer, il rapporte des obscénités d'Ausone à côté de ses vers édifians. Il nous semble qu'un Chrétien encore plus zélé que M. Destouches, auroit plaint la Religion d'être en si mauvaises mains.

Les Epigrammes de notre Académicien contre les Incrédules, Epigrammes dont il n'a imprimé qu'un très-petit nombre, étoient le délassement de ses travaux théologiques, & l'amusement philosophique de ses prome-

nades solitaires. Il rendoit ainsi ses vers & sa prose également méritoires pour l'Eglise & pour le Ciel. La plupart de ces Epigrammes sont insérées dans des lettres qu'il adressoit, par le moyen du Mercure, à un vieux Commis des Finances, nommé *Tannevot*, très-bon Chrétien comme lui, & qui le secondoit de son mieux par ses dévotes réponses.

His amor unus erat, pariterque in bella ruebant.

Quelques-unes des Lettres édifiantes imprimées dans le Mercure par M. Destouches, sont écrites à un jeune homme de condition, qu'il avoit résolu de convertir. Nous en ignorons le succès.

Il nous apprend, dans une de ces Lettres, qu'il avoit fait une Comédie, intitulée l'*Esprit fort*; mais que s'étant apperçu qu'elle étoit peu *théatrale*, il ne jugea pas prudent de la risquer sur la Scene. Il craignoit, disoit-il, que les sifflets, en attaquant la Piece, ne parussent attaquer le sujet.

Il répond aussi dans ces Lettres, mi-parties de prose & de vers, à un Poëte nommé *Frigot*, & à un autre,

qui lui avoient adressé des éloges rimés, & qui se joignirent à lui pour faire en rime la petite guerre aux Mécréans.

Non seulement M. Destouches attaque dans ses vers les Incrédules, mais aussi les Hérétiques; il envoie à son ami Tannevot des Epigrammes satiriques contre Luther, Calvin, Bayle & des Barreaux.

Il mêle à toutes ces Pieces des éloges du Roi en vers, & même quelques Epigrammes galantes (& presque licencieuses), qui ne paroissent pas faites pour se trouver en si grave compagnie; celle-ci, par exemple, qu'il adresse à une Capricieuse:

Vos yeux sont doux & caressans,
Puis dédaigneux & menaçans;
Avec vous je ne puis m'entendre;
Votre cœur, quand je crois le prendre,
M'échappe aux moindres incidens;
Morbleu! faites-moi donc comprendre
Si je suis dehors ou dedans.

Par le conseil de son ami, il ne voulut pas joindre à une édition de ses Ouvrages, qu'il préparoit alors, ses Lettres édifiantes, & ses *Lucubra-*

tions théologiques contre les Impies. Il craignit avec raison que ces productions pieuses ne formassent, avec ses Comédies, une bigarrure choquante. Il eût été en effet presque aussi malsonnant de trouver à côté du *Tambour nocturne* ou de la *fausse Agnès*, les Dissertations Chrétiennes & les Epigrammes pieuses de M. Destouches, qu'il le seroit de trouver dans les Œuvres de l'Abbé de Brueys, son Traité de la *Messe* à côté de l'*Avocat Patelin* ou du *Grondeur.*

Nous croyons pouvoir certifier ici un fait singulier que nous savons par une voie très sûre (1); c'est que ce même Ecrivain, si zélé dans les dernieres années de sa vie contre les Incrédules, parut très-refroidi sur cet objet quelque temps avant sa mort. Sans afficher ni incrédulité ni indifférence sur l'avenir (car nous n'avons garde de charger sa mémoire de cette imputation), il n'étoit occupé que de finir ses jours en paix dans les bras

(1) *Note du Censeur.* On sait quelle est la valeur de ces témoignages sans nom.

de ſa famille, loin des exhortations *importunes* (c'étoit ſon expreſſion), *dont il n'avoit aucun beſoin*, & perſuadé qu'il lui ſuffiſoit de ſe préſenter au Tribunal de l'Etre Suprême avec cette conſcience droite & pure qui avoit fait la regle de ſa vie.

Quoique très-chatouilleux ſur ſes Ouvrages, qu'il défendoit avec amertume contre ceux qui les attaquoient, M. Deſtouches ne ſe piquoit pas, comme il le diſoit lui-même, de mettre dans ſes vers cet eſprit qu'on aime tant; mais il avoit de grandes prétentions à la ſenſibilité, & croyoit en avoir beaucoup mis dans une Ode à *la Patrie*, qu'il avoit faite étant jeune. Il ne pouvoit, diſoit-il, relire cette Piece ſans pleurer, & ſes ennemis lui répondoient groſſiérement, qu'*il y pleuroit tout ſeul*.

Il ſe montre, en toute occaſion, ennemi déclaré de cet *eſprit à la mode*, qui, ſelon lui, a corrompu le goût. Il l'accable de tout ſon mépris dans une Epigramme contre d'*Orivaux*, dont le vrai nom eſt facile à deviner, & dans une autre contre

Moron, qui paroît être Fontenelle.

Il oppose à l'esprit qui lui déplaît tant, l'Epigramme de Catule :

Cœnabis bene, mi Fabelle, apud me, &c.

Et il prodigue à cette Piece, qui est assez libre, & qu'il rapporte toute entiere, des éloges dont on doit être un peu étonné. Un Poëte aussi religieux que lui, auroit pu choisir pour exemple du *naturel* qu'il recommande aux Poëtes, un Ouvrage où le *naturel* fût plus *décent*. Quoi qu'il en soit, il définit le *véritable esprit* d'une maniere assez précise & assez juste : *C'est*, dit-il, *le don & la facilité de dire à propos tout ce qui convient à l'occasion & au sujet.*

Il accusoit non seulement Dufresny (comme nous l'avons dit dans son Eloge), mais Dancourt même, de refuser l'esprit à Moliere. La premiere de ces deux accusations peut avoir quelque fondement ; car il est sûr que l'esprit de Moliere n'est pas celui de Dufresny, quoique l'esprit de ce dernier, très-inférieur à celui de Mo-

liere, ait bien son mérite; mais le comique de Dancourt, quoiqu'il soit aussi très inférieur au comique de Moliere, est cependant du même genre. On ne conçoit donc pas pourquoi Dancourt auroit porté de Moliere un jugement si ridicule, à moins que ce ne fût par un motif de rivalité. Mais Dancourt pouvoit-il sérieusement se croire rival de Moliere? L'Auteur des *vendanges de Surene* & du *Moulin de Javelle* avoit-il quelque chose de commun avec celui du *Tartuffe*?

NOTE XI, *relative à la page* 381, *sur l'édition des Œuvres de M.* DESTOUCHES, *faite au Louvre.*

CETTE édition, faite avec beaucoup de soins, & magnifiquement imprimée, mérite d'être recherchée des curieux & des Gens de Lettres. Outre les Pieces composées pour le Théatre François, on y trouve quelques divertissemens destinés à être mis en

musique, & que l'Auteur avoit faits pour Madame la Duchesse du Maine; nous citerons entre autres le Ballet des *Amours de Ragonde*, qu'on représentoit encore, il y a quelques années, sur la Scene lyrique, dans ces jours destinés à la joie, où il est permis aux spectateurs d'oublier un moment la gravité, souvent fastidieuse, de ce Théatre. Les applaudissemens que les *Amours de Ragonde* y ont reçus, eussent encore été plus marqués & plus durables, si la musique, faite par Mouret, joignoit au mérite assez mince d'être facile à chanter, celui d'avoir plus de verve & plus de caractere.

NOTE XII, *relative à la page 385, sur le succès des Pieces locales.*

LE succès de ces Pieces tient encore à d'autres causes qu'à la nature du sujet; par exemple, à l'usage heureux, mais singulier & purement na-

tional, que favent faire de notre Langue quelques-uns de leurs Auteurs, entre autres celui du *Méchant*, qui a fi bien fu tirer parti du langage & du ton de ce qu'on appelle parmi nous *la bonne Compagnie*. Quant aux applaudiffemens accordés à *Mélanide* & au *Préjugé à la mode*, ils ont été donnés à la nouveauté & à l'intérêt réel de ce genre, moitié tragique, moitié comique, que les Anciens paroiffent avoir peu connu, qu'aujourd'hui même plufieurs Nations femblent encore ignorer, que peut-être quelques autres ont défiguré en y forçant le coloris, & auquel nos *Dramatiques* François croient avoir mieux confervé la véritable teinte qui lui eft propre. Mais les excellentes Pieces en ce genre font d'autant plus rares, que les médiocres font bien faciles & bien communes.

Si M. Deftouches ne doit paroître fur la Scene que très loin après Moliere, & peut-être même qu'à la fuite de Regnard, plus comique & plus animé que lui, il a du moins le mérite d'avoir fait fes bonnes Pieces de

Théatres pour d'autres Nations que pour la sienne. Il en a de plus un autre, que ni Regnard ni Moliere même n'ont pas toujours eu, c'est la décence qu'il a fidélement observée sur la Scene, décence faite pour réconcilier avec les Spectacles ceux des gens de bien qui les condamnent.



PIECES

Relatives à l'Eloge de M. DESTOUCHES.

LETTRE au Rédacteur du Mercure, imprimée dans celui du 5 Avril 1779.

J'AI dit, Monſieur, dans l'Eloge de M. Deſtouches, que, très-jeune encore, il avoit été quelque temps Comédien. Je l'ai avancé, non ſeulement d'après une tradition fort répandue parmi les Gens de Lettres, mais d'après des garans que j'ai eu lieu de croire bien informés. La famille de cet Académicien célebre s'inſcrit en faux contre mon récit. Elle y oppoſe des faits dont elle garantit la certitude, & d'où il réſulte que ceux qui ont cru comme moi juſqu'à préſent le fait dont il s'agit, ont ajouté foi à des relations peu fideles. Cette famille reſpectable déſire

désire que j'instruise le Public de sa réclamation, & de la résolution que j'ai prise en conséquence, de supprimer, dans une autre édition, cet endroit de l'Eloge de M. Destouches. Je suis, &c.

D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 Mars 1779.

Je n'ai pas cru devoir refuser cette déclaration à la famille de feu M. Destouches, & sur-tout à un fils qu'il a laissé, & qui jouit à juste titre & à tous égards, de l'estime de tous ceux qui le connoissent (1). Mais après avoir satisfait à ce que l'honnêteté exigeoit de moi, je dois, pour ma propre apologie, exposer les raisons qui m'avoient déterminé à donner pour certain le fait dont il s'agit.

Lorsque j'eus l'honneur d'entrer, en 1754, dans l'Académie Françoise, je trouvai cette Compagnie persuadée

(1) On écrivoit cette note en 1779, M. Destouches le fils étant encore vivant. Il est mort depuis, au mois de Janvier 1780.

que M. Deſtouches avoit été Comédien. Plusieurs Académiciens, M. Duclos, Crébillon, Mirabeau, de Boiſſy, & beaucoup d'autres, n'en doutoient nullement; & ſi je ne puis pas atteſter que tout le reſte en fût convaincu comme eux, au moins je n'ai jamais entendu, ſur ce point, aucune réclamation dans l'intérieur de l'Académie. La choſe paſſoit pour ſi conſtante, que lorſqu'il fut queſtion, en 1771, de l'élection de M. de Belloy, qui, comme tout le monde ſait, avoit été Comédien, quelqu'un de nos Confreres, dont je tairai le nom pour ſon honneur, eut l'ineptie de mettre en queſtion, ſi ce n'étoit pas un motif pour lui refuſer nos ſuffrages. Les Académiciens plus ſenſés, ſe contenterent de lever les épaules à cette objection; les plus rigoriſtes ſe bornerent à répondre, *Deſtouches l'a bien été.* En un mot, je n'ai jamais vu d'opinion ſi généralement & ſi inconteſtablement établie parmi tous les Gens de Lettres que j'ai connus. Auſſi M. Gaillard, dans l'*Éloge hiſtorique de M. de Belloy*, qu'il a mis à la tête des Œuvres de cet Académicien, ſon intime ami,

nous apprend que l'exemple de M. Deſtouches *ne contribua pas peu à déterminer* M. de Belloy au parti qu'il prit de ſe faire Comédien ; profeſſion qui n'avoit *privé ni de conſidération ni de gloire* l'illuſtre Auteur dont il ſuivoit l'exemple.

Dans une Satire contre l'Académie, intitulée *le Coche*, que le Poëte Roi publia en 1728, on trouve ces vers ſur M. Deſtouches :

Certain farceur voulut faire l'ingambe ;
Les brodequins lui bleſſerent la jambe ;
C'eſt cet Acteur chez les Suiſſes prôné,
Et de la farce encore enfariné.

Et dans le mauvais brevet de calotte dont j'ai parlé, que le même Poëte avoit fait contre M. Deſtouches, on lit encore les vers ſuivans :

Ce Néricault, le Dramatique,
Qui fit ſon cours de politique
Dans le rôle de Gouverneur,
De Confident, d'Ambaſſadeur,
Qu'il jouoit à la Comédie.

Je ſais, m'a écrit à ce ſujet un homme très-reſpectable, *qu'une Satire n'eſt pas une autorité ; mais c'eſt*

à cette occasion que j'avois ouï rapporter le fait, sans l'avoir jamais entendu révoquer en doute.

Lorsque la Comédie du *Glorieux* fut donnée au Théatre, il courut contre cette Piece & contre l'Auteur, des couplets qui eurent alors toute la vogue passagere assurée aux Satires; & dans un de ces couplets, non seulement on reprochoit à M. Destouches son ancien métier de Comédien, mais on désignoit même la ville de Chambery comme un des lieux où il l'avoit exercé.

Ces couplets étoient l'ouvrage de Romagnesi & Lelio le fils, mécontens de ce que M. Destouches, dans une Préface du *Glorieux*, qu'il supprima depuis, avoit parlé peu obligeamment des Comédiens Italiens. Voici le couplet dont nous parlons.

De ce sublime Auteur,
Autrefois grand Acteur,
La Muse excelle;.....
Jadis à Chambery
Les Savoyards ont ri
De sa loquelle;
Le voyant Empereur,
Soldat, Crispin, Docteur,
Polichinelle.

Celui de qui nous tenons ce couplet, ajoute, il eſt vrai, dans la note qu'il nous a donnée, que M. Deſtouches ne joua la Comédie à Chambery, que dans la ſociété de M. le Marquis de Puiſieux, qui pour lors étoit Ambaſſadeur, & dont il étoit le Secrétaire. Mais il nous ſemble que M. le Marquis de Puiſieux n'a été Ambaſſadeur qu'en Suiſſe, jamais auprès du Duc de Savoie; & dans ce cas-là même, il eût réſidé à Turin, & non pas à Chambery. Ainſi il reſte encore de l'obſcurité dans cette anecdote, de la Comédie jouée par M. Deſtouches à Chambery. Encore une fois, nous ne ſommes ici qu'Hiſtoriens, ſans prétendre donner aux faits publiés ſur ce ſujet plus de réalité qu'ils n'en ont, mais uniquement occupés à conſtater l'opinion publique ſur ce ſujet, peut-être très-mal fondée, quoique très-répandue.

Il paroît ſurprenant que notre Académicien, très-ſenſible à tout ce qui pouvoit bleſſer ſa réputation de Citoyen & d'Auteur, comme on le peut voir par pluſieurs de ſes Préfaces & de ſes Lettres, n'ait jamais daigné

repousser une imputation qui devoit être si grave à ses yeux, & qu'il ne pouvoit ignorer.

Lorsque je lus son Eloge dans la Séance publique du 25 Août 1776, aucun de ceux qui étoient présens (& parmi lesquels on m'assure qu'il y avoit quelques-uns de ses anciens amis), ne réclama contre ce fait, & je n'entendis pas dire alors qu'il eût été démenti par personne.

Mais depuis l'impression de cet Eloge, la famille de M. Destouches s'est inscrite en faux contre sa prétendue profession comique, & même contre ce que j'ai raconté des premieres années de cet Ecrivain célebre. Voici ce que M. son fils m'a fait l'honneur de m'écrire à ce sujet.

» Il a fait ses premieres études jusqu'en seconde à Tours ; il est venu » les finir au Collége des Quatre Nations à Paris, le tout du parfait » consentement de son pere. Il se » distingua dès le Collége, en remportant les quatre premiers Prix de » Rhétorique. Son goût pour la Poésie » se manifesta dès ce temps-là. Il » débuta, comme tous les jeunes gens,

» par faire une Tragédie, intitulée *les*
» *Macchabées*. Je lui ai entendu plus
» d'une fois regretter la perte de ce
» premier jet de ſon génie. Je ne lui ai
» jamais ouï parler de l'anecdote de
» Deſpréaux, encore moins de la lettre
» que vous citez, & que j'aurois trou-
» vée dans ſes papiers. Il n'en a ja-
» mais jeté une, & perſonne ne met-
» toit plus d'ordre dans ſes correſpon-
» dances. J'en puis fournir des preu-
» ves, notamment par celles de ſon
» reſpectable pere, qui, dans ce même
» temps, ne lui écrivoit jamais que
» dans ces termes : *Mon fils*, *mon*
» *cher Benjamin*, &c. ; puis ſuivoient
» les conſeils d'un pere à ſon fils,
» tant ſur ſes mœurs, que ſur ſa Re-
» ligion ; ce qui dément entiérement
» ſa prétendue eſcapade de la maiſon
» paternelle. Il finit ſes études à dix-
» neuf ans ; à vingt, un de ſes com-
» patriotes, Capitaine dans un Régi-
» ment d'infanterie, nommé *M. de*
» *Fritzlar*, le détermina à venir avec
» lui faire quelques campagnes en qua-
» lité de Volontaire. Il en fit deux,
» en 1701 & 1702. Je lui ai entendu
» ſouvent répéter qu'il ſe trouva dans

» cette derniere, au fameux siége de
» Landau, soutenu avec tant de vi-
» gueur, pendant quatre mois, par
» M. de Melac. La Compagnie où il
» servoit fut détruite à la défense d'un
» ouvrage avancé, où il fut enterré jus-
» qu'à la ceinture par le jeu d'une mine
» des ennemis. Le Capitaine en revint
» lui cinquieme. De là le Régiment
» vint rejoindre l'armée. Il se trouva
» à la bataille de *Fridelinghen*, que
» gagna M. de Villars. Mon pere y
» fut blessé légérement. Le Régiment
» vint en quartier d'hiver à *Hunin-*
» *gue*. Ce fut là le terme de ses ex-
» ploits militaires. Comme il employoit
» les intervalles de son service à sa-
» tisfaire une passion toujours domi-
» nante, celle de faire des vers, il
» trouva dans la lecture de Don Qui-
» chotte, un sujet qui lui plut, & qui
» développa son talent pour la Comé-
» die. La nouvelle du *Curieux im-*
» *pertinent* lui fournit la matiere d'un
» Ouvrage de ce genre. Après l'avoir
» faite, il la lut dans quelques So-
» ciétés de la ville. Cela fit du bruit,
» & parvint jusqu'à Madame la Mar-
» quise de Tibergeau, sœur de M.

» le Marquis de Puisieux, alors notre
» Ambassadeur en Suisse, femme d'un
» esprit rare & d'un goût sûr. Elle
» accueillit le jeune Auteur, l'encou-
» ragea, lui donna de bons conseils,
» d'après lesquels il refondit presque
» tout son Ouvrage. Quand il fut au
» point qu'elle désiroit, elle voulut
» en amuser M. l'Ambassadeur dans
» une fête. Elle fit distribuer & ap-
» prendre les rôles dans la maison,
» se chargea elle-même du rôle prin-
» cipal, & mon pere joua *le Curieux*
» *impertinent*. Cela eut le plus grand
» succès vis-à-vis de M. l'Ambassadeur
» & de toute la ville. Un petit Pro-
» logue, prononcé par l'Auteur avant
» la représentation, plut beaucoup par
» la finesse de l'encens qui y étoit
» distribué. Voilà, Monsieur, la seule
» troupe de Comédiens dont mon pere
» ait été le Directeur «.

Mon intention n'est pas de contredire ce récit sur aucun de ses points. Mais pour exposer avec franchise & naïveté tout ce que j'ai appris sur M. Destouches depuis l'impression de son Eloge, je joindrai ici les anecdotes que m'a apprises à son sujet Made-

moiſelle Quinault la cadette, qui avoit vécu dans la ſociété intime de cet Académicien, & qui m'a plusieurs fois atteſté la vérité des faits que j'avois entendu raconter d'après elle.

M. Deſtouches avoit un pere beaucoup plus vertueux qu'opulent, qui ne penſant point d'abord à le faire étudier, s'y détermina ſur les aſſurances que pluſieurs perſonnes éclairées lui donnerent des grandes diſpoſitions de ſon fils. Il l'envoya à Paris pour y achever ſes études; le jeune homme demeuroit chez un Libraire, dont il a parlé juſqu'à la fin de ſa vie avec la plus tendre reconnoiſſance. Pour s'acquitter de ſon mieux envers ſon bienfaiteur, il corrigeoit les épreuves des livres qu'on imprimoit chez lui. A l'âge de ſeize ans, il prit pour une jeune perſonne, parente du Libraire, & qui demeuroit dans la même maiſon, un goût très-vif, auquel ſa maîtreſſe eut le malheur de répondre, & dont les ſuites devinrent bientôt embarraſſantes pour l'un & pour l'autre. Le jeune homme effrayé quitta, ſans en rien dire, la maiſon du Libraire, & ne ſachant que devenir,

il prit le même parti que beaucoup de jeunes gens, devenus depuis très-célebres, avoient pris en pareil cas; il s'engagea en qualité de ſimple ſoldat (1) dans un Régiment qui alloit partir pour l'Eſpagne (car on étoit alors en guerre), ſe trouva au ſiége de Barcelone en 1697, & reſta ſeul (lui & ſon Sergent) de toute ſa Compagnie, enterrée ſous une mine que firent jouer les aſſiégés. Il racontoit même à cette occaſion une plaiſanterie militaire de ſon Sergent, qui le voyant reſté ſeul, lui cria : *Marche à moi la Compagnie.* Mademoiſelle Quinault m'a pluſieurs fois aſſuré que c'étoit au ſiége de Barcelone, & non de Landau, que cette aventure étoit arrivée à M. Deſtouches, & qu'elle ſe

(1) On peut voir dans l'Eloge de M. de la Faye l'aîné (Hiſt. de l'Académie des Sciences de 1718), que cet Académicien, né d'une très-honnête famille, & qui fut dans la ſuite Capitaine aux Gardes, impatient d'entrer dans le ſervice contre le gré de ſes parens, avoit commencé par s'engager comme ſimple ſoldat dans un Régiment de cavalerie, & ſe trouva en cette qualité à la bataille de Fleurus.

ressouvenoit parfaitement de le lui avoir plus d'une fois entendu raconter. Elle ajoutoit, car je dois être ici de la vérité la plus exacte, qu'elle ne lui avoit jamais ouï dire qu'il eût été Comédien, quoiqu'il ne se fît pas un scrupule de raconter, & même assez gaîment, les petits écarts de sa jeunesse; mais je dois ajouter aussi que d'autres Comédiens, aujourd'hui retirés, regardent, à tort ou à droit, ce fait comme indubitable, & qu'en général tous les Gens de Lettres encore existans, qui ont connu ou pu connoître M. Destouches, en sont fermement persuadés. Ont-ils raison? c'est ce que je ne décide pas.

Si M. Destouches a été Comédien, l'époque en paroît difficile à fixer. Dans l'Epître dédicatoire de la *Force du naturel*, il dit qu'il *avoit à peine atteint sa dix-neuvieme année*, lorsque M. le Marquis de Puisieux le prit auprès de lui; c'étoit donc vers 1699, puisque M. Destouches étoit né en 1680; & dans l'Epître dédicatoire du *Curieux impertinent*, Epître adressée à M. le Marquis de Puisieux, son bienfaiteur: *Vous avez eu*, lui dit-il,

la générosité de m'attacher à vous il y a plus de dix ans. Ces deux dates, comme l'on voit, sont parfaitement d'accord; mais d'un autre côté, suivant la lettre de M. Destouches le fils, rapportée ci-dessus, notre Académicien ne seroit entré chez M. le Marquis de Puisieux qu'en 1703 au plus tôt, c'est-à-dire, après la campagne de 1702. S'il y est entré en 1699 (comme il résulte de son propre témoignage), il ne pourroit avoir été Comédien que dans l'intervalle de 1699 à 1697, année du siége de Barcelone & de la paix de Ryswick. Si c'est immédiatement en quittant le service qu'il s'est attaché à M. le Marquis de Puisieux, en ce cas, il n'auroit renoncé à la profession des armes qu'en 1699, suivant les deux Epîtres dédicatoires que nous venons de citer; & dans ce même cas, il ne se seroit trouvé ni à la bataille de Fridlinghen, ni au siége de Landau en 1702, mais seulement à celui de Barcelone en 1697.

D'après ces dates contradictoires, nous sommes au moins en droit de conclure qu'il reste encore beaucoup

d'obſcurité ſur les premieres années de la jeuneſſe de M. Deſtouches.

On trouve dans ſes Œuvres un compliment en vers à M. le Marquis de Puiſieux, & qui ſervoit de Prologue à une Piece qu'il repréſenta, avec d'autres perſonnes, en préſence de ſon bienfaiteur. Mais ce compliment ne peut être celui dont il eſt queſtion dans la lettre de M. Deſtouches le fils; car il paroît par une lettre de l'Auteur, imprimée dans ſes Œuvres à la tête de ce Prologue, que la Piece fut jouée non à Soleure, mais dans la maiſon de campagne de M. le Marquis de Puiſieux, *à vingt lieues de Paris*, & vraiſemblablement long-temps après que M. de Puiſieux eut quitté la Suiſſe.

On voit d'ailleurs par la même lettre, que, dans cette repréſentation, M. Deſtouches joua le rôle de l'*Olive*; & ſuivant la lettre de M. ſon fils, il joua, dans la repréſentation de Soleure, le rôle du *Curieux impertinent*.

Voilà, dans la plus exacte vérité, les différentes anecdotes qui m'ont été racontées ſur M. Deſtouches, par

des perſonnes également dignes de foi. C'eſt au Lecteur à les concilier.

La lettre de Deſpréaux, dont M. Deſtouches le fils attaque la vérité, eſt datée du 26 Décembre 1707, & imprimée dans le *Recueil des Lettres de Broſſette & de Deſpréaux*, qui a paru à Lyon en 1770, tome 3, page 124.

L'anecdote ſur la faute que fit M. Deſtouches dans ſa premiere jeuneſſe, en s'échappant de la maiſon paternelle, m'a été racontée par feu M. Crébillon, qui vraiſemblablement étoit mal inſtruit ſur ce point; car il paroît certain, par les informations que j'ai priſes, que le pere de M. Deſtouches l'envoya achever ſes études à Paris, & que ce fut de la maiſon du Libraire, chez lequel il demeuroit, qu'il s'échappa pour entrer dans le ſervice. Il y a donc tout lieu de croire que cet endroit de l'Eloge n'eſt pas exact. Quant au reſte des faits que j'ai racontés, & que je ne veux ni ſoutenir ni garantir, contre l'aſſurance poſitive d'une très-honnête famille, c'eſt au Public qu'il appartient

d'en décider d'après le récit qu'il vient de lire.

Quelqu'un m'a objecté qu'il n'y avoit jamais eu de troupe de Comédiens à Soleure, ni dans aucune ville de Suiſſe. Je ne puis ni atteſter ni démentir ce fait; mais en ſuppoſant que M. Deſtouches eût été Comédien, il eſt poſſible ou que ſa troupe fût uniquement au ſervice de M. le Marquis de Puiſieux, comme Ambaſſadeur de France, ou que cette troupe, en paſſant à Soleure, eût déſiré & obtenu de jouer en ſa préſence. Je vois d'ailleurs par les Lettres de Jean-Baptiſte Rouſſeau, que dans le temps où ce grand Poëte étoit à Soleure, c'eſt-à-dire, peu d'années après le ſéjour de M. de Puiſieux en cette ville, on y donnoit, pendant le Carnaval, des bals maſqués, où toute la jeuneſſe de la ville ſe trouvoit; & il ſeroit ſurprenant qu'en permettant le bal & les maſcarades, on eût proſcrit la Comédie.

J'ai cru devoir ce long éclairciſſement au Public, pour lui apprendre d'après quels garans j'avois écrit l'E-

loge de M. Deſtouches. Si ces garans m'ont trompé, comme je ne refuſe point de le croire, tout autre, j'oſe le dire, eût été trompé comme moi. Les anecdotes de la vie privée des Gens de Lettres ſont quelquefois ce qu'il y a de plus difficile à vérifier & à conſtater dans leur Hiſtoire, par l'oppoſition des témoignages, & quelquefois par les récits differens qu'eux-mêmes en ont faits dans l'occaſion. Pour n'en citer qu'un exemple, on peut voir dans l'Eloge de M. l'Abbé Couture (*Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, *année 1729*), la contrariété ſinguliere des faits qu'il racontoit ſur ſa naiſſance, avec des pieces authentiques ſur cet objet, pieces qu'il avoit lui-même écrites & ſignées. Que M. Deſtouches ait été, ſi l'on veut, quelques années Comédien par un écart de jeuneſſe, rien n'eſt plus indifférent à l'honneur de ſa mémoire; ce qui importe à ſes Confreres & à ſa famille, c'eſt que les perſonnes mêmes qui, bien ou mal inſtruites, ont cru & répandu cette anecdote, lui ont en même temps rendu cette juſtice, que dans cet état même, ſi

dangereux pour tant d'autres, il s'étoit toujours conduit avec les ſentimens d'honneur & de probité qui, dans tous les temps, ont été la regle de ſa vie. Ce genre ſi rare d'illuſtration en vaut bien un autre.

M. Deſtouches le fils, dans la lettre mentionnée ci-deſſus, ſe plaignoit encore de ce que je n'avois pas rendu, ſelon lui, aſſez de juſtice à M. ſon pere ſur ſes talens dramatiques; de ce que j'avois paſſé ſous ſilence pluſieurs de ſes Ouvrages, comme l'*Ambitieux*, l'*Homme ſingulier*, les *Philoſophes amoureux*, le *Diſſipateur*, la *Force du naturel*; enfin, de ce que j'avois parlé avec trop peu d'eſtime de la *fauſſe Agnès* & du *Tambour nocturne*. Je m'en rapporte ſur ce point à la déciſion des Gens de Letttres, qui ne m'ont pas, ce me ſemble, reproché d'avoir été injuſte à l'égard de M. Deſtouches. Les Pieces qu'on m'accuſe d'avoir paſſé ſous ſilence, ou n'ont eu que très-peu de ſuccès, ou ſi elles ſont reſtées au Théatre, comme la *Force du naturel* & l'*Homme ſingulier*, me paroiſſent aſſez peu dignes de l'Auteur du *Philoſophe marié* &

du *Glorieux*. Le *Dissipateur*, quoique très-inférieur à ces deux dernieres Pieces, mérite, je l'avoue, d'être distingué; mais il n'a été mis au théatre que depuis la mort de M. Destouches, & j'ai cru qu'après les deux chef-d'œuvres de l'Auteur, je ne devois plus qu'indiquer légérement ses autres Ouvrages. Je dirai cependant ici, que le *Dissipateur*, quoique le fond de la Piece soit très-susceptible de critique, renferme quelques scenes vraiment plaisantes, & que le dénouement a beaucoup d'intérêt.

Quant à l'*Ambitieux*, il n'eut qu'un succès médiocre. Mais les Comédiens en attendoient beaucoup; dans cette espérance, ils se presserent de jouer la Piece, qui cependant éprouva d'abord quelques difficultés, & même quelque retardement, parce que le Censeur trouvoit dans le rôle de l'*Ambitieux* des allusions trop marquées à M. Chauvelin, alors Garde des Sceaux, & Ministre des Affaires étrangeres. Il fut disgracié peu de temps après, & on permit alors de jouer l'*Ambitieux*, avec quelques légers changemens. Les Comédiens avoient annoncé qu'ils joue-

roient cette Comédie ſans l'afficher, ce qui leur attira, pendant quelque temps, un grand nombre de ſpectateurs. Elle parut enfin, & bientôt la foule diſparut. L'Ouvrage même ſeroit tombé, ſelon toutes les apparences, dès la premiere repréſentation, ſans une ſcene du cinquieme acte, que Mademoiſelle Dangeville rendit ſupérieurement, & qu'elle s'obſtina à jouer malgré M. Deſtouches, qui, craignant pour cette ſcene, vouloit la ſupprimer. Ce cinquieme acte, quoique médiocre d'ailleurs, ſoutint pendant quelque temps la Piece, dont les quatre premiers actes avoient été très-froidement reçus.





ELOGE
DE
JEAN-BAPTISTE
SURIAN,
ÉVÊQUE DE VENCE;

Né à Saint-Chamas en Provence, le 20 Septembre 1670; reçu le 12 Mars 1733, à la place de HENRI-CHARLES DU CAMBOUT, *Duc de Coislin, Evêque de Metz; mort le 3 Août* 1754.

J'IGNORE (1) les principales circonstances de sa vie, que sa modestie

(1) J'écrivois ceci en 1773. Voyez la note à la fin de cet Eloge.

nous a cachées ; mais ayant eu l'honneur de le remplacer, ou plutôt de lui succéder dans l'Académie, je prie le Lecteur de trouver bon que je remette ici sous ses yeux l'Eloge que j'ai consacré à la mémoire de ce respectable Prélat, dans mon Discours de réception. Quelque foible que cet Eloge puisse paroître, je ferois peut-être encore plus mal aujourd'hui, & je ne puis que plaindre la mémoire de M. l'Evêque de Vence, d'avoir été réduite, & dans son successeur & dans son Historien, à un si médiocre Panégyriste. Voici l'endroit de mon Discours qui regarde ce digne prédécesseur.

» L'Académicien que vous pleurez, » Messieurs, ne fut redevable qu'à » lui-même de la réputation & des » honneurs dont il a joui; il ignora » la souplesse du manége, la bassesse » de l'intrigue, & tous les moyens » méprisables d'aller aux dignités par » l'avilissement; il fut éloquent & ver- » tueux, & ces deux qualités lui mé- » riterent l'épiscopat & vos suffrages... » Permettez-moi, Messieurs, de com- » mencer l'hommage que je dois à

» sa mémoire, par quelques réflexions
» sur le genre dans lequel il s'est dis-
» tingué ; j'ai puisé ces réflexions dans
» vos Ouvrages, & je les soumets à
» vos lumieres «....

Je trace ensuite, autant que mon peu de talent a pu me le permettre, les vrais caracteres qui me paroissent propres à l'éloquence de la chaire ; & j'ajoute :

» Telle fut, Messieurs, l'éloquence
» de l'Orateur qui est aujourd'hui
» l'objet de vos regrets ; elle fut tou-
» chante & sans art, comme la Re-
» ligion & la vérité ; il sembloit l'avoir
» formée sur le modele de ces Dis-
» cours nobles & simples par lesquels
» un de vos plus illustres Confreres
» inspiroit au cœur tendre & sensible
» de notre Monarque encore enfant,
» les vertus dont nous goûtons au-
» jourd'hui les fruits (1).

» Qu'il seroit à souhaiter que l'Eglise
» & la Nation, après avoir joui si

(1) Petit Carême du Pere Massillon, prêché en 1719, devant le Roi, âgé de neuf ans. Voyez l'Eloge de ce Prélat Académicien.

» long-temps de l'éloquence de
» mon prédéceſſeur, puſſent en re-
» cueillir les reſtes après ſa mort !
» La lecture de ſes Ouvrages en
» eût ſans doute aſſuré le ſuccès.
» Mais M. l'Evêque de Vence, par
» un ſentiment que nous oſerions blâ-
» mer, ſi nous n'en reſpections le prin-
» cipe, ſe défia, comme il le diſoit
» lui-même, de ſa jeuneſſe & de ſes
» partiſans : il fut trop éclairé pour
» n'être pas modeſte. Son ame reſſem-
» bloit à ſon éloquence ; elle étoit
» ſimple & élevée. La ſimplicité eſt
» la ſuite ordinaire de l'élévation des
» ſentimens, parce que la ſimplicité
» conſiſte à ſe montrer tel que l'on
» eſt, & que les ames nobles gagnent
» toujours à être connues.

» Ce qui honore ſur-tout, Meſſieurs,
» la mémoire de M. l'Evêque de
» Vence, c'eſt ſon attachement éclairé
» pour la Religion : il la reſpectoit
» aſſez pour vouloir la faire aimer aux
» autres ; il ſavoit que les opinions des
» hommes leur ſont du moins auſſi
» cheres que leurs paſſions, mais ſont
» encore moins durables quand on les
» abandonne à elles-mêmes ; que
l'erreur

» l'erreur ne résiste que trop à l'é-
» preuve des remedes violens ; que la
» modération, la douceur & le temps
» détruisent tout, excepté la vérité.
» Il fut sur-tout bien éloigné de ce
» zele aveugle & barbare, malheu-
» reusement si commun de nos jours,
» qui cherche l'impiété où elle n'est
» pas, & qui, moins ami de la Re-
» ligion qu'ennemi des Sciences &
» des Lettres, outrage & noircit des
» hommes irréprochables dans leur
» conduite & dans leurs écrits. Où
» pourrois-je, Messieurs, réclamer avec
» plus de force & de succès contre
» cette injustice cruelle, qu'au milieu
» d'une Compagnie qui renferme ce
» que la Religion a de plus respec-
» table, l'Etat de plus grand, les
» Lettres de plus célebre ? La Reli-
» gion doit aux Lettres & à la Phi-
» losophie l'affermissement de ses prin-
» cipes; les Souverains, l'affermisse-
» ment de leurs droits, combattus &
» violés dans des siecles d'ignorance;
» les Peuples, cette lumiere générale,
» qui rend l'autorité plus douce, &
» l'obéissance plus fidele «.

C'est ainsi que nous tracions, il y

a plus de vingt-cinq ans, le portrait de M. l'Evêque de Vence, d'après la lecture de quelques-uns de ses Sermons, qu'on nous avoit communiqués, & d'après l'idée que le feu Pere de la Valette, alors Général de l'Oratoire, nous avoit donnée de son caractere & de sa personne. Ce Général, qui avoit fort connu le Pere Surian, regrettoit beaucoup que, par le malheur des circonstances, les sujets de ce mérite fussent devenus plus rares dans la Société qu'il gouvernoit avec tant de sagesse. En nous montrant la maison qu'il habitoit, & dont une partie étoit alors abattue : *Voilà*, nous disoit-il avec douleur, *la triste image de l'état actuel de notre Congrégation !* Puissent les circonstances plus favorables où elle se trouve aujourd'hui, rendre cet état plus heureux ! Puisse cette Société d'hommes honnêtes & paisibles, qui, dans des temps de trouble & de persécution, a donné tant d'exemples de modération & de sagesse, en donner de plus efficaces encore dans les temps de calme & de lumiere où nous vivons, & condamner également, par ses principes

& par sa conduite, cet absurde fanatisme de Religion, si nuisible aux progrès de la Religion même !

Les Jansénistes ont fait, dit-on, à l'Evêque de Vence les reproches les plus amers d'avoir coopéré à la condamnation de l'Evêque de Senez Soanen, & d'avoir été, comme ils le disent, un *des Peres* du Concile d'Embrun, qui déposa ce pieux Evêque. Mais celui de Vence étoit suffragant d'Embrun; il ne pouvoit guere se dispenser d'assister à cette Assemblée, où il étoit appelé par son Métropolitain; il ne pensoit pas d'ailleurs sur le Jansénisme, tout Oratorien qu'il avoit été, comme l'Evêque de Senez, son ancien Confrere dans cette Congrégation. Persuadé que l'Eglise avoit accepté la Bulle, à laquelle ce Prélat étoit si hautement réfractaire, il crut pouvoir se joindre, sans blesser sa conscience, aux autres Evêques qui prononcerent cette condamnation. Mais aussi rempli de charité que de bonne foi, il osa blâmer avec courage la rigueur barbare qu'on exerça contre ce vieillard vertueux & respectable, en l'exilant dans un désert au fond

de l'Auvergne. La Philoſophie, ſi indulgente pour les opinions des hommes, ſur-tout en matiere de Religion, où la conſcience ſeule doit être leur guide, ſoit aveugle, ſoit éclairé, ne ſçauroit déſapprouver dans aucune Secte l'intolérance eccléſiaſtique, puiſqu'elle eſt la ſuite néceſſaire de la liberté de conſcience autoriſée aujourd'ui par pluſieurs Gouvernemens ; mais ce que le Sage réprouve, ou plutôt ce qu'il a en horreur, c'eſt la perſécution atroce & abſurde qui arrache un citoyen à la Société, l'empriſonne, le proſcrit, l'exile, le prive même quelquefois de la vie, parce qu'il honore à ſa maniere cet Être ſuprême, ſi juſte & ſi bon, qui voit avec tant de piété, mais avec tant de clémence, les opinions, les diſputes & les ſuperſtitions humaines.



NOTE *sur l'article de M. l'Evêque de Vence.*

PLUSIEURS années après que j'eus écrit cet article, M. Guerin, Avocat au Parlement d'Aix, a publié un Eloge de M. l'Evêque de Vence, dont je vais tirer quelques faits intéressans & honorables à sa mémoire.

Obligé de quitter l'Oratoire par quelques dégoûts qu'il y essuya, il dit à ses anciens Confreres, lorsque la Providence l'eut fait Evêque : Qu'*il la remercioit de l'avoir placé dans un des plus petits Siéges du Royaume, où il pourroit jouir de la paix, qu'il préféroit à tout.*

Si quelque Paroisse de village se plaignoit de son Pasteur, l'indulgent Prélat répondoit aux Paysans : *Votre Curé se corrigera, il me l'a promis, il vous aime : souvenez-vous, mes enfans, que les Prêtres sont des hommes ; retournez dans votre Paroisse, vivez en paix, & aimez-vous.*

Dans l'espace de vingt-sept années

d'épiscopat, il n'a pas demandé une seule de ces lettres de cachet, dont plusieurs de ses Confreres faisoient alors un si fréquent usage, ou plutôt un si cruel abus.

On lui offrit d'autres Siéges que le sien : *Je ne quitte point*, répondit-il, *une femme pauvre pour en prendre une riche.*

Les Autrichiens ayant fait une irruption dans la Provence en 1747, M. de Surian rassembla son Peuple, se mit à sa tête, alla trouver les Généraux ennemis, leur parla en Evêque & en citoyen, avec respect & noblesse; il fut traité par eux, lui & son Diocese, avec tous les égards & tous les ménagemens que méritoient ses vertus, son courage, son patriotisme, & que les circonstances pouvoient permettre.

Un Officier ennemi lui demanda le temps qu'il faudroit à l'armée Autrichienne pour aller à Lyon : *Je sais*, lui répondit-il, *le temps dont j'aurois besoin pour m'y rendre; mais je ne sçaurois vous dire celui qu'il faudroit à une armée qui auroit à combattre les troupes Françoises.*

Résolu de laisser, par son testament, aux pauvres de son Diocese, tout ce qu'il possédoit, il ne se détermina qu'avec peine, & à la sollicitation d'un ami, à donner, dans cette succession, quelque part à ses parens. L'indigence où ils étoient fut le seul motif qui lui fit changer de résolution. Il legue, par ce testament, une modique somme à sa niece, *que son malheur*, dit-il, *a rendue pauvre.* Il ne laisse de même à ses neveux que ce qu'il falloit *pour l'entretien de ces pauvres enfans.*

Les habitans de Vence ont fait placer, après sa mort, sur la porte de leur hôpital, une inscription qui rend hommage à ses vertus. Un tel monument est, pour un Evêque, la plus belle épitaphe.





ÉLOGE

DE CHARLES-LOUIS DE SECONDAT DE MONTESQUIEU,

PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE GUIENNE;

Né au château de la Brede, près Bordeaux, le 18 *Janvier* 1689; *reçu le* 24 *Janvier* 1728, *à la place de* LOUIS DE SACY; *mort le* 10 *Février* 1755 (1).

NOUS ajouterons à ce qui a été dit dans cet Éloge, que le Préſident de

(1) Voyez ſon Eloge à la tête du Tome V de l'Encyclopédie, & dans nos Mélanges de Littérature, Tome II.

Montesquieu, Philosophe, Historien, Jurisconsulte, enfin Ecrivain très-agréable en prose & dans plusieurs genres très-différens, étoit aussi Poëte quand il le vouloit, ou du moins faisoit dans l'occasion de très-jolis vers de Société.

En voici la preuve dans le portrait suivant de Madame la Duchesse (depuis Maréchale) de Mirepoix; portrait auquel un Savant Italien, l'Abbé Venuti, a fait l'honneur de le traduire dans sa Langue, & en vers.

La beauté que je chante ignore ses appas;
Mortels qui la voyez, dites-lui qu'elle est belle,
Naïve, simple, naturelle,
Et timide sans embarras.
Telle est la jacinte nouvelle;
Sa tête ne s'éleve pas
Sur les fleurs qui sont autour d'elle;
Sans se montrer, sans se cacher,
Elle se plaît dans la prairie;
Elle y pourroit finir sa vie,
Si l'œil ne venoit l'y chercher.
Mirepoix reçut en partage
La candeur, la douceur, la paix;
Et ce sont, entre mille attraits,
Ceux dont elle veut faire usage.
Pour altérer la douceur de ses traits,
Le fier dédain n'osa jamais
Se faire voir sur son visage.

Son esprit a cette chaleur
Du Soleil qui commence à naître;
L'Hymen peut parler de son cœur,
L'Amour pourroit le méconnoître.

Qu'il nous soit permis de joindre à cette Piece une Chanson charmante du même Auteur, qu'Anacréon & Catulle n'auroient pas désavouée.

Amour, après mainte victoire,
Croyant régner seul dans les Cieux,
Alloit bravant les autres Dieux,
Vantant son triomphe & sa gloire.

Eux à la fin, qui se lasserent
De voir l'insolente façon
De cet orgueilleux enfançon,
Du Ciel par dépit le chasserent.

Banni du Ciel, il vole en terre,
Bien résolu de se venger;
Dans vos yeux il vint se loger,
Pour, de là, faire aux Dieux la guerre.

Mais ces yeux d'étrange nature,
L'ont si doucement retenu,
Qu'il ne s'est depuis souvenu
Du Ciel, des Dieux, ni de l'injure.

Nous espérons que ces vers ne paroîtront point déplacés dans l'Eloge

d'un Académicien François, quoique cet Académicien eût un mérite bien supérieur à celui que ces vers supposent, & quoiqu'à dire vrai (car nous ne voulons rien dissimuler), ce même Ecrivain si célebre par ses autres Ouvrages, fit assez peu de cas du talent de Poëte, comme il en convenoit à l'oreille de ses amis; hérésie qu'il a partagée avec un très-grand nombre de Gens de Lettres distingués, dont quelques-uns même, en dédaignant les vers, ou en affectant de les dédaigner, n'ont pas laissé d'en faire un grand nombre; les Fontenelle, les la Motte, les Duclos, les Marivaux, &c. sans compter peut-être beaucoup d'autres qui pensent de même & ne s'en vantent pas, comme disoit M. Duclos : *Propter metum Judæorum.* Malheureusement pour cette opinion, ceux qui l'ont soutenue ou adoptée, ont été des Poëtes médiocres, ou du moins n'ont pas été de grands Poëtes. Comment en effet pourroit-on rabaisser un Art où l'on seroit supérieur? Voltaire & Racine auroient-ils décrié ou méprisé le talent auquel

ils devoient leur renommée ? C'eſt comme ſi Turenne & Condé avoient dénigré l'art de la guerre. Fontenelle a dit quelque part & avec raiſon : *On traite ordinairement d'inutile ce qu'on ignore ; c'eſt une eſpece de vengeance.* Ne pourroit-on pas appliquer cette maxime aux détracteurs de la Poéſie ? C'eſt à nos Lecteurs à en juger. Mais quels doivent être ici les Juges ? des Poëtes ? des Proſateurs ? Chacun ne ſera-t-il pas intéreſſé dans la déciſion qu'il prononcera, & par conſéquent un peu récuſable ? Le plus ſage parti eſt donc de laiſſer la queſtion indéciſe, ou plutôt de ne pas propoſer cette queſtion. Les imaginations & les oreilles ſenſibles continueront à aimer les bons vers ; les autres, à en faire peu de cas, & il n'y aura pas grand mal à tout cela, ni pour les Poëtes, ni pour leurs Adverſaires.

L'opinion peu favorable de M. de Monteſquieu ſur les vers & ſur les Poëtes, nous oblige d'avouer ici, qu'en parlant dans ſon Eloge de l'Ouvrage ſemi-poétique qu'il a donné ſous le titre du *Temple de Gnide*, nous avons

moins exprimé notre propre avis sur cette Production, que celui d'une assez grande partie du Public, & même de plusieurs Juges estimables; mais nous ne pouvons dissimuler que nous pensons entiérement & absolument à ce sujet comme M. de la Harpe, dont le jugement sur le Temple de Gnide nous paroît dicté par la vérité & par le bon goût. Nous ne sçaurions mieux faire que de rapporter ses propres paroles (1).

» Quand le Temple de Gnide parut, » on sut gré à l'Auteur d'avoir pu se » plier à un genre de composition si » différent de ses premiers travaux. » On sut gré à cette tête pensante, » qui avoit semé tant d'idées dans les » Lettres Persanes, qui sembloient » devoir n'être qu'un Ouvrage de pur » agrément, d'avoir pu se reposer sur » des peintures pastorales, & sur des » fictions un peu usées. On vit avec » plaisir des touches fines & riantes

(1) Œuvres de M. de la Harpe, tome V, p. 363 & suiv.

» ſous ce pinceau mâle & énergique. » Les Critiques ne reprocherent à M. » de Monteſquieu que de n'avoir pas » écrit en vers, comme ſi la proſe » poétique prouvoit le talent de la » Poéſie. Mais bientôt les connoiſſeurs, » qui ſouvent ne ſe font pas entendre » les premiers, firent d'autres repro- » ches au Temple de Gnide.

» On s'apperçut que le fond n'en » étoit pas aſſez attachant; que la » fable en étoit petite, & noyée dans » trop de deſcriptions; que les per- » ſonnages n'étoient ni aſſez caracté- » riſés, ni aſſez variés; qu'enfin il y » avoit de la recherche & de l'affec- » tation dans le ſtyle; beaucoup plus » de galanterie & d'eſprit, que de » ſentiment & d'imagination, & qu'en » général l'Ouvrage n'étoit guere qu'un » lieu commun, parſemé de traits heu- » reux. On ſe ſouvint alors que M. » de Monteſquieu, dans les Lettres Per- » ſanes, avoit parlé des Poëtes avec » aſſez de mépris, en exceptant ce- » pendant les Poëtes dramatiques; & » l'on crut voir dans le Temple de » Gnide la prétention d'être Poëte

» sans écrire en vers. On savoit que » l'Auteur avoit inutilement essayé » d'en faire ; & c'est une foiblesse » dont plus d'un grand homme a été » susceptible, de déprécier ce qu'on » ne peut atteindre. *Il est coupable » de lese-Poésie*, écrivoit M. de Vol- » taire.

» C'est à chacun de nos Lecteurs à » se demander si le Temple de Gnide » est du nombre des Ouvrages qu'il » voudroit relire le plus souvent. Le » mérite de cette Production est assez » indifférent à la gloire d'un homme » aussi grand que M. de Montesquieu; » & c'est par cette raison qu'on s'est » permis d'en parler avec cette liberté. » Je ne sais si l'Auteur de l'Esprit » des Loix attachoit quelque impor- » tance au Temple de Gnide, comme » les possesseurs des plus beaux palais » se plaisent quelquefois dans une pe- » tite maison d'un goût médiocre; » mais ce qui est certain, c'est que » la Postérité ne l'a reçu que comme » une bagatelle ingénieuse, décorée » du nom d'un homme de génie «.

Un Juge plus sévere encore que M.

de la Harpe, & qui, sans être Homme de Lettres de profession, jugeoit avec beaucoup de goût les différentes Productions de nos Littérateurs, appeloit un peu durement le Temple de Gnide, l'*Apocalypse de la galanterie*. Nous ne voudrions pas, à la rigueur, adopter cette qualification ; le morceau sur les *Sybarites* nous paroît au moins demander grace pour le reste de l'Ouvrage ; mais nous ne serions point surpris que des Juges inflexibles approuvassent l'avis de ce rigide Censeur.

Le Président de Montesquieu, dans son voyage d'Italie en 1728, n'avoit pas trouvé à Gênes le même accueil qu'il avoit reçu par-tout ailleurs. Le petit mécontentement qu'il en eut, s'exhala dans quelques couplets qu'il fit en quittant cette ville, & dont on peut juger par les deux suivans :

Adieu, superbe palais,
Où l'ennui, par préférence,
A choisi sa résidence,
Je nous verrai jamais.

Un vent bien plus favorable
A mes vœux vient se prêter;

Il n'eſt rien de comparable
Au plaiſir de vous quitter

Il eſt à croire que dans ce voyage, M. de Monteſquieu n'avoit pas connu le célebre Marquis Lomellini, alors fort jeune, depuis Envoyé de ſa République à la Cour de France, & devenu Doge à ſon retour dans ſa patrie; l'un des hommes les plus aimables, les plus inſtruits & les plus éclairés de l'Europe, & dont la ſociété auroit ſuffi à notre Académicien pour lui rendre le ſéjour de Gênes très-agréable.

Dans ſon voyage d'Italie, il ſe lia étroitement avec le Cardinal Corſini, qui fut depuis le Pape Clément XII, & qui vraiſemblablement n'auroit pas, comme des Théologiens de mauvaiſe humeur, menacé l'*Eſprit des Loix* des anathèmes de l'Egliſe, s'il eût encore été vivant lorſque cet Ouvrage parut.

Il devint auſſi, pendant ſon ſéjour à Rome, l'ami du Cardinal de Polignac, qui pour lors y étoit Ambaſſadeur de France. Cependant l'amitié

n'aveugloit pas notre Philofophe fur l'*Antilucrece* de ce Cardinal. » L'Antilucrece paroît, écrivoit-il à un de » fes amis, & il a un grand fuccès; » c'eft un enfant qui reffemble à fon » pere; il décrit agréablement & avec » grace, mais il décrit tout & s'amufe » par-tout. J'aurois voulu qu'on en » eût retranché environ deux mille » vers; mais ces deux mille vers étoient » l'objet du culte de *** (1), comme » les autres, & on a mis à la tête » de cela des gens qui connoiffent le » latin de l'Enéïde, mais qui ne connoiffent pas l'Enéïde (2). N*** eft » admirable (3); il m'a expliqué tout

---

(1) Il parloit fans doute de l'Abbé de Rothelin, Editeur de ce Poëme après la mort du Cardinal.

(2) Vouloit-il défigner par-là M. le Beau, chargé par l'Abbé de Rothelin de la révifion de l'Antilucrece ?

(3) Il y a apparence qu'il parle ici de M. de Mairan, grand Panégyrifte de l'Antilucrece. Voyez fon éloge du Cardinal de Polignac, dans l'Hiftoire de l'Académie des Sciences de 1741.

» l'Antilucrece, & je m'en trouve fort » bien «.

» La douceur de ſon caractere (dit feu Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, dans une lettre où elle fait le détail de la maladie qui enleva M. de Monteſquieu) » s'eſt ſoutenue » juſqu'au dernier moment. *Comment » eſt l'eſpérance à la crainte*, diſoit-» il aux Médecins ? Il a parlé conve-» nablement à ceux qui l'ont aſſiſté » à la mort. *J'ai toujours reſpecté la » Religion ; la morale de l'Evangile » eſt une excellente choſe, & le plus » beau préſent que Dieu pût faire » aux hommes.* Les Jéſuites qui étoient » auprès de lui, le preſſoient de leur » remettre les corrections qu'il avoit » faites aux Lettres Perſanes ; il me » remit ſon Manuſcrit, en me diſant : » *Je veux tout ſacrifier à la raiſon » & à la Religion, mais rien à la » Société ; conſultez avec mes amis, » & jugez ſi ceci doit paroître.* Il » prenoit part à la converſation, dans » les intervalles où ſa tête étoit libre. » *L'état où je ſuis eſt cruel*, me di-» ſoit-il ; *mais il y a bien des conſo-*

» *lations* ; tant il étoit ſenſible à l'in-
» térêt que le Public y prenoit, &
» à l'affection de ſes amis «.

Nous avons dit que M. de Monteſquieu n'accorda qu'avec peine au célebre Graveur Dacier, la permiſſion de faire ſa médaille. M. Riſtaut, Négociant de Bordeaux, & Directeur de la Compagnie des Indes, intime ami du Philoſophe, aſſure, dans une lettre adreſſée à M. de Rulhiere, que ce fait n'eſt pas exact, quoique nous l'ayons rapporté d'après un mémoire que la famille nous avoit fourni. Voici l'extrait de cette lettre de M. Riſtaut, témoin oculaire de ce qu'il raconte.

» Je me trouvai à Paris en l'année
» 1752 ; j'y rencontrai M. Dacier,
» qui venoit de Londres, & qui alloit
» faire un tour à Geneve. Je lui fis
» quelques queſtions ſur le but de ſon
» voyage ; il m'avoua qu'étant occupé
» à faire une ſuite de médailles des
» grands hommes du Siecle, & ayant
» appris que M. de Monteſquieu étoit
» actuellement à Paris, il y étoit venu
» *exprès*, & qu'il cherchoit quelqu'un
» qui pût l'introduire auprès de lui,

» pour lui demander la permiſſion » de prendre ſon profil & de faire ſa » médaille. Je lui répondis que je me » chargerois volontiers de la commiſ- » ſion, ſans oſer me flatter de réuſſir. » J'écrivis à M. de Monteſquieu pour » lui faire connoître le déſir qu'a- » voit M. Dacier *de le voir*, & lui » demander le moment qui lui ſeroit » le plus commode. Mon Domeſtique » revint avec cette réponſe de M. de » Monteſquieu : *Demain matin à huit* » *heures*. Le lendemain, nous nous » rendîmes chez lui, M. Dacier & » moi : nous le trouvâmes occupé à » déjeûner avec une croûte de pain, » de l'eau & du vin (1). Après toutes » les politeſſes de part & d'autre, » M. de Monteſquieu demanda à Da- » cier s'il avoit apporté avec lui quel- » ques médailles ; celui-ci lui en montra » pluſieurs. M. de Monteſquieu s'écria » en les examinant : *Ah ! voilà mon* » *ami Milord Cheſterfield, je le re-*

(1) Cette circonſtance, comme on le verra dans un moment, n'eſt pas inutile.

» *connois bien...... Mais M. Dacier,*
» *puisque vous êtes Graveur de la*
» *Monnoie de Londres, vous avez*
» *sans doute fait la médaille du Roi*
» *d'Angleterre..... Oui, M. le Prési-*
» *dent; mais comme ce n'est qu'une*
» *médaille de Roi, je n'ai pas voulu*
» *l'apporter..... A votre santé pour le*
» *bon mot*, dit M. de Montesquieu.
» La conversation s'anima, & devint
» d'autant plus intéressante, que Da-
» cier avoit beaucoup d'esprit; aussi
» au bout d'un quart-d'heure fit-il
» venir très-adroitement & très-à pro-
» pos la demande qu'il se détermina
» enfin de faire à M. de Montesquieu,
» de lui permettre de prendre *son*
» *profil & de faire sa médaille*; il
» fit sur-tout beaucoup valoir la peine
» qu'il avoit prise de faire le voyage
» de Londres à Paris *tout exprès*,
» dans l'espérance qu'il ne lui refuse-
» roit pas cette grace, &c. Après un
» moment de réflexion, M. de Mon-
» tesquieu lui dit : *M. Dacier, je*
» *n'ai jamais voulu laisser faire mon*
» *portrait à personne; la Tour & plu-*
» *sieurs autres Peintres célebres* (qu'il
» nomma) *m'ont persécuté pour cela*

» *pendant long-temps; mais ce que*
» *je n'ai pas fait pour eux, je le*
» *ferai pour vous. Je sens*, dit-il en
» souriant, *qu'on ne résiste point au*
» *burin de Dacier, & qu'il y auroit*
» *peut-être plus d'orgueil à refuser votre*
» *proposition, qu'il n'y en a à l'ac-*
» *cepter.* Dacier remercia M. de Mon-
» tesquieu avec des transports de joie
» qu'il avoit beaucoup de peine à
» modérer; il lui demanda enfin son
» jour : *Tout à l'heure*, lui répondit
» M. de Montesquieu, *car je ne pourrai*
» *peut-être disposer que de ce moment;*
» *je vous conseille d'en profiter.* Da-
» cier tira ses crayons de la poche,
» & j'assistai une demi-heure à son
» travail. Je partis le surlendemain,
» & ne revis plus Dacier, qui, lors-
» que la médaille fut frappée, m'en
» envoya six : je n'en voulus accepter
» qu'une, & distribuai à son profit
» les cinq autres, qui me furent bien-
» tôt enlevées «.

ELOGE



ELOGE

DE

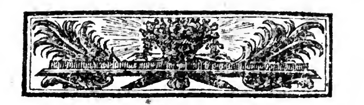
JEAN-FRANÇOIS

BOYER,

ÉVÊQUE DE MIREPOIX,

Précepteur de Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XV; né à Paris le 12 Mars 1675; reçu le 25 Juin 1736, à la place de JEAN-ROLAND MALET; *mort le 26 Juin* 1755 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, & dans celle de l'Académie des Belles-Lettres.



ELOGE

D'ARMAND,

CARDINAL DE SOUBISE,

GRAND-AUMONIER DE FRANCE,

Evêque & Prince de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit; né à Paris le premier Décembre 1717; reçu le 30 Décembre 1741, à la place de CHARLES-ARMAND-RENÉ DE LA TREMOILLE, *Pair de France; mort le 28 Juin* 1756.

UNE constitution foible, qui nous a trop tôt privés de cet estimable Prélat, & les places importantes qu'il eut à remplir, ne lui permirent pas de cultiver les talens de l'esprit avec

autant d'assiduité & de succès que d'autres Académiciens d'un rang distingué, qui ont contribué ou qui contribuent encore à la gloire de l'Académie, par des Ouvrages pleins de graces, de philosophie & de goût. Mais si M. le Cardinal de Soubise ne put donner que des momens aux Lettres, il les aima du moins; il honora ceux qui les cultivent, & qui joignent au don du génie la conduite & les mœurs; il a entretenu dans nos cœurs, par son attachement pour la Compagnie, la reconnoissance que nous devons à la Maison de Rohan, dont le nom, si respectable à tant d'égards, doit nous être à jamais précieux comme celui des plus illustres & des plus constans de nos Bienfaiteurs. On peut voir dans l'Histoire de l'Académie, par M. l'Abbé d'Olivet, l'obligation signalée que nous eûmes, vers le commencement du siecle, à feu M. le Cardinal de Rohan, dont l'acquisition flatteuse dédommagea la Compagnie de l'espece de dégoût que lui avoit causé le refus auquel un grand Magistrat paroît avoir été forcé

par des conjonctures singulieres (1). Ce n'est pas la seule preuve que M. le Cardinal de Rohan ait donnée à l'Académie, des sentimens qu'il avoit pour elle ; dans toutes les circonstances qui l'exigerent, ou même qui le permirent (2), il fut auprès du Roi Louis XIV & de son Successeur, qui l'honoroient tous deux de leur bienveillance, l'interprete, &, pour ainsi dire, l'agent de la Compagnie ; elle avoit en lui à la Cour une espece de Résident zélé, quoique sans titre, aussi ardent qu'éclairé, & toujours prêt à soutenir & à faire valoir nos intérêts, même sans avoir été chargé de rien. Bienfaiteur, en quelque sorte, perpétuel de ses Confreres, à qui il étoit cher encore par les graces de son esprit, par la politesse la plus franche & la plus noble, par la considération dont il jouissoit, & qu'il faisoit,

(1) Voyez la note à la fin de cet Eloge.

(2) Voyez dans l'article de M. de la Monnoye le zele & le succès avec lequel M. le Cardinal de Rohan défendit cet Académicien, attaqué & calomnié par des fanatiques.

en quelque maniere, rejaillir sur eux, il préféra l'honneur de se montrer l'ami des Lettres, à la vanité de n'en être que le protecteur.

L'Académie ne crut pouvoir lui témoigner d'une maniere plus flatteuse les sentimens dont elle étoit pénétrée pour lui, qu'en adoptant, de son vivant même, M. l'Abbé de Ventadour son neveu, depuis Cardinal de Soubise. Par cette adoption, elle dérogeoit à l'espece de loi qu'elle s'est imposée, de ne posséder que très-rarement ensemble deux Académiciens de même nom; la Compagnie, qui, en conséquence de cet usage, ne s'est pas même permis d'avoir à la fois les deux Corneilles, crut pouvoir, sans inconvénient, posséder deux Rohans, dont elle connoissoit le dévouement pour ses intérêts.

M. le Cardinal de Soubise, quoiqu'enlevé à la fleur de son âge, avoit mérité, par ses talens & par ses vertus, toutes les places dont sa naissance le rendoit susceptible, & les remplit en homme qui avoit su les mériter. Il fut même revêtu d'une dignité qui

n'étoit nullement néceſſaire pour illuſtrer ſa perſonne, mais à laquelle ſa perſonne étoit néceſſaire dans les circonſtances où il ſe vit forcé de l'accepter. Il s'agiſſoit de faire rétracter à l'Univerſité de Paris ſon appel de la *Bulle Unigenitus.* Feu M. le Cardinal de Fleury, dont la ſollicitude miniſtérielle s'étendoit juſqu'aux plus petits objets, & peut-être y mettoit quelquefois une importance qu'ils n'avoient pas, en attachoit beaucoup à cette rétractation; il la regardoit comme devant être une époque diſtinguée dans ſon Miniſtere, & comme un événement glorieux à la ſageſſe d'un Homme d'État. Dans cette vûe, il déſira que M. l'Abbé de Ventadour fût élu Recteur de l'Univerſité. Jamais tant d'honneur n'avoit illuſtré le Rectorat, réſervé juſqu'alors à de ſimples Régens de Colléges; honoré quelquefois par le mérite de pluſieurs d'entre eux, mais auſſi avili, comme il pourra l'être encore, par l'indignité de beaucoup d'autres. M. le Cardinal de Fleury eſpéroit, & ne ſe trompoit pas, que le nom de Rohan d'un côté, & de l'autre l'eſprit de conciliation du jeune

Recteur, serviroient à contenir ou à ramener les esprits, & par ce moyen, produiroient tout à la fois avec éclat & sans trouble, la grande opération qu'il avoit si fort à cœur. L'appel fut en effet rétracté, non pas, à la vérité, sans résistance, mais avec beaucoup moins d'obstacles que n'en eût rencontré quelque Recteur obscur & fanatique, que l'Université eût aisément trouvé parmi ses Membres. M. l'Abbé de Ventadour n'opposa aux difficultés qu'il éprouvoit, & dont la Religion étoit le motif ou le prétexte, que les principes de soumission à la Religion même, & sur-tout la modération, l'honnêteté, la sage & paisible fermeté de son caractere; il vint à bout, & même assez promptement, de cette rétractation tant désirée, dont la confiance du Gouvernement s'étoit reposée sur ses soins. Enfin, lorsque le Ministere irrité, quoique satisfait, voulut sévir contre les opposans, M. l'Abbé de Ventadour en préserva plusieurs des coups dont l'autorité les menaçoit, & il obtint, pour les plus coupables ou les plus opiniâtres, des peines plus légeres ou plus douces que celles

dont la févérité du pouvoir abfolu vouloit les accabler.

Non feulement M. le Cardinal de Soubife a fervi & refpecté les Lettres, il les a même défendues publiquement contre des imputations abfurdes & calomnieufes. Le fujet de fon Difcours pour la clôture des *Sorboniques* en 1739, étoit : *Quantùm Regi & Reipublicæ prodeft fcientia in fubditis : Combien il eft avantageux aux Rois & aux Gouvernemens que les Peuples foient éclairés ;* vérité fi frappante & fi effentielle au bonheur des Nations, qu'on s'étonneroit qu'elle pût trouver des contradicteurs, fi le defpotifme d'une part, & la fuperftition de l'autre, ces deux fléaux du genre humain, n'avoient pas un intérêt preffant de la combattre & de l'étouffer ; vérité qu'un Ecrivain de nos jours, plus éloquent que Philofophe, a tâché d'ébranler ou d'obfcurcir, par une bizarrerie auffi étrange qu'affligeante, & par un amour effréné du paradoxe. Ignorant ou feignant d'ignorer que le premier principe de la morale & de la politique, celui qui eft le plus propre

à assurer la paix entre les Sociétés, & l'union entre leurs Membres, est fondé sur la connoissance réfléchie de nos plus chers & de nos plus solides intérêts, & que plus les hommes auront de lumieres, plus ils verront qu'ils n'ont rien de mieux à faire pour leur avantage, que d'être justes, vertueux, fideles aux Loix, à la Patrie dont elles sont la sauve-garde, & au Prince chargé de les maintenir : *Les scélérats*, a dit un Sage, *craignent la Justice, & les honnêtes gens craignent les Juges.*



NOTE *sur l'article de M. le* CARDINAL DE SOUBISE.

VOICI les circonſtances de l'entrée de M. le Cardinal de Rohan dans l'Académie, telles à peu près que M. l'Abbé d'Olivet les raconte. L'Abbé de Chaulieu, recommandé par feu M. le Duc, & plus encore par ſes Ouvrages, ſe préſenta pour ſuccéder à Charles Perrault. Pluſieurs Académiciens, entre autres M. de Toureil, alors Directeur, étoient fort oppoſés au choix de l'Abbé de Chaulieu, & craignoient d'ailleurs que la vie un peu épicurienne de ce Poëte aimable & Philoſophe, ne lui attirât l'excluſion du Roi. En conſéquence, le jour même de l'élection, M. de Toureil, pour écarter le Candidat, qui avoit en ſa faveur un parti conſidérable, déclara que M. le Préſident de Lamoignon ſe mettoit ſur les rangs; & à ce ſeul nom, dit M. l'Abbé d'Olivet, toutes les voix ſe réunirent. Nous ne voyons pas trop par quel

motif les amis de l'Abbé de Chaulieu l'abandonnerent en cette circonstance, ni pourquoi le nom d'un excellent Poëte devoit céder à celui de Lamoignon ; tout respectable qu'il est. Quoi qu'il en soit, M. le Duc, pour faire reparoître l'Abbé de Chaulieu sur les rangs, pria M. de Lamoignon de refuser, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Louis XIV, qui ne vouloit point de l'Abbé de Chaulieu, auroit souhaité pourtant, par égard pour ses Protecteurs, de n'être pas forcé de l'exclure avant ou après le choix de l'Académie ; il désiroit sur-tout de voir la Compagnie dédommagée, au moins par un grand nom, du petit dégoût que le refus de M. de Lamoignon venoit de lui faire essuyer. Ce Prince ordonna donc au Cardinal de Rohan, qui alloit partir pour Strasbourg, de retarder son départ de quelques jours, & de se mettre sur les rangs. L'Académie fut encore plus empressée à l'admettre, qu'elle ne l'avoit été à nommer M. de Lamoignon ; & en même temps elle arrêta, pour se mettre désormais à l'abri des refus, que personne ne pourroit do-

rénavant être proposé au Roi, si quelque Académicien ne répondoit que le sujet élu accepteroit la place.

Il semble pourtant assez avéré, par des lettres qu'écrivirent alors à M. de Lamoignon quelques Académiciens, & qui ont été conservées par la famille (1), que M. de Toureil, en proposant ce Magistrat, avoit répondu de son acceptation, conjointement avec l'Abbé Boileau & Regnier Desmarais, alors Secrétaire de la Compagnie. S'étoient-ils imprudemment avancés, ou avoient-ils en effet tiré de ce Magistrat une promesse qu'il n'osa tenir ensuite, pour ne pas désobliger deux Princes du Sang (car M. le Prince de Conty étoit le second), qui s'intéressoient vivement au succès de l'Abbé de Chaulieu ? C'est ce que nous ignorons, & qu'il est au-

1) Voyez la Vie de M. le Premier Président de Lamoignon, par M. Gaillard, de l'Académie Françoise & de celle des Belles-Lettres, page 46 & suiv. Cette Vie, intéressante & bien écrite, a été imprimée d'abord à la tête d'une édition nouvelle, & publiée en 1781, du Recueil de Jurisprudence connu sous le nom d'*Arrêtés de Lamoignon*, & depuis, à la suite de l'Hist. de Charlemagne, du même Auteur.

jourd'hui assez peu important d'éclaircir. Nous savons seulement que l'Abbé Testu de Belval (1), un des Académiciens qui intriguerent le plus vivement dans cette affaire, désiroit, quoiqu'attaché à M. de Lamoignon, de voir entrer dans la Compagnie l'Abbé de Chaulieu, & qu'il exhortoit, par ses lettres, le Magistrat à persévérer dans son refus. Toureil, pour s'en venger, fit une Epigramme, dans laquelle, après avoir peint l'Abbé Testu sous des couleurs peu favorables, on supposoit que M. de Lamoignon disoit à cet Abbé :

. . . . Tirez-moi de souci;
De cette Académie, en êtes-vous aussi?
Si j'en suis, moi? sans doute, & j'y régente en Maître.
Suffit, dit Lamoignon, je n'en veux donc plus être.

(1) Mort en 1706. Voyez son article.





ÉLOGE

DE BERNARD

DE FONTENELLE,

Secrétaire de l'Académie des Sciences, & Membre de celle des Belles-Lettres; né à Rouen le 11 Février 1657, reçu le 5 Mai 1691, à la place de JEAN-JACQUES DE VILLAYER; *mort le 9 Janvier 1757* (1).

CELUI qu'on va lire est de feu M. Duclos; nous en avons parlé dans la Préface de nos Eloges, & nous croyons

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, & dans celle de l'Académie des Belles-Lettres.

que nos Lecteurs applaudiront comme nous aux traits piquans dont il est rempli.

Nous pensons d'ailleurs que l'Ouvrage d'un Secrétaire illustre de l'Académie ne sçauroit déplaire dans ce Recueil, où l'on a déjà lu l'*Eloge de l'Abbé Genest*, par un autre Académicien.

La mort des Hommes illustres est le terme de la jalousie qu'ils excitoient; & plusieurs n'ont jamais pu jouir de leur gloire. Celle de M. de Fontenelle a été bientôt hors d'atteinte (1); il en a joui, & ceux qui

(1) *Note de l'Editeur.* M. de Fontenelle a dit plusieurs fois qu'il n'avoit été parfaitement heureux qu'à soixante ans. Il étoit alors Secrétaire de l'Académie des Sciences depuis plus de quinze années, & s'étoit fait, dans cette place, la plus brillante réputation. Despréaux & Racine, ses ennemis déclarés, n'existoient plus; le Poëte Rousseau, son Détracteur, étoit banni du Royaume; le Poëte Roi, autre Satirique acharné contre lui, étoit flétri & méprisé; Fontenelle, mort à cent ans, a donc joui quarante années de toute sa gloire, & cependant n'en a joui que la moitié de sa vie. C'est trop peu sans doute pour l'amour-propre; mais c'est trop aussi pour la jalousie & pour la haine.

ne se faisoient pas un devoir de la reconnoître publiquement, s'en faisoient un de cacher leur injustice. L'idée qu'on s'est formée de M. de Fontenelle, est fondée sur tant de titres, qu'on peut lui appliquer ce qu'il a dit de Leibnitz, que, pour le faire connoître, il falloit le décomposer. Cette application se présentera à tous ceux qui auront à parler de M. de Fontenelle. Nous ne pouvons du moins nous dispenser de le considérer dans les Lettres, dans les Sciences & dans la Société.

Il y avoit un siecle que M. de Fontenelle étoit né, lorsque nous l'avons perdu, & sa réputation étoit presque de la même date. A quatorze ans, il eut un prix d'Académie. Mais quelles contradictions n'eut-il pas d'abord à essuyer ? Si l'on connoissoit moins les hommes, oseroit-on avouer que ce ne fut point un avantage pour lui d'être neveu des Corneilles.

Qu'on naisse de parens illustres par le sang, leur nom tient lieu de mérite à leurs descendans, du moins jusqu'à ce qu'ils aient eu le temps d'en acquérir un qui leur soit personnel.

On commence par le ſuppoſer ou l'eſpérer, ce qui eſt déjà un moyen de le faire naître ou de le développer; & ſi le Public eſt obligé de renoncer à ſes eſpérances, un grand nom privé d'eſtime obtient encore des égards.

Il n'en eſt pas ainſi de la République des Lettres; le grand nom de Corneille fut un poids que M. de Fontenelle fut chargé de ſoutenir preſque en naiſſant, & qui lui fit des envieux prématurés. Il les mérita bientôt par lui-même. A peine étoit-il dans la premiere jeuneſſe, qu'un de ſes oncles le chargea de faire à ſa place un Ouvrage pour la Cour, & M. de Fontenelle eut l'honneur de le voir attribuer à celui dont il portoit le nom. On ignoreroit encore qu'il eſt l'Auteur de Bellerophon, s'il n'eût été obligé, il y a peu d'années, de réfuter une imputation injurieuſe à Thomas Corneille. Il n'étoit pas néceſſaire pour cela de tenir à ce nom par les liens du ſang, il ſuffiſoit d'être François, le nom de Corneille appartient à la Nation.

Dès ſa plus tendre jeuneſſe, M. de Fontenelle commença par s'inſtruire

de tout ce que l'Antiquité nous a laissé de précieux dans les Lettres. Il savoit combien cette étude, trop négligée aujourd'hui, est propre à développer l'esprit & les talens, & combien on y puise d'idées sans en être plagiaire. Il lut, ou plutôt il étudia les grands Maîtres avec cette critique qui admet & rejette ; & lorsqu'il ne se trouvoit pas d'accord avec ceux qu'il estimoit le plus, il avoit la ressource de pouvoir se comparer avec eux & de juger lui-même. Il acquit un fonds d'érudition supérieure à son âge, mais égale à celle qui faisoit alors des réputations, réputations qui inspirent tant d'estime de soi-même à ceux qui ne peuvent aspirer à une autre. M. de Fontenelle savoit en apprécier le mérite. *J'ai fait dans ma jeunesse*, me disoit-il un jour, *des vers latins & grecs, aussi beaux que ceux de Virgile & d'Homere ; vous jugez bien comment*, ajoutoit-il, *c'est qu'ils en étoient pris.*

En effet, les Versificateurs en Langue morte ne font guere que des centons. Quelque estime qu'il eût pour l'érudition, il sentit qu'on doit, quand

on le peut, ajouter à la maſſe des idées, & ne pas ſe borner à la connoiſſance du mérite d'autrui. Il ſe fit bientôt un nom par des Ouvrages d'un caractere nouveau, lors même qu'il en empruntoit le ſujet. Ses Dialogues des Morts, ſes Poéſies, & l'Hiſtoire des Oracles eurent la plus grande célébrité. La *pluralité des Mondes* a conſervé un éclat qu'aucun imitateur du même genre n'a partagé. On fut étonné d'une variété de talens, qui, juſqu'à lui, avoient paru excluſifs les uns des autres, & qu'en ſortant de l'Académie des Sciences, où l'on venoit d'entendre traiter des matieres qui exigeoient l'attention la plus ſuivie, on trouvât pour délaſſement *Thétis & Pelée*, Ouvrage du même Auteur.

M. de Fontenelle entra dans l'Académie Françoiſe en 1691, & il y avoit déjà quelques années que la voix publique le nommoit. Sans doute que l'Académie, en différant de répondre aux vœux du Public, vouloit les irriter, & en faire un ſujet de reproches à ceux qui étoient les moins favorables à un choix ſi juſte. Chaque retardement augmentoit ſes titres. Nous ne

les rappellerons point ; ils sont entre les mains de tout le monde, & jouissent de l'approbation générale ; ce qui suppose que ce n'a pas été sans contradiction. Il eut peu de bons Critiques, les véritables sont presque aussi rares que les bons Auteurs ; mais il vit s'élever contre lui une nuée de petits Censeurs, insectes qui s'assemblent en foule autour de la lumiere, & finissent par s'y consumer. M. de Fontenelle venoit de porter dans les Lettres le flambeau de la Philosophie, qui blesse les yeux de ceux qu'il n'éclaire pas. D'autre part, les graces qu'il répandoit sur la Philosophie, sembloient une profanation à ceux qui ne se croient solides que parce qu'ils sont pesans. Incapables de sentir son mérite, ils oserent le regarder comme frivole dans le temps que Baile reconnut le Philosophe dans ses premiers Ouvrages d'agrément, & que le célebre Géometre Varignon déclaroit, avec une reconnoissance noble, & qui flatte tant ceux qu'elle ne gêne pas, combien ses Ouvrages gagnoient à être revus par M. de Fontenelle. Il est vrai que ses Adversaires n'avoient pas

le droit de n'être point jaloux, à peine avoient-ils des titres pour l'être. La célébrité eſt un attrait pour ces Satiriques ſans talens, qui, ſe flattant de ſe faire remarquer, auroient l'ambition d'être regardés du moins comme des ennemis, & qui ne font que s'avilir dans leur obſcurité ſans en pouvoir ſortir.

Ce n'eſt pas qu'à la honte des Lettres, ou plutôt de l'humanité, on ne voie quelquefois des hommes de mérite ſe dégrader par la jalouſie. S'ils ne ſentent pas combien ils ajouteroient à leur gloire en reſpectant celle de leurs rivaux, c'eſt qu'il n'appartient qu'à l'envie d'étouffer juſqu'à l'amour-propre. Dans la carriere du bel eſprit, un concurrent eſt un rival; pour le vrai Philoſophe, un rival eſt un ami; il s'enrichit des découvertes de ſes concurrens. La vérité étant le but vers lequel ils tendent, chacun de ceux qui en approchent ou y parviennent, en applanit la route. M. de Fontenelle n'a jamais montré de jalouſie, il paroît même qu'il n'eut pas beſoin d'être en garde contre cette foibleſſe. Lorſque dans ſa jeuneſſe il liſoit des

Satires contre des Ouvrages estimables (c'étoit au sujet de Quinault), étonné de penser si différemment : *Il faut*, disoit-il avec l'ingénuité d'une ame honnête, *qu'on ait dans la Capitale des lumieres bien supérieures.* Il y vint, & se détrompa. Il connut par sa propre expérience quel tribut le mérite éminent est obligé de payer à l'envie. On ne l'humilie qu'à force de succès. Elle n'a point de pudeur; mais elle éprouve quelquefois de la honte, quand elle sent que sa voix est étouffée par celle du Public.

Les Censeurs se réduisirent enfin à ces reproches, qui different peu des éloges. Il y a trop d'esprit, disoient-ils, dans les Ouvrages de M. de Fontenelle. Ces allégations se répétoient par des Auteurs bien innocens d'un pareil crime. Ce n'étoit point de ces hommes rares, dont l'imagination féconde, après avoir prodigué les fleurs dans une jeunesse brillante, donne des fruits nourrissans dans la maturité de l'âge. De tels Censeurs, s'il s'en trouvoit, ne seroient pas suspects ; il n'appartient qu'à un dissipateur corrigé de déclamer contre la prodigalité. En

vain ceux qui n'ont jamais pu s'attirer de pareils reproches, se flattent-ils d'en imposer par leur humeur contre ce luxe de l'esprit. On ne leur fait pas l'honneur de les taxer d'avarice, & leur économie sur cet article n'annonce que leur indigence.

Ce qui acheva de soustraire M. de Fontenelle à la jalousie de ceux qui avoient quelque fondement pour en avoir, ce fut de le voir entrer dans une nouvelle carriere : il se livra particuliérement aux Sciences. Alors ceux qui n'étoient que Gens de Lettres, tâcherent de le supposer comme éclipsé, depuis qu'il étoit dans une région où ils ne pouvoient plus le suivre. Ce n'est pas qu'il ne leur en procurât toutes les facilités, en dégageant les Sciences de la sécheresse qui en écarte la plupart des hommes. Il les rendoit agréables à ceux mêmes qui ne cherchent que l'amusement. Les Lecteurs les moins appliqués se crurent savans en parcourant ses Ouvrages; & la facilité qu'on trouvoit à l'entendre, nuisoit peut-être à la reconnoissance qu'on en devoit avoir. Les hommes sont assez portés à respecter ce qu'ils ne voient

voient qu'au travers d'un voile ; leurs yeux ſont plus frappés des météores de la nuit, que de la lumiere du jour. M. de Fontenelle ne ſe borna pas à répandre des graces ſur la Philoſophie, il y porta la raiſon ; car ce n'eſt pas toujours la même choſe. Loin de chercher à ſe diſtinguer par des opinions ſingulieres, qui font un nom à leur Auteur, quelquefois des ſectateurs, & retardent les progrès de la vraie Philoſophie, il s'attacha à dégager la vérité de ce qui lui eſt étranger. Elle eſt comme les métaux que l'Art ne crée point, mais qu'il purifie. Affranchie du preſtige des ſyſtêmes, elle ne fait point de ſecte ; & c'eſt ſouvent ſacrifier de ſa renommée, que de travailler à n'être qu'utile.

Combien M. de Fontenelle n'a-t-il pas aſſuré de réputations par ſon Hiſtoire de l'Académie des Sciences ? Combien n'a-t-il pas ſauvé de noms de l'oubli, en les attachant au ſien par ſes Eloges académiques ? Il contribuoit par ſes lumieres aux réputations les plus méritées. Il eſt l'Auteur de la Préface raiſonnée du Livre du Marquis de l'Hôpital *ſur les infiniment*

Petits. M. Rolin, qui l'ignoroit, ayant cité cette Préface comme un modele de jugement & d'impartialité dans la dispute vive sur les Anciens & les Modernes, fut fort étonné d'apprendre que l'Auteur étoit un de ceux contre qui il vouloit en faire un titre. Ce ne feroit pas avoir une médiocre opinion du caractere de M. Rolin, que de croire qu'il se fût appuyé du même Ouvrage, s'il eût été instruit du nom du véritable Auteur.

Le mérite de M. de Fontenelle étoit d'un si grand poids dans la cause des Modernes, qu'on vouloit supposer qu'il méconnoissoit celui des Anciens. Dans cette prévention, on l'avoit comparé à ces enfans vigoureux qui battent leur nourrice. Cette comparaison eût été plus justement appliquée à plusieurs de ceux à qui il avoit applani la route des Sciences. Celles qu'on nomme exactes, ont pu être portées en France plus loin qu'elles ne l'étoient alors; mais en doit-on moins d'éloges à des Maîtres capables de former des Disciples dignes de les surpasser?

Si M. de Fontenelle a trouvé des ingrats, qui peut-être n'étoient pas

aſſez éclairés pour être reconnoiſſans & ſentir ce qu'ils lui devoient, il en a été bien dédommagé par la conſidération dont il jouiſſoit dans toute l'Europe ſavante. Des Etrangers venoient en France uniquement pour le voir. Un de ceux-là l'ayant demandé, en entrant dans Paris, aux Commis de la Barriere, crut ne s'être pas adreſſé à des François, puiſqu'ils ne connoiſſoient pas le nom de Fontenelle. Cependant toutes les claſſes diſtinguées de la Société lui rendoient, dans ſa patrie, le même hommage que les Etrangers. On vouloit le voir, on vouloit du moins l'avoir vu, ſi l'on n'étoit pas à portée de vivre avec lui.

Ses Ouvrages, tout eſtimés qu'ils ſont, ne l'emportoient pas ſur ſa converſation, mérite très-rare. D'ailleurs, perſonne n'étoit plus fait que lui pour faire rechercher ſa ſociété, parce que perſonne n'a réuni plus de qualités ſociales. Les hautes ſpéculations de la Philoſophie ne prouvent que l'eſprit, la conduite ſeule prouve le Philoſophe. Son objet doit être de rectifier les idées, épurer les ſentimens,

régler les mœurs, & par là conduire au bonheur. C'étoit l'usage que M. de Fontenelle avoit fait de la Philosophie. Il avoit l'art singulier d'étouffer la sensibilité naturelle sur les injustices, sans la perdre sur l'estime des hommes qui en méritent eux-mêmes. Si l'on étoit absolument insensible à toute espece de louanges, on n'en mériteroit guere; mais sa droiture ne lui a jamais permis de rechercher la gloire par des manœuvres contre ses rivaux; il savoit qu'on perd souvent sa réputation en voulant enfler sa renommée; sa sagesse seule le rendit heureux. Il y a peu d'hommes qui puissent dire comme lui à la fin d'une longue vie, qu'ils consentiroient à recommencer exactement la même carriere. Le bonheur est l'objet de l'envie; le sien étoit un sujet d'éloges, puisque c'étoit son ouvrage. Sans ambition que celle de remplir les devoirs de son état, il n'en est jamais sorti. *L'homme sage*, disoit-il, *occupe le moins de place qu'il peut, & n'en change point.* M. le Régent, s'étant *bonnement* imaginé que dans une Compagnie où le mérite fait le titre d'admission, celui qui en a

le plus à cet égard pourroit auſſi la préſider, offrit à M. de Fontenelle d'être le Préſident perpétuel de l'Académie des Sciences : *Eh, Monſeigneur*, répondit-il, *pourquoi voulez-vous m'empêcher de vivre avec mes égaux ?* Caractere égal, on n'a jamais remarqué dans M. de Fontenelle aucun des écarts dont l'eſprit ne préſerve pas, & qu'il fait même excuſer, parce qu'il n'en eſt que trop ſouvent la ſource. Tous les grands génies ont leur folie, lui diſoit une Princeſſe ; vous êtes aſſez prudent pour nous avoir toujours caché la vôtre ; avouez-nous-la de bonne foi : *En toute humilité*, répondit-il, *je ne m'en connois point.* Tant de ſageſſe devoit être un objet de reſpect ; elle fut encore en butte à la malignité. On tâcha de perſuader que ſon ame étoit indifférente ſur tout, & incapable de s'attacher aux dépens de ſon repos ; c'eſt-à-dire qu'on lui reprochoit d'être né avec des paſſions réglées, ou d'avoir eu la force de les aſſujettir. Eh ! quelles ſont donc ces amitiés du ſiecle qu'on propoſeroit pour modeles ? Quelques engouemens peu réfléchis, bientôt ſuivis d'une liaiſon

de respect humain, & quelquefois d'une rupture d'éclat. Les hommes supérieurs, loin de renfermer leurs inclinations dans un cercle étroit, se doivent peut-être à la Société entiere. C'est ainsi que les vrais Princes s'occupent du bien des Peuples, & n'ont point de favoris.

Cependant M. de Fontenelle a été ami essentiel, & en a eu un assez grand nombre pour un pareil titre. Il n'est pas d'ailleurs inutile d'observer que tous ceux qui ont cru ou voulu trouver peu de chaleur dans le cœur de M. de Fontenelle, ne l'ont connu que depuis sa soixantieme année; âge où presque tous les hommes ont perdu les premiers, & par conséquent les plus chers objets de leurs affections; âge où l'on n'acquiert plus d'ami bien vif, où l'on n'est plus soi-même en état de le redevenir comme on l'a été, quoique l'on continue de l'être, & que les anciens amis soient plus chers que jamais; âge enfin où l'on est réduit aux liaisons de société; mais les procédés les plus honnêtes qu'on y peut avoir, ne sont pas des sentimens.

M. de Fontenelle eſt peut être le ſeul homme qui, dans ſa vieilleſſe, ait ſenti & avoué l'affoibliſſement des forces de ſon eſprit. Il ſavoit combien la mémoire eſt néceſſaire à l'eſprit. En effet, elle raſſemble les idées, l'eſprit les met en ordre, & le jugement prononce ſur la juſteſſe de leur union. Il faut donc une mémoire étendue & prompte, pour offrir à la fois une quantité d'idées dont l'eſprit fait un rapprochement ſubit, en ſupprimant la chaîne des intermédiaires pour n'en donner que le réſultat. M. de Fontenelle avoit ſouvent donné des preuves de ce talent rare.

Je lui rappelois un jour quelques-uns de ces traits d'une lumiere vive : *Je ne produis plus*, me dit-il, *de ceux-là ;* & en parlant des pertes de ſa mémoire : *Prêt à déloger d'ici, c'eſt le gros bagage que j'envoie d'avance.*

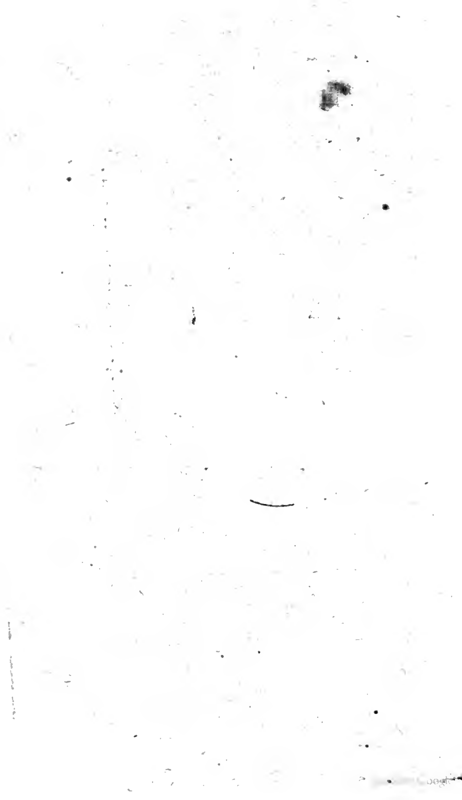
La longue vie de M. de Fontenelle paroît encore entrer dans ſon éloge, puiſqu'il la dut en partie à ſa ſageſſe, ſans rien retrancher ſur les plaiſirs, du moins ſur les vrais,

qui ne sont fondés que sur les besoins, & annoncés par les désirs. Il ne s'en est interdit aucun de ceux-là. Il écouta toujours la Nature, sans lui commander des efforts : on ne l'oblige jamais à des avances, qu'elle n'en fasse payer les intérêts très-cher. Né avec un tempérament sain, mais délicat & foible, puisque, dans son enfance, on ne croyoit pas qu'il pût vivre, il a rempli un siecle par sa conduite, & non par un régime superstitieux, peut être aussi contraire à la Nature que des excès. Il sembloit que Dieu, en lui donnant une raison supérieure, l'eût laissé le dispensateur de ses jours. Aussi disoit-il dans ses derniers momens, quand on l'interrogeoit sur son état, qu'il ne sentoit autre chose qu'*une grande difficulté d'être*. Il mourut le 9 Janvier 1757 ; mais son nom ne mourra jamais.

L'Eloge de plusieurs Hommes illustres n'est qu'un hommage glorieux à leur mémoire, sans aucun fruit pour la Postérité. M. de Fontenelle a laissé un exemple de ce que l'esprit juste

& sage peut procurer de bonheur; mais on pourra peut-être lui appliquer ce qu'il a dit de son oncle Pierre Corneille, qu'il n'a laissé son secret qu'à celui qui sauroit l'employer.







ÉLOGE

DE LOUIS

DE BOISSY,

Né à Vic en Auvergne le 26 Novembre 1694 ; reçu le 25 Août 1754, à la place de PHILIPPE NÉRICAULT DESTOUCHES ; *mort le 19 Avril 1758.*

AYANT fait en Province ses premieres études, il vint à Paris à l'âge de vingt ans, sans fortune, & pressé de vivre. Le besoin impérieux de subsister, & la ressource, malheureusement unique, que sa plume lui offroit pour satisfaire à ce besoin, lui fit embrasser le genre d'écrire qui pouvoit le plus aisément lui procurer des Lec-

teurs, mais qui devoit plus sûrement encore lui attirer beaucoup d'ennemis. Il se fit à la fois connoître & haïr par quelques Satires imprimées, où il attaquoit sans ménagement & sans distinction, tout ce que la Littérature avoit alors de plus célebre ; il portoit ses coups jusqu'à l'Académie prise en corps, & fut en cela moins avisé que ne l'avoit été Despréaux lui-même, malgré son talent & son goût pour la Satire. Cet illustre Ecrivain, n'étant pas encore Membre de la Compagnie, avoit eu dessein de finir le premier Chant de son *Art poétique* par ces deux vers, qui devoient terminer le portrait d'un mauvais Poëte :

Et dans l'Académie, orné d'un nouveau lustre,
Il fournira bientôt un quarantieme illustre.

Mais il eut la prudence de les retrancher à l'impression, pour ne pas déplaire à un Corps où il avoit la secrete envie d'entrer tôt ou tard ; car en l'attaquant même, il étoit bien loin de le mépriser, & désiroit encore plus d'être le Confrere de Bossuet, de Corneille & de Racine, qu'il

ne craignoit d'être celui de Chapelain, de Cotin & de Cassagne. M. de Boissy ne fut pas aussi sage, & s'aliéna, par son imprudence, tous ceux qu'il avoit besoin de ménager. C'est ainsi qu'ont débuté plusieurs Ecrivains, qui, par ce fatal essai de leurs talens, se sont perdus à l'entrée de leur course. Celui dont nous parlons en fit long-temps la triste épreuve. Il a fallu qu'il vieillît dans le repentir, & qu'il expiât, par de longs chagrins, les torts de sa jeunesse, pour parvenir à les faire oublier, & pour recueillir de ses travaux quelques fruits tardifs, dont il n'auroit tenu qu'à lui de jouir beaucoup plus tôt.

On ne sçauroit trop répéter aux jeunes gens qui, nés avec quelques dispositions, entrent dans la carriere des Lettres, que souvent le bonheur de leur vie tient encore moins au succès de leurs premiers Ouvrages, qu'à la nature de ces Ouvrages mêmes; & que la Satire sur-tout est le genre le plus fâcheux par lequel ils puissent s'annoncer. Il est vrai qu'un Auteur qui déchire ses Confreres, est à peu près assuré, quelque grossiérement qu'il

les déchire, d'être lu & quelquefois goûté pour un moment, parce que la satisfaction de voir le mérite outragé, est le premier besoin de la méchanceté oisive & jalouse ; mais l'imprudent Ecrivain qui se charge d'apprêter les poisons dont elle se nourrit, est encore plus sûr d'être promptement oublié, qu'il ne l'étoit d'être applaudi quelques instans; on ne peut échapper à cet oubli, qu'en joignant à la rage si commune de médire, le talent très-rare de médire avec grace & avec finesse. D'ailleurs, si cette triste & vile occupation fournit quelques secours passagers à la misérable existence de ceux qui s'y livrent, elle ne leur fait pas un ami parmi ceux qui les lisent, & même qui les encouragent : en vain le jeune & ardent Satirique se pare de la protection sourde de quelques ennemis des Lettres, dont le nom lui paroît fait pour en imposer, mais qui, sans crédit comme sans honneur, sont encore plus dégradés que lui-même dans l'opinion publique ; il ne devroit pas se méprendre sur les motifs cachés de ces Protecteurs humilians, bien plus occupés de nuire,

s'ils le peuvent, aux talens connus, que d'appuyer la médiocrité qu'ils méprisent & qu'ils immolent, en la faisant servir à leur haine impuissante & ténébreuse. Plus d'un Zoïle de nos jours mourroit de confusion & de douleur, s'il pouvoit entendre avec quel dédain profond & cruel ses prétendus Mécenes s'expliquent sur ses Productions & sur sa personne, s'il pouvoit être témoin de la bassesse pusillanime dont ils désavouent l'indigne appui qu'ils lui prêtent, & qu'ils voudroient pouvoir cacher, comme ridicule & avilissant pour eux. Un autre malheur attaché à ce métier déplorable, plus digne de pitié que de courroux, c'est qu'après l'avoir d'abord embrassé par bassesse, on est réduit à la nécessité flétrissante de n'en point avoir d'autre, & de continuer à l'exercer en frémissant contre soi-même, parce qu'on se voit avec remords privé pour jamais, & par sa faute, de cette considération personnelle, le plus précieux bien d'un Homme de Lettres: on éprouve le sort de ces Génies malfaisans de l'Ecriture, qui, condamnés à des tourmens éternels, cherchent

dans le mal qu'ils veulent faire aux hommes, un vain ſoulagement à leurs ſupplices; ou plutôt on eſt ſemblable à ces vils rebuts de l'eſpece humaine, dont la profeſſion eſt condamnée à l'infamie par la voix même du Peuple, & qui, repouſſés & proſcrits par toutes les autres claſſes de la Société, ſont contraints, pour ſoutenir & traîner leur vie honteuſe, de reſter avec déſeſpoir dans l'état qui fait leur opprobre. Les ames douces, honnêtes & élevées, qui connoiſſent le prix de l'eſtime publique & de la paix avec ſoi-même & avec les autres, peuvent appliquer à la ſatire ce qu'un Philoſophe Perſan a dit des mariages, que ſi le premier mois eſt la lune du miel, le ſecond eſt la lune de l'abſynthe (1).

Des réflexions ſi utiles aux jeunes Ecrivains, & ſur-tout aux jeunes Poëtes, ne paroîtront ni longues ni déplacées à la tête de cet article, quand on ſaura combien M. de Boiſſy déſiroit que tous les Gens de Lettres

(1) Voyez la Note (*a*).

en fuſſent bien pénétrés. Il n'avoit eu que trop d'occaſions de les faire pour lui-même, & nous les a ſouvent communiquées avec douleur & avec confiance dans les dernieres années de ſa vie : nous les donnons comme une eſpece de *teſtament de mort* qu'il a laiſſé à ſes ſucceſſeurs; mais par malheur ce teſtament ne fera guere de converſions; les Gens de Lettres, ainſi que le reſte des hommes, ne croient que leur propre expérience, & ne la croient que lorſqu'il n'eſt plus temps d'en profiter.

M. de Boiſſy fut de bonne heure averti par la ſienne. Quoiqu'il eût d'abord ſucé le lait de la ſatire, il renonça bientôt à ce honteux moyen de vivre, pour ſe livrer à un genre plus noble & plus digne de ſes talens, à celui du Théatre comique : ce travail, en lui interdiſant la cenſure offenſante & perſonnelle, lui promettoit la cenſure générale & piquante de nos ridicules & de nos travers; cenſure qui, à la vérité, corrige rarement, mais qui ne bleſſe au moins perſonne, & dont l'amour-propre de l'Auteur peut jouir ſans qu'il en coute

à celui des autres. Il donna, dans l'espace d'environ trente années, près de quarante Comédies, tant au Théatre François, qu'au Théatre Italien. On auroit tort de reprocher à un Général d'armée qui auroit livré quarante batailles, qu'il en a perdu quelques-unes. M. de Boissy ne gagna pas toutes les siennes; mais il eut beaucoup plus de succès que de disgraces, & c'en est assez pour mettre à couvert sa gloire dramatique. De ces succès, les uns ont été solides & durables; les autres, plus éclatans peut-être dans les premiers momens, n'ont été que fugitifs & passagers. Il seroit pourtant très-injuste de croire que ceux de ses Ouvrages qui ont vécu *ce que vivent les roses, l'espace d'un matin*, aient mérité, par leur propre foiblesse, de n'avoir qu'une fortune éphémere. La plupart sont dignes des applaudissemens qu'ils ont reçus; mais les applaudissemens tenoient en partie à des circonstances locales & momentanées; ces Pieces avoient pour objet, soit de célébrer quelques événemens du jour, chers ou honorables à la Nation, soit de fronder quelque folie à

la mode, & qui a disparu, soit enfin de saisir quelqu'une de ces bizarreries journalieres de nos mœurs, qui fournissent à la plaisanterie une matiere facile, mais bientôt épuisée. Tels sont les objets de plusieurs Pieces de M. de Boissy, & sur-tout de la plupart de celles qu'il a données au Théatre Italien. Presque toutes furent extrêmement suivies dans leur nouveauté; mais on ne les verroit plus avec le même plaisir, parce que c'étoient comme des *Vaudevilles* faits pour le moment, & destinés à passer avec lui. Notre parterre d'aujourd'hui n'entendroit plus finesse à ce qui fut accueilli par le parterre de ces temps-là, très au fait des sottises, bientôt oubliées, qui occupoient alors la Nation Françoise, & qui depuis ont fait place à d'autres, oubliées comme elles.

M. de Boissy a travaillé plus solidement pour un Théatre plus sévere; il a fait, pour la Scene Françoise, un grand nombre de Comédies, dont plusieurs se voient encore tous les jours : on doit sur-tout citer avec distinction *les Dehors trompeurs*, Piece de caractere & d'intrigue tout

à la fois, pleine de ſituations comiques, écrite avec élégance & facilité. On peut la mettre, ſinon à côté de la *Métromanie* & du *Méchant*, au moins dans le très-petit nombre de vraies Comédies, devenues ſi rares au Théatre François depuis trente années, & dont le moule ſemble être briſé de nos jours. La ſtérilité ou la pareſſe des Auteurs trouve un ſuccès, moins flatteur à la vérité, mais plus ſûr & plus facile, dans ce qu'on appelle le *Tragique Bourgeois*; ils conſentent à recueillir moins de gloire en s'expoſant à moins de dangers. M. de Boiſſy, quelque beſoin qu'il eût de réuſſir & d'en ſaiſir tous les moyens, ſemble avoir dédaigné de recourir à cette reſſource. S'il n'a pas toujours fait rire ſur la Scene comique, il ſe félicitoit au moins de n'y avoir jamais fait pleurer; tant il étoit convaincu que la Comédie doit être la peinture gaie & non pas affligeante de la Nature & de la vie humaine. Mais ayant trop peu vécu dans le monde pour le connoître, & trop peu étudié les hommes pour les avoir bien vus, il a peint les hommes d'une

touche plus légere que mâle, & plus facile que vigoureuse. Aussi trouve-t-on dans ses Pieces plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de scenes, & plus de portraits que de caracteres. La seule Comédie des *Dehors trompeurs* annonce un Peintre plus observateur & plus profond; elle parut même si supérieure à ses autres Pieces, que l'Envie voulut la lui ravir, & prétendit que le sujet & le plan lui en avoient été donnés. Mais ce sujet & ce plan n'ayant été réclamés par personne, il est juste de lui en laisser l'honneur; & parce qu'il lui est arrivé de faire, en cette seule occasion, plus de dépense que la modicité de son fonds ne sembloit le lui permettre, on ne doit pas l'accuser pour cela de s'être approprié le bien des autres. Ce n'est pas la premiere fois qu'on a tâché d'enlever à des Ecrivains estimables, des productions, dont les Auteurs prétendus se seroient bientôt montrés, s'ils en eussent été les véritables peres. Il est bien rare & bien difficile que la Vanité soit assez généreuse pour renoncer gratuitement à la jouissance personnelle de ses pro-

ductions, & pour en faire le sacrifice à l'Amitié même, qui ne reçoit guere de sa part que des presens très-modiques.

Cependant cette Comédie des *Dehors trompeurs*, malgré son succès & son mérite, eut un Adversaire dont le nom étoit fait pour en imposer à la multitude; c'étoit le Poëte Jean-Baptiste Rousseau, que nous avons déjà vu si déclaré contre le *Glorieux* (1). Exilé depuis long-temps de sa patrie, mécontent de lui-même & des autres, jaloux des succès qu'il ne partageoit pas, il ne louoit guere que ce qu'il avoit intérêt de louer, & déchiroit tout le reste. Cet Auteur, constamment réprouvé au Théatre, qu'il avoit d'ailleurs perdu de vue depuis long-temps, & dont il ne pouvoit plus connoître le goût, le ton & la maniere, s'expliqua, sur la Comédie des *Dehors trompeurs*, avec plus de fiel que d'équité; il eût mieux fait d'en donner une meilleure; & l'on auroit pu lui appliquer ce

(1) Voyez l'Eloge de Destouches.

vers d'une Tragédie connue, inutile leçon des Ecrivains difficiles & médiocres :

Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel ?

M. de Boiſſy, que ſa Piece des *Dehors trompeurs* mettoit au rang des vrais Poëtes comiques, avoit, dit-on, formé le projet de faire une ſeconde Comédie du même titre, mais toute différente & preſque oppoſée par le caractere qu'il vouloit y peindre. La premiere avoit offert ſur la Scene un homme aimable & recherché dans les Sociétés paſſageres & frivoles, inſupportable dans l'intérieur de ſa maiſon, un homme tout au plus fait pour être une *connoiſſance* agréable, quoiqu'indifférente, & ne ſachant être ni amant, ni époux, ni ami. Il vouloit tracer dans la ſeconde Piece un tableau moins commun, celui d'un homme peu aimable dans la Société, inſupportable même à ceux qui ne le voient qu'en paſſant, & facile pour tous ceux qui dépendent de lui ou qui en ont beſoin. Ce tableau, quoique le Monde en offre quelques mo-

deles, étoit plus difficile à tracer que l'autre, non seulement parce que les originaux en sont plus rares, mais parce que ce genre de contraste de la bonté domestique avec la dureté extérieure, seroit peut-être moins piquant sur la Scene, que le contraste opposé de la bonté extérieure & de la dureté domestique. Ce fut peut-être la raison qui fit renoncer M. de Boissy à son projet. Il étoit d'ailleurs bien plus commode pour lui de composer des Pieces où il n'avoit à soigner que les détails, sans s'occuper beaucoup de l'ensemble; le fond lui étoit si indifférent, qu'embarrassé quelquefois du titre qu'il donneroit à l'Ouvrage, il prenoit le parti de laisser ce titre en blanc, & de s'en remettre là-dessus aux Spectateurs. Deux de ses Comédies ont pour titre *la* ***, & *le Je ne sais quoi*; & le Public même, en les accueillant, les a trouvées dignes de ces titres, qu'il n'a pas cru devoir changer.

Souvent même l'Auteur ne cherchoit pas à traiter des sujets où il pût coudre une intrigue quelconque, & lier, bien ou mal, les scenes entre

tre elles. Un grand nombre de ses Pieces, sur-tout parmi celles que nous avons appelées *Vaudevilles du temps*, sont à scenes détachées, qu'on nomme autrement scenes *épisodiques*; ce mot ne veut pas dire qu'on s'est permis dans la Piece quelques *épisodes*, liberté qui est un défaut; mais (ce qui en est un bien plus grand) que dans la Piece tout est *épisode*, & rien n'est *sujet*. Un nom plus précis & plus juste, qu'on donne encore à ces Comédies, est celui de *Pieces à tiroirs*; expression d'autant mieux choisie, qu'elle est en même temps & la qualification la plus propre, & la plus excellente critique de ce foible genre, assez semblable à ces lanternes magiques, dont les enfans s'amusent un instant pour ne les plus revoir. Ces sortes de Pieces ont été, pendant quelque temps, plus à la mode ou plus tolérées qu'elles ne le seroient aujourd'hui : le Public en paroît enfin rassasié; & les raisons de son dégoût sont si bonnes, qu'on doit se flatter qu'il n'en reviendra pas. Privées de jeu, de marche & d'effet, & par conséquent froides & insipides par elles-

mêmes, ces Comédies, si toutefois elles méritent ce nom, ne peuvent couvrir leur nudité qu'à force d'esprit; & l'esprit, qui, déjà si peu commun, vient rarement quand on l'appelle, vit à peine un moment sur la Scene quand il s'y montre seul; il a besoin d'action & d'intérêt pour obtenir au Théatre un succès durable; sans ce principe de mouvement & de chaleur, il ressemble à ce cheval de l'Arioste, le plus bel animal du monde, à qui il ne manque que la vie.

M. de Boissy auroit cependant pu trouver un moyen de prolonger l'existence des *Pieces à tiroirs* qu'il a données, & les mettre en état de se remontrer au moins quelquefois. Pour peu qu'on porte dans la Société, je ne dis pas un œil philosophe, mais seulement un œil attentif, tous les états, & presque tous les jours, offrent une foule de traits précieux & originaux, soit de ridicule, soit de caractere, soit de passion, soit de gaîté, bien faits pour réussir au Théatre, & par conséquent pour être saisis & employés par ceux qui courent cette brillante & dangereuse carriere. Quelques-

uns de ces traits peuvent fournir des ſcenes complettes; la plupart peuvent au moins faire la fortune d'une ſcene où l'on ſçauroit les placer à propos. Nos Poëtes comiques, qui ſe plaignent tant aujourd'hui de la diſette des ſujets, ne ſe plaindront pas au moins, s'ils ſavent voir & obſerver, de la diſette des traits dont nous parlons; & malheur à ceux qui n'enrichiſſent pas chaque jour leurs tablettes de l'abondante moiſſon qu'ils peuvent faire à cet égard! Voilà les véritables matériaux des Pieces à *tiroirs*, les ſeuls qui puiſſent vivifier & animer cette eſpece chétive & informe. C'eſt par-là que Moliere a ſu donner quelque intérêt à ſa Comédie des *Fâcheux*, le modele des Pieces de ce genre, & preſque la ſeule qui reparoiſſe encore de temps en temps ſur la Scene. Mais pour découvrir & raſſembler ces précieux détails de la vie commune, il faut vivre beaucoup avec les hommes, & avec les hommes de toutes les conditions; & M. de Boiſſy vivoit dans la retraite ou dans des Sociétés obſcures & peu nombreuſes. Il n'eſt donc pas ſurprenant, mais en

même temps il eſt fâcheux que cette mine ſi féconde lui ait preſque entiérement échappé.

Déjà il avoit fait quelques progrès dans la carriere dramatique, & reçu, diſoit-il, de la main de *Thalie* pluſieurs couronnes, lorſqu'il ambitionna d'en recevoir auſſi quelqu'une de la main de *Melpomene.* Il donna une Tragédie d'*Alceſte*, qui ne fut pas heureuſe, & qui, malgré l'honneur qu'elle eut d'être proſcrite par le Gouvernement, ſe vit encore peu recherchée. L'Auteur ſentit que ſa Muſe, agréable & riante, n'avoit pas la force & la chaleur néceſſaire pour les grands tableaux & les grandes paſſions ; il quitta donc bien vîte, comme il le diſoit encore, le poignard & le cothurne tragique, pour reprendre le maſque & le brodequin comique, qu'il n'auroit pas dû quitter ; & des ſuccès réitérés le dédommagerent avec uſure de ce petit moment de diſgrace.

Ses Comédies, quoiqu'en très-grand nombre, ſont preſque toutes en vers. Il avoit, pour ce genre d'écrire, une facilité prodigieuſe ; la Poéſie étoit comme ſa Langue maternelle : d'ail-

leurs les détails dont ses Pieces sont remplies, & qui en font le principal mérite, devenoient plus piquans & plus agréables par le coloris que la versification leur prêtoit, & par une harmonie facile qui servoit à les imprimer plus aisément dans la mémoire. Ajoutons (car pourquoi le dissimuler?) que cette gaze brillante peut souvent donner de l'éclat à des idées qui, exprimées en langage ordinaire, paroîtroient usées & communes. On est obligé d'avoir plus d'esprit en prose; & les Spectateurs, sans en former expressément le projet, exigent tacitement que celui qui les rassemble au Théatre, pour ne leur parler que leur Langue naturelle, les dédommage, *à force de choses*, du plaisir que la Poésie leur faisoit espérer. L'Auteur du *Philosophe marié & du Glorieux* pensoit ainsi. *La versification*, dit-il dans une lettre à un jeune Auteur, *donne souvent du relief à de pures fadaises.* Nous ne changeons rien à ses expressions; & son témoignage est d'autant moins suspect, que la plupart de ses Comédies, & sur-tout les

meilleures, font écrites en vers (1). Celles de M. de Boissy, qu'on nous permette cette comparaison, sont des especes d'*Opéras*, qui auroient perdu la moitié de leur mérite, sans cette sorte de *musique vocale* que la Poésie leur prêtoit; musique nécessaire pour produire tout l'effet dont ces Ouvrages étoient susceptibles: mais la gloire de l'Auteur n'a rien perdu à se procurer cet avantage, puisqu'il a fait dans ses Pieces, si l'on peut parler ainsi, la musique & les paroles. On a dit avec trop de sévérité, des vers estimables de M. de Boissy, ce qu'on a dit avec trop d'indulgence des mauvais vers de plusieurs autres Comédies, qu'ils ont l'effet de l'accent gascon, qui fait souvent tout le sel des mots gascons. Ce jugement seroit injuste à l'égard de notre Académicien; ses vers ont un autre mérite que celui de n'être pas en prose; ils sont semés de traits heureux, & qu'on desire de retenir; ils ont sur-tout un avantage dont on doit

(1) Voyez la Note (*b*).

aujourd'hui leur savoir gré plus que jamais; l'esprit y est toujours naturel, & exempt de ce jargon ridicule, à la fois puéril & barbare, dont plusieurs de nos Pieces modernes sont si cruellement infectées; espece de ramage fatigant quoiqu'insipide, que la plupart des Spectateurs ont le bonheur de ne pas entendre, que les autres voudroient oublier, & qui font demander aux gens de goût en quelle Langue ces Pieces sont écrites.

Son talent pour la versification, & sur-tout pour celle de la Comédie, qui demande moins d'élévation que d'élégance, fut utile, non seulement au succès de ses propres Pieces, mais même à celui de quelques autres. Plus d'un Auteur comique, qui ne se sentoit pas Poëte, & qui n'osoit risquer sur la Scene ses foibles Productions, revêtues d'une prose aussi foible qu'elles, trouvoit, dans M. de Boissy, un secours prompt & sûr pour les élever à la dignité de Pieces en vers. Son peu de fortune lui permettoit de chercher dans ce travail une modique ressource; & cet Ecrivain pauvre a fait, sur le Théatre, la petite fortune de quelques

pauvres Ecrivains. Il a même réussi quelquefois pour d'autres beaucoup mieux que pour lui-même ; & il auroit pu s'appliquer, à certains égards, ce vers de Philoctete :

J'ai fait des Souverains, & n'ai pas voulu l'être.

Un de ces geais littéraires qui se paroient si souvent de ses plumes, avoit trouvé moyen de s'approprier une Comédie manuscrite, dont le plan & l'exécution lui avoient paru promettre le succès ; mais la Piece étoit en prose, & le plagiaire, pour avoir au moins quelque part légitime & réelle à la gloire qu'il espéroit, avoit entrepris de versifier cette Comédie. Il porta son travail à M. de Boissy, qui trouva qu'il n'avoit fait que mettre en mauvaises rimes la prose élégante du premier Auteur, & qui lui offrit de la décorer d'une parure plus poétique. Il eut bientôt rempli ses engagemens ; la Piece fut très-applaudie, & de plus elle est restée au Théatre sous le nom de l'Auteur adoptif & supposé, qui n'en étoit ni le premier pere, ni même le second, & qui

recueillit tout l'honneur du ſuccès, ſans avoir fait ni le plan de l'Ouvrage, ni la proſe, ni les vers. Cette Comédie étoit celle de *Zénéïde*, une des plus agréables féeries qu'on ait miſes ſur la Scene. M. Watelet, qui en eſt le véritable Auteur, témoin modeſte des applaudiſſemens qu'elle reçoit tous les jours, jouit ainſi paiſiblement & ſans bruit d'un honneur qu'il n'a jamais réclamé (1).

M. de Boiſſy eut, dans ſa carriere dramatique, une aventure ſinguliere, quoiqu'elle n'ait pas été unique. Il avoit donné au Théatre Italien une Piece intitulée *le Comte de Neuilly*, qui n'eut point de ſuccès; il la redonna, quelques années après, au Théatre François, ſous le titre du *Duc de Surrey*; & la Piece, repréſentée par de meilleurs Acteurs, eut le bonheur de réuſſir. Les Comédiens Italiens crierent au vol; ils trouverent mauvais que l'Auteur fût parvenu à débi-

(1) M. Watelet a depuis fait imprimer dans ſes Œuvres, la Comédie de Zénéïde, telle qu'il l'avoit faite.

ter, ſous un autre nom, la marchandiſe qu'ils n'avoient pu faire paſſer ; ils voulurent lui intenter un procès, pour avoir été plus adroit ou plus heureux en changeant de maiſon & d'enſeigne. M. de Boiſſy, content de ſa gloire, légitimement, quoique furtivement acquiſe, offrit, ou de leur abandonner la rétribution du *Duc de Surrey*, ou de leur donner une autre Piece, qu'ils auroient apparemment l'art ou le bonheur de mieux faire valoir. Ils refuſerent l'un & l'autre, & ſe vengerent par une Parodie du *Duc de Surrey*, intitulée le *Prince de Surene*, qui eut le ſort de la plupart des Parodies, celui d'être ſuivie quelques momens, & d'être enſuite oubliée pour jamais. L'accueil ſi contradictoire & ſi diſparate fait au *Comte de Neuilly* & au *Duc de Surrey*, n'eſt pas la ſeule occaſion où notre adroit parterre ait eu à ſe reprocher l'inconſéquence fâcheuſe d'applaudir dans un temps ce qu'il avoit ſifflé dans un autre. On ſait que la Tragédie ſi intéreſſante d'*Adélaïde du Gueſclin* fut très-mal reçue dans ſa nouveauté, & qu'on daigna l'écouter à peine; des raiſons

particulieres d'animosité avoient soulevé contre l'Auteur une cabale puissante, qui eut la force d'entraîner alors les Spectateurs ; trente ans après, les haines & les factions s'étant calmées, la Piece osa reparoître, & fut même remise au Théatre sans aucun changement; elle reçut alors les applaudissemens qu'elle méritoit, & qu'elle continue de recevoir tous les jours sur la Scene Françoise. L'illustre Auteur d'*Adélaïde* a témoigné sa reconnoissance à ses Juges d'une maniere aussi douce que fine dans l'espece de Préface qu'il a mise à la tête de cette Tragédie, & que M. de Boissy auroit pu mettre de même à la tête de sa Piece. On ne sçauroit se moquer avec plus de grace & de légéreté de cette multitude orgueilleuse & moutonniere, qu'il faut traiter comme ces sots importans, qu'on méprise tout bas & qu'on caresse tout haut; car c'est le sort des Auteurs dramatiques, d'avoir à compter avec cette populace imbécille, dont les décisions bruyantes étouffent quelquefois long-temps la voix des vrais connoisseurs, qui finissent à la vérité par lui prescrire ce qu'elle

doit penser, & lui dicter ce qu'elle doit dire. L'Auteur d'*Adélaïde* applique à cet Aréopage, si ridiculement tumultueux, & si plaisamment variable dans ses Arrêts, le mot d'un Avocat Vénitien à des Juges qui avoient rendu, en deux mois, deux Arrêts contradictoires sur deux affaires semblables : *Vous venez, Messieurs*, leur dit-il avec respect, *de me faire gagner ma cause; vous m'en avez fait perdre une toute semblable le mois dernier, & sempre ben, & toujours bien;* & les Juges rirent tout bas de leur sottise, & l'auditoire rit un peu des Juges, & tout le monde sortit content. Cet heureux *sempre ben*, peu connu en France avant la charmante Préface d'*Adélaïde*, est devenu depuis, suivant le génie de la Nation, l'excuse gaie & proverbiale des sottises contradictoires de toute espece, dont nous avons si souvent le plaisir d'être les témoins. M. de Boissy, pour jouir pleinement de son succès, auroit eu besoin de flatter, par un compliment semblable, ceux qui l'ayant de même proscrit & absous tour à tour, s'en prenoient à lui d'avoir été dupes;

car en même temps qu'il avoit à combattre l'humeur des Comédiens Italiens, il eut à essuyer aussi celle de quelques-uns de ses Spectateurs, lorsqu'ils s'apperçurent du piége, très-innocent en lui même, mais, selon eux, très-perfide, qu'il avoit tendu à leur goût. Plusieurs d'entre eux se déchaînoient contre l'insolence de l'Auteur, d'avoir, disoient-ils, *manqué de respect au Public* (1), dont il auroit dû voir en eux les représentans : *De quoi vous plaignez-vous*, leur dit un Spectateur Philosophe, qui rioit tout bas de leur méprise & de leur indignation? *j'ai l'honneur d'être, comme vous, Membre du Public, & je ne me sens point offensé de la petite malice que l'Auteur nous a faite ; pourquoi le seriez-vous plus que moi ? Je la lui pardonne de toute mon ame, & je vous conseille d'en faire autant, de crainte que votre petite bévue & votre grande colere ne lui fournisse le sujet d'une nouvelle Comédie, dont vous commencerez aussi par vous fâcher,*

(1) Voyez la Note (c).

pour finir, comme moi, par en rire.

Nous avons dit que M. de Boiſſy étoit ſans fortune; il avoit de plus fait un mariage, où il avoit moins conſulté les convenances que l'inclination, & qui ne contribuoit pas à mettre plus d'aiſance dans ſa vie. Bientôt il ſe vit réduit à un degré d'indigence, dont nous craignons d'autant moins d'expoſer ici le tableau, qu'il ſupporta ce malheur avec beaucoup de nobleſſe & de courage. Comme il connoiſſoit l'humiliante dureté des hommes, & *le mépris qui ſuit la pauvreté*, il ne parloit jamais de ſa triſte ſituation; il évitoit de paroître dans le monde avec l'extérieur de la miſere, & il alloit même quelquefois juſqu'à montrer aux yeux du Public, une eſpece de ſuperflu, au riſque de ſe priver du néceſſaire dans ſon intérieur domeſtique. Cette privation fut au point, que, manquant un jour, ſa femme & lui, des alimens les plus indiſpenſables, ils s'enfermerent dans leur obſcure retraite, réſolus de laiſſer terminer par la faim leur vie & leurs ſouffrances : la Providence & l'Humanité vinrent à leurs ſecours. Un

tel état, qui donnoit ſans ceſſe à M. de Boiſſy de preſſans beſoins à ſoulager, devoit le rendre aſſez indifférent ſur le vain éclat des honneurs littéraires, peu ardent pour les obtenir, & peu habile à ſe les procurer. D'ailleurs, naturellement timide, & d'un extérieur peu agréable, il ignoroit l'art de ſe produire, & il paroiſſoit dans la Société fort inférieur à ſes Ouvrages : enfin, quoique ſouvent couronné au Théatre, il y avoit été plus d'une fois malheureux ; & le Public, ſi indulgent pour certains Auteurs, & ſi impitoyable pour d'autres, paroiſſoit ſe ſouvenir de ſes chutes encore plus que de ſes lauriers. Mais ſur-tout ſes premieres Satires avoient allumé contre lui la haine, qui ne meurt point, même en feignant d'être endormie. Toutes ces raiſons lui fermerent long-temps les portes de l'Académie Françoiſe, ſur laquelle il avoit pourtant des droits légitimes par ſes talens & ſes travaux ; il y fut enfin reçu à l'âge de ſoixante ans ; & pendant près de quatre années qu'il vécut avec ſes Confreres, il leur fit regretter, par la douceur de ſon commerce, de lui avoir

fait attendre plus de vingt années la justice qu'ils lui avoient enfin rendue. S'il n'avoit pas à leur égard son innocence originelle & primitive, c'étoit au moins un pécheur bien corrigé, dont la conversion sincere & solidement affermie, étoit plus précieuse que l'innocence même, par la persévérance qu'elle promettoit, & par les fruits qu'on avoit droit d'en attendre.

A peu près dans le même temps où il fut admis parmi nous, il avoit été chargé de la composition de la Gazette de France & de celle du Mercure; car la fortune, lasse enfin de le persécuter, sembla vouloir, par des faveurs accumulées, le consoler, sur la fin de sa vie, des rigueurs qu'elle avoit si long-temps exercées à son égard. M. de Boissy ne garda pas long-temps la direction de la Gazette, qu'il avoit acceptée d'abord par nécessité plus que par goût; il s'étoit acquitté de cet emploi comme on s'acquitte d'un travail de commande, & auquel on n'est pas propre; il ne tarda pas à sentir qu'avec de l'esprit, de la facilité pour écrire, & des succès dans une carriere plus orageuse, on

peut échouer dans un genre moins brillant à la vérité, mais qui exige des connoiſſances de détail, & une exactitude minutieuſe, peu faites pour ceux qui ont goûté les charmes de la Littérature agréable. Il ſe renferma donc dans la compoſition du Mercure, beaucoup plus aſſortie aux objets dont il s'étoit occupé toute ſa vie. Auſſi rendit-il ce Journal intéreſſant par la variété qu'il ſut y répandre, & qui doit faire ſon principal mérite. On lui reprocha néanmoins de n'avoir pas mis dans ſes extraits, & ſur-tout dans ceux qu'il donnoit des Pieces de Théatre, la critique éclairée qu'on devoit attendre de ſon expérience & de ſes lumieres, & qui pouvoit être de quelque utilité pour le progrès de l'Art dramatique; mais le Journaliſte, trop réformé peut-être par les malheurs que lui avoient attirés ſes premieres Satires, ſembloit s'être condamné aux éloges pour faire pénitence; il aimoit mieux vivre en bonne intelligence avec ſes Confreres les Gens de Lettres, que de ſatisfaire, aux dépens de ſon repos, la malignité du Public. Peu lui importoit que ſes Lec-

teurs fussent un peu moins amusés ; pourvu que les Auteurs fussent contens, ou honteux de ne pas l'être, & pourvu sur-tout qu'il achevât sa carriere en paix, sans ennemis & sans querelles.

Cette carriere fut terminée d'assez bonne heure par une maladie longue & douloureuse, qui fit périr notre Académicien lorsqu'à peine il commençoit à goûter les douceurs de la vie. Il se plaignoit en mourant, que la sienne n'eût pas été ou plus courte ou plus longue, & que la destinée n'eût pas abrégé ses malheurs en le privant plus tôt du jour, ou ne lui eût pas permis de jouir de son bonheur plus long-temps. Il sembloit prévoir le peu de momens que cette destinée lui accordoit pour être heureux ; car, semblable à ces hommes affamés, qui surchargent un estomac long-temps privé de nourriture, il usoit de sa fortune en homme qui l'auroit cru prête à lui échapper ; sa dépense alloit jusqu'au luxe, & presque jusqu'au faste ; mais il avoit si long-temps attendu l'opulence, elle lui avoit couté si cher, qu'on lui par-

donnera ſans doute de n'en avoir pas fait un uſage plus modéré. Pourroit-on lui envier quelques inſtans de profuſion & d'ivreſſe, achetés par ſoixante ans d'infortune & de larmes ?

Il a laiſſé un fils, qui s'eſt, comme lui, livré aux Lettres, mais dans un genre bien différent, & même oppoſé. Le pere n'avoit aimé & cultivé que la Poéſie agréable & légere ; le fils s'eſt enfoncé dans les épines de l'érudition la plus effrayante & la plus aride. Il a donné des preuves de l'immenſité de ſon ſavoir dans une *Hiſtoire de Simonide*, qu'il a plus cherché à rendre recommandable par la profondeur des recherches, que par les agrémens du ſtyle. On prétend que le pere & le fils ne faiſoient pas grand cas de leurs talens réciproques, & il étoit difficile que l'indifférence mutuelle qu'ils avoient l'un pour l'autre comme Auteurs, ne répandît pas un peu de froid dans l'intérieur domeſtique ; auſſi les a-t-on entendus ſe plaindre quelquefois l'un de l'autre ; mais comme on en ſavoit la raiſon ſecrete, on s'empreſſoit peu de chercher quel étoit le coupable. Heureuſes les fa-

milles, si elles n'étoient jamais divisées par des querelles plus sérieuses !

NOTES *sur l'article de* M. DE BOISSY.

M. de Voltaire, dans une Lettre à M. de la Harpe, qui avoit daigné répondre à quelqu'un de ces Satiriques, s'exprime avec encore plus d'énergie sur cette vile profession. » Lorsque la » raison, dit-il, les talens, les mœurs de » ce jeune homme auront acquis quel- » que maturité, il sentira l'extrême » obligation qu'il vous aura de l'avoir » corrigé. Il apprendra qu'un Satiri- » que, qui ne couvre pas par des talens » éminens ce vice né de l'orgueil & » de la bassesse, croupit toute sa vie » dans l'opprobre; qu'on le hait sans » le craindre, qu'on le méprise sans » qu'il fasse pitié; que toutes les » portes de la fortune & de la con- » sidération lui sont fermées; que » ceux qui l'ont encouragé dans ce » métier infame, sont les premiers à

» l'abandonner ; & que les hommes » méchans qui inſtruiſent un chien » à mordre, ne ſe chargent jamais de » le nourrir «.

» Si l'on peut ſe permettre un peu » de ſatire, ce n'eſt, ce me ſemble, » que quand on eſt attaqué. Corneille, » vilipendé par Scuderi, daigna faire » un mauvais Sonnet contre le Gou» verneur de Notre-Dame de la Garde. » Fontenelle, honni par Racine & » par Boileau, leur décocha quelques » Epigrammes médiocres (1). Il faut » bien quelquefois faire la guerre dé» fenſive. Il y a eu des Rois qui ne » s'en ſont pas tenus à cette guerre » de néceſſité «.

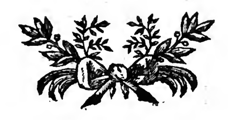
(*b*) Quoique la plupart des Comédies données au Théatre par M. de Voltaire, ou ſimplement imprimées, ſoient écrites en vers, & que ce grand Poëte ait plus d'intérêt que perſonne à faire valoir le charme d'une verſi-

(1) Il en faut excepter l'Epigramme de Fontenelle ſur la Satire de Boileau contre les Femmes.

fication élégante & facile, cependant il avoue, dans ses *Remarques sur Moliere*, à l'occasion de l'*Avare*, *qu'il peut y avoir de très-bonnes Comédies en prose ;* il ajoute même, comme nous venons de l'observer d'après Destouches, » qu'il y a peut-» être plus de difficulté à réussir dans » ce style ordinaire, où l'esprit seul » soutient l'Auteur, que dans la ver-» sification, qui, par la rime, la ca-» dence & la mesure, prête des or-» nemens à des idées simples, que » la prose n'embelliroit pas «. C'est sans doute pour prouver cette assertion par un nouveau & brillant succès, que ce grand homme a écrit en prose la Comédie de l'*Ecossoise*, dont les traits charmans, & les scenes, tantôt intéressantes, tantôt plaisantes, ne laissent point à désirer qu'elle soit en vers. On peut en dire autant d'un autre Drame, qui vraisemblablement ne réussiroit pas moins au Théatre que l'Ecossoise, si elle étoit d'un genre qui pût en faire tolérer la représentation.

(*c*) Quelqu'un a remarqué avec

raiſon, qu'au lieu du mot de *Public*, tant prodigué à tort & à travers dans les converſations & dans les Ecrits, on feroit ſouvent très-bien d'employer celui de *vulgaire*, que la Langue Françoiſe nous fournit ſi heureuſement pour exprimer cette multitude, qui a tant de langues & ſi peu de têtes, tant d'oreilles & ſi peu d'yeux.



ELOGE



ÉLOGE

DE

PIERRE-LOUIS

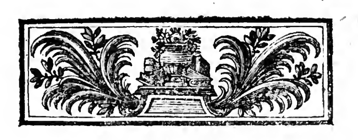
MOREAU

DE MAUPERTUIS,

De l'Académie des Sciences ; né à Saint-Malo, le 28 Septembre 1698 ; reçu le 29 Juin 1743, à la place de CHARLES-IRENÉE CASTEL DE ST.-PIERRE ; *mort le 27 Juillet 1759* (1).

---

(1) Voyez dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.



ÉLOGE

DE

LOUIS-GUI

DE GUERAPIN

DE VAURÉAL,

ÉVÊQUE DE RENNES,

*Grand d'Espagne de la premiere Classe; né en 1687; reçu le 25 Septembre 1749, à la place d'*ARMAND GASTON, *Cardinal de Rohan; mort le 19 Juin 1760.*

M. de la Condamine, successeur de M. l'Evêque de Rennes dans l'A-

cadémie, a fait, dans son Discours de réception, un Eloge *historique* de ce Prélat, à peu près semblable à ceux qu'on prononce dans la plupart des autres Sociétés littéraires; nous ne ferons presque ici qu'abréger cet Eloge. Il seroit peut-être à souhaiter que tous nos Récipiendaires en eussent usé de même à l'égard de leurs prédécesseurs. L'Histoire des Académiciens se trouveroit toute faite dans les Discours de réception; & ce genre d'utilité dans nos Discours, vaudroit bien ces éloges d'étiquette si souvent répétés, dont il seroit temps de nous affranchir.

M. l'Abbé de Vauréal fut attaché dès sa jeunesse, en qualité de Grand-Vicaire, à l'Evêque de Meaux, non pas Jaques-Bénigne Bossuet, mais Henri de Thiard, Cardinal de Bissy, qui par son zele ardent pour faire accepter la *Bulle Unigenitus* par le Clergé de France, donna lieu aux Jansénistes ses ennemis, de publier qu'il n'étoit dans cette affaire que l'Agent du Jésuite le Tellier. On ne doit pourtant pas douter que le zele de ce

Prélat ne fût pur & sincere, puisqu'il crut pouvoir calmer les scrupules de Louis XIV mourant, en se chargeant de répondre à Dieu pour le Monarque, de la persécution exercée contre les ennemis de la Bulle.

M. l'Abbé de Vauréal, bien moins par déférence que par principes, étoit aussi persuadé que M. le Cardinal de Bissy, de la nécessité de se soumettre à cette décision du S. Siége; il pensoit, à l'exemple de l'Evêque de Luçon, Bussy Rabutin (1), que ceux qui, comme les Jansénistes, veulent être à toute force enfans de l'Eglise Romaine, doivent être réunis avec elle dans la même croyance; & qu'il faut renoncer à la qualité de Catholique, si l'on se permet de rejeter, par quelque raison que ce puisse être, ce que les Juges nés du Catholicisme, le Pape & les Evêques, ont évidemment décidé; mais plus il croyoit la soumission nécessaire, plus il étoit convaincu que la violence n'étoit pas

(1) Voyez l'Article de l'Evêque de Luçon.

le moyen de l'obtenir. Il se conduisit d'après cette sage maxime, dès qu'il fut nommé à l'évêché de Rennes ; car tandis que cette Bulle, qu'il acceptoit &, protégeoit, mettoit le feu dans vingt autres dioceses, il sut maintenir le sien en paix, & conserver le dépôt de la Doctrine sans persécuter ceux qui vouloient l'altérer ; il fut ferme sans intolérance, vigilant sans rigorisme, & détruisit plus de Jansénistes en paroissant ignorer leur existence, que ses zélés Confreres n'en convertissoient par les lettres de cachet les plus libéralement multipliées.

Mais ce qui nous intéresse bien davantage, c'est qu'il eut au plus haut degré la premiere des vertus d'un Evêque, celle qui le feroit presque dispenser de toutes les autres, ou lui feroit au moins pardonner de ne les pas avoir, la bienfaisance & la charité. Il versa les plus abondantes aumônes dans le sein des pauvres de son diocese; il leur prodigua les secours dans les temps de calamité & de disette; & ce qui reste aujourd'hui

de ces infortunés, verse encore des larmes en prononçant son nom. Les plus respectables qualités des hommes, sont celles que célebre la bouche des malheureux; & il n'y eut peut-être jamais d'éloge funebre comparable à celui que firent de Louis XII les Crieurs publics, en allant le long des rues, & en répétant à chaque pas : *Le bon Roi Louis, pere du Peuple, est mort.*

M. l'Evêque de Rennes joignoit à ses bonnes œuvres le mérite de les cacher, mais de les cacher sincérement & de bonne foi. Il ne ressembloit pas à ces bienfaiteurs hypocrites, qui voulant avoir à la fois le mérite de la charité & celui de la modestie, n'affectent de taire leurs aumônes de projet & de commande, que pour se procurer plus de moyens de les divulguer à petit bruit; non seulement M. l'Evêque de Rennes taisoit les siennes, il savoit très-mauvais gré à ceux qui trahissoient son respectable secret; & sa charité dédaignoit toute autre récompense que celle qu'il trouvoit dans son cœur.

Il laiſſoit pourtant voir ſes actes de bienfaiſance lorſqu'il croyoit que l'exemple en ſeroit utile aux Prélats ſes Confreres. Il leur donnoit ſur-tout cet exemple dans ſes viſites diocéſaines. Bien différent de quelques Princes de l'Egliſe, dont le paſſage dans les campagnes, ainſi que celui des Princes temporels, les déſole comme un torrent, au lieu de les fertiliſer comme une roſée ſalutaire, M. l'Evêque de Rennes, lorſqu'il viſitoit ſon dioceſe, ſe faiſoit ſuivre d'un fourgon chargé de vivres, afin que ſon ſéjour ne fût pas onéreux à ſes Curés. Il a plus fait encore pour ſa Province que pour ſon troupeau. C'eſt à lui que la Bretagne eſt redevable de la ſage Adminiſtration, établie depuis quarante ans, pour la répartition & la perception des impôts, Adminiſtration vraiment paternelle, & telle que la dictoit la Nature, avant que la fatale théorie des finances en eût obſcurci les principes.

Son attachement pour ſon dioceſe ne lui permit pas de le perdre de vue, lors même qu'il eut été nommé

à l'Ambaſſade d'Eſpagne. Quoiqu'éloigné de trois cents lieues du troupeau dont il étoit chéri, il veilla toujours à ſes beſoins; mais les devoirs de l'Evêque ne prirent rien ſur ceux de l'Homme d'Etat. Il remplit avec diſtinction l'emploi important dont il étoit chargé; non ſeulement il ſut ſe faire eſtimer de Philippe V & de ſes Miniſtres, il gagna même l'amitié de la Nation; il effaça les traces qui reſtoient encore de cette antipathie que l'Eſpagne avoit eue ſi long-temps pour la France, & qu'elle paroiſſoit n'avoir pas tout-à-fait perdue, quoique la France eût depuis long-temps oublié la ſienne.

M. l'Evêque de Rennes s'exprimoit avec grace & facilité dans ſa converſation & dans ſes Ecrits. Ses Dépêches paſſent pour des modeles, & ſon Diſcours de réception dans cette Compagnie, eſt d'une éloquence noble & ſimple, digne d'un Prélat Académicien. Il préſida vingt-ſix ans aux Etats de Bretagne, où il fit uſage plus d'une fois, pour le bien de la Province, de ſon talent pour la pa-

role, & de son esprit de conciliation. Son zele patriotique, quelquefois opposé aux vûes de la Cour, lui attira des disgraces; mais ces disgraces n'eurent de durée que ce qu'il en falloit pour faire connoître la droiture de sa conduite, & pour donner du prix & de l'éclat à ses vertus. Nous ne craignons point de dire à ses *vertus*, malgré tout ce que la haine de ses ennemis a pu faire pour les ternir, d'autant plus sûre d'être crue ou du moins écoutée; qu'elle trouve toujours la malice humaine prête à la seconder & à l'applaudir. M. l'Evêque de Rennes eut des défauts sans doute; il étoit homme: mais ces défauts tenoient à la franchise & à la simplicité de son caractere. Il put être accusé de quelques écarts passagers; mais ces écarts étoient l'effet de la sensibilité de son ame. Enfin, à tous les reproches justes ou injustes qu'on pourra lui faire, nous répondrons par ces seuls mots, faits pour imposer silence à la calomnie & à la médisance même: Il fut humain & généreux, il aima & soulagea ses semblables; s'il eut

quelquefois, comme on l'a prétendu, un ton plus militaire que pastoral, il eut une indulgence, une bonté plus pastorale que militaire ; s'il y eut quelques taches dans sa vie, sa charité, suivant l'expression de Dieu même, les a abondamment effacées. Peu de Prélats ont aussi bien connu que lui la force & l'étendue de la maxime la plus consolante de l'Evangile; maxime qu'on ne répete pas assez, & qu'on pratique moins encore : *Celui qui aime son frere, a accompli la Loi.*

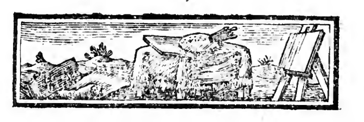


NOTE *sur l'Eloge de M. l'Abbé* DE VAURÉAL.

ON prétend qu'après sa mort, quelques Chanoines de Rennes voulurent engager le Chapitre à demander une indemnité aux héritiers. Ces Chanoines, dit-on, dresserent une liste exacte des festins épiscopaux auxquels le Chapitre doit assister tous les ans. Ils soutinrent que l'absence du Prélat, même pendant son ambassade à Madrid, n'avoit pas dû priver le Chapitre de cette redevance, & qu'il falloit exiger de la succession une somme considérable par forme de dommages & intérêts. Le Chapitre de Rennes, trop sage pour écouter cette proposition, en eût été détourné d'ailleurs par une plaisanterie qui eut un grand succès; c'étoit une Requête des Apothicaires, qui demandoient à être reçus partie intervenante, & à partager avec les Chanoines la somme demandée, pour dédommagement des purgatifs que

les Chanoines auroient été obligés de prendre, à raiſon des nombreuſes indigeſtions dont les feſtins épiſcopaux étoient conſtamment ſuivis. Tous nos Lecteurs peut-être ne goûteront pas cette anecdote; auſſi ne la rapportons-nous, que parce qu'étant arrivée au dix-huitieme ſiecle, elle paroîtra digne du douzieme, & faite pour les Chanoines du Lutrin, ou pour les Moines de Rabelais. Deſpréaux ou le Curé de Meudon en euſſent bien fait leur profit, s'ils avoient pu ou la ſavoir ou l'imaginer.





ÉLOGE

DE

JEAN-BAPTISTE

MIRABAUD,

Secrétaire des Commandemens de Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans ; né à Paris en 1675 ; *reçu le* 28 *Septembre* 1726, *à la place de* HENRI-JACQUES NOMPAR DE CAUMONT, *Duc de la Force ; élu Secrétaire perpétuel le* 19 *Novembre* 1742, *à la place de* CLAUDE-FRANÇOIS HOUTTEVILLE ; *mort le* 24 *Juin* 1760.

SON premier état fut très-différent de celui d'Homme de Lettres. Il entra

dans le ſervice, & ſe trouva à pluſieurs batailles, entre autres à celle de Steinkerque, où il ſe comporta comme s'il avoit attendu de la profeſſion des armes ſa réputation & ſa fortune. Mais le goût de la retraite & de l'étude, que la Nature lui avoit donné, l'emporta bientôt ſur toute autre paſſion; ce goût ſe fortifia encore en lui par l'avantage qu'il eut de connoître dans ſa jeuneſſe le célebre la Fontaine, dont le génie & la ſimplicité étoient bien propres à faire aimer & reſpecter les Lettres. M. de Mirabaud conſerva toujours pour la mémoire de cet homme incomparable, la plus touchante & la plus tendre vénération. Il en parloit encore les larmes aux yeux dans les derniers temps de ſa vie; il ne pouvoit cacher ſon indignation contre les hommes, plus cruels, diſoit-il, que religieux, qui avoient troublé & tourmenté ſes derniers momens. Il ne pouvoit concevoir que des Miniſtres du Dieu de clémence euſſent traité cet homme, de mœurs ſi douces, avec une dureté ſi peu conforme au véritable eſprit du Chriſtianiſme, en le forçant d'expier, comme le plus

atroce de tous les crimes, quelques Poéſies, condamnables ſans doute, mais qui étoient plutôt le fruit de la molle négligence de ſa plume, que de la dépravation de ſon cœur; faute commiſe preſque ſans deſſein & à peine volontaire, dont le repentir ſeul du *bon homme* (car jamais ce nom ne fut mieux mérité) eût été une réparation ſuffiſante aux yeux de la bonté ſuprême.

M. de Mirabaud aima tellement les Lettres, qu'il les cultiva très-long-temps pour elles-mêmes, ſans ſe preſſer de faire part au Public des richeſſes qu'il avoit recueillies par l'étude la plus aſſidue & la plus éclairée. Il avoit beaucoup lu, & encore plus médité; il avoit fait des extraits raiſonnés de ſes lectures; il avoit compoſé différens Ovrages ſur des objets intéreſſans de Littérature, d'Hiſtoire, de Philoſophie, & même, dit-on, ſur les matieres les plus délicates & les plus importantes. Mais ce travail étoit pour lui ſeul, ou tout au plus pour quelques amis, à qui même il n'en faiſoit part qu'avec une ſorte de

regret, & uniquement pour ſe prêter à leurs inſtances. On prétend qu'un ou deux de ſes amis (ſi pourtant on doit leur donner ce nom) abuſerent de ſa confiance, & qu'il vit paroître de ſon vivant quelques-uns de ces Ouvrages, condamnés par lui-même à l'obſcurité philoſophique. M. de Mirabaud déſavoua conſtamment ces enfans cachés, dont il n'avoit point, diſoit-il, à ſe reprocher l'exiſtence; ſoit que réellement il n'en fût point le pere, car ſon ſecret n'a jamais été pleinement connu, ſoit qu'il ſe crût en devoir de ne pas reconnoître pour ſiennes des productions qu'il n'avoit pas deſtinées à voir le jour.

Ses talens ne furent pas entiérement perdus dans le temps même où il cherchoit à les cacher. Attaché de bonne heure à la Maiſon d'Orléans, il a contribué, par ſa conduite & par ſes lumieres, à conſerver, dans cette auguſte Maiſon, le goût qu'elle a de tout temps marqué pour les Lettres, & l'eſtime dont elle honore les Ecrivains diſtingués & vertueux. Notre digne & reſpectable Confrere, M. de

Foncemagne, eſt un exemple vivant (1) de cette eſtime, que la voix publique a prévenue, & qu'elle lui aſſure depuis ſi long-temps. M. de Mirabaud fut chargé de l'éducation de deux jeunes Princeſſes, auxquelles il ſut ſe rendre auſſi agréable qu'utile; il cultiva, par ſes leçons, les graces de l'eſprit qu'elles avoient reçues de la Nature, & recueillit la récompenſe la plus flatteuſe de ſon attachement & de ſes ſoins; car ces deux aimables Eleves n'ont jamais ceſſé, juſqu'à la fin de leur vie, de témoigner à leur digne Inſtituteur, l'amitié, la confiance, &, ſi on l'oſe dire, le reſpect qu'il leur avoit inſpirés.

Ce fut dans le cours de cette éducation, & par une ſuite des travaux qu'elle exigeoit de lui, que M. de Mirabaud prit enfin le parti de ſe montrer au Public; il donna une Traduction françoiſe de *la Jéruſalem dé-*

(1) Cet eſtimable & vertueux Académicien vivoit encore lorſqu'on écrivoit cet article de M. de Mirabaud, au mois de Septembre 1774.

livrée du Taſſe. Il falloit tout le mérite & de l'Ouvrage & du Traducteur pour faire goûter cette Production. L'arrêt, plus dur que juſte, lancé contre le Taſſe par Deſpréaux, avoit prévenu contre ce Poëte la plus grande partie de la Nation Françoiſe, & même la plupart des Gens de Lettres, qui, ainſi que le ſévere Satirique, ne ſachant que très-imparfaitement la Langue italienne, ne jugeoient le Chantre d'Armide que ſur de mauvaiſes Traductions, uniquement propres à le défigurer & à l'avilir. La prévention étoit au point, que Michel le Clerc, Académicien trop connu par une Epigramme de Racine (1), ayant publié une Traduction du Taſſe en vers françois, & ayant vu tomber cette Traduction, profita de l'injuſtice du Public à l'égard de ſon Auteur, pour mettre à couvert ſon amour propre. Il n'eut garde de s'en prendre à ſes vers de ſon peu de ſuccès, & n'accuſa que ſon modele. Il ne ſe reprocha pas d'avoir mal traduit le Taſſe, mais de

(1) L'Epigramme ſur Iphigénie.

l'avoir traduit; persuadé que la censure de Despréaux, en proscrivant le Poëte Italien, avoit fait partager très-injustement le même anathême au Traducteur.

M. de Mirabaud rétablit le Tasse dans ses droits, en le montrant à la Nation Françoise dans un état au moins décent, où il pouvoit être lu & même apprécié. On jugea avec raison que ce Poëme, inférieur sans doute pour les détails, aux Poëmes épiques anciens, consacrés par l'admiration de tous les Siecles, avoit peut-être aussi plus de marche, de mouvement & d'intérêt; qu'il avoit sur-tout l'avantage de pouvoir être lu de suite dans une traduction, non seulement sans dégoût, mais avec un plaisir & une curiosité soutenue, tandis qu'Homere & Virgile ont tant de peine à se faire lire dans toutes les versions qu'on en a faites; parce que ces versions, en faisant disparoître les beautés inimitables du dessein & du coloris, ne laissent voir que les irrégularités de la composition & de l'ensemble. On rendit encore au Tasse une autre justice; on reconnut, ce que Despréaux

avoit enfin avoué lui-même (1), que cet Auteur étoit un génie rare, sublime, étendu, né pour être Poëte & grand Poëte; qu'il joint à l'imagination la plus brillante, la plus touchante sensibilité; qu'il sait, suivant les sujets qu'il traite, employer également, & de la maniere la plus heureuse, la force, la noblesse & les graces de l'expression; & qu'à l'égard des défauts qu'on peut lui imputer, ces défauts étoient moins les siens, que ceux d'un Siecle où la saine Littérature & le bon goût commençoient à peine à renaître. D'ailleurs la plupart de ces défauts avoient disparu dans la Traduction de M. de Mirabaud; il retranchoit, ou du moins voiloit avec adresse, les faux brillans tant reprochés à l'original; il réduisoit au degré de parure convenable, les ornemens trop recherchés; il supprimoit enfin quelques longueurs qui rendoient l'action froide & traînante. Aussi cette Traduction fut-elle lue avec avidité;

(1) Voyez l'Histoire de l'Académie, in-12, tome II, page 266.

elle obtint le ſuccès dont auroit pu ſe flatter le Roman le plus agréable. Ceux qui ne pouvoient juger la *Jéruſalem* & l'*Enéïde* que dans les copies informes de ces deux Poëmes, commirent une injuſtice oppoſée à celle de Deſpréaux; ils préférerent le Poëte Italien au Poëte Latin, parce que la copie eſtimable du premier effaçoit à leurs yeux les déteſtables copies du ſecond.

Cependant, malgré le ſuffrage public, ou plutôt à cauſe de ce ſuffrage même, l'Auteur eſſuya pluſieurs critiques, & obtint juſqu'aux honneurs de la ſatire. Les Italiens ſe plaignirent comme d'un attentat, des retranchemens que M. de Mirabaud avoit faits à ſon Auteur; ils auroient eu bien plus réellement à ſe plaindre, s'il ſe fût piqué d'une exactitude ſcrupuleuſe; car il croyoit avoir, comme on vient de le dire, de très-bonnes raiſons pour ne pas marcher ſervilement ſur les pas de ſon original; & la liberté qu'il s'étoit donnée, avoit pour but les intérêts de l'original même. On fit au Traducteur d'autres chicanes ſur l'infidélité avec laquelle on l'accuſoit d'avoir

rendu quelques expreſſions qu'on ne pouvoit le ſoupçonner d'avoir voulu déguiſer ou affoiblir. C'étoit une femme d'eſprit, Italienne de naiſſance, & Auteur de profeſſion, feue Madame Riccoboni (1), qui attaquoit ainſi M. de Mirabaud, & qui l'attaquoit avec toute l'aigreur des Scaligers & des Saumaiſes. M. de Mirabaud, incapable de prendre le même ton avec elle, ſe contenta de lui répondre, à la tête de la ſeconde édition de ſon Ouvrage, le peu de mots qu'on va lire, vrai modele d'honnêteté & de modération philoſophique, & qui, pour l'honneur des Lettres, devroit avoir plus d'imitateurs. » Une femme » d'eſprit, dit-il, s'eſt crue en droit » de faire l'apologie du goût de ſa Na- » tion : elle m'a attaqué avec une cha- » leur à laquelle je n'avois pas donné » lieu ; elle a emprunté, pour écrire

(1) Il ne faut pas la confondre avec Madame Riccoboni encore vivante, Auteur de pluſieurs Romans pleins de ſentiment & d'intérêt, & qui, ſans attaquer perſonne, s'eſt fait, par ſes talens & ſes Ouvrages, la réputation la plus juſte & la plus diſtinguée.

» contre

» contre moi, la même plume dont
» Roſſi s'étoit ſervi en écrivant contre
» le Taſſe. Lorſque ſon Ouvrage pa-
» rut, je le lus avec ſurpriſe, mais
» avec attention, & il m'a été utile.
» J'ai corrigé, dans ma Traduction,
» toutes les fautes qu'elle y a rele-
» vées, quand elles m'ont paru être
» effectivement des fautes. Mon Ou-
» vrage en doit être meilleur : c'eſt
» un ſervice qu'elle a rendu au Pu-
» blic auſſi bien qu'à moi. Il ſeroit
» ſeulement à ſouhaiter que la maniere
» dont elle m'a obligé lui eût mérité
» de ma part un peu plus de recon-
» noiſſance. Elle aſſure que *ſi cette*
» *Traduction, toute défectueuſe qu'elle*
» *eſt, n'a pas laiſſé d'avoir beaucoup*
» *de ſuccès, il en faut conclure en*
» *faveur de l'excellence de l'original.*
» On n'ignore pas cependant que cet
» excellent original avoit été déjà tra-
» duit pluſieurs fois, ſans qu'on rendît
» aucune juſtice à ſon mérite : le Lec-
» teur en conclura peut-être que j'ai
» eu le bonheur de faire ceſſer la
» prévention où l'on étoit contre le
» Taſſe «.

La perſonne qui avoit critiqué M. de Mirabaud avec tant d'amertume, avoit cru apparemment que ſon fiel ne ſuffiroit pas pour le bleſſer ; car elle s'étoit aidée de celui d'un Ecrivain plus exercé à la ſatire, du fameux Abbé Desfontaines, qui joignit des notes injurieuſes à un texte déjà très-offenſant. Cet homme, condamné à vivre, comme il l'avouoit lui-même (1), du mal qu'il faiſoit ou qu'il tâchoit de faire, attaqua la Traduction du Taſſe avec les armes peſantes & groſſieres dont il étoit ſi ſujet à faire uſage. M. de Mirabaud, qui avoit cru devoir à Madame Riccoboni un mot de réponſe, fit à l'Abbé Desfontaines celle qu'on devroit toujours faire aux Satiriques de profeſſion, le ſilence & le mépris.

On avoit reproché au Traducteur du Taſſe de n'avoir pas mis dans ſa proſe aſſez d'expreſſions poétiques. Il s'étoit juſtifié d'avance de ce repro-

(1) Voyez dans l'article de M. l'Abbé d'Olivet quelques détails ſur ce Satirique.

che, en obſervant dans ſa Préface, que les expreſſions poétiques faiſoient un mauvais effet dans la proſe, & avoient beſoin d'être ſoutenues de la cadence & de l'harmonie des vers. Sa réflexion n'étoit pas ſans fondement; les expreſſions poétiques étant hors du langage ordinaire, ſemblent avoir beſoin, pour être placées à leur avantage, d'être liées à une ſorte de rythme & de mélodie réguliere, qui leur ſoit uniquement deſtinée, & qui leur ſerve comme de paſſeport, en annonçant que l'Ecrivain va parler une Langue peu commune. Le mélange de ces expreſſions avec la proſe, forme, comme l'a dit M. de Voltaire, une eſpece bâtarde, dont M. de Mirabaud avoit ſenti la bigarrure choquante. Il eſt pourtant vrai qu'on ne ſçauroit ſe flatter de traduire un Poëte en s'interdiſant le ſtyle poétique; le ſeul moyen de tout concilier, ſeroit de ne traduire les Poëtes qu'en vers; mais c'eſt un moyen de conciliation dont le ſecret & l'uſage ne ſont réſervés qu'à un petit nombre d'adeptes.

La Traduction de la *Jérusalem* ouvrit l'Académie à M. de Mirabaud; la Compagnie crut devoir préférer le Traducteur élégant, qui enrichissoit notre Langue du génie d'un Poëte *étranger*, à des Poëtes *indigenes* & indigens, qui n'auroient jamais l'honneur d'être traduits. Ils murmurerent néanmoins beaucoup de cette préférence, & prétendirent que la Maison d'Orléans avoit plus contribué que le Tasse au choix du nouvel Académicien. Le Public leur a répondu en lisant tous les jours M. de Mirabaud, & en ne les lisant pas. Cependant une autre version du même Poëte, qui a paru tout récemment, & dont un Ecrivain très-célebre a passé faussement pour être le pere, semble avoir un peu refroidi ce même Public à l'égard de son aînée. La nouvelle Traduction semble avoir plus d'exactitude, de précision, & sur-tout de chaleur & de mouvement, que l'ancienne; mais celle de M. de Mirabaud n'a pas perdu tous ses partisans; nous pourrions citer des connoisseurs éclairés & séveres, qui la préferent encore à sa rivale, & qui

trouvent dans le premier Traducteur plus de pureté, de naturel & de goût.

Flatté de l'espèce de vie qu'il avoit redonnée au Tasse, M. de Mirabaud se crut digne de lutter contre son illustre rival, l'immortel Arioste, & donna, quelques années après, la Traduction de l'*Orlando Furioso*. Le Public d'ailleurs la lui demandoit, & l'attendoit même avec une sorte d'impatience. Aussi fut-elle très-bien reçue, mais pourtant moins accueillie que celle du Tasse. L'intérêt qui regne dans la *Jérusalem délivrée*, avoit fait lire la Jérusalem Françoise avec autant d'empressement que de plaisir. Ce même intérêt ne se faisoit pas sentir dans l'*Arioste*, dont l'ouvrage libre, décousu, &, pour ainsi dire, toujours bondissant, n'a pas, comme le Tasse, le mérite d'attacher par la marche & l'unité du sujet. L'Arioste est cependant, si l'on en croit les Italiens, très-supérieur au Tasse comme Poëte ; les Juges les plus éclairés de sa Nation, & qui, par la connoissance fine de sa Langue, sont en effet ses

Juges naturels, assurent qu'il réunit au plus haut degré le mérite & les charmes de tous les styles, imagination, harmonie, pureté, graces, force, noblesse, élégance, sentiment, gaîté; mais c'est dans l'original même qu'il faut chercher & sentir ces beautés précieuses, dont les principales finesses doivent presque nécessairement disparoître dans une Traduction, & sur-tout dans une Traduction en prose.

L'étude particuliere que M. de Mirabaud avoit faite, non seulement des Poëtes Italiens, mais des autres Ecrivains de cette Nation, lui avoit inspiré pour elle la plus grande estime. On n'en sera point surpris, quand on observera qu'en effet les Italiens ont été, presque en tout genre, les devanciers & les Maîtres des autres Peuples; qu'ils avoient eu le Dante, Pétrarque & Bocace plus de cent ans avant que le reste de l'Europe secouât le joug de la barbarie; qu'ils ont cent Artistes célebres, Peintres, Sculpteurs, Architectes & Musiciens, à opposer au très-petit nombre dont les autres Nations, prises ensemble, peuvent se

glorifier ; que dans la Philosophie même, où la superstition les a, pour ainsi dire, garrottés des pieds à la tête, ils oseront encore nommer des génies inventeurs, un Tartaglia, un Galilée, un Torricelli; qu'enfin, si un Génie bienfaisant venoit un jour briser leurs chaînes, ils redeviendroient sans doute ce qu'ils ont été si long-temps, la premiere Nation de l'Univers; & qu'ils sont un exemple de ce qu'un Peuple peut devoir aux seuls bienfaits de la Nature, comme les Anglois, de ce qu'il peut devoir aux seuls bienfaits d'une bonne Constitution.

M. de Mirabaud, devenu Académicien, se rendit cher à la Compagnie par l'honnêteté de ses mœurs, comme il l'étoit déjà par ses talens; la place de Secrétaire étant venu à vaquer en 1742, tous ses Confreres se réunirent pour le prier de l'accepter : il y consentit, mais à une condition qui lui fait encore plus d'honneur que la place même; il déclara qu'il ne se chargeoit de cet emploi, qu'en renonçant au double droit de présence dont avoient joui ses trois

prédécesseurs immédiats, & il s'expliqua si nettement là-dessus, que l'Académie fut obligée de donner les mains à un désintéressement si digne d'éloges. Il n'avoit voulu que faire une action honnête, & n'en attendoit rien que le plaisir de l'avoir faite; cependant il en fut récompensé bien au delà de ses désirs, par les démarches que fit la Compagnie pour lui obtenir un logement au Louvre, & une pension, qui furent attachés à la place de Secrétaire. Ses successeurs, en se rappelant qu'ils lui sont redevables de cette grace, se rappelleront avec bien plus d'intérêt le procédé noble qui la lui a méritée.

Après avoir, durant quelques années, exercé cette place, son âge & ses infirmités l'obligerent à s'en démettre. M. Duclos, qu'il avoit désiré pour successeur, & que l'Académie lui accorda, digne imitateur du désintéressement de son ami, ne voulut à son tour accepter le secrétariat qu'en conservant à M. de Mirabaud le logement & la pension dont il jouissoit à si juste titre. L'Académie vit avec

attendrissement ce combat de générosité entre deux de ses Membres ; ils donnerent, en cette occasion, aux Gens de Lettres, un exemple qui sera peut-être plus loué que suivi. Après plusieurs jours d'une contestation si respectable, M. Duclos eut l'honneur de l'emporter, & M. de Mirabaud celui de ne faire céder sa délicatesse qu'aux instances de ses Confreres. C'est dans ce logement que notre Académicien a fini ses jours avec la tranquillité d'un homme de bien & d'un Sage ; il conserva jusqu'au dernier moment la sérénité de son ame & la netteté de ses lumieres. Quelques momens avant d'expirer, il envoya faire ses adieux à l'Académie, qui reçut avec douleur ces dernieres expressions des sentimens qu'il avoit toujours eus pour elle.

Nous n'ajouterons plus qu'un trait à son éloge. A un caractere naturellement doux, à une ame aussi droite que sensible, il joignoit une franchise peu commune, & une philosophie pratique d'autant plus vraie, qu'elle étoit sans éclat & sans ostentation ;

les noms, les dignités, le crédit, l'opinion, rien ne lui imposoit silence sur ce qu'il croyoit raisonnable & juste. Il avoit beaucoup connu & presque élevé un Ministre (1), auquel il eut quelque grace à demander sur la fin de ses jours, grace qu'il n'appeloit pas même ainsi, croyant avoir les droits les plus légitimes pour la réclamer. Le Ministre la faisant un peu trop attendre, M. de Mirabaud alla le trouver à son audience, & avec cette liberté naïve, que son âge, sa vertu & sa considération personnelle lui permettoient : *Monsieur*, lui dit-il, *je viens vous dire publiquement que je suis très-mécontent de vous.* Les protégés & les cliens du Ministre, présens à cette audience, & peu accoutumés, non seulement à tenir, mais à entendre un pareil langage, frémissoient de crainte pour celui qui tenoit ce discours. Le Ministre, homme de beaucoup d'esprit, & qui aimoit M. de Mirabaud & les Lettres, convint

(1) M. le Comte d'Argenson.

de ſes torts, embraſſa le reſpectable Philoſophe, & lui accorda ſans délai ce qu'il venoit demander.

Il avoit été quelque temps dans la Congrégation de l'Oratoire ; mais nous n'avons pu en ſavoir préciſément l'époque. Ce fut vraiſemblablement pendant quelques-unes des années qui s'écoulerent entre ſa ſortie du ſervice & ſon entrée au Palais Royal. Il fut attaché toute ſa vie, par reconnoiſſance & par eſtime, à cette Congrégation, quoique très-éloigné de prendre aucune part aux querelles théologiques dont elle a été ſi long-temps la malheureuſe victime. On a prétendu même, quoique ſans preuves, qu'il pouſſoit plus loin ſon indifférence ; mais quand cette imputation auroit plus de fondement qu'elle ne paroît en avoir, les ſentimens de M. de Mirabaud pour ſes anciens & eſtimables Confreres, ſeroient un nouveau témoignage de ce que nous avons dit tant de fois, que cette *Philoſophie*, ſi calomniée de nos jours, n'eſt pas auſſi ennemie de la vraie piété, qu'on affecte de le croire ou de le dire ; qu'elle reſpecte la vertu

dans tous les Etats & dans tous les Corps, & qu'elle ne fait la guerre qu'à l'hypocriſie intrigante & au fanatiſme perſécuteur.

On a mis le nom de M. de Mirabaud à la tête de l'Ouvrage trop fameux, imprimé long-temps après ſa mort, ſous le titre de *Syſtême de la Nature*, & juſtement écraſé par tous les foudres de l'Egliſe. Quelle apparence qu'un Philoſophe citoyen comme lui, ait voulu enlever au genre humain la croyance de la Divinité, ſi néceſſaire pour conſoler ceux qui ſouffrent, & pour effrayer ceux qui oppriment ? Quelle apparence même qu'un Philoſophe incrédule, mais éclairé & conſéquent, n'eût pas ſenti que le véritable intérêt des Ecrivains qui veulent enlever la Religion aux hommes, eſt d'armer, s'il leur eſt poſſible, la puiſſance temporelle contre la puiſſance eccléſiaſtique, dont elle a eu ſi ſouvent à ſe plaindre, & non pas, comme l'Auteur du *Syſtême de la Nature*, de perſuader aux Rois que les Prêtres ſont le plus ferme appui de leur autorité, & par-là d'expoſer tout à la

fois l'incrédulité à l'anathême & à l'échafaud ? M. de Mirabaud n'avoit pas ſans doute le malheur d'être Athée ; mais s'il eût été irréligieux, s'il eût porté le zele de l'impiété juſqu'à écrire en ſa faveur, il auroit mis dans ſes Ouvrages plus de circonſpection & de ſageſſe, & n'eût pas fait de gaîté de cœur, à l'incrédulité, des ennemis puiſſans & implacables.





ÉLOGE

DE CLAUDE

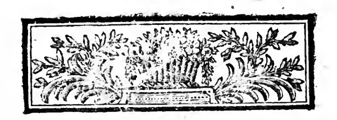
SALLIER;

PROFESSEUR ROYAL EN HÉBREU;

Garde de la Bibliotheque du Roi; né à Saulieu en Bourgogne le 4 *Avril* 1685; *reçu le* 30 *Juin* 1729, *à la place de* SIMON DE LA LOUBERE; *mort le* 10 *Janvier* 1761 (1).

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.





ÉLOGE
D'ODET-JOSEPH
DE VAUX
DE GIRY DE ST.-CYR,

Sous-Précepteur de Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XV, & pere du Roi régnant; reçu le 10 *Mars* 1742, *à la place de* MELCHIOR, *Cardinal de Polignac; mort le* 14 *Janvier* 1761.

C'EST un usage ancien & comme sacré pour l'Académie, de recevoir parmi ses Membres le Précepteur & le Sous-Précepteur des Enfans de France. Le mérite éminent des Bos-

ſuets, des Fénélons, des Fleuris, ſuffit pour juſtifier cet uſage; il eſt d'ailleurs naturel de penſer que, pour inſtruire & former l'Héritier de la Couronne, le Monarque choiſit ceux qui, par leurs connoiſſances & leurs lumieres, ſe ſont montrés les plus dignes de cette importante place; & l'Académie ne doit pas ſe piquer d'être plus difficile que ſon Protecteur. Ce fut par ces motifs qu'elle admit M. l'Abbé de Saint Cyr, dont la modeſtie avoit, dans le ſilence, cultivé des talens qui n'échapperent pas au Souverain. M. l'Abbé Batteux, ſon ami & ſon ſucceſſeur (non dans la place de Sous Précepteur des Enfans de France, mais dans celle d'Académicien), nous aſſure qu'il étoit très-verſé dans les Langues grecque & latine, & qu'il ne négligea rien pour en inſpirer le goût à ſon auguſte Eleve. Si les effets de ſes inſtructions furent tardifs, il eut du moins la ſatisfaction d'en jouir. Feu M. le Dauphin ſe plaignoit ſouvent d'avoir été très-mal élevé; plus il acquéroit de lumieres, plus il ſentoit vivement le malheur de ne les

avoir pas plus tôt acquises (1). Des Princes beaucoup plus bornés se sont apperçus plus d'une fois qu'ils avoient eu, comme lui, ce malheur si ordinaire à leur état, & ont eu, comme lui, le courage de s'en plaindre, au moins quand ils n'ont pas été tout-à-fait abrutis ou corrompus par leur funeste éducation. M. le Dauphin, très-mécontent de la sienne, dans laquelle apparemment M. l'Abbé de Saint-Cyr n'avoit pas été secondé par ses coopérateurs, en recommença une seconde, qui lui fut beaucoup plus utile; & ce qui prouve qu'il n'avoit rien à reprocher aux soins que M. l'Abbé de Saint-Cyr avoit donnés à son enfance, c'est qu'il l'honora constamment de sa confiance & de son estime, daignant appeler son ami celui qui avoit été son premier Maître. La mort, qui nous a enlevé ce Prince, ne nous a pas permis de recueillir le fruit des vertus que M. l'Abbé de Saint-Cyr lui avoit sans doute enseignées. Un

(1) Voyez la Note (*a*).

tel Inſtituteur connoiſſoit trop les devoirs d'un Souverain, pour n'avoir pas appris à ſon auguſte Diſciple la néceſſité d'être humain, bienfaiſant & juſte, de ſupporter la foibleſſe des hommes, & de laiſſer même un libre cours à leurs écarts, lorſqu'il ne peut en naître de troubles que par la force que l'autorité leur donne, ſoit en les appuyant, ſoit en voulant les réprimer. Il s'étoit bien gardé ſur-tout (nous devons au moins le préſumer pour l'honneur de ſa mémoire) d'inſpirer au jeune Prince cette haine ſecrete pour le mérite, plus commune qu'on ne croit dans les Cours, & cette averſion ſourde pour les lumieres, triſte preuve de médiocrité ou de quelque choſe de pis dans les Monarques qui ouvrent leur ame à un ſentiment ſi mépriſable. Enfin il n'avoit point fait retentir aux oreilles de ſon Eleve, ces diſcours ineptes, mais inſidieux, ſi ſouvent reprochés aux Inſtituteurs des Rois, ces déclamations inſipides, dont nos oreilles ſont ſi ennuyeuſement rebattues ſur l'effroyable danger de la Philoſophie ; déclamations qui,

par leur trivialité, ſont devenues, dans nos *Sermons* mêmes une eſpece de formule uſée, & qui, infectant aujourd'hui les rapſodies littéraires dont nous ſommes inondés, ſont, dans ces rapſodies, le cachet infaillible de la médiocrité hypocrite & envieuſe; déclamations enfin qu'on peut comparer aux couplets faſtidieux contre les Abbés & les Procureurs, que notre Parterre même ne daigne plus écouter dans les farces de Dancourt. M. l'Abbé de Saint-Cyr dut apprendre à M. le Dauphin, que la Philoſophie, bien loin d'être, comme l'imbécille méchanceté l'en accuſe, l'ennemie des Rois & des Peuples, eſt au contraire leur ſauve-garde la plus aſſurée, par l'horreur qu'elle inſpire pour la tyrannie qui rend les Souverains odieux, & pour la ſuperſtition qui rend les Peuples mépriſables; que ſans elle les Monarques & les ſujets ſeroient encore auſſi malheureux qu'ils l'étoient du temps de Charles le Chauve & de Louis le Begue; qu'elle ſeule a affermi les Rois ſur leurs trônes, en repouſſant les attaques des Pontifes ambi-

tieux qui vouloient les en précipiter; qu'elle seule a fait cesser les flots de sang que le fanatisme a répandus; & qu'ainsi les Gouvernemens qui la persécuteroient après lui avoir eu tant d'obligations, ressembleroient à ces ingrats Agriculteurs, qui égorgent les animaux par qui leurs terres ont été labourées (1).

---

(1) Voyez la Note (*b*).



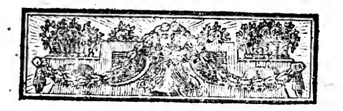
NOTES *sur l'Eloge de M. l'Abbé* DE SAINT-CYR.

(*a*) NOUS n'en rapporterons qu'une preuve, qui fait le plus grand honneur à la mémoire de feu M. le Dauphin. Il avoit été dangereusement malade; un autre Prince du Sang l'étoit en même temps que lui. Le pere de ce Prince félicitoit M. le Dauphin sur son rétablissement, & ajoutoit : *J'aurois sacrifié la vie même de mon fils pour sauver la vôtre..... Je le crois bien*, répondit M. le Dauphin. Dans les dernieres années de sa vie, il rapportoit lui-même cette réponse en frémissant (c'étoient ses propres termes), de la *détestable* éducation qu'on lui avoit donnée.

(*b*) Si l'Humanité n'est pas assez heureuse pour que tous les Princes reçoivent aujourd'hui ces salutaires leçons, il en est au moins quelques-uns qui ont eu le bonheur de les entendre, & qui sans doute auront celui

de les suivre. Elles forment la substance de l'excellent *Cours d'éducation*, que feu M. l'Abbé de Condillac, notre illustre & digne Confrere, a composé pour l'Infant Duc de Parme son Eleve. Croira-t-on qu'une ligue d'intrigans hypocrites & de fanatiques ignorans, ait manœuvré avec succès, soit à Parme, soit de plus loin, pour obtenir qu'un Ouvrage si nécessaire aux Princes, imprimé par ordre exprès de l'Infant & dans son palais, fût supprimé avec la sévérité la plus scrupuleuse ? Heureusement il a paru ailleurs; & ceux que la Providence appelle à gouverner les hommes, peuvent maintenant s'instruire & s'éclairer. Tout Philosophe chargé d'élever un Prince, fait très-bien de mettre ses leçons sous les yeux du Public. C'est d'abord un moyen d'en rendre l'utilité plus générale, & c'est ensuite une apologie qu'il se prépare auprès des Sages, si son Eleve ne répondoit pas à ses soins.





ÉLOGE

DE

JEAN-FRANÇOIS

DU RESNEL,

ABBÉ DE SEPT-FONTAINES,

De l'Académie des Belles-Lettres; né à Rouen le 29 Juin 1692; reçu le 30 Juin 1742, à la place de JEAN-BAPTISTE DUBOS; *mort le 25 Février 1761* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.



ELOGE

DE JOSEPH

SEGUY,

PRÉDICATEUR DU ROI,

Abbé de Genlis, Chanoine de Meaux; né à Rhodez en 1689; reçu le 15 Mars 1736, à la place de JACQUES ADAM; *mort au mois de Mars* 1761.

IL se consacra de bonne heure à l'Eloquence & à la Poésie, & donna des preuves du talent qu'il avoit pour l'une & pour l'autre. Il fut choisi, en 1729, pour prononcer, dans la chapelle du Louvre, en présence de

l'Académie Françoise, le Panégyrique de Saint Louis; & l'Académie fut si satisfaite de son Discours, qu'elle demanda & obtint pour lui l'abbaye de Genlis. Feu M. le Cardinal de Fleury, quoique protecteur peu zélé des Lettres, crut devoir donner à la Compagnie dont il étoit Membre, une marque d'attachement & d'estime, en récompensant, à sa priere, un Orateur qui annonçoit des talens & qui avoit peu de fortune. Quelques graces ainsi accordées avec économie & surtout avec justice, donneroient à la chaire des sujets distingués, dont elle a plus besoin que jamais depuis la mort des Bossuets & des Massillons. La Religion (on doit d'autant moins le dissimuler, qu'on a plus d'attachement pour elle), est en butte de toutes parts à des Adversaires dangereux, les uns par leur dialectique insidieuse, les autres par leur éloquence perfide. Si l'usage malheureux qu'ils font de leurs talens, n'est pas capable d'éblouir les hommes éclairés, il est assez propre à séduire l'aveugle multitude, pour faire desirer aux ames

pieuses que la cause de Dieu soit vengée par des défenseurs dignes d'elle.

Le Discours de M. l'Abbé Seguy méritoit la distinction qu'il obtint, sur-tout eu égard au temps où il fut prononcé; car il faut convenir que l'Académie a entendu, depuis quelques années, plusieurs autres Panégyriques, supérieurs à celui dont nous parlons; mais l'esprit philosophique, qui s'accorde si parfaitement, quoi qu'on en dise, avec la Religion bien entendue, n'osoit, il y a quarante ans, se montrer encore dans ce genre d'ouvrages, où il a paru depuis avec tant d'éclat & de succès. Nous ne pouvons nous refuser ici à une réflexion frappante, bien propre à humilier & à confondre les ennemis de la Philosophie, si quelque chose peut les confondre & les humilier. C'est que Saint Louis n'a jamais été célébré plus dignement que depuis que cette Philosophie, si décriée & pourtant si bonne à tout, a eu le courage ou l'adresse de s'introduire dans les Panégyriques de ce Saint Roi, & de s'y maintenir, malgré les clameurs

de l'hypocrisie & de l'envie. Nous osons ajouter que notre Siecle, à mesure qu'il s'est éclairé, a rendu plus de justice à ce Monarque, & a mieux connu le prix des vertus & des lumieres même qu'il opposa à la barbarie de ses contemporains. Cette réflexion, qui paroît avoir échappé jusqu'ici à nos Orateurs, pourroit répandre un intérêt piquant & nouveau dans un Panégyrique de Saint Louis, qui par-là seroit tout à la fois & l'éloge de ce Monarque, & celui du progrès de la raison. Un pareil tableau seroit plus utile que d'insipides déclamations contre les Incrédules (1).

Le Discours de M. l'Abbé Seguy, applaudi par un auditoire fait pour le juger, & récompensé par un Ministre Académicien, fut très-goûté du Public, qui ne ratifie pas toujours le suffrage des hommes en place, ni même celui des Sociétés littéraires. Le succès fut si général, que l'envie essaya, selon son usage, d'en dérober

(1) Voyez la Note (a).

la gloire à l'Auteur : on prétendit que ce Panégyrique étoit l'ouvrage de la Motte ; mais qu'on compare le Discours de M. l'Abbé Seguy à ceux de cet ingénieux Académicien, entre autres au bel éloge funebre du feu Roi, qu'il avoit prononcé dans l'Académie quatorze ans auparavant, & l'on trouvera le Panégyriste de Louis XIV si peu semblable à celui de Saint Louis, qu'on ne sera jamais tenté de les confondre. D'ailleurs, l'Oraison funebre du Maréchal de Villars, que M. l'Abbé Seguy prononça cinq ans après, & qui fut à la vérité fort critiquée, mais que l'on voulut bien laisser à l'Orateur, n'est point inférieure au Panégyrique qu'on avoit tâché de lui enlever. L'Ecrivain célebre auquel on attribuoit le Panégyrique de Saint Louis, & qui n'avoit pas besoin d'un tel honneur, étoit le même dont les insectes de la Littérature déchiroient les Ouvrages lorsqu'ils paroissoient sous son nom. Critiqué avec fureur quand il se montroit en personne, la Motte ne recevoit plus que des louanges dès qu'on le soupçonnoit, bien ou mal

à propos, de s'être caché derriere un autre; il étoit, comme nous l'avons déjà dit dans une autre occasion (1), l'Auteur désigné, à tout hasard, de presque toutes les Productions approuvées, dont les Auteurs, ou gardoient l'anonyme, ou se nommoient sans que le Public voulût les en croire. Contradiction plaisante, mais très-ordinaire à la haine, & dont elle se corrigera d'autant moins, qu'elle n'a pas l'esprit de s'en appercevoir.

L'Oraison funebre du Maréchal de Villars, appuyée d'un Prix de Poésie, que M. l'Abbé Seguy avoit remporté quelques années auparavant, lui ouvrit, en dépit de la critique, les portes de l'Académie Françoise. Il y remplit assez long-temps avec exactitude les devoirs d'Académicien; mais enfin, dégoûté du monde, & presque de la Société, il se retira, quelques années avant sa mort, dans la ville de Meaux, dont il étoit Chanoine; il y

(1) Voyez l'article de M. le Marquis de Mimeure.

mourut en Philoſophe Chrétien, qui avoit honoré les Lettres par ſa ſage conduite, & qui, ſouvent vexé par des Satyres injuſtes, n'y avoit jamais oppoſé que le ſilence. Ce ſilence, dit très-bien M. le Duc de Nivernois (1), » n'étoit pas celui de la Philoſophie, » c'étoit le ſilence de l'humilité........ » Embarraſſé de ſa gloire, M. l'Abbé » Seguy ſembloit, par une connivence » bien rare, ſe concerter avec ſes dé- » tracteurs..... Ainſi il parvint à triom- » pher en partie de ſa réputation ; » mais tandis même qu'il ſe flattoit d'en » avoir arrêté les progrès, elle recevoit » malgré lui de nouveaux accroiſſe- » mens. Si quelque fonction ſolennelle » demandoit un Orateur conſommé » dans l'art des Boſſuets & des Flé- » chiers, tous les yeux ſe tournoient » vers M. l'Abbé Seguy, & on le » forçoit à cueillir de nouveaux lau- » riers. Bientôt las de combattre ſa

(1) *Diſcours prononcé dans l'Académie Françoiſe à la réception de M. le Prince Louis de Rohan, ſucceſſeur de M. l'Abbé Seguy.*

» célébrité, qu'il regardoit comme un
» écueil pour sa vertu; cet homme
» rare prit le parti de se soustraire à
» toute occasion de succès. N'ayant
» pu se faire méconnoître, il voulut
» se faire oublier, & il alla cacher
» pour jamais sa vie & sa gloire dans
» une retraite, où fermant tout accès
» à la vanité, il ne porta pas même
» le souvenir de ses talens. Nos regrets
» l'y suivirent; nos Assemblées le ré-
» clamerent plus d'une fois, mais en
» vain, & nous respectâmes le motif
» de ses refus «.

Nous avons dit il n'y a qu'un moment, que M. l'Abbé Seguy avoit remporté un Prix de Poésie à l'Académie Françoise; il ne fut pas aussi heureux pour le Prix d'Eloquence, quoiqu'il eût plusieurs fois concouru, & que l'Eloquence parût être son genre plus que la Poésie. Il eut, tant à Paris qu'à Toulouse & ailleurs, plusieurs Prix de vers, & n'obtint jamais que des *Accessit* pour le Prix de Discours; ce qui fit dire à un Géometre Académicien (1), que l'Abbé Seguy

(1) M. de Mairan.

étoit l'*afymptote* (1) du Prix d'Eloquence. On a remarqué à cette occafion, que plufieurs Prédicateurs diftingués avoient été couronnés à l'Académie comme Poëtes, & rarement comme Orateurs ; que beaucoup de Poëtes très-médiocres, pour ne rien dire de plus, entre autres le malheureux Gacon, ont remporté des Prix de Poéfie, & qu'en général la profe des Recueils académiques eft fupérieure aux vers qu'on y trouve. Quelle peut être la raifon de ces fingularités, foit réelles, foit apparentes ? Seroit-ce que ces Prédicateurs célebres, heureux dans la chaire, & malheureux dans l'arene, avoient plus le talent d'entraîner les fuffrages par leur action que par leurs écrits ? Seroit-ce qu'en voulant s'élever au deffus d'eux-mêmes pour atteindre à la couronne académique, ils étoient tombés au

(1) On appelle en Géométrie *afymptote*, une ligne droite qui s'approche continuellement d'une ligne courbe, fans jamais la rencontrer.

deſſous de leur valeur par les efforts même qu'ils avoient faits pour la ſurpaſſer ? Seroit-ce que l'Orateur, qui eſt en même temps Poëte, doit avoir, quand il verſifie, un grand avantage ſur le Poëte qui n'eſt pas Orateur (1) ?

---

(1) Voyez la note (*b*).



NOTES *sur l'article de M. l'Abbé* SEGUY.

(*a*) QUOIQUE la Philoſophie ait oſé ſe montrer de nos jours dans les Panégyriques de Saint Louis, quoiqu'elle ait ſeule fait le ſuccès de quelques-uns de ces Panégyriques, elle ne s'y eſt pourtant encore laiſſé voir qu'avec une ſorte de réſerve, qui juſqu'ici a été de la prudence, mais qui ſeroit enfin de la puſillanimité, ſi elle craignoit de lever la tête à meſure que le Siecle chemine & s'éclaire. Le ſeul moyen de rendre à l'avenir le Panégyrique de Saint Louis vraiment intéreſſant & vraiment utile, ce ſeroit de ne pas ſe borner à faire l'éloge de ce Prince, qui ſans doute étoit un grand homme, mais un grand homme ayant le malheur d'être Roi dans un temps d'ignorance; il ſeroit digne d'un Orateur Chrétien, éloquent & éclairé, d'avouer les fautes & les foibleſſes du Saint Monarque en cé-

lébrant ſes vertus & ſes grandes actions (1).

Que de réflexions piquantes, que d'inſtructions précieuſes pour les Peuples & pour les Rois pourroient réſulter de ce parallele ? Un des Orateurs qui ont le mieux réuſſi dans ce Panégyrique, le fit imprimer, il y a quelques années, avec des notes, à la tête deſquelles il avoit mis les Loix pénales de Saint Louis contre les Hérétiques. Quelqu'un dit alors que ces notes étoient l'*errata* du Diſcours. On n'auroit dû ſe permettre de les imprimer, qu'en appréciant, comme elles le méritoient, les Loix dont il s'agiſſoit, & en les oppoſant néanmoins aux Loix bien plus cruelles encore de François I & de Henri II, pour le même objet, quoique faites dans un ſiecle plus éclairé que le ſiecle de S. Louis.

C'eſt ſur-tout un grand écueil pour les Panégyriſtes de ce Prince, que les deux funeſtes croiſades qu'il eut le

(1) Voyez la note X ſur l'Eloge de M. l'Abbé de Choiſy.

malheur d'entreprendre. Presque tous voudroient bien dire ce qu'ils en pensent, & les condamner hautement; mais ils craignent d'être dénoncés & persécutés comme ennemis du Christianisme & de ses défenseurs. La plupart de nos Zélateurs modernes de la Religion, de ces hommes qui la voient par-tout outragée ou combattue, sont si éclairés & si instruits, qu'ils ignorent que l'Abbé Fleury (dont ils n'oseroient accuser ni la foi, ni les lumieres, ni même le zele) a fait, comme nous l'avons dit dans son Eloge, un très-beau Discours, où il condamne sans détour les croisades, nommément celles de Saint Louis, & où il parle de ces prétendues *guerres du Seigneur* avec plus d'horreur & de mépris que ne pourroit faire le Philosophe le moins ardent pour la propagation de la Foi. Je ne vois, pour les Prédicateurs qui voudroient excuser les croisades de Saint Louis, qu'une seule ressource, encore est-elle plus oratoire que solide; j'avois indiqué cette idée à plusieurs Panégyristes de ce Monarque, je l'avois même développée fort en

détail à quelques-uns d'eux : un ſeul, dont le Diſcours n'eſt pas imprimé, en a tiré parti avec la plus grande éloquence. Il condamne d'abord ſans ménagement les croiſades comme elles le méritent. Il avoue avec franchiſe & même avec indignation, que ces ſaints brigandages ont déshonoré la Religion Chrétienne, par les crimes atroces auxquels les Croiſés ſe ſont livrés ſous les yeux mêmes de ces Infideles qu'ils prétendoient convertir; mais il ajoute que plus les premieres croiſades avoient nui à l'honneur de l'Evangile, plus celle de Saint Louis étoit devenue néceſſaire pour le réparer, pour détromper les Infideles ſur cette Religion qu'ils calomnioient, pour leur en montrer l'eſprit & le triomphe, non dans un Roi victorieux & conquérant, mais dans un Roi vraiment Chrétien, ſouffrant, humilié, & toujours ſoumis au Dieu qui l'envoie & qui l'éprouve. L'Orateur montre, dans un tableau intéreſſant des malheurs de Saint Louis, comment ce Prince, par le ſpectacle édifiant de ſes vertus, de ſon courage, de ſa

foi, de sa patience, & de sa mort, remplit les vûes de la Providence pour effacer l'espece d'opprobre dont le Christianisme étoit couvert; il termine cette grande peinture en disant que la Religion, une fois vengée, fit enfin cesser ces guerres odieuses, & qu'il n'y eut plus de croisades après Saint Louis.

Comme ce moyen de justifier bien ou mal les croisades, a été employé de la maniere la plus heureuse par l'Orateur dont on vient de parler, & que ceux qui emploieroient encore le même moyen ne pourroient que s'exposer à des redites, on leur conseille, ou de passer désormais cet objet sous silence, ou d'oser, en dépit de la calomnie & de l'envie, proscrire courageusement ce que le plus respectable des Historiens de l'Eglise a si franchement condamné. Si on a l'imbécillité de les accuser de *Philosophie*, qu'ils opposent à cette accusation le Discours de l'Abbé Fleury pour toute réponse; tant pis pour les Supérieurs Ecclésiastiques qui ne seroient pas satisfaits de cette justifica-

tion, ou même qui auroient besoin qu'on s'en servît auprès d'eux. Croiroit-on qu'il s'en est trouvé de nos jours, & des plus constitués en dignité, à qui cet excellent Discours n'étoit pas connu, & qui ont paru étonnés quand on leur en a appris l'existence ! Leur surprise est du même genre que les clameurs dont tous les couvens de Religieuses retentirent, il y a peu d'années, contre un Ecrivain célebre, qui, dans son *Essai sur l'Histoire générale*, avoit rapporté, quoique très-briévement, les crimes scandaleux de plusieurs Souverains Pontifes. On crioit à la calomnie & à l'impiété ; le fanatisme ignorant n'en savoit pas davantage, & peut-être n'est pas encore détrompé.

Revenons encore un moment au Panégyrique de Saint Louis, & aux difficultés que doit y rencontrer l'Orateur, relativement aux lumieres ou aux idées de notre Siecle. Si l'on vouloit, par exemple, louer ou justifier du moins ce pieux Monarque des austérités qu'il pratiquoit par l'avis de

son Confesseur, le Panégyriste pourroit faire une assez heureuse application à Saint Louis, de ce que M. Thomas a si bien observé sur la vie dure que menoit l'Empereur Julien, si différent d'ailleurs de Saint Louis à tous égards. » On dira peut-être (1) » que cette rigide austérité est plutôt » la vertu d'un Cénobite que d'un » Prince. On se trompe. On ne pense » point assez combien, dans celui » qui gouverne, une vie austere re» tranche de passions, de besoins; » combien elle ajoute au temps, com» bien elle laisse au Peuple, combien » elle diminue les moyens de corrup» tion & de foiblesse, combien, par » l'habitude de se vaincre, elle élevo » l'ame «. Cette réflexion augmenteroit encore de prix, si l'Orateur opposoit en même temps la bienfaisance du Monarque pour ses Peuples, à sa sevérité pour lui-même, & embellissoit ce contraste de tous les ornemens

(1) Essai sur les Eloges, tome I, page 168.

oratoires, que fournit un si touchant parallele.

(*b*) Seroit-ce par quelque raison d'antipathie entre la prose & les vers, que les Despréaux, les Rousseau, les la Fontaine, ont été de médiocres Prosateurs, & que Voltaire est le seul de nos grands Poëtes dont la prose se lise avec autant de plaisir que ses vers? Racine même est pour le moins très-inégal dans sa prose. Son Discours à la réception de Thomas Corneille, & ses deux Lettres à Port-Royal, sont les seuls Ouvrages en ce genre qui soient dignes de lui.

Fin du Tome V.

